REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

P. JOUGUET ET A. ERNOUT

MEMBRES DE L'INSTITUT

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DIRECTEURS D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

ANNÉE ET TOME XXI

(73e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

—

1947

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PLATON ET L'ORIENT

Le problème des rapports entre Platon et l'Orient est l'un de ceux qui ont beaucoup occupé les savants depuis un quart de siècle. Le mérite d'avoir, sur un point précis, reconnu des rapports non pas tant entre Platon et l'Orient qu'entre l'Académie et l'Orient, revient à Jaeger, en 1923[1]. Celui-ci s'était borné à un problème limité ; il l'avait posé en termes clairs et bien définis ; il s'appuyait uniquement sur des témoignages grecs qui remontent à l'ancienne Académie : sa thèse fut partout admise.

Puis vinrent, en 1926, les *Studien zum antiken Synkretismus* de Reitzenstein[2] : livre effroyablement confus, dont les méthodes laissent constamment sur une impression de malaise. A la stupeur de l'helléniste, les derniers mots des *Trachiniennes* (1518) κοὐδὲν τούτων (les souffrances et la mort d'Héraclès) ὅ τι μὴ Ζεύς amènent le commentaire suivant (p. 142, n. 2) : « Hier scheint Zeus wirklich der Gott alles Geschehens, zu dem der Zeitgott der Orientalen ja auch werden kann und in der Bhagavadgēta wirklich wird[3] ». Ailleurs (pp. 6-8), on date un texte iranien d'après les similitudes qu'on y veut trouver avec Ps. Hipp. *de hebdom.* (lui-même non daté)[4], sur quoi l'on réfère à ce texte iranien ainsi « daté » tout un corps de doctrines platoniciennes. On compare Hésiode et Platon avec des textes iraniens ou indiens de date très basse, de pauvre contenu, et qui ne présentent avec le grec que les ressemblances les plus vagues et les plus lointaines : au surplus on ne se demande pas un instant si Platon ou Hésiode ne s'expliqueraient point par des notions et des réalités de leur pays et de leur temps. Enfin, pour éclairer ces deux auteurs, on fait appel à des écrits grecs tardifs, produits d'un âge où le syncrétisme est chose ordinaire, comme les traités I et XIII du *Corp. Herm.*, l'Oracle du Potier, le discours des Naasséniens (Hippol., p. 79.10 ss. W.), un hymne orphique en

1. *Aristoteles*, Berlin, 1923, pp. 133-138.
2. *Studien d. Bibliothek Warburg*, VII, Leipzig, 1926.
3. Si je comprends bien, cette interprétation suppose qu'on sous-entend ἐστι et non ἐποίησεν selon l'exégèse habituelle.
4. Sur ce point Reitzenstein a suivi Götze, *Z. f. Ind. u. Iran.*, II, 1923, pp. 60 ss. et 167.

grande partie forgé par les néoplatoniciens (p. 168 K.). De telles divagations eussent été bien propres à décourager le lecteur et à l'éloigner du problème. Celui-ci pourtant demeure, et, dans le fouillis même du livre de Reitzenstein, on le voit poindre çà et là. Ainsi pp. 3-5 sur le rôle d'Eudoxe à l'Académie ; pp. 33-34 sur *Théét.* 176 a-b : ὁμοιοῦσθαι θεῷ, nécessité d'un principe du mal dans l'univers ; pp. 35 ss. sur les mythes de Platon (celui d'Aristophane, *Banq.*, 189 d ss., est laissé de côté, justement je crois) ; 34-35 et 65-67 sur les deux dieux antinomiques de *Pol.* 270 a ; pp. 35-37 et 142 ss. sur la création démiurgique dans le *Timée* comparée à la création par Ormuzd (textes iraniens de très basse époque cités pp. 11-13) [1] ; pp. 148-149 sur le dualisme chez Platon.

En 1929, Geffcken reprenait la question dans un article d'ensemble [2] dont les méthodes ne sont pas beaucoup plus sûres que celles de Reitzenstein [3]. Là encore, on recourt aux textes les plus divers de l'Iran, de l'Inde et de l'Égypte, sans que les questions préalables — antériorité par rapport à Platon, transmission de ces textes à Platon — soient jamais posées. Plus nettement que son prédécesseur, Geffcken distingue, dans Platon, entre les mythes et la dialectique : « Orientalisches Denken und Phantasieren findet seinen Boden also in den Mythen, nicht in der Dialektik Platons » (p. 524). Parmi les traits qui dénotent une influence iranienne ou indo-iranienne, il faut compter ceux-ci : *Gorgias* (p. 520) : les trois juges infernaux viennent de l'Iran. — *Phédon* 114 a ss. (p. 521, n. 3) : la distinction entre justes et pécheurs, cf. Bahman-Yašt ap. Lehmann-Bertholet, *Lehrb. d. Religionsgeschichte*, II, 1925, p. 254. — *Rép.*, X (pp. 520-521) : le mythe d'Er est tenu par Colotès pour un plagiat de Zoroastre (Procl., *in remp.*, II, p. 109. 7 ss., 116. 19 Kr) ; outre le nom oriental d'Er, l'eschatologie de *Rép.*, X n'a son parallèle exact que dans l'Iran, cf. Lehmann-Bertholet, *l. c.* et Bahman-Yašt ; les « démons » de *Rép.* sont des êtres de feu. — *Pol.* (pp. 521-524) : mythe eschatologique indo-iranien, cf. la prophétie indienne du Mahābhārata (Reitz., pp. 54 ss.) ; cependant le dualisme du *Politique*, comme celui des *Lois* et de l'*Epinomis*, s'explique entièrement par l'évolution de la pensée

1. Selon Reitzenstein, Platon a dû connaître ce mythe iranien par Eudoxe, pp. 36, 143. Ressemblances générales, pp. 143-147. Liste des parties du corps humain dans les deux textes, pp. 6-7, 147-148. Rien de tout cela ne me paraît probant : il faudrait d'abord établir que ce mythe iranien existait au temps de Platon et que celui-ci l'a connu.

2. *Neue Jahrb.*, 1929, pp. 517 ss.

3. Geffcken se réfère d'ailleurs constamment à l'étude de Reitzenstein dont il paraît tenir les résultats pour acquis.

de Platon, sans qu'il y ait là influence de l'Iran. — *Critias* (p. 524) : pour le mythe final, cf. *Genèse* 6, 2 ss. ; la description de la ville d'Atlantis représente Babylone telle que se la figuraient les Grecs d'alors. — *Phèdre* (p. 524) : les dieux des planètes et des mois viennent de la Chaldée (avec renvoi à Kerényi, *ARW*, XXII, 1923, pp. 245 ss.).

L'originalité de Geffcken par rapport à Reitzenstein ne consiste pas seulement dans une distinction plus nette entre les mythes et la dialectique platonicienne ; Geffcken étend le champ des influences possibles sur Platon en marquant le rôle de l'Égypte, en particulier quant au *Timée* (pp. 524-527). La création par le Démiurge et les dieux inférieurs, déclarés des « hypostases » de Dieu, dépend sans doute d'un mythe iranien, mais il faut tenir compte aussi d'une influence égyptienne (« atmosphère égyptienne » dans l'introduction du *Timée*). Geffcken cite (p. 526) l'hymne au dieu Soleil (Rè) d'Héliopolis, note que ce dieu est le créateur des saisons de l'année et qu'il prend joie à sa création comme le Démiurge à la sienne, compare (p. 527) le discours du Démiurge aux autres dieux (tenus pour ses hypostases) et l'invocation θεοὶ θεῶν avec un livre magique d'Égypte où Rè s'adresse aux dieux en ces termes « ihr Göttervorfahren » (ou « ihr alten Götter », p. 527, n. 7). Cette influence égyptienne se décèle pareillement dans le *Phèdre* (274 c), le *Politique* (290 de), le *Critias* et les *Lois*. Les anciens l'avaient déjà reconnu. Crantor est obligé de défendre Platon contre l'accusation d'avoir, pour la *République*, copié un ouvrage égyptien (Procl., *in Tim.*, I, p. 76. 2 D.).

Outre ces études d'ensemble, signalons enfin une série d'articles du P. E. des Places sur l'influence de l'astronomie chaldéenne dans les *Lois* et l'*Epinomis*[1].

C'est cette somme de conjectures que rassemble J. Bidez dans son livre posthume, *Eos ou Platon et l'Orient*[2], au sujet duquel je voudrais présenter ici quelques remarques. Si je m'éloigne parfois des vues du grand savant et de l'homme exquis que fut Bidez, c'est pour répondre au désir qu'il m'a lui-même exprimé avant sa mort. Il ne songeait à offrir qu'une « sorte de répertoire raisonné d'indications et de renseignements » (Introd., p. VIII). Et l'on n'eût pu le réjouir davantage qu'en examinant sa thèse dans un esprit de recherche critique et de scrupuleuse exactitude.

---

1. Voir surtout *Platon et l'astronomie chaldéenne*, *Mélanges Cumont*, Bruxelles, 1936, pp. 129-142.
2. Bruxelles, M. Hayez, 1945.

L'ouvrage comporte quinze chapitres et deux appendices. Le ch. Ier fait connaître les « points de vues nouveaux » qui ont conduit à ce travail, le IIe est consacré aux relations entre le pythagorisme primitif et l'Orient, le IIIe aux voyages de Platon en Orient, le IVe à Eudoxe de Cnide, le Ve au discours d'Aristophane dans le *Banquet*, le VIe au mythe d'Er, le VIIe au mythe d'Empédotime chez Héraclide du Pont, le VIIIe au cortège des dieux dans le *Phèdre*, le IXe au mythe du *Politique*, le Xe au *Timée*, le XIe à Philippe d'Oponte auteur de l'*Epinomis*, le XIIe au dualisme dans les *Lois* et l'*Epinomis*, le XIIIe au 1er *Alcibiade* [1], le XIVe à Platon et le traité *de hebdomadibus*, le XVe à Platon et Démocrite. Les deux appendices concernent les couleurs des planètes dans le mythe d'Er (I) et l'Atlantide (II). Les quinze chapitres d'une part, les deux appendices de l'autre sont suivis de notes qui témoignent de l'érudition la plus vaste. Il n'y a point d'index.

Chacune des questions traitées soulève une multitude d'apories. Et chacune de ces apories, pour être bien étudiée, voudrait des soins infinis et beaucoup plus de compétence que je n'en ai. Je me bornerai donc à quelques points.

Tout d'abord je rappellerai quelques textes qui montrent les vrais sentiments du Grec à l'égard du Barbare au IVe siècle. C'est un point généralement négligé dans les travaux susdits. Tout se passe comme si le Grec, dépourvu lui-même de sagesse, se jetait avec avidité sur les moindres bribes de doctrine orientale. En fait il n'en va pas ainsi et il n'est peut-être pas inutile de le montrer.

En second lieu j'essaierai d'établir, par des documents grecs contemporains de Platon ou légèrement postérieurs, quels sont les éléments de la sagesse (ou science) orientale que Platon a pu connaître. C'est là le rôle propre de l'helléniste. Il est tout à fait incapable de fixer la date exacte de ces textes iraniens (apparemment de basse époque) dont on a fait si grand usage ces dernières années. Mais, s'il existe des témoignages grecs du IVe siècle, il lui revient de les citer et d'en dire la portée.

Enfin, le terrain ainsi déblayé, je m'arrêterai à deux ou trois points de doctrine particulièrement importants.

*
* *

1. Tenu pour inauthentique. Bidez reproduit ici une démonstration du P. de Strycker.

Dès le premier chapitre de son livre (pp. 1 ss.), pour marquer les rapports historiques entre Platon et l'Orient, Bidez rappelle la notice de l'*Academicorum index* sur la présence d'un Chaldéen à l'Académie [1]. Or il est piquant de voir que, peu de lignes après cette mention, le même Chaldéen, semble-t-il [2], prononce cet aphorisme : « Tout ce qui est barbare est incapable de rien apprendre. » Je traduis le passage d'après le texte de Mekler, sans garantir, il va de soi, la valeur des restitutions (pp. 13-14 M.) :

« ... l'astronome, qui fut tout ensemble le secrétaire et le disciple de Platon [3], rapporte que Platon, alors qu'il était déjà vieux, reçut en hôte (à l'Académie) un Chaldéen. » Suit une lacune de deux lignes. Il semble que Platon ait été pris de fièvre (ἐπύρεξε) et qu'il ait cherché à apaiser son mal par l'audition d'un chant de flûte. « < Dans la suite du chant, comme celui-ci avait été gâté > par la (flûtiste) thrace, il [4] corrigea l'une des phrases mélodiques en indiquant du doigt la cadence [5]. Mais, elevant aussitôt la voix, Platon demanda si la flûtiste était hors de sens [6]. « Tu vois bien », fit l'autre, « que tout ce qui est barbare est incapable de rien apprendre. Car, par sa nature même, le Barbare ne sait qu'émettre un souffle contraire au rythme, et de là vient qu'il ne peut pas apprendre. » Ces paroles réjouirent beaucoup Platon, et, tout plein d'aise, il claqua de la langue pour applaudir à l'homme, car ce trait lui était allé au cœur. »

On n'aurait pas de peine à trouver, chez Platon lui-même, des textes qui corroborent le sentiment ici exprimé. Je ne citerai que deux passages. *Lois*, V, 747 b-c : Après avoir marqué les

---

1. Le fait, en soi, n'a rien d'impossible. Diogène Laerce (III, 25) mentionne le fait d'un Perse, Mithradatès fils d'Orontobatès, qui, à l'Académie, dédia aux Muses une statue de Platon, œuvre de Silanion d'Athènes.

2. Il n'y a guère de place dans la lacune pour introduire un nouvel interlocuteur : Mekler, après Wilamowitz, tient donc le Chaldéen pour sujet de ἥρμοττε, voir *infra*, n. 5.

3. La source est donc un Académicien de la première heure, peut-être Philippe d'Oponte.

4. Cf. n. 2.

5. <διεφθαρμέ>νης (sc. τῆς μελωδίας) ὑπὸ Θρᾴττης, ἔγγε μέλος ἥρμοττε δακτύλῳ ἐνδιδοὺς ῥυθμόν. Le papyrus porte ΔΑΚΤΥΛΩ et c'est bien δακτύλῳ qu'il faut lire à mon sens, et non δάκτυλον (Mekler) qui embrouille tout.

6. αὐτόθι δ ὡς παραφρονοίη τε φωνεῖν τὸν Πλάτωνα καὶ ἐπερωτῆσαι (lire φωνεῖν τε καὶ ἐπ.). ὡς παραφρ. dépend de φωνεῖν : littéralement « dit que la flûtiste était hors de sens et demanda (s'il en était bien ainsi) ». La question de Platon implique évidemment que la flûtiste s'est de nouveau trompée. D'où la réponse : « Impossible de rien enseigner à un Barbare. »

avantages de la science du nombre pour la vie économique et politique et pour les diverses τέχναι (747 b), l'Athénien observe que cette science n'est profitable que si l'on extirpe de l'âme de ceux qui sont destinés à l'apprendre l'esprit d'avarice et de lucre : autrement, sans qu'on s'en aperçoive, on aura fait, au lieu d'un savant, un escroc, « comme il se voit à l'heure présente chez les Égyptiens, les Phéniciens et bien d'autres nations, en raison du caractère tout intéressé de leurs institutions » (747 c, cf. déjà *Rép.*, IV, 436 a). — *Rép.*, V, 470 c-471 c : Si des Grecs se font entre eux la guerre, c'est là une querelle entre parents, et il leur faut donc se traiter comme parents, qui ne sont pas naturellement ennemis, mais songent à se réconcilier le plus tôt possible. En revanche, quand les Grecs se battent contre des Barbares, c'est là le fait d'une inimitié naturelle (πολεμίους φύσει εἶναι 470 c 6), et les Grecs doivent se comporter à l'égard des Barbares comme ils le font entre eux à présent (471 b 8-9), c'est à dire ravager les territoires, brûler les maisons, traiter tous les habitants en ennemis (471 a 9-b 6). Tel est, aussi bien, le point de vue d'Isocrate, *Pan.* 184 : les Grecs doivent s'unir, sous le commandement de Philippe (*ib.* 3), contre les Perses, leurs ennemis naturels (ἐπὶ τοὺς φύσει πολεμίους καὶ πατρικοὺς ἐχθρούς), et Aristote encore ne pense pas autrement, *Polit.*, Δ 2, 1324 b 32 ss. : « La plupart semblent réduire toute la science politique à l'art de régner en despote et ils n'ont point honte d'infliger aux peuples voisins des traitements que, dans leurs propres affaires, ils déclarent eux-mêmes injustes et dommageables... C'est étrange sans doute, à moins que tel peuple (voisin) ne soit fait par nature pour être gouverné despotiquement (εἰ μὴ φύσει τὸ μὲν δεσποστόν ἐστι : cf. Platon et Isocrate, *supra*, et le φύσει δοῦλος, Arist., *Pol.*, A 1254 a 15 ss.), tel autre non. S'il en va bien de la sorte, il ne faut pas chercher à régner en despote sur tous indistinctement, mais seulement sur les peuples qui sont propres au gouvernement despotique, de même que, si l'on part en chasse en vue de pourvoir à un banquet ou à un sacrifice, on ne poursuit pas des êtres humains (ἀνθρώπους), mais le gibier propre à un tel usage, c'est-à-dire les bêtes sauvages qui sont comestibles. » Qui ne sent ici le mépris souverain du Grec pour le Barbare ? [1] En vérité il faut attendre Alexandre et Ératosthène

1. On a voulu établir une distinction entre Platon et Aristote sur ce point, mais les textes allégués n'ont pas le sens qu'on leur prête. *Phéd.* 78 a 3 ss. : Il s'agit de trouver un « enchanteur » qui empêche de craindre la mort (en montrant que l'âme est immortelle). Cet enchanteur, on le cherchera soit dans la Grèce même, qui est grande et qui comprend bien des ἀγαθοὶ ἄνδρες, soit même

pour que s'avère le sentiment d'une complète égalité des races [1]. Mais on est alors à l'âge hellénistique. L'Athénien du IVe siècle n'a pas atteint encore à cette largeur d'esprit. Dans le moment même où il concède que la qualité plus pure du ciel d'Orient a permis aux Barbares de mieux connaître les astres, l'auteur de l'*Epinomis* ne laisse pas d'affirmer la supériorité de l'Hellène (*Epin.* 987 d 3 ss.) [2] : « Voici un point dont il faut que tout Grec se rende compte. Cette région que nous habitons, la Grèce, est sans doute la mieux située pour favoriser l'excellence morale. Ce qui vaut d'être loué, dans ce pays, c'est qu'il est mitoyen entre le froid boréal et le climat estival [3]. En revanche, l'infériorité où nous sommes sous le rapport du climat estival en comparaison des autres pays que nous disions (Égypte et Syrie, 987 a 2) est aussi la cause de ce que les Grecs ont été plus lents à percevoir le bel ordre des dieux célestes. Tenons cependant que, tout ce que les Grecs ont pu recevoir des Barbares, ils le portent à un point de perfection plus achevé. Dès lors, dans ce cas aussi (= réception de la science chaldéenne des astres), nous devons nous persuader qu'il en ira de même. S'il est difficile sans doute de découvrir la vérité totalement et sans conteste en de telles matières, il n'y en a pas moins grande et belle espérance que les Grecs rendront à tous les dieux célestes des honneurs plus beaux et réellement plus légitimes que ce culte si réputé qui nous vient des Barbares, parce que les Grecs ont pour eux leur culture, les prescriptions de l'oracle de Delphes et tout l'ensemble du service divin institué par les lois. »

*
* *

(καί) chez les Barbares. L'image de l'incantation est plus développée, *Charm.* 155 e ss. : *Zalmoxis* dit que l'âme peut être soignée ἐπῳδαῖς τισιν. On ne peut guère douter que Platon ne fasse allusion non pas à l'Inde ou à l'Iran, mais aux Thraces (d'où dérive l'orphisme) et aux Phrygiens (patrie des Corybantes), cf. Burnet, *ad Phaid.* 77 e 7, 78 a 4. — *Polit.* 262 d 1 ss. : Ne pas diviser l'humanité en Grecs et Barbares. Mais cette division est ici condamnée en tant que logiquement vicieuse, non pas pour des raisons morales, voir la note de Diès, *ad loc.* Noter au surplus que ce partage est celui que font habituellement les Grecs, εἴ τις... διαιροῖ καθάπερ οἱ πολλοὶ τῶν ἐνθάδε διανέμουσι.

1. Erat. *ap.* Strab., I, p. 66 et Plut., *fort. Alex.* 16. Malgré l'avis d'Aristote, Alexandre divisa les hommes en bons et mauvais sans tenir compte de leur race. Il voulait qu'on regardât le monde comme sa patrie,... les bons comme des parents, les mauvais comme des étrangers, puisque c'est le bon qui est le vrai Grec, le méchant qui est le vrai Barbare.

2. Cf. C. Schneider, *A R W*, XXXVI (1940), pp. 300 ss., qui a bien marqué la valeur de ce texte.

3 Lieu commun. Supériorité de la Grèce et généralement de l'Europe sur l'Asie : Hipp., π. ἀέρ. κτλ. 12 ss., Arist., *Pol.*, H 7, 1327 b ss. Supériorité de l'Attique : Eurip., *Med.* 921 ss., Plat., *Tim.* 24 c-d.

Dès 1923, Jaeger [1] avait marqué les limites du bagage de science orientale parvenu jusqu'à l'Académie : outre quelques renseignements sur Zoroastre, qui avaient mis en branle les imaginations, ce sont le dualisme iranien et l'astronomie chaldéenne.

1° Le nom de Zoroastre paraît pour la première fois en Grèce dans le *1er Alcibiade* [2] dont le P. de Strycker, après d'autres, a démontré l'inauthenticité. De fait il est avéré par plusieurs textes que la personnalité de Zoroastre a fortement intéressé l'Ancienne Académie. On croyait savoir que Zoroastre avait été un adorateur des astres et l'on interprétait son nom (Ζωροάστρης) par le grec ἀστροθύτης [3]. On se livrait à d'étranges calculs pour montrer en lui comme un premier Platon. Il est inutile de revenir sur ce point après les travaux de Jaeger [4], Reitzenstein [5], Benveniste [6], Bidez-Cumont [7]. Notons seulement que, les Grecs ayant eu connaissance de la doctrine des périodes cosmiques de six mille ans, l'on faisait naître Zoroastre six mille ans avant Platon : en d'autres termes, chacun des deux prophètes, le Perse et le Grec, naissait au début d'une nouvelle période cosmique, en sorte qu'on pouvait tenir Zoroastre comme une première incarnation de Platon ou Platon comme une réincarnation de Zoroastre. Ces spéculations n'ont eu évidemment aucune influence sur Platon lui-même et nous pouvons les négliger ici.

2° Plus important est le problème du dualisme, car il existe, à coup sûr, un dualisme platonicien et l'on peut donc se demander si Platon, sur ce point, dépend de l'Iran.

Notre source la plus ancienne paraît être Eudoxe de Cnide (env. 408-355) [8] qui fut, à partir de 370-368 environ, un familier de Platon [9]. D'après Diogène Laerce [10], « Aristote, dans le

1. *Aristoteles*, p. 134.
2. *I Alc.* 121 e-122 a.
3. Hermodore (disciple de Platon), περὶ μαθημάτων utilisé par Sotion, cf. D. L. *proœm.* 2 et 8, Schol. [Plat.] *Alc. I* 122 a.
4. *Aristoteles*, pp. 133-139.
5. *Studien*, pp. 3-5.
6. *The persian religion according to the chief greek texts*, Paris, 1929, pp. 15 21.
7. *Mages hellénisés*, I, pp. 7, 13-15. Voir aussi Bidez, *Eos*, pp. 35-37
8. Selon Hultsch, P. W., VI 931-932. De 400 à 347 selon v. Fritz, *Philol.*, LXXXV. 1930, pp. 478-481.
9. Nous savons qu'Aristote, qui arriva à l'Académie en 368/7, y arriva ἐπὶ Εὐδόξου, c'est-à-dire que Platon avait confié à Eudoxe la présidence de l'École durant son absence en Sicile (2e voyage). Il faut bien croire que Platon ne confia pas cette charge à Eudoxe sans avoir eu le temps de le connaître et de le juger. Cela implique, pour Eudoxe, un séjour d'une ou deux années à l'Académie avant la présidence de 368/7. Eudoxe venait de Cyzique où il s'était déjà fait des disciples. Il était un personnage de marque quand il entra en relations avec Platon.
10. D. L., *proœm.* 8. Sur ce texte, cf. *Mages hell.*, I, pp. 11-12 ; II fr. B 2, p. 9, et fr. D 2, p. 67.

Ier livre *Sur la Philosophie*, dit que les Mages sont plus anciens que les Égyptiens, et qu'il existe, selon eux, deux principes, le Daimôn bon et le Daimôn mauvais : l'un a nom Zeus ou Oromazdès, l'autre Hadès ou Areimanios. La même chose est rapporté par Hermippe dans le Ier livre *Sur les Mages*, par Eudoxe dans la *Description de la Terre* (ἐν τῇ περιόδῳ) et par Théopompe dans le VIIIe livre de ses *Philippiques* ».

La source directe de Diogène Laerce doit être Hermippe, péripatéticien, disciple de Callimaque, qui écrivit, à la manière alexandrine, des *Vies* des philosophes et des orateurs [1]. Hermippe à son tour donne ses références : Eudoxe, Aristote et Théopompe [2].

Nous retrouvons Théopompe (né vers 378/6) dans l'important témoignage de Plutarque, *de Is.* 45-47 [3]. Il n'est pas sûr que Théopompe soit la source de toute la documentation de Plutarque dans ce morceau [4], mais il l'est, en tout cas, d'un passage où il s'agit explicitement du dualisme iranien : « Théopompe dit que, selon les Mages, tour à tour pour une durée de trois mille ans l'un des (deux) dieux domine et l'autre est dominé, pour une nouvelle durée de trois mille ans ils sont en lutte et en guerre et cherchent à se briser mutuellement leur empire, mais enfin Hadès a le dessous, et les hommes jouiront de la béatitude, ils n'auront plus besoin de nouriture et ne projetteront point d'ombre, cependant que le dieu qui aura été l'artisan de tout ceci cessera alors d'agir et se reposera pendant un temps peu considérable pour une divinité, mais mesuré, comme le serait pour un homme la durée du sommeil. » Dès lors on est fondé à croire que c'est de Théopompe aussi que dérivent les lignes générales du dualisme exposé par Plutarque : (§ 46) « Les uns reconnaissent qu'il y a deux dieux pareils à deux artisans rivaux, l'un créateur des choses bonnes, l'autre des choses mauvaises. D'autres cependant nomment le principe bon *Dieu*, le principe contraire *démon*, par exemple Zoroastre le Mage qui, dit-on, vécut cinq mille ans avant la guerre de Troie. Zoroastre donc nommait l'un Oromazdès, l'autre Areimanios. » Celui-là est de la nature de la lumière < et de la connaissance ? >, celui-ci de

1. Cf. Kroll *ap.* P.-W., VIII 845 ss.

2. Cf. Jaeger, *Aristoteles*, p. 137. Hermippe est également la source de Pline, *n. h.*, XXX 3.

3. Cf. Benveniste, *l. c.*, pp. 69-117 ; Bidez-Cumont, *Mages hell.*, I, pp. 19-20, II fr. D 4, pp. 70 ss.

4. Certains traits paraissent témoigner de notions plus tardives, v. gr. *démon* au sens péjoratif, opposition de l'ἄγνοια et de la γνῶσις (? ou ἀλήθεια, cf. *Mages hell.*, II, p. 73, n. 5).

la nature de l'obscurité et de l'inconnaissance. (§ 47) Ces deux principes, l'un né de la lumière la plus pure, l'autre de l'obscurité, se font mutuellement la guerre, chacun d'eux produisant d'autres dieux auxiliaires, en nombre égal des deux côtés. Cependant, au temps fixé (χρόνος εἱμαρμένος), après avoir causé toutes sortes de fléaux (λοιμὸς καὶ λιμός), Ariman sera entièrement défait par Ormuzd et sa suite, il disparaîtra, et tous les hommes jouiront de la félicité, ne faisant plus qu'un même peuple et parlant la même langue. Vient alors la citation textuelle de Théopompe.

On a vu un peu plus haut la notice d'Aristote. Son disciple, Eudème de Rhodes, l'ami de Théophraste, fait état, lui aussi, du dualisme iranien. Nous avons sur ce point le témoignage de Diogène Laerce (*proœm.* 9) : « Théopompe dit aussi que, selon les Mages, les hommes ressusciteront et jouiront de l'immortalité, et que toutes choses se maintiendront avec leurs propres denominations [1]. Eudème de Rhodes rapporte la même doctrine », et celui, plus explicite, de Damascius [2] : « Les Mages et généralement toute la race aryenne, comme l'écrit Eudème, appellent tantôt *Lieu* tantôt *Temps* toute la région de l'intelligible et de l'unifié, d'où sortent par discrimination ou le dieu bon et le démon mauvais ou, avant ceux-ci, comme d'aucuns le veulent, la lumière et l'obscurité. Ces gens-là donc posent eux aussi, après la nature indiscriminée, deux séries distinctes et opposées de principes, Oromasdès présidant à l'une des séries, Areimanios à l'autre. »

Voilà pour les documents du IVe siècle. Il ne m'appartient pas de décider si la conception zervaniste attestée par Eudème de Rhodes est déjà celle qu'ont connue Eudoxe, Théopompe et Aristote. L'essentiel pour nous est de constater que le dualisme iranien a pu être connu de Platon puisque Eudoxe, qui a été familier de l'Académie à partir de 370-368, est au courant de ce dualisme. D'autre part, on peut se demander si Eudoxe ne serait pas la source première de tous les autres témoins du IVe siècle, Théopompe, Aristote et Eudème de Rhodes. En ce qui regarde Aristote, la chose paraît presque certaine. Quand Aristote écrit le premier livre du traité *Sur la Philosophie*, il ne fait que de quitter l'Académie, et c'est donc dans ce milieu de l'Académie qu'il a pris ses renseignements sur la doctrine des Mages.

---

1. Pour le sens, cf. *Mages hell.*, II, p. 69, n. 14.
2. Damasc., *de primis princ.*, c. 125 Ruelle. Cf. *Mages hell.*, I, pp. 62 ss., II, p. 69, n. 15.

Théopompe est-il un témoin indépendant d'Eudoxe [1]? Sans doute il a beaucoup voyagé. Mais ce disciple d'Isocrate n'est, à proprement parler, ni un philosophe ni un savant. Si l'on admettait qu'il a puisé, lui aussi, dans la *Périodos* d'Eudoxe, et s'il fallait donc attribuer à Eudoxe les doctrines rapportées par Plutarque d'après Théopompe, on en devrait conclure, non seulement que Platon, par Eudoxe, a pu avoir connaissance du dualisme iranien, mais qu'Eudoxe était déjà en mesure de lui fournir sur ce point des indications assez étendues et assez précises. De toute façon la question de savoir si le dualisme iranien a exercé quelque influence sur Platon est une question qui se pose.

3° Qu'en est-il, maintenant, de l'astronomie chaldéenne? Il faut ici, je crois, distinguer les problèmes.

S'il s'agit de la découverte géniale qui permit à Eudoxe d'expliquer les mouvements aberrants des planètes par l'hypothèse de plusieurs sphères *idéales* homocentriques tournant selon des axes différents (trois pour le soleil et la lune, quatre pour chacune des autres planètes, d'où vingt-six en tout) [2], on ne peut aucunement parler d'influence orientale, soit de l'Égypte soit de la Chaldée. Comme l'a montré E. Frank, cette découverte suppose un problème de géométrie : la construction de certaines courbes hélicoïdales, notamment de l'hippopédè (∞), et un problème de mécanique : l'analyse du mouvement complexe de chaque planète en ses diverses composantes. Or ces deux problèmes se trouvent l'un et l'autre dans la ligne des découvertes mathématiques inaugurées par Archytas et son école [3]. Rien, absolument rien ne laisse croire que les prêtres d'Égypte ou de Chaldée eussent entrevu, même de loin, l'hypothèse des sphères homocentriques. Tout ce que l'on sait de leur science astrale, en particulier la doctrine des signes zodiacaux comme « domiciles » ou « maisons » des planètes (οἶκοι), doctrine qui suppose que les planètes se meuvent çà et là au ciel des astres fixes, donne à penser que cette science, riche sans doute d'observations,

1. Sur Théopompe, cf. Laqueur, *ap.* P. W., V A, 2176-2223. Le l. VIII des *Philippika*, d'où sont tirés les fr. 64 J. (D. L.) et 65 J. (Plut.) sur les mages, contenait une collection de « merveilles » (d'où le titre τὰ θαυμάσια) dans le goût de l'historiographie ionienne. D'après le fr. 381 J. (καὶ οἱ τὰ Ἰνδικὰ συγγράψαντες), ce l. VIII a dû être composé après l'expédition d'Alexandre : Platon n'a donc pu le connaître. Mais il dérive d'écrits antérieurs et, pour les fr. 64-65, Laqueur pense aussi que la source est Eudoxe, *l. c.*, 2213.

2. Sur ce point, cf. Hultsch, P. W., II (*Astronomie*), 1838-1843, VI (*Eudoxos*), 938-946 ; E. Frank, *Plato u. die sogen. Pythagoreer*, Halle, 1923, pp. 35, 201-205, 343, n. 66 (avec les fig. 18-20) et 68.

3. Frank, *op. cit.*, p. 205. Eudoxe est, en mathématiques, disciple d'Archytas, cf. Hultsch, P. W., VI, 1832 ss.

restait encore très primitive quant à l'explication rationnelle des phénomènes [1]. Si donc l'on considère Eudoxe en tant qu'astronome au sens moderne du mot, il est Grec, purement Grec. Ce sont des découvertes grecques qui ont préparé la sienne, et c'est la science grecque, et elle seule, qui a su tirer parti de ses propres découvertes [2].

Il n'en va pas de même en ce qui regarde l'observation des étoiles. Sur ce point, l'auteur de l'*Epinomis* (987 a ss.) reconnaît que les Barbares, grâce à la pureté de leur ciel, avaient pu noter beaucoup de phénomènes qui échappaient aux Grecs. Aristote fait la même remarque. Après avoir décrit un phénomène relatif à Mars et à la Lune, il ajoute (*de Caelo*, II, 12, 292 a 7) : « On trouve des observations analogues sur les autres astres, aussi chez les peuples qui, depuis un nombre considérable d'années, ont scruté les étoiles, les Égyptiens et les Babyloniens, de qui nous tenons nombre de renseignements dignes de foi sur chacun des astres. » C'est précisément pour tirer profit du ciel oriental que les astronomes grecs, comme Eudoxe, faisaient le voyage d'Égypte, soit pour y contempler eux-mêmes des étoiles qui n'étaient point visibles en Grèce, soit pour y puiser dans les archives des observateurs indigènes. On ne peut guère douter qu'Eudoxe, qui composa la carte du ciel [3] mise en vers par Aratus au IIIe siècle, n'ait été sur ce point redevable, pour une grande part, à la science de l'Égypte ou de la Chaldée.

Là ne se bornent pas ses emprunts aux Orientaux. Ceux-ci ne se contentaient pas d'examiner la position ou les mouvements des astres. Comme ils tenaient ces astres pour des dieux, ils leur attribuaient une influence sur les phénomènes météorologiques et sur les destinées humaines [4]. Or J. Bidez a montré que, si Eudoxe n'accepte pas la généthlialogie chaldéenne [5], il a retenu du moins les prédictions sur le temps ; de fait les *Pronostics* qu'on lui attribue ressemblent singulièrement à ceux que révèlent les tablettes cunéiformes [6].

---

1. Frank, *op. cit.*, p. 203.
2. Frank, *op. cit.*, pp. 203-204, 343-344.
3. Φαινόμενα ou Ἔνοπτρον, cf. Hultsch, P. W., VI, 938-939, 940-944.
4. Voir déjà le curieux texte de Théophraste, *ap.*, Procl., *in Tim.*, III, p. 151, 1 ss. Diehl.
5. Cic., *de div*, II 42, 87 : *ad Chaldaeorum monstra veniamus, de quibus* Eudoxus, *Platonis auditor, in astrologia iudicio doctissimorum hominum facile princeps, sic opinatur, id quod scriptum reliquit : « Chaldaeis, in praedictione et in notatione cuiusque vitae ex natali die, minime esse credendum. »*
6. Bidez, *Eos*, pp. 28-30. Voir déjà Hultsch, P. W., VI 1916 : dans un parapegma de Milet, mention de pronostics météorologiques κατ' Εὔδοξον καὶ Αἰγυπτίους.

Ce n'est pas tout enfin. Dans le chapitre de l'astrologue Vettius Valens (sous les Antonins) consacré aux signes zodiacaux [1], chapitre directement inspiré des *Phainomena* d'Eudoxe, Boll, dès 1903 [2], a trouvé des listes de dieux associés [3] aux signes du zodiaque. Ce sont pour le Taureau, Aphrodite, Sélènè, Déméter, Arès, Hermès ; pour les Gémeaux, Apollon, Héraclès, Héphaistos, Héra, Cronos ; pour le Cancer, Arès, Hermès (lire Hermès, Arès), Zeus, Pan, Aphrodite ; pour le Capricorne, < Hestia >, Aphrodite, Sélènè, Déméter, Hermès ; pour le Verseau, Héra, Héraclès, Héphaistos, Cronos ; pour les Poissons, Poséidon, Arès, Hermès, Aphrodite, Zeus. En s'aidant d'autres documents — un calendrier romain (CIL. I ^{2}, pp. 280 ss.), Manilius II 439 ss., l'autel des douze dieux de Gabies, — Boll [4] a pu 1° compléter la liste des dieux pour chacun des signes zodiacaux, 2° constater que les dieux nommés en tête de ces listes correspondent aux douze grands dieux de la religion grecque, chacun de ces douze dieux étant associé à l'un des douze signes zodiacaux, 3° reconnaître que les dieux qui suivent sur ces listes sont les dieux planétaires correspondant aux signes qui se trouvent en position trigone avec le signe en question. Boll a pu ainsi dresser un tableau des douze signes (*l. c.*, p. 475), chacun de ces signes étant suivi d'abord du dieu qui lui correspond, puis des dieux correspondant aux signes trigones. Sans reproduire ici tout ce tableau, je me borne à marquer la correspondance entre chaque signe et le dieu qui lui est associé :

1. Bélier = Athéna
2. Taureau = Aphrodite
3. Gémeaux = Apollon
4. Cancer = Hermès
5. Lion = Zeus
6. Vierge = Déméter
7. Balance = Héphaistos
8. Scorpion = Arès
9. Sagittaire = Artémis
10. Capricorne = Hestia
11. Verseau = Héra
12. Poissons = Poséidon

1. Vett. Val., *Anthol.*, I. 2, pp. 7.2, 8.16 et 29, 11.23, 12.12, 13.14 Kroll.
2. *Sphaera*, pp. 60 ss. et 472 ss. Cf. déjà Bouché-Leclerq, *L'Astrologie grecque*, Paris, 1899, pp. 183-184.
3. σύνεισι δὲ αὐτοῖς (les Gémeaux) θεοὶ Ἀπόλλων κτλ., Vett. Val., p. 8. 16 Kr.
4. *Op. cit.*, pp. 473-474.

Que résulte-t-il de ce tableau? D'une part que, le premier en Grèce, Eudoxe a institué une correspondance entre les douze signes zodiacaux et les douze mois attiques, depuis le Bélier, à l'équinoxe de printemps (élaphèbolion = mars [1]), jusqu'aux Poissons (anthestèrion = février). D'autre part que ce même Eudoxe a institué une correspondance entre ces mois et les δώδεκα θεοί de la religion officielle. Dès lors, chaque mois se trouvait bénéficier d'une double tutelle : il était sous la présidence d'un signe zodiacal ; et il était sous la protection de l'un des grands dieux. Selon l'expression de Mommsen citée par Boll, les douze grands dieux devenaient « les saints du mois dans le calendrier eudoxien » [2]. Or il n'y a point de doute qu'Eudoxe a emprunté ces doctrines à la Chaldée. C'est en Chaldée que, depuis une antiquité très haute, les signes zodiacaux, considérés comme des êtres divins, avaient été mis en relation d'une part avec les mois, d'autre part avec des « dieux du mois » [3]. Il a suffi à Eudoxe de remplacer les dieux babyloniens par les douze grands dieux attiques pour aboutir à sa liste des « patrons de mois » grecs.

Il est donc avéré qu'Eudoxe, sur plusieurs points, s'est inspiré de la science astrale chaldéenne et qu'il a pu transmettre cette science à Platon. Nous pouvons laisser ici les pronostics météorologiques et l'observation des étoiles : Platon n'en fait nul usage. En revanche, toute la dernière philosophie de Platon, depuis le *Timée*, peut-être déjà depuis le *Phèdre*, est dominée par la religion du monde et des astres. Le culte des astres est l'un des principaux caractères de la religion babylonienne. Eudoxe a connu ce culte, il a introduit dans l'un de ses ouvrages [4] la théorie des dieux du mois. Le problème se pose donc de savoir si la religion astrale chaldéenne a exercé quelque influence sur la religion astrale de Platon.

*
* *

Platon a pu connaître le dualisme iranien et l'astrolatrie chaldéenne. Il reste à voir s'il en a subi l'influence. Je commencerai par le second problème.

---

1. Ces équivalences ne sont qu'approximatives.

2. *Sphaera*, p. 476. Voir aussi Cumont, art. *Zodiacus* ap. Daremberg-Saglio, pp. 1054-1056 et le tableau, p. 1062.

3. Boll, *Sphaera*, pp. 476-478, qui cite (p. 476) Diod. Sic., II 30, 7 τῶν θεῶν δὲ τούτων κυρίους εἶναί φασι δώδεκα τὸν ἀριθμόν, ὧν ἑκάστῳ μῆνα καὶ τῶν δώδεκα λεγομένων ζῳδίων ἓν προσνέμουσι.

4. Sans parler des Φαινόμενα utilisés par Vettius Valens, Eudoxe est l'auteur d'un calendrier, Hultsch, P. W., VI, 945-946.

Le grand fait qui a dominé la pensée de Platon durant la dernière partie de sa carrière, c'est la découverte de l'ordre planétaire. Si les mouvements des planètes se ramenaient vraiment à un ordre susceptible d'être exprimé par des figures géométriques et par des nombres, si tous les phénomènes célestes composaient ainsi un κόσμος où règnent le calcul et l'harmonie [1], un κόσμος pareil à la lyre dont les sept cordes s'ordonnent elles aussi l'une à l'autre selon des rapports définis, le monde, du moins dans sa partie la plus haute, le ciel, s'offrait à la pensée du sage comme l'objet par excellence de la mathématique universelle. Dès lors, le divorce radical entre l'Intelligible immuable d'une part, le Sensible toujours muable d'autre part, ne rendait plus compte de la réalité des choses. Il existait désormais un Sensible non pas absolument immuable, du moins soumis à des lois certaines : un Sensible qui, par conséquent, devenait objet de science. Toute la figure du monde telle que la révèlent les premiers dialogues métaphysiques, le *Phédon*, le *Banquet*, la *République* même, devait être remise en question d'après ces données nouvelles. Et comme ces données nouvelles étaient des sensibles mobiles doués d'un mouvement régulier, c'est ce mouvement même qu'il s'agissait d'expliquer.

Ce mouvement des corps célestes est un mouvement éternel et il est un mouvement régulier. En temps qu'éternel, le mouvement des astres est un mouvemennt spontané : l'ἀεικίνητον est nécessairement un αὐτοκίνητον. En effet, si l'ἀεικίνητον dépendait d'un moteur extrinsèque, il y aurait risque que ce moteur cessât d'agir ; en ce cas, le mouvement s'arrêterait et il ne serait plus éternel. Il n'y a donc que l'αὐτοκίνητον pour posséder en soi-même le principe de la continuité indéfinie de son mouvement [2]. Or qui dit αὐτοκίνητον dit un être pourvu d'une âme [3]. Le mouvement des astres a donc pour origine une âme inengendrée et immortelle [4].

En tant que régulier, le mouvement des astres est un mouvement réfléchi et libre, non contraint. Comme tel, il est le fait d'une âme raisonnable, pourvu d'un intellect, capable d'imiter en ses mouvements le Vivant intelligible et parfait [5].

---

1. L'Ame du monde λογισμοῦ μετέχει καὶ ἁρμονίας, *Tim.* 37 a 1.

2. Voir toute la première partie de la démonstration *Phèdre* 245 c 5-10. En 245 c 5-6, je lis, comme Robin, τὸ γὰρ αὐτοκίνητον (Oxyr. 1016 : ἀεικίνητον codd.) ἀθάνατον. *Contra* J. B. Skemp, *The theory of motion in Plato's later dialogues*, Cambridge, 1942, p. 3, n. 2.

3. *Phèdre* 245 a.

4. *Phèdre* 246 a.

5. *Tim.* 39 e 1, 40 a 2-b 8. Cp. l'argument d'Aristote, περὶ φιλ., fr. 24, R., Cic. *n. d.*, II 16, 44 : les astres n'étant mus ni *natura* (mouvement vers le haut ou

Ce qui est vrai de l'âme des astres l'est à fortiori de l'Ame du monde [1]. Composée, pour une part, de la substance de l'Idée du Même, donc en relation immédiate avec le domaine des νοητά, celle-ci est, d'autre part, l'ἀρχή du mouvement du ciel d'où dépendent, plus ou moins directement, tous les autres mouvements. Avec l'Ame du monde, on possède donc enfin l'intermédiaire qui permet d'introduire dans le domaine des αἰσθητά un principe d'ordre et d'intelligibilité. C'est désormais la totalité de l'Être, intelligibles et sensibles, l'Être universel pourvu de mouvement, de vie, d'âme et de pensée, qui, grâce à la notion de l'Ame, s'offre comme objet de science à la réflexion du sage [2].

Maintenant, ce monde vivant, image du Vivant intelligible, est un dieu [3]; le ciel, mû directement par l'Ame du monde, est dieu aussi [4], les astres animés sont dieux [5]. Si l'Ame du monde, de par son origine et son excellence, doit précéder le corps du monde, si elle est faite pour commander et lui pour obéir [6], comment supposer qu'elle ne soit pas divine elle aussi, et à un bien meilleur titre que le Vivant qu'elle anime? C'est aussi bien ce qui est suggéré dans le *Timée* [7], mais suggéré seulement. La raison en est dans l'affabulation cosmogonique que Platon a choisie. Le monde, en réalité, est éternel (*Phèdre* 245 e 1), sans commencement et sans fin. L'Ame du monde est dès lors éternelle, il n'y a pas eu de chaos antérieur au cosmos, ni de passage de ce chaos au cosmos, dès l'instant où l'Ame du monde est venue animer ce grand corps. Mais, pour rendre plus sensible la manière dont l'Ame organise le monde, Platon a imaginé une histoire, une évolution : dès lors un commencement; dès lors aussi une création (au sens grec de fabrication). S'il y a création, il y a donc un Créateur, un Démiurge. Mais ce Démiurge qui, dans le dialogue, joue apparemment le rôle de Dieu suprême, n'est qu'un doublet imaginaire de l'Ame du

---

vers le bas, exclu *Tim.* 40 b 2 τὰς δὲ πέντε κινήσεις ἀκίνητον καὶ ἑστός, sc. l'οὐράντον θεῶν γένος) ni *vi, restat ut motus astrorum sit voluntarius.*

1. C'est déjà du monde en sa totalité qu'il s'agit dans le *Phèdre*, 245 e 1 ἥ πάντα τε οὐρανὸν πᾶσάν τε γένεσιν συμπεσοῦσαν στῆναι.

2. *Soph.* 248 e 7, et tout le morceau jusqu'en 249 d 5.

3. *Tim.* 34 a 9 περὶ τὸν ποτὲ ἐσόμενον θεόν, 92 c 8 εἰκὼν τοῦ νοητοῦ θεὸς αἰσθητός.

4. *Tim.* 34 b 8 εὐδαίμονα θεὸν αὐτὸν ἐγεννήσατο.

5. *Tim.* 39 e 10 οὐράντον θεῶν γένος et *passim.* Déjà *Rép.*, VI 508 a 4 τῶν ἐν οὐρανῷ θεῶν.

6. *Tim.* 34 c 4 ss., cf. *Lois*, X, 895 b.

7. 36 e 4 θείαν ἀρχὴν ἤρξατο ἀπαύστου καὶ εὔφρονος βίου, 37 a 1 τῶν νοητῶν ἀεί τε ὄντων ὑπὸ τοῦ ἀρίστου ἀρίστη γενομένη, τῶν γεννηθέντων = l'Ame a été créée, par le meilleur des êtres, comme la meilleure des réalités intelligibles et éternelles, de celles du moins qui ont commencé d'être, cf. Wilamowitz, *Platon*, II, p. 389.

monde, qui est, en toute rigueur de termes, le vrai Dieu du *Timée*. Il ne peut, en droit, en être autrement, du fait de la double nature de l'Ame : car, d'une part, l'Ame est de l'ordre des réalités intelligibles (*Tim.* 35 a 1 ss., 37 a 1 τῶν νοητῶν ἀεί τε ὄντων... ἀρίστη) ; d'autre part, elle est cause première, et cause éternelle, du mouvement du ciel, partant de tous les mouvements réguliers du monde. Or, sans parler de l'assimilation bien connue de l'éternel au divin [1], toute la tradition philosophique, depuis au moins le Noûs d'Anaxagore, conduisait à tenir pour Dieu la cause première de l'univers [2]. Et ce qui est vrai en droit nous est prouvé, en fait, par Platon lui-même dans la première démonstration du Xe livre des *Lois* (sur l'existence des dieux : 885 b 7 899 d 3). Le Dieu auquel on aboutit dans cet ouvrage, le Dieu dont Platon démontre l'existence en utilisant à nouveau et développant à grands frais la preuve du *Phèdre* sur le mouvement, c'est en premier lieu, l'Ame de l'univers, Ame bonne d'une totale excellence, et ce sont les âmes des astres [3].

Ainsi s'achève le cycle de pensée dont le *Phèdre* marque le point de départ. Dans ce grand effort de construction théologique, tout est commandé par le fait nouveau : l'ordre et l'harmonie du ciel. C'est cet ordre qui a amené Platon à se poser le problème d'une réalité sensible capable d'un mouvement si régulier qu'elle participe, de ce fait, à l'immutabilité et devient objet de science. L'étude de ce mouvement le conduit à la notion d'Ame. Et le double caractère de cette Ame en tant qu'Intellect ordonné aux Intelligibles et en tant qu'ἀρχή éternelle des mouvements célestes l'oblige à la tenir pour Dieu.

Tout se tient donc dans cette dernière période de la philosophie de Platon. Tout se tient, et tout est commandé par la découverte purement grecque de la régularité des mouvements célestes, lesquels, comme on l'a vu, sont susceptibles d'être représentés par des courbes géométriques [4] dont les mathémati-

---

1. Cf. *v. gr.* Sext. Emp., *adv. phys.*, I 75-76 et la définition du θεός en *Phèdre* 246 c 8 ἀθάνατόν τι ζῷον, ἔχον μὲν ψυχήν, ἔχον δὲ σῶμα, τὸν ἀεὶ δὲ χρόνον ταῦτα ξυμπεφυκότα.

2. Eurip., *Troad.* 886 Ζεύς, εἴτ' ἀνάγκη φύσεος εἴτε νοῦς βροτῶν (et ma note sur ce vers, *Vie Intell.*, avril 1945, p. 137, n. 20), Plat., *Phéd.* 97 c 2 τὸ τὸν νοῦν εἶναι πάντων αἴτιον. τόν γε νοῦν κοσμοῦντα πάντα κοσμεῖν καὶ ἕκαστον τιθέναι ταύτῃ ὅπῃ ἂν βέλτιστα ἔχῃ.

3. *Lois*, X, 899 a 7 ταύτην τὴν ψυχὴν...θεὸν ἡγεῖσθαι χρεών πάντα ἄνδρα, b 5 ἐπειδὴ ψυχὴ μὲν ἢ ψυχαὶ πάντων τούτων (sc. les mouvements réguliers des corps célestes) αἴτιαι ἐφάνησαν, ἀγαθαὶ δὲ πᾶσαν ἀρετήν, θεοὺς αὐτὰς εἶναι φήσομεν.

4. πάντας γὰρ τοὺς κύκλους αὐτῶν στρέφουσα (sc. ἡ τοῦ αὐτοῦ φορά) ἕλικα *Tim.* 39 a 6-7.

ciens grecs, et eux seuls (Archytas, Eudoxe), ont défini les propriétés et construit la figure. Dès lors, la doctrine de la divinité du ciel et des astres, partant la religion astrale de Platon [1] pourrait être expliquée par le seul progrès interne de la réflexion platonicienne. L'Ame du monde est divine, et divines sont aussi les âmes des astres. En conséquence le monde, ζῷον animé par cette Ame, est divin et de même les astres. Tout dépendrait de la nouvelle théorie de l'Ame, cause première du mouvement.

A la rigueur, on pourrait donc considérer que Platon a créé de toutes pièces l'astrolatrie comme une conséquence des découvertes astronomiques de son temps. Mais il faut avouer qu'on aurait là un cas assez étrange de phénoménologie religieuse. On ne fonde pas une religion sur une théorie scientifique. Les choses se comprendraient mieux si les arguments de Platon, depuis le *Phèdre* jusqu'aux *Lois*, visaient non pas tant à créer une religion nouvelle qu'à justifier en raison une religion préexistante. Le processus, en ce cas, serait le suivant. Les Grecs ont reçu, des Chaldéens, le culte des astres. Eudoxe a fait connaître ce culte à Platon. Il a identifié les dieux babyloniens des mois avec les douze dieux de l'Olympe. Or, ce même Eudoxe est aussi le savant qui, par l'hypothèse des sphères homocentriques, a expliqué le mouvement des planètes. N'y a-t-il pas là, en vérité, une curieuse conjonction? La réflexion philosophique mène à tenir pour divins les astres, mus, par des âmes divines, de mouvements réguliers. Or il existe tout un peuple, un peuple adonné depuis des millénaires à l'observation des étoiles, chez qui l'astrolatrie est la religion officielle. Comment ne pas être induit à méditer sur ce phénomène? Le fait bien établi de l'astrolatrie chaldéenne n'a-t-il pas contribué à mettre en branle la pensée de Platon?

On en a, me semble-t-il, la preuve dans un petit texte jusqu'ici négligé. La démonstration de l'existence des dieux, au Xe livre des *Lois*, commence par une sorte d'homélie où Platon fait état des traditions existantes [2]. Tous les peuples, dit-il, adorent les dieux. Dès leur plus jeune âge, les enfants ont vu leurs parents adresser à la Divinité des prières et des supplì-

1. Sans parler de l'*Epinomis*, celle-ci, dans les *Lois* même, est l'objet de prescriptions légales, X, 907 d 4 ss.

2. C'est, en fait, la preuve par le consentement universel, qui deviendra un lien commun dans la théologie hellénistique, cf. *Lois*, X, 886 a, Cic., *n. d.*, II, 2, 4 5, Sext. Emp., *adv. phys.*, I, 61-65, Théon, *Progymn.* (*Rhet. Graeci*, II), p. 126. 9 Spengel.

cations, accomplir des actes de culte qui témoignent de la foi la plus profonde en l'existence des dieux (887 d 1-e 2).

Quels sont donc ces dieux? On s'attendrait à ce que Platon, Platon d'Athènes, nommât ici les dieux de l'Olympe. Il n'en est rien (887 e 2 ss.) : « Lorsque se lèvent le Soleil et la Lune ou quand ils vont vers leur couchant, ne sait-on pas, par ouï-dire ou pour l'avoir vu, à quels agenouillements, à quelles prostrations se livrent tous les peuples, Grecs et Barbares mêmement, qu'ils soient la proie de malheurs de toute nature ou que tout leur réussisse? Ce qui suppose, non pas qu'à leurs yeux ces astres ne sont pas des dieux, mais qu'ils le sont au plus haut point et ne donnent lieu, d'aucune manière, au moindre soupçon quant à la réalité de leur nature divine [1]. » Le lecteur helléniste ne peut lire ce texte sans surprise. Jamais jusqu'au IVe siècle, dans les cultes grecs officiels, il n'a été question des astres. Quant aux agenouillements et prosternations, ils ne sont guère familiers aux Grecs sauf en certains cas de supplication ou de désespoir; de toute façon, ils ne sont pas le geste rituel de la prière antique, surtout lorsqu'il s'agit de dieux d'en haut comme les astres [2]. Le sentiment habituel du Grec est de voir en ces attitudes des marques de servilité indignes de l'Hellène [3]. En revanche, les Grecs savaient depuis longtemps que la προσκύνησις est le mode ordinaire de salutation (à l'égard d'un supérieur), et donc d'adoration, chez les Barbares d'Orient [4]. Ainsi donc, dans cette phrase des *Lois*, ni l'objet de culte ni le geste d'adoration ne sont grecs : ils sont barbares. Il s'agit de l'astrolatrie chaldéenne et de la προσκύνησις en usage à Babylone et chez les Perses, et ce n'est que par une sorte d'emphase, pour renforcer son argument en montrant tous les peuples unis dans une commune adoration des dieux-astres, que Platon étend aux Grecs ces pratiques orientales. Or, quelle est la portée de cet argument? Il vise à manifester, avant toute démonstration rationnelle de la divinité des astres, que le culte

---

1. Traduction Robin (Pléiade) légèrement modifiée

2. Cf. Stengel, *Griech. Kultusalt.*, pp., 80-81 ; Ch. Picard, *RHR*, CXIV, 1936, pp. 137 ss.

3. Cf. Stengel, *l.c.*, p. 80, n. 21, qui cite, entre autres, Théophr., *Char.*, 16,5 ἐπὶ γόνατα πεσων καὶ προσκυνήσας.

4. Hérod., I, 134,1 (coutumes des Perses) ἦν δὲ πολλῷ ἧ οὗτερος ἀγενέστερος, προσπίπτων προσκυνέει τὸν ἕτερον, Eur., *Or.* 1507 (l'eunuque phrygien d'Hélène s'adressant à Oreste) προσκυνῶ σ' ἄναξ, νόμοισι βαρβάρο σι προσπίτνων, Arist., *Rhet* , I 5, 1361 a 36 μέρη δὲ τιμῆς θυσίαι..., τὰ βαρβαρικά, οἷον προσκυνησεις, Plut., *de superst.*, 3, p. 166 A ὦ βάρβαρ' ἐξευρόντες Ἕλληνες κακά..., σαββατισμούς, ῥίψεις ἐπὶ πρόσωπον, αἰσχρὰς προκαθίσεις, ἀλλοκότους προσκυνήσεις.

des astres est un fait établi partout. Il répond donc exactement au postulat que nous formions plus haut. Au lieu de voir en Platon le créateur d'une religion nouvelle, il serait plus naturel, disions-nous, de penser qu'il a justifié en raison une religion préexistante. C'est précisément ce qu'il fait ici. Sur le point de justifier, par des preuves scientifiques (la preuve du mouvement) la divinité des astres, il invoque une donnée de fait : la religion astrale, qui est établie partout. Il ne se trompe que sur ce « partout ». Cette religion existe, mais seulement en Chaldée ; et c'est donc l'astrolatrie chaldéenne que Platon prend pour point de départ de toute sa démonstration.

Dès lors on est fondé à se demander s'il n'y a pas trace, çà et là, dans les derniers dialogues, de l'astrolatrie chaldéenne.

L'un des emprunts les moins douteux paraît dans le *Phèdre*, précisément dans le dialogue où se lit, pour la première fois, la preuve par le mouvement, sur quoi se fonde tout le développement ultérieur de la théologie platonicienne : c'est la doctrine des douze dieux associés aux signes du zodiaque, dont Eudoxe a fait usage dans ses *Phainomena* et qu'il a pu transmettre à Platon dès son arrivée à l'Académie, vers 370-368 [1]. Chose curieuse, cette doctrine (*Phèdre* 246 e 4 ss., 252 c 4 ss.), qui se trouve dans le deuxième discours de Socrate (palinodie), y fait suite immédiatement à la démonstration de l'immortalité de l'âme (245 c 5 ss.) : sans presser ce point, on pourrait croire que Platon, qui a été conduit à la notion nouvelle de l'Ame du monde par les découvertes astronomiques d'Eudoxe, continue d'emprunter à Eudoxe quand, dans le même discours sur l'Ame, il insère une petite pièce d'astrologie sur les dieux zodiacaux. L'âme donc ayant été prouvée immortelle en raison de son ἀειχινησία qui est une αὐτοκινησία (245 c 5-246 a 2), Platon passe à la nature de l'âme (246 a 3 ss.). Il la compare à un attelage composé d'un cocher et de deux chevaux ailés. Cette nature est commune aussi bien aux âmes qui, une fois incarnées, animeront des corps d'hommes ou de bêtes qu'à celles qui animent, là-haut, les corps des douze dieux célestes : car ils sont, eux aussi, montés sur des chars ailés (246 e 5, 247 b 1-3). Ces douze dieux forment une procession. En tête s'avance μέγας ἡγεμὼν ἐν οὐρανῷ Ζεύς, qui est suivi de l'armée (στρατιά) des

1. Cf. Kerényi, *ARW*, XXII, 1923/4, pp. 245 ss. ; Bidez *Eos*, pp. 60-65. — Soit dit en passant, ces deux morceaux « astrologiques » du *Phèdre*, qui ne peuvent avoir été empruntés qu'à Eudoxe, et qui dès lors ne sont pas antérieurs à 370-368, confirment ce que L. Robin a établi par ailleurs (éd. du *Phèdre*, pp. II-IX) sur la date relativement tardive du *Phèdre*.

dieux et des démons, laquelle est divisée en onze sections (κατὰ ἑνδεκα μέρη κεκοσμένη 246 e 7) : Hestia reste seule en arrière, dans la maison des dieux. Hestia exceptée, chacun des dieux « qui sont comptés au nombre des Douze » (ὅσοι ἐν τῷ τῶν δώδεκα ἀριθμῷ τεταγμένοι θεοί) commande l'une des onze sections et marche en tête de sa troupe, au rang que chacun s'est vu assigner (ἄρχοντες ἡγοῦνται, κατὰ τάξιν ἣν ἕκαστος ἐτάχθη 247 a 1-3). Chacun d'eux accomplit la tâche qui lui revient (πράττων ἕκαστος αὐτῶν τὰ αὑτοῦ) : quel qu'en soit d'ailleurs le mode particulier, cette tâche concerne le gouvernement de l'univers [1]. Dans cette procession, qui leur fait faire tout le tour du ciel jusqu'à ce qu'ils reviennent au même point (ἕως ἂν κύκλῳ ἡ περιφορὰ εἰς ταὐτὸν περιενέγκῃ 247 d 5), les attelages divins passent successivement devant les âmes individuelles. Chaque fois que l'un d'eux passe, l'âme individuelle est libre, pourvu qu'elle en ait le moyen, de suivre le dieu de son choix (ἕπεται δὲ ὁ ἀεὶ ἐθέλων τε καὶ δυνάμενος 247 a 6). C'est la même doctrine que dans *Rép.*, X, 617 e 4 (αἰτία ἑλομένου, θεὸς ἀναίτιος) et dans *Tim.* 42 d 3 (ἵνα τῆς ἔπειτα εἴη κακίας ἑκάστων ἀναίτιος) : l'âme individuelle est seule responsable du sort qu'elle a choisi. Ce choix fait, l'âme, entraînée dans la révolution circulaire de son dieu (συμπεριηνέχθη τὴν περιφοράν 248 a 3), participe au gouvernement du monde (246 e 1-2) tout en revêtant le caractère du dieu qu'elle suit. Il y a ainsi des âmes « joviales » (258 c 4, 1 ss.), des âmes « martiales » (252 c 5 ss.), des âmes junoniennes (253 a 8), des âmes apolliniennes (253 b 2) et ainsi de suite pour chacun des dieux (252 d s, 253 b 2). D'une façon générale, une fois les âmes incarnées ici-bas dans des corps d'hommes, quel que soit le dieu dont on s'est fait le choreute, c'est ce dieu-là que, durant toute la vie, on honore et imite le plus complétement possible (252 d 1-3). Et non seulement, dans la première génération, l'homme se comporte ainsi en son privé, mais cette même détermination divine commande aussi la conduite dans le choix de l'objet aimé : « tant que l'âme ne s'est pas corrompue, c'est selon le caractère du dieu qu'elle a suivi que l'âme incarnée se comporte dans ses relations avec l'objet aimé comme à l'égard des hommes en général » (252 d 3-6). Le suivant de Zeus cherche un autre « Jovial » (Διόν τινα), doué d'un caractère

1. μετεωροπορεῖ τε καὶ πάντα τὸν κόσμον διοικεῖ (246 c 1-2), est dit sans doute de l'âme individuelle (et non de l'âme du dieu), mais de l'âme individuelle en tant qu'elle fait partie du cortège des dieux. Il va de soi qu'elle ne gouverne le monde que dans la mesure où elle participe à l'action divine : c'est aux dieux que revient d'abord le gouvernement du monde.

« hégémonique » (ἡγεμονικὸς τὴν φύσιν 252 e 13). Le suivant d'Héra s'unit à son pareil, doué d'une âme royale (βασιλικὸν 253 b 1). Le « Martial » fait de même ; en outre, dans les rapports amoureux, il s'irrite de la moindre offense et ne rêve que massacres (φονικοί 252 c 8). Et ce n'est point là simple caprice de la part de l'amant. Il est forcé de regarder avec intensité du côté du dieu qui le mène (συντόνως ἠναγκάσθαι πρὸς τὸν θεὸν βλέπειν 253 a 1). Ce qu'il cherche donc en son bien-aimé, ce sont les traits du dieu chorège : et quand, par le ressouvenir, il les y a retrouvés, quand son dieu de nouveau le possède (ἐνθουσιῶντες 253 a 2), il emprunte à ce dieu chorège toutes ses mœurs et ses façons d'agir, et tâche de rendre l'aimé lui-même le plus semblable possible au divin modèle qui leur est commun (253 a 3, 7-8, b 4-7). Comme l'écrit L. Robin [1], on se sent ici en pleine astrologie.

Maintenant, qui sont ces dieux ἄρχοντες ? D'une part, ce sont les douze grands dieux olympiens. A Athènes, au IVe siècle, la simple dénomination « les Douze » (οἱ δώδεκα 247 a 2) ne pouvait avoir d'autre sens. D'autre part, ce sont des dieux cosmiques. Il est parlé à trois reprises de leur révolution céleste (247 d 5, 248 a 3, 252 e 7 ὅσοι δὲ μετ' ἐκείνου (Arès) περιεπόλουν), et les mots qui décrivent le cortège divin annonçent déjà le langage technique de l'astrologie postérieure [2]. Aussi bien les anciens avaient-ils déjà perçu ce caractère astral des douze dieux du *Phèdre*. L'une des six explications mentionnées par Hermias pour le passage 246 e 4 ss. fait appel à l'astrologie (p. 136. 10 ss. Couvreur) : « Il y en a qui expliquent la chose ainsi. Zeus, pour eux, est le soleil, car, disent-ils, l'univers entier, dans tout son organisme, dépend du soleil (πρὸς αὐτὸν συντετάχθαι). Hestia est le signe zodiacal (τὸ δωδεκατημόριον) dans lequel se trouve le soleil, puisque c'est là qu'il demeure. Les onze autres signes zodiacaux sont associés au soleil dans le gouvernement du monde (συνδημιουργεῖν αὐτῷ). Par « armée » (στρατιά), ils entendent les dieux décans [3] et les démons qui président aux destinées

1. Éd. du *Phèdre*, p. 48, n. 1.

2. ἕνδεκα μέρη 246 e 7 : cf. les δωδεκατημόρια zodiacales, Bouché-Leclercq, *Astr. Gr.*, p. 129, n. 1. — στρατιά 246 e 6, τάξις 247 a 3 : cf. Kerényi, *l.c.*, p. 251. — ἄρχοντες ἡγοῦνται 247 a 2 (cf. *Polit.* 271 d 5 ὑπὸ θεῶν ἀρχόντων πάντ' ἦν τὰ τοῦ κόσμου μέρη διειλημμένα, *Lois*, X, 903b 7 ἄρχοντες assignés à chaque être humain pour le conduire à sa fin) : cf. Kerényi, *ib.*

3. δεκαδάρχαι θεοί, l'une des dénominations des décans, cf. Procl., *in Tim.*, III, p. 197. 15 Diehl, Damasc., *de pr. princ.* 351 (II, p. 213. 11 Ru.), 358 (II, p. 216. 13 Ru.), et, sur les décans, W. Gundel, *Dekane u. Dekansternbilder*, *Stud. Bibl. Warburg*, XIX, 1936.

(μοιρηγέτας) [1]. » L'explication est fausse quant au détail : mais l'exégète anonyme a eu raison de recourir à l'astrologie. Sans doute, il n'est pas question des planètes (qui sont sept), ni des signes zodiacaux eux-mêmes qui n'ont jamais été assimilés aux douze dieux de l'Olympe, et auquels ne conviendraient ni l'image de l'attelage ailé (Ζεύς, ἐλαύνων πτηνὸν ἅρμα 246 e 5) ni la définition de la notion de dieu donnée en 246 c 8 ss. [2]. Au surplus, comme l'a remarqué Kerényi [3], ces dieux ne sont pas visibles (οὔτε ἰδόντες 246 c 7), ce qui exclut et les planètes et les constellations du zodiaque. Il ne peut donc s'agir que des dieux *associés* aux signes (σύνεισι αὐτοῖς Eudoxe *ap.* Vett. Val., *adiecta numina signis* Manil., II, 434) qu'Eudoxe, les empruntant aux Chaldéens, avait identifiés avec les douze grands dieux grecs [4]. Chacun de ces douze dieux exerce une influence directe sur les âmes qui se sont jointes à la troupe qu'il dirige. C'est le caractère du dieu qui détermine le caractère de ses suivants. On retrouve donc ici l'un des dogmes de la généthlialogie chaldéenne.

Cependant il y a une différence capitale entre les principes de cette généthlialogie et l'usage qu'en fait Platon. Dans la doctrine chaldéenne l'action du dieu moirégète s'accomplit d'une manière extrinsèque et par le pur effet du hasard : ce sont les astres maîtres au temps de la géniture qui fixent le destin de l'enfant qui naît alors. L'enfant n'y est évidemment pour rien. Tout est réglé du dehors. Au contraire, chez Platon, tout dépend de déterminations intérieures à l'âme même. C'est en vertu d'un premier choix que l'âme s'adjoint au cortège de tel ou tel dieu. C'est encore en vertu de son choix, de sa conduite libre et personnelle, que l'âme ou bien demeure au ciel avec les dieux ou tombe sur la terre pour s'y incarner, à la première génération, en tel ou tel corps humain : si Platon parle bien, dans ce cas, d'un θεσμὸς Ἀδραστείας (248 c 3), il s'agit là d'une nécessité inhérente à l'âme, d'un « péché originel » commis par l'âme au cours de son existence préempirique, et en vertu duquel elle subit sa peine. Et c'est enfin en raison de son choix que l'âme, mille ans après la première expérience, recommence une vie nouvelle (τῷ δὲ χιλιοστῷ..., ἀφικνούμεναι ἐπὶ... αἵρεσιν τοῦ δευτέρου βίου, αἱροῦνται ὃν ἂν θέλῃ ἑκάστη 249 b 1-4).

On voit ainsi comment Platon emprunte, et tout à la fois modifie ses emprunts pour les conformer aux principes fonda-

1. Cf. Jambl., *de myst.*, 8,8.
2. Cf. *supra*, p. 21 n. 1.
3. *L. c.*, p. 248.
4. Kerényi, *l. c.*, p. 249.

mentaux de sa doctrine. Il a reçu d'Eudoxe la théorie des douze dieux moirégètes et de leur influence sur les tempéraments. Mais cette pièce d'astrologie ne lui sert que d'ornement, pour donner plus de couleur, et comme une grâce piquante, à la description du sort de l'âme. Celle-ci n'est en rien contrainte par les dieux astraux. Elle reste entièrement maîtresse de son destin. Et, pour tout dire, c'est sur le plan moral que se succèdent tous les événements de son histoire. Supprimez la mention des douze dieux et les notices psychologiques sur les caractères joviaux, martiaux, etc., on perdra ainsi des traits charmants et pleins d'humour [1], mais il reste l'essentiel : l'âme, au cours d'une existence préempirique, a vu les réalités intelligibles. Par une sorte de péché originel qui, dans le *Phèdre* comme dans la *République*, demeure assez mystérieux, elle perd sa condition privilégiée et choit dans un corps humain. Son comportement ici-bas, singulièrement dans les choses de l'amour, décide de son sort futur, soit qu'elle remonte au ciel, soit qu'elle recommence une vie nouvelle dans un corps de bête (249 b 5). C'est là une nouvelle édition de l'eschatologie de la *République* (X, 617 d-618 b, 619 b-620 d). Le morceau sur les douze dieux et sur les caractères qu'ils déterminent pourrait disparaître sans que le mythe du *Phèdre* en subît nul dommage quant à ses traits essentiels.

Les douze grands dieux reparaissent dans les *Lois*. Sans doute, lorqu'il nous est dit que la population des Magnètes crétois sera divisée en douze tribus auxquelles présideront les douze dieux (V, 745 b ss.), ou que, sans compter le terrain sacré attribué sur l'Acropole à Hestia, Zeus et Athèna (V, 745 b), chacun des douze dieux recevra, dans le district qu'il patronne, un temple conjointement avec la triade susdite (VIII, 848 d), on n'a rien qui ne soit conforme à la religion attique traditionnelle. Mais quand il est ajouté que chacun des douze dieux présidera à un mois de l'année et que, durant ce mois, c'est en l'honneur du dieu du mois que seront célébrés fêtes et sacrifices (VIII, 828 b ss.), l'année commençant après le solstice d'été (VI, 767 c), c'est-à-dire avec le signe du Lion auquel préside Zeus, et se

1. L'amant « jovial » supporte avec plus de dignité (ἐμβριθέστερον 252 c 4) le fardeau de l'amour. La dignité est la marque particulière du caractère de Dion, (*Ep.*, VII, 328 b 6 τὸ δὲ Δίωνος ἦθος ἠπισταμην τῆς ψυχῆς πέρι φύσει.. ἐμβριεῖθὲς ὄν et il y a peut-être, dans les mots Δίον τινα εἶναι ζητοῦσι τὴν ψυχήν (*Phèdre* 252 e 1), une plaisante allusion à Dion, l'ἐρώμενος de Platon. — L'amant « martial » est φονικὸς καὶ ἕτοιμος καθιερεύειν αὐτόν τε καὶ τὰ παιδικά (252 c 8) : qui ne sent le sourire ?

terminant, non pas avec le mois d'Hermès comme dans le calendrier normal, mais avec un mois consacré à Plouton (VIII, 828 d), il est fait appel à la théorie des « dieux patrons des mois » dont nous avons vu qu'elle est d'origine babylonienne et qu'elle fut transmise à l'Académie par Eudoxe. On voit donc que cette théorie a intéressé Platon jusque dans son dernier écrit. Néanmoins il est remarquable qu'elle ne joue aucun rôle dans la partie théologique des *Lois* (l.X). La théologie de Platon se fonde uniquement sur la doctrine de l'Ame et sur la preuve du mouvement telle qu'il l'a exprimée d'abord dans le *Phèdre*.

Il y a presque un demi-siècle, Bouché-Leclercq écrivait, à propos du *Timée* [1] : « Les astrologues ne furent pas les derniers à faire provision d'arguments dans le *Timée*. Ils n'eurent que l'embarras du choix, car tout le système est fait à souhait pour appuyer leurs postulats. » Mais autre chose est l'interprétation, plus ou moins fantaisiste, des commentateurs du *Timée*, autre chose ce que Platon lui-même a voulu faire. A-t-il introduit, vraiment, des éléments astrologiques dans son système de l'univers ? On le soutient aujourd'hui [2] et il vaut la peine de l'examiner. Je laisserai ici la question de savoir si, pour l'idée même du mythe démiurgique, Platon a suivi un modèle oriental, iranien selon Reitzenstein, égyptien selon Geffcken [3]. Sur ce point, toute conjecture paraît vaine tant qu'on n'aura pas résolu la question d'antériorité (s'il s'agit d'un mythe iranien) et démontré que, iranien ou égyptien, ce prétendu modèle oriental est parvenu jusqu'à Platon. Or, à ma connaissance, aucun document grec du IVe siècle ne fait état d'un tel mythe. Nous savons que Platon a pu avoir quelque notion du dualisme iranien et de l'astrologie chaldéenne. En est-il quelque trace dans le *Timée* ?

Bidez allègue tout d'abord la divinité des planètes, considérées comme des êtres vivants et immortels [4]. Le problème est ici le même que pour les *Lois* (X). En principe, le seul progrès de la doctrine platonicienne suffit à expliquer cette divinité. Les astres sont dieux en tant qu'ils sont mus d'un mouvement régulier éternel et que ce mouvement implique la présence en eux d'une âme raisonnable immortelle [5]. Mais, comme nous le

1. *L'Astrologie grecque*, p. 20.
2. Bidez, *Eos*, ch. X.
3. Pour ne rien dire de la *Genèse*.
4. *Eos*, pp. 81-82.
5. Cf. la définition de l'être divin dans le *Phèdre* 246 c 8.

marquions plus haut, il est légitime de croire que Platon a justifié en raison un culte existant (en Chaldée) plutôt qu'il n'a voulu créer de toutes pièces de nouveaux objets divins.

Ces dieux astres exercent-ils sur les âmes individuelles une influence du même ordre que les dieux sidéraux de la généthlialogie chaldéenne? Peut-on écrire, comme Bidez [1] : « Établir de la sorte un rapport entre la personnalité de chaque astre et la destinée de l'âme qui leur est confiée, attribuer par conséquent aux dieux sidéraux des sympathies, des intentions ou du moins des missions particulières, c'est faire à la croyance la plus caractéristique de l'astrologie une concession grave, qu'avait refusée jusque-là la pensée hellène? » C'est bien vite dit et il faut considérer la chose de plus près.

Après avoir fabriqué, corps et âme, le dieu monde et les dieux astres (les planètes et la terre), le Démiurge, dans le fameux discours aux dieux (41 a 7- d 3) [2], annonce qu'il va créer lui-même la partie immortelle des âmes individuelles et qu'il confie aux autres dieux le soin de pourvoir au reste, c'est-à-dire à la partie mortelle de l'âme et au corps approprié à l'âme ainsi composée d'un élément immortel et d'un élément mortel (41 d 1-2 : cf. 42 d 7-e 2). Revenu donc au cratère, Dieu fabrique, à l'aide du résidu de l'Ame du monde, le mélange d'où seront tirées les âmes particulières quant à leur substance immortelle (41 d 4-8). Puis, ayant combiné ce tout, il le divise en autant d'âmes qu'il y a d'astres, une âme pour un astre, et il fait monter toutes les âmes dans les « chars » astraux qui leur ont été assignés (41 d 8 e 1). Quand ces âmes sont ainsi toutes rassemblées autour de lui, dans une position telle que, de là haut, elles peuvent voir « la nature du tout », il leur fait contempler cette nature et leur notifie les lois fatales de la génération [3]. Arrêtons-nous d'abord ici. Il est manifeste que les astres assignés aux âmes sont non pas les planètes, mais les étoiles, puisque ces âmes sont une multitude infinie et qu'il n'y a que

1. Avec référence à *Tim.* 41 e, 42 b : *Eos*, p. 82 et p. 179, n. 10.

2. Où il s'adresse sans doute et aux dieux visibles (astres) et aux dieux traditionnels (41 a 3 5, cf. Taylor, *A Commentary on... Timaeus*, p. 247), mais les dieux traditionnels ne paraissent jouer aucun rôle dans ce qui suit (cf. Taylor *ad* 41 d 2-3, p. 255).

3. τοὺς εἱμαρμένους νόμους (41 e 2) n'a pas d'autre sens ici que θεσμὸς Ἀδραστείας *Phèdre* 248 c 3 ou Ἀνάγκης θυγατρὸς κόρης Λαχέσεως λόγος *Rép.*, X, 617 d 8 ou encore μεταβάλλοντα δὲ (sc. πάνθ' ὅσα μέτοχά ἐστιν ψυχῆς) φέρεται (sc. après la mort) κατὰ τὴν τῆς εἱμαρμένης τάξιν καὶ νόμον *Lois*, X, 904 c 8. Il s'agit chaque fois d'une nécessité inhérente à l'âme, laquelle est nécessairement liée au genre de vie qu'elle a choisi (πρῶτος δ' ὁ λαχὼν πρῶτος αἱρείσθω βίον ᾧ συνέσται ἐξ ἀνάγκης *Rép.*, X, 617 e 2) ou qu'une première vie antérieure a fixé pour elle.

sept planètes [1]. Dès lors, s'il s'agit des astres fixes, et non des planètes, voilà une pièce essentielle de la généthlialogie qui s'écroule : car, comme le remarque Taylor [2], « c'est justement aux positions des *planètes* [3] au moment de la naissance que les astrologues, plus tard, attachèrent tant d'importance. N'était leur connexion avec les influences bénignes ou malignes des planètes, les constellations n'auraient pas eu grand poids dans un horoscope. Timée ne suggère même pas qu'il vaille mieux être associé à l'une plutôt qu'à l'autre d'entre les étoiles ». D'un mot, l'étoile n'est, pour l'âme, qu'un lieu de séjour. Elle y demeure d'abord le temps d'écouter le discours du Démiurge ; elle y retournera, si elle s'est bien conduite durant son aventure terrestre, pour y mener une vie bienheureuse et conforme à sa condition [4]. C'est dans cette mesure seulement que l'astre est dit « correspondant, assorti à » l'âme (σύννομον ἄστρον 42 b 4-5). L'astre a été affecté à l'âme comme lieu de séjour. Le texte ne dit rien de plus. Il n'est pas question le moins du monde d'une influence déterminante de l'astre sur l'âme.

Maintenant, en quoi consiste la génération de l'âme ? Pour une première γένεσις, égale pour tous, l'âme est semée dans l'un des « instruments du temps » (ὄργανα χρόνων 41 e 6, ὄργανα χρόνου 42 d 5), c'est-à-dire, cette fois, sur la terre ou l'une des planètes [5], chacune dans la planète « qui lui convient ». Il y a là, sans doute, une détermination première : les âmes vont εἰς τὰ προσήκοντα ἑκάσταις ἕλαστα ὄργανα χρόνων. Mais ce décret original du Démiurge n'est rien d'autre que le décret général de la Providence : Dieu, ayant regard au Tout, place chaque âme là où il est meilleur pour le Tout que soit cette âme [6]. A moins de nier la Providence, il faut bien admettre, pour Dieu, la possibilité de créer originellement les choses dans un certain ordre : l'astrologie n'a rien à voir ici [7].

---

1. La croyance que les âmes sont en relation avec les étoiles est, en Grèce, bien antérieure aux progrès de l'astronomie ou à l'introduction de l'astrologie chaldéenne, cf. Aristoph., *Paix* 832 ss.

2. *L. c.*, p. 257.

3. Souligné par l'auteur

4. βίον... συνήθη 42 b 5. C'est ajouter au texte que traduire « une vie... semblable à celle de cet astre » (Rivaud). συνήθης signifie simplement « usuel, habituel, conforme à l'usage », donc ici : « une vie conforme à ce qui est d'usage dans l'état de bienheureux. »

5. 41 e a 5-6. Toutes les planètes sont donc habitées, comme le marque Proclus, cf. Taylor, *l c.*, p. 259.

6. Cf. *Lois*, X, 903 b 4 ss., en particulier 903 e 1 ss. ὧν ἓν καὶ τὸ σὸν... μόριον εἰς τὸ πᾶν συντείνει βλέπον ἀεί..., σὲ δὲ λέληθεν περὶ τοῦτο ὡς γένεσις ἕνεκα ἐκείνου γίγνεται πᾶσα, ὅπως ᾖ τῷ τοῦ παντὸς βίῳ ὑπάρχουσα εὐδαίμων οὐσία. Voir aussi 904 b 3 ss.

7. C'est par le même décret initial de la Providence qu'il faut expliquer l'ἐξ ἀνάγκης de *Tim.* 42 a 3.

Cet ordre premier une fois supposé, tout le reste dépend de la conduite des âmes. Unies à des corps, elles éprouvent nécessairement des πάθη (42 a 6). Si elles les dominent et vivent dans la justice, elles retournent, après un temps convenable (τὸν προσήκοντα χρόνον 42 b 3) dont la durée n'est pas indiquée [1], à l'astre σύννομος ; si elles cèdent aux passions et vivent dans l'injustice, elles se réincarnent d'abord dans un corps féminin, puis dans un corps de bête (42 b 5-c 4). Nous retrouvons ainsi l'eschatologie de la *République* et du *Phèdre*, et la conclusion est la même : « Dieu n'est pas responsable de la malice future de chacun des êtres » (42 d 3-4).

Le discours aux âmes achevé, le Démiurge sème les âmes qui sur la terre, qui sur la lune, qui sur les autres planètes, puis il abandonne aux dieux planétaires le soin de façonner les corps périssables, d'ajouter à la partie immortelle de l'âme une partie mortelle avec tous les accidents inhérents à une telle substance (42 d 7-e 2 ; cf. 41 d 1), enfin, l'être mortel ainsi constitué, « de le diriger et le piloter de la façon la plus belle et la meilleure possible, sauf dans la mesure où cet être deviendrait pour lui-même cause de maux » (ἄρχειν, καὶ... τὸ θνητὸν διακυβερνᾶν ζῷον, ὅτι μὴ κακῶν αὐτὸ ἑαυτῷ γίγνοιτο αἴτιον 42 e 2-4). Il importe ici de peser tous les mots. Plus haut, dans son discours aux dieux, le Démiurge les avait chargés, l'être mortel une fois créé, de pourvoir à sa nourriture et à son développement, puis, quand cet être aurait péri, de le recevoir à nouveau dans leur sein (41 d 2-3). Comme le note Taylor [2], pour bien entendre ce premier passage, il faut se souvenir que Dieu s'adresse à la terre et aux planètes, qui sont toutes considérées comme habitées. Or, c'est un lieu commun dans la pensée grecque que la terre, non seulement engendre (γεννᾶτε 41 d 2), mais nourrit et fait croître tous les vivants qu'elle porte, pour les recevoir enfin dans son sein. Platon étend ici ce processus à toutes les planètes puisqu'elles sont toutes habitées et qu'elles se trouvent avec leurs habitants dans le même rapport que la terre avec les siens. « A la différence de la ψυχή (immortelle), le corps vient de la substance de la planète, il vit de cette substance, et c'est en elle qu'enfin il se dissout. C'est cela et, *qu'on le note bien*, rien de comparable aux théories astrologiques postérieures des influences planétaires sur les tempéraments, caractères et destinées des

1. Mais qui n'est pas nécessairement le temps d'une seule vie terrestre, cf. Taylor, p. 261.
2. *L. c.*, pp. 253, 255.

hommes... que veut dire simplement le discours du Créateur;... Timée... ne parle aucunement d'une influence de Vénus, ou de Jupiter, ou de Saturne sur *notre* histoire [1]. » Cependant il semble que le second passage (42 e 2 ss.) dise davantage. Ἄρχειν rappelle les ἄρχοντες du *Phèdre* (247 a 2), du *Politique* (271 d 5) et des *Lois* (X, 903 b 7)[2], διακυβερνᾶν le dieu κυβερνήτης du *Politique*[3], qui tantôt tient le gouvernail du monde, tantôt le lâche pour retourner dans son poste de vigie [4]. Tout cela, sans être de l'astrologie, nous mène à l'idée d'un contrôle de dieux cosmiques sur les êtres du monde : car, ne l'oublions pas, les dieux inférieurs du *Timée* sont des planètes. Si l'on songe que ces dieux planétaires reçoivent la tâche, non seulement de façonner (ἀπεργάζεσθε 41 d 2, ἀπεργασαμένους 42 e 2) le corps et la partie mortelle de l'âme — ceci pourrait viser uniquement le fait qu'ils donnent sa substance au corps et à l'âme mortelle, — mais de *diriger* l'être vivant ainsi formé, on ne peut s'empêcher d'admettre une certaine influence astrale, du moins sur le corps et les accidents qui en résultent, influence d'ailleurs bénigne (ὅτι κάλλιστα καὶ ἄριστα) et au surplus limitée (κατὰ δύναμιν). Or qu'est-ce qui limite cette influence? C'est, et voici le point capital, c'est l'âme elle-même, en tant que, créée par Dieu dans sa partie immortelle, elle est intelligente et libre. L'âme, en son fond, reste maîtresse de son destin. C'est ce qui appert non seulement du discours de Dieu aux âmes (42 d 3), mais aussi des mots essentiels ὅτι μὴ... αἴτιον (42 e 4). Il arrive à l'homme, par son inconduite, de tomber en proie à des maux physiques : de ces maux-là les astres ne sont pas responsables. A plus forte raison ne le sont-ils pas de notre comportement moral, de tout ce qui dépend d'un choix de l'âme. Nous retrouvons donc ici la même complexité de doctrine que dans le *Phèdre*. Platon semble bien admettre une certaine action des astres sur les conditions externes de la vie humaine : il exclut délibérément toute influence contraignante sur l'âme même. Et telle est bien encore sa pensée dans les *Lois* (X, 904 b 3 ss.) : « Ayant embrassé tout cela du regard, le Roi prit ses dispositions pour que chacune des âmes individuelles occupât la position où elle procurerait de la façon la plus complète, la plus aisée et la meilleure le triomphe

1. Taylor, *l. c.*, p. 253. Les mots soulignés le sont par l'auteur.

2. Cf. *supra*, p. 26, n. 2.

3. 272 e 3 : là aussi l'âme est *semée* sur la terre, τοσαῦτα εἰς γῆν σπέρματα πέσουσης, sc. τῆς ψυχῆς.

4. εἰς τὴν αὑτοῦ περιωπὴν ἀπέστη *Pol.* 272 e 4, cf. *Tim.* 42 e 5 ἔμενεν (inchoatif) ἐν τῷ ἑαυτοῦ κατὰ τρόπον ᾤθει, que Proclus interprète ἐν τῇ ἑαυτοῦ μονῇ.

de la vertu, la défaite du vice dans l'univers. Oui certes, selon ces dispositions qu'il a prises par rapport à ce grand Tout, il a décidé quelle est la place, et quels les lieux, quels qu'ils soient, où doit résider, dans ses changements successifs, chaque sorte particulière de caractère au fur et à mesure de ce qu'il devient. Quant au caractère individuel, c'est aux volitions de chacun d'entre nous qu'il a laissé la responsabilité de le former. Ce sont en effet nos désirs, la direction qu'ils prennent, la qualité de notre âme quand nous les éprouvons, c'est cela qui, en règle générale, détermine aussi le sens et la qualité de notre devenir moral, pour chacun de nous, dans la plupart des cas. » Voilà le dernier mot de l'eschatologie platonicienne. Or on ne voit ici que deux principes : d'une part le décret universel de la Providence ; d'autre part notre vouloir propre. Ce vouloir propre nous détermine, fait de nous ce que nous sommes. Nous ne dépendons que de nous-mêmes. Mais, en raison du caractère que nos actes nous ont acquis, Dieu nous assigne, après la mort, telle ou telle place dans l'univers. Il n'y a point de marge, dans ce système, pour une influence directe des planètes sur la conduite de l'homme.

*
* *

Le dualisme platonicien est l'opposition d'un principe du bien et de la matière. Je ne puis ici développer ce point que je traiterai ailleurs[1] et me borne à l'essentiel. Il y a deux conceptions possibles de la matière platonicienne et l'on peut dire que ces deux conceptions ont déterminé les deux tendances principales de la mystique hellénistique, la tendance à aller à un Dieu cosmique par la vue du monde considéré comme bon parce qu'ordonné, la tendance à aller à un Dieu hypercosmique en faisant totalement abstraction du monde considéré comme mauvais parce que matériel. Ces deux conceptions sont en germe dans le *Timée*. D'une part la matière, c'est-à-dire la χώρα, est conçue comme une pure puissance passive, une pure limite à l'ordre ; d'autre part elle est conçue comme une cause positive de désordre.

Sous le premier aspect, la χώρα apparaît comme une double possibilité. Elle est une possibilité d'extension : c'est grâce à elle que les objets, puisqu'ils occupent un emplacement différent, peuvent être regardés comme se distinguant les uns des autres, et donc se délimitant. Et elle est une possibilité de mutation :

1. Au tome II de la *Révél. d'Herm. Trism.*

c'est grâce à elle que les objets peuvent alterner en une même place. Ainsi définie, la χώρα se révèle, on l'a bien dit[1], comme une transposition dans l'ordre physique de ce qu'est la notion d'*autre* dans l'ordre dialectique (*Soph.* 251 a-259 b). Or il va de soi que, de ce point de vue, la χώρα est seulement une puissance passive, un non-être relatif : non pas une Cause au sens propre, mais la condition indispensable de la vraie Cause ; non plus un désordre positif ni la cause du désordre, mais le « ce sans quoi » il n'y aurait point d'ordre. Elle n'est qu'une limite, non pas une résistance, à l'ordre. Si l'ordre du Cosmos implique une multiplicité d'êtres, si cette multiplicité implique la χώρα, celle-ci, loin d'être un mal positif, n'est qu'un moindre bien. Puisqu'il existe d'autres êtres que l'Être immuable et parfait, et puisque ces autres êtres ne peuvent subsister sans occuper un lieu, la nécessité qui résulte de cette condition indispensable ne fera rien de plus que de limiter le bien, elle ne sy opposera pas radicalement. Le désordre s'absorbe dans l'ordre. Telle est la conviction de Platon dans le *Timée*, témoin les passages 48 a 2-5, 53 b 5-7, 68 e 1 69 a 4 et la conclusion elle-même : c'est parce que le monde est beau, et que cette beauté du Cosmos peut nous porter jusqu'à la connaissance de Dieu, que le dialogue s'achève sur une exhortation à contempler et imiter l'ordre du monde (90 a-d). Telle reste encore la conviction de Platon dans les *Lois* (X, 903 b-d).

Cependant, si la χώρα n'est que pure limite, d'où vient le désordre ? Ce ne peut être de l'âme immortelle, mais du corps. Or le corps est fait des quatre éléments, lesquels se ramènent à leur tour à ce substrat qu'est la χώρᾶ (*Tim.* 48 e 2-50 b6). Il faut donc bien que la χώρα, sous un certain aspect, soit une cause positive de désordre. C'est ce que montre un texte capital (*Tim.* 52 d 4-53 b 5) : « Or la nourrice de ce qui naît, du fait qu'elle devenait aqueuse et ignée et revêtait les apparences de la terre et de l'eau, et qu'elle était affectée de toutes les autres qualités qui découlent de ces premières, se montrait sans doute à la vue comme infiniment diversifiée ; toutefois, comme elle était emplie de forces qui n'étaient ni uniformes ni équilibrées, il n'y avait d'équilibre en aucune région d'elle-même, mais, secouée irrégulièrement dans tous les sens, tantôt elle était ébranlée par ces choses, tantôt, mue de la sorte, elle les ébranlait à son tour. Quant à ces choses ainsi mues, elles étaient continuellement séparées et entraînées de côté et d'autre, comme

1. Rivaud, éd. du *Timée*, pp. 64-65, 68-70.

il arrive aux grains secoués et criblés par les vans et autres instruments à épurer les céréales : ce qui est devenu lourd va d'un côté, ce qui est rare et léger est porté à une autre place et s'y fixe. Voilà ce qui en était, alors, des quatre éléments : secoués par le Réceptacle, qui était mû lui-même à la manière d'un instrument qui sert à secouer, les plus dissemblables d'entre eux se séparaient le plus possible les uns des autres, les plus semblables venaient se ramasser en un même tas, en sorte qu'ils allaient tous occuper un emplacement différent, — cela du moins avant que le Tout constitué par eux eût fait un monde ordonné. Oui, avant la formation du monde, tout se comportait ainsi sans règle ni mesure : mais, quand l'entreprise eut été commencée de l'ordonnance de l'Univers, d'abord le feu, l'eau, la terre, l'air, qui, s'ils possédaient quelque trace de leur être propre, n'en étaient pas moins entièrement dans l'état où se trouve naturellement toute chose dont Dieu est absent, tout d'abord, dis-je, ces quatre-là, qui se trouvaient alors par nature en cette condition, Dieu les configura diversement à l'aide de figures géométriques et de nombres. » Qu'est-ce à dire ? Sans doute que l'action du bien se fait sentir jusqu'aux racines mêmes des choses, dès que, par les figures géométriques et les nombres (εἴδεσί τε καὶ ἀριθμοῖς), les éléments constituants de l'univers participent à l'intelligibilité et à l'ordre. Il n'en reste pas moins que, de sa nature, le substrat tout premier est le siège de secousses désordonnées, de mouvements « sans règle ni mesure » (ἀλόγως καὶ ἀμέτρως). La χώρα, en son fond, est donc désordre et cause de désordre : car ces mouvements qui l'ébranlent, elle les transmet aux divers éléments dont elle revêt l'apparence.

Il y a donc un aspect sous lequel on peut considérer la χώρα comme un principe antagoniste au bien, partant envisager tout le déroulement du monde comme la lutte entre deux opposés, le bien et le mal. Or cette dernière conception n'est pas isolée chez Platon.

Dans le *Théétète*, lorsque Socrate a tracé le portrait du philosophe (173 c-176 a), Théodore s'écrie (175 a 2 3) : « Ce que tu dis là, Socrate, si tu pouvais le faire croire à tous comme tu le fais croire à moi-même, il y aurait plus de paix et moins de mal [1] parmi les hommes. » Socrate répond alors : « Ah ! Théodore, il n'est pas possible que le mal disparaisse, car il y aura toujours, nécessairement, quelque chose de contraire au

1. Dans toute la littérature philosophique, τὰ κακά désigne le mal. Cf. Plot., I, 8 πόθεν τὰ κακά.

bien ; et comme le mal ne peut avoir son siège parmi les dieux, c'est nécessairement ici-bas, dans la nature mortelle, qu'il rôde sans cesse. Aussi doit-on s'efforcer de fuir d'ici-bas là-haut le plus vite possible : la fuite, c'est de s'assimiler à Dieu dans la mesure de ses forces » (176 a 4-b 4). Un peu plus loin, reprenant l'image du paradigme dans la *République* (VI, 500 d-e), Platon fait allusion aux deux modèles intelligibles qui se proposent à l'homme (176 e 3 ss.). L'un, le modèle divin, connaît la plénitude du bonheur, l'autre, le modèle vide de Dieu, le comble de la misère. Selon qu'on accorde sa vie à l'un ou l'autre modèle, on est heureux ou malheureux.

La dualité du bien et du mal se retrouve dans le mythe fameux du *Politique* qui n'est pas sans présenter de grandes analogies avec le *Timée*. Voici le passage essentiel (269 e 6-270 a 9) : « Écoute donc. Cet Univers qui est le nôtre, tantôt le Dieu l'assiste dans sa marche en le guidant et en l'aidant à se mouvoir en cercle, tantôt il l'abandonne à lui-même, quand les révolutions ont atteint la mesure du temps fixé pour le monde : alors cet Univers visible se met à renverser sa course dans la direction opposée, de son propre mouvement, car il est un Vivant et il a été doué de pensée par Celui qui, dès le principe, l'a ordonné. Quant à l'impulsion nécessaire qui le force à renverser sa course, en voici la cause... Demeurer toujours dans le même état et dans la même disposition, être toujours identiquement le même, c'est le privilège des plus divins d'entre les êtres : tout ce qui est corps est, par nature, d'un ordre différent. Or ce à quoi nous avons donné le nom de Ciel ou de Monde a sans doute reçu pour sa part, de Celui qui l'engendra, maintes propriétés bienheureuses, mais le fait est qu'il participe aussi de la naturelle corporelle. Et de là vient qu'il lui est impossible d'être totalement exempt de changement : néanmoins, dans la mesure de ses forces, il se meut le plus possible d'un mouvement unique, à la même place et par rapport aux mêmes points. Aussi a-t-il eu pour lot le mouvement circulaire rétrograde, comme étant celui qui s'écarte le moins du mouvement qui lui revient en propre. Maintenant, s'imprimer soi-même à soi-même un mouvement perpétuel de rotation n'est pour ainsi dire possible à aucun être, sauf à celui qui de son côté mène le mouvement de tout le reste (cf. *Phèdre* 245 c 5 ss.). Or, à cet être, il n'est pas permis sans impiété (οὐ θέμις) de mouvoir tantôt dans un sens, tantôt en revanche dans un sens contraire. De toutes ces raisons il faut donc conclure touchant le monde, et que ce n'est pas lui-même qui s'imprime à lui-même un mouvement perpétuel de rotation, et que ce n'est

absolument pas Dieu non plus qui lui imprime perpétuellement une rotation dont les révolutions sont doubles et contraires, *et qu'enfin ce ne sont pas deux dieux de tendances mutuellement opposées qui le font tourner ainsi*, mais que, comme il a été dit plus haut, et c'est le seul cas qui reste, tantôt il est guidé dans son mouvement par une cause divine distincte de lui, et alors il recouvre un nouvel afflux de vie et reçoit du Démiurge une immortalité restaurée, tantôt, quand il a été abandonné par Celui-ci, il va sous son impulsion propre, car il a été opportunément livré à lui-même dans une condition telle qu'il peut cheminer en sens inverse durant des myriades de révolutions, parce que, immense comme il est et parfaitement équilibré, il se meut en s'appuyant sur le pivot le plus petit. » Il résulte de ce texte : 1° que le monde est mû d'un mouvement circulaire ; 2° que ce mouvement, durant une période, est guidé par Dieu ; 3° que, cette période achevée, le monde se meut en sens inverse « sous sa propre impulsion » (ὑπ' ἑαυτοῦ αὐτὸν ἰέναι 270 a 6, cf. αὐτόματον 269 c 9). Or les périodes où Dieu guide sont, pour le monde, des périodes heureuses ; en revanche, les périodes où le monde, laissé à lui-même, se meut dans le sens contraire sont de mauvaises périodes. Il y a donc correspondance, d'une part entre l'action de Dieu et le bien, d'autre part entre l'action propre du monde et le mal. Maintenant, d'où vient pour le monde, cette impulsion naturelle et fatale qui le fait marcher à l'inverse du sens que Dieu lui imprime (τὸν δὲ δὴ κόσμον πάλιν ἀνέστρεφεν εἱμαρμένη τε καὶ ξύμφυτος ἐπιθυμία 272 e 6-7) ? De ce qu'il y a en lui un élément corporel : « Cette déchéance résulte, pour le monde de l'élément corporel qui entre dans sa composition — élément congénital à sa nature originelle, — car celui-ci comportait une part énorme de désordre avant d'en venir à cet ordre que présente aujourd'hui le monde. De Celui qui l'a organisé, le monde tient tout ce qu'il y a en lui de beau ; mais, de sa condition antérieure, tout ce qu'il y a de fâcheux et d'irrégulier dans le ciel, tout cela, c'est de cette condition-là qu'il le tient et c'est en vertu de cette condition-là qu'à son tour il le réalise chez les êtres vivants (273 b 5-c 2). » On le voit donc, l'état naturel de la matière, celui qui lui revient essentiellement, c'est un état de chaos (ἀταξία 273 b 5, ἀναρμοστία 273 d 1, ἀνομοιότης 273 d 8). C'est parce que le monde est issu de cette matière qu'il retourne spontanément à l'état chaotique dès que le Démiurge l'abandonne.

Il faut exclure du débat le texte sur les deux Ames de *Lois*, X, 896 e 4-6, parce que ce texte, une fois rattaché à toute la suite

du développement, n'a pas la signification qu'on lui prête. Je le montrerai ailleurs en détail et me borne ici à l'essentiel. Si l'on considère tout l'argument depuis 896 c 5 jusqu'à 898 c 8, le progrès des idées est celui-ci. Tout mouvement a été rapporté à une âme, logée dans le mobile et qui le gouverne du dedans. Ce principe général ayant été appliqué au cas particulier du Ciel (896 d 10-e 2), deux questions se posent. (*a*) D'une part les mouvements du Ciel sont multiples (mouvement du Ciel extérieur et mouvements des planètes) : pour gouverner le Ciel, faut-il donc supposer une Ame unique ou plusieurs Ames ? (*b*) D'autre part les mouvements du Ciel sont réguliers ou irréguliers : dans le premier cas, une ou multiple, l'Ame du Ciel sera bonne, dans le second elle sera mauvaise. Platon ne résoud pas le premier problème, mais il donne très nettement sa réponse au second. Pour décider si, une ou multiple, l'Ame du Ciel est bonne ou mauvaise, il faut considérer les mouvements du Ciel. Ces mouvements ressemblent-ils à ceux de l'intellect (νοῦ κίνησις 897 c 5), le Ciel est gouverné par une Ame bonne ou plusieurs Ames bonnes ; ces mouvements au contraire sont-ils extravagants et désordonnés (μανικῶς καὶ ἀτάκτως 897 d 1), le Ciel est gouverné par une Ame mauvaise ou plusieurs Ames mauvaises. Or le mouvement du Ciel, étant circulaire, est celui qui ressemble le plus à la révolution de l'intellect. Donc l'Ame qui meut le Ciel est nécessairement bonne, qu'elle soit unique ou multiple (898 c 3-8). Enfin cette Ame (ou ces Ames) ayant été reconnue bonne, il faut la déclarer un dieu (899 b 3ss.) : « Quant aux astres donc, y compris la lune, aux années, aux mois et à toutes les saisons, devons-nous tenir d'autre langage que celui-ci ? Puisqu'il nous est apparu que c'est une Ame ou des Ames qui en sont la cause motrice, et des Ames bonnes d'une totale excellence, ne dirons-nous pas que ces Ames sont des dieux ? » Replacée dans ce contexte, on voit donc que la phrase litigieuse (896 e 4-6), loin d'affirmer la *coexistence* de deux Ames, l'une bonne, l'autre mauvaise, se borne à poser une *alternative*. Une ou multiple, l'Ame qui meut le Ciel sera bonne *ou* mauvaise selon que les mouvements célestes seront réguliers *ou* irréguliers. Il n'est point question ici du dualisme platonicien. Nulle mention n'est faite de la matière, et moins encore d'une Ame de la matière que représenterait l'Ame mauvaise [1]. L'auteur de l'*Epinomis*

1. *Lois*, X, 906 a 2 : « Puisque nous sommes convenus entre nous (cf. 904 a ss.) que l'univers est rempli de choses bonnes, mais aussi de mauvaises, et celles-ci en plus grand nombre (cf. *Rép.*, II, 379 c 4 πολὺ γὰρ ἐλάττω τἀγαθὰ τῶν κακῶν ἡμῖν), éternelle, certes, est la lutte qu'il faut alors envisager, et elle exige une

professe la même doctrine (988 d 4 ss.) : « Dès lors, puisque nous pensons à cette heure que, si une Ame est cause de l'univers entier et si toute cause bonne produit des effets bons, toute cause mauvaise des effets contraires, il n'y a rien de merveilleux qu'une Ame soit la cause de toute translation et motion (dans l'univers), translation et motion dues à l'Ame la meilleure si elles tendent au bien, à une Ame contraire si elles vont dans le sens contraire, il faut de toute nécessité que le bien ait triomphé et qu'il triomphe sur ce qui n'est pas bon [1]. » Ici encore, ce qui est posé, c'est un dilemme : et, dans la solution de ce dilemme, on affirme le triomphe du bien, c'est-à-dire l'excellence du mouvement de l'univers, excellence due à une Ame bonne.

Voici donc les pièces du procès : ce sont les textes du *Théétète*, du *Politique* et du *Timée*. Selon le *Théétète*, il existe nécessairement un principe du mal ici-bas ; le *Politique* assimile ce principe à la « nature corporelle » avant que le monde n'ait été organisé en Cosmos ; le *Timée* développe cette exégèse en montrant dans la χώρα une « cause errante » qui limite l'action du bien, voire y résiste. χώρα et principe du bien se présentent donc comme un couple d'opposés. Je voudrais essayer de marquer brièvement le sens et la portée de ce dualisme.

Précisons d'abord qu'il ne s'agit pas du mal moral. De celui-là, Platon a dit et répété que l'âme seule est responsable par ses décisions libres et volontaires. Il s'agit du désordre des choses terrestres, de cette part immense de souffrances dont nous sommes tous affligés et qui sert d'argument au jeune homme des *Lois* pour nier la Providence (X, 899 d 4 ss.).

Il y a dualisme chez Platon parce que, pour Platon, l'idée de Dieu est nécessairement liée à celle du bien. Ce n'était pas là, notons-le, une notion banale en Grèce. Le sentiment général du Grec est que les maux, comme les biens, ont Dieu pour cause, et qu'il les faut donc accepter avec résignation. « Ne reste pas en la demeure, ô vierge. Tu viens de voir des morts terribles, des maux sans nombre, des souffrances inouïes : tout cela, c'est Zeus qui l'a fait » (Soph., *Trach.* 1275 ss. ; cf. Esch., *Ag.* 1485 ss.). Ce qu'appelle l'idée de θεῖον, pour le Grec classique, c'est l'attribut de puissance. Platon y ajoute celui d'excellence : l'Ame du monde (ou les Ames des astres) est bonne d'une totale

surveillance prodigieuse, mais nous avons pour alliés les dieux et les démons, etc. », reste hors du débat, car il s'agit ici non pas de désordres cosmiques, mais des maux de l'homme ici-bas, et de la lutte morale contre ces maux.

1. εἶναι θαῦμα οὐδέν dépend de ἡμῶν ἀξιούντων et l'apodose ne commence qu'avec νενικηκέναι δεῖ. La plupart des traductions sont fautives.

excellence (*Lois*, X, 899 b 6 ἀγαθαὶ δὲ πᾶσαν ἀρετήν) ; le Démiurge, qui personnifie l'Ame du monde, est un Dieu bon (*Tim.* 29 a 3 ὅ τε δημιουργὸς ἀγαθός, 6 ὁ δ' ἄριστος τῶν αἰτίων). Mais, si Platon met tant d'insistance à préciser qu'il n'y a point d envie chez les dieux, c'est qu'il a nettement conscience d'introduire un élément nouveau dans la notion de θεῖον, un élément qui s'oppose à l'opinion commune (τὸ θεῖον πᾶν ἐὸν φθονερόν Hérod., I, 32, ἐμοὶ... ἐπισταμένῳ τὸ θεῖον ὡς ἔστι φθονερόν, III, 40). Or pourquoi, et en quel sens, Dieu est-il bon ? Il ne s'agit pas d'une bonté au sens où nous parlons du « bon Dieu », d'une bonté qui ait pour objet chacun des individus humains, mais d'une bonté cosmique si l'on peut dire. Dieu (exactement l'Ame du monde) est bon en tant qu'il est le principe du mouvement régulier du monde, donc de l'ordre du monde. Dieu est bon en tant qu'Ordonnateur. Sous cet aspect il est bon nécessairement. Si l'affabulation mythique du *Timée* fait dépendre la beauté du monde de l'excellence du Démiurge (*Tim.* 29 e 1 ss.), il faut, du point de vue philosophique, renverser les termes et dire, comme dans les *Lois* (X, 898 c 6 ss., 899 b 3 ss.), que l'Ame du monde (unique ou multiple) est nécessairement bonne, dès là qu'elle est le principe d'un mouvement excellent puisque semblable au mouvement de l'intellect (898 a 5). Si Dieu se définit comme la cause de l'ordre, il ne peut donc à aucun titre être cause de désordre. Le mal ne peut pas siéger parmi les dieux : il ne rôde que dans le lieu d'ici-bas et ne doit être rapporté qu'à la nature mortelle (*Théét.* 176 a-b). Le dualisme, pour Platon, est une conséquence inévitable de sa notion de Dieu, d'un Dieu conçu essentiellement comme le principe des mouvements réguliers du ciel.

Le principe antagoniste de Dieu est donc la nature corporelle, et cette nature, on l'a vu, se ramène en définitive à la χώρα qui est tout ensemble limite et résistance. A parler strictement, si l'on admet que le monde, et donc l'Ame du monde, sont des réalités éternelles, la résistance de la χώρα ne se fait pas sentir dans le domaine des corps célestes : ceux ci poursuivent éternellement leur course où tout participe au calcul et à l'harmonie (*Tim.* 37 a 1). Le mal ne régne qu'ici-bas, où d'ailleurs il surabonde : répétant un antique lieu commun, Platon prononce qu'il y a sur terre plus de maux que de biens (*Rép.*, II, 379 c 4, *Lois*, X, 906 a 2). C'est donc ici-bas que se fait sentir la résistance de la χώρα. Or le propre de cette résistance, c'est, d'un mot, l'imperméabilité de la χώρα à l'action du Démiurge en vue d'y introduire de l'intelligibilité et de l'ordre. Sans doute cette action du Démiurge s'étend-elle aussi loin que possible. A la

racine même des choses, Dieu introduit de la mesure et du calcul par la construction géométrique des solides élémentaires, solides ainsi faits que non seulement ils se distinguent les uns des autres et par conséquent expliquent les propriétés différentes de chacun des éléments, mais que, du moins trois d'entre eux, ils sont réductibles par l'analyse l'un à l'autre et dès lors permettent le changement substantiel d'un corps en un autre. D'où résulte une explication scientifique et de la diversité des corps dans l'étendue et de leurs mutations dans la durée : pour tout dire un premier essai, déjà grandiose, de mathématique universelle (*Tim.* 63 e 1 ss.). Il n'en subsiste pas moins une sorte de résidu opaque. Dieu harmonise mathématiquement les éléments, mais seulement dans la mesure où l'être de la Nécessité veut bien se laisser persuader (ὅπῃπερ ἡ τῆς ἀνάγκης ἑκοῦσα πεισθεῖσά τε φύσις ὑπεῖκεν 66 c 5). Bref, on ne peut rendre raison de l'univers sans faire appel à *deux* causes (*Tim.* 68 e 6) : « C'est pourquoi il faut distinguer deux espèces de causes (δυ' αἰτίας εἴδη), celle de la Nécessité (aveugle) et la Cause divine. » C'est cette Nécessité limitative, voire résistante, qui est responsable de tout ce qui est désordre, incohérence, et par suite souffrance, dans les choses terrestres.

Il faut bien voir que Platon est allé ici jusqu'au centre d'un problème qui est, et qui restera toujours, une redoutable aporie. On a lieu déjà d'admirer qu'il en ait posé exactement les termes. Pour marquer d'un mot sa grandeur, il suffit de dire que la formule platonicienne s'est imposée non seulement aux anciens (Plot., I, 8, II, 9, III, 2-3), mais à toute la pensée du moyen age [1]. Si le mal physique n'est pas imputable à Dieu, on aboutit fatalement à une sorte de dualisme. Mais, alors, on court un risque : cette résistance à Dieu, comment la concevoir de telle manière qu'elle ne nuise pas à l'excellence que, par définition, on attribue à Dieu? Le mérite de Platon est d'avoir situé la notion de χώρα sur le plan proprement métaphysique. Dès là qu'on suppose d'autres êtres que l'Être parfait, dès là qu'on suppose un monde, fabriqué ou créé, et dès là que ce monde, pour être monde, implique des êtres multiples, donc diversifiés, donc comportant des degrés différents de bonté, on suppose du même coup un principe d'extension, et de diversification dans l'étendue, qui limite l'action divine et, d'une certaine manière, y résiste. Mais il n'y résiste pas tant que l'ordre, en définitive, ne domine. Les

1. Cf. *v. gr.* Et. Gilson, *L'esprit de la philosophie médiévale*, 2e éd., Paris, 1944, pp. 110 ss.

maux terrestres ne sont pas tels qu'on en doive conclure à un désordre universel (Plot., II, 9). Et enfin la raison dernière des maux terrestres, c'est, comme le déclare déjà Platon, de nous induire à fuir le monde, à imiter Dieu : φυγὴ ὁμοίωσις θεῷ.

Ce serait donc, à mon sens, méconnaître gravement la pensée platonicienne que de faire de la χώρα un Antidieu égal au Démiurge. *Dans l'état actuel du monde*, l'ordre domine. Dieu, dès lors, demeure le maître On ne peut du tout parler de la domination d'un Antidieu égal à Dieu, qui partagerait avec lui l'empire du monde, et, pour de certaines périodes, détruirait entièrement le pouvoir du Dieu bon. Il en va ainsi du moins pour le *Théétète*, le *Timée* et les *Lois*, c'est-à-dire tous les ouvrages où l'état actuel du monde est tenu pour un état stable et, en rigueur de termes, un état éternel. Mais il n'en va pas ainsi pour le « mythe » du *Politique*. C'est là, et là seulement, qu'il est parlé de périodes successives de caractère opposé. C'est là aussi qu'il est parlé de *deux Dieux* contraires, l'un bon, l'autre mauvais : l'opinion est rejetée sans doute, mais du moins on en fait mention. C'est là enfin qu'on nous donne à concevoir des périodes cosmiques où tout serait désordre. Quand le Dieu pilote a quitté le gouvernail et s'est retiré dans sa tour de guet (272 e 5), quand, dès lors, livré à son impulsion fatale et naturelle, le monde marche dans un sens contraire à celui que lui imprimait le vouloir divin (272 e 6-7), ce changement a d'abord pour effet des secousses terribles (273 a 3). Puis, peu à peu, le calme se rétablit. Mais le monde ne cesse pas d'oublier la bonne direction du Démiurge, il s'enfonce toujours plus avant dans son désordre congénital jusqu'à ce que cette dégénérescence éclate en pleine floraison (ἐξανθεῖ 273 d 1). Cependant, à l'heure même où le monde approche de la ruine totale, le Dieu pilote reprend le gouvernail, et, pour empêcher que tout ne s'abîme dans l'océan infini de la dissimilitude (273 d 7-8), « il arrête le cours et renverse la marche des maladies et décompositions qui ressortissent à la révolution du monde quand celui-ci se meut sous son impulsion propre » (273 e 1-2). De ce fait le monde restauré (ἐπανορθῶν) est rendu immortel et impérissable (273 e 2-3, cf. 270 a 4-5 λαμβάνοντα ἀθανασίαν ἐπισκευαστὴν παρὰ τοῦ δημιουργοῦ). Il s'agit là, notons-le bien, d'un mythe (μεγάλου μύθου 268 d 9, τῷ μύθῳ μου 260 e 4). Scientifiquement parlant, le monde est éternel : et il n'y a pas eu de période chaotique antérieure à l'ordre actuel du Cosmos. Notons aussi que, même dans ce mythe, les périodes successives et opposées ne sont pas rapportées à la domination de *deux* dieux contraires, mais à celle du Dieu

unique d'une part, et, d'autre part, « de l'élément corporel dans le mélange dont se compose le monde « (τούτων δὲ αὐτῷ — sc. τῷ κόσμῳ, cf. 272 e 5, 8 — τὸ σωματοειδὲς τῆς συγκράτεως αἴτιον 273 b 4). Sous ces réserves, il est frappant qu'on retrouve ici plusieurs notions familières au dualisme iranien : périodes cosmiques différentes, auxquelles président des principes opposés ; bonheur des hommes dans les périodes où domine le Démiurge (règne de Cronos 271 c 4 ss.), maladies et décompositions dans les périodes où domine la nature corporelle ; triomphe final du bien quand, à l'heure où tout semble perdu, le Dieu pilote reprend le gouvernail (273 d 7 ss.). J'inclinerais donc, pour ma part, à reconnaître ici une certaine influence du dualisme iranien. Mais on voit aussitôt combien cette influence est limitée. D'abord elle est d'ordre mythique. Si l'on admet, avec les *Lois*, que l'action de l'Ame du monde est éternelle et que cette action est nécessairement bonne, il ne peut avoir existé de période où le monde tout entier ait été livré au désordre. En outre, lors même qu'il accepte, par jeu (παιδιά 268 d 8, et 5), la théorie des périodes différentes, et la domination, durant ces périodes, de principes contraires, Platon n'en récuse pas moins le dogme le plus caractéristique du dualisme iranien : l'opposition de deux dieux (270 a 1). On peut donc dire, dans l'ensemble, que Platon n'a pas ignoré ce dualisme, que même il lui a emprunté quelques traits dans le *Politique*, mais qu'il ne doit qu'à lui seul la manière dont il conçoit et formule le problème du mal, puisque cette formule, et c'est là son mérite, n'est pas de l'ordre du mythe, mais proprement et purement philosophique.

*
* *

Pour finir cette longue étude, je voudrais signaler une curiosité littéraire. J. Bidez paraît accorder quelque importance aux voyages de Platon (pp. 21-23). Il admet la réalité du voyage en Égypte (p. 22) ; et, si je comprends bien, il croit au projet de Platon de se rendre chez les Mages, projet qui n'eut d'ailleurs point de suite en raison de l'état de guerre entre la Perse et les Grecs : Platon n'aurait pas dépassé la Phénicie (p. 22). Or il faut dire aussitôt que nos sources, sur ce point, sont des plus sujettes à caution, puisqu'il s'agit soit d'Olympiodore (*Vit. Plat.*, p. 194, 17-22 Herm.) soit du texte parallèle des « Prolègomènes à la philosophie de Platon « (p. 199 H.) [1]. Mais on doit noter

1. Cf. Bidez, p. 162, n. 9 et 12.

surtout que, au temps d'Olympiodore, il est de règle d'attribuer aux sages des séjours et en Egypte pour y apprendre l'ἱερατική (τέχνη), et en Phénicie ou Phrygie pour y apprendre l'hépatoscopie, et auprès des Chaldéens pour y apprendre l'astrologie. Tel est le programme qu'accomplit Cyprien d'Antioche le magicien [1]. Après avoir épuisé les mystères de la Grèce même, il se rend, adolescent encore, en Phrygie (καὶ τὰ κατὰ μαντικὴν κατείληφα παρὰ Φρυγῶν, καὶ ἡπατοσκοπίαν ἔμαθον, col. 1107 Baluze (Venise 1758) : cf. Olymp., p. 194.19 ἀφίκετο εἰς τὴν Φοινίκην...· δι' ὃ καὶ ἐν τῷ Τιμαίῳ φαίνεται τῆς θυτικῆς ἔμπειρος ὤν, σημεῖά τε λέγων· ἥπατος καὶ σπλάγχνων καὶ τοιαῦτά τινα). Puis, à vingt ans, il gagne l'Égypte et, à trente, passe en Chaldée. Son éducation est alors complète dans les trois branches (θυτική, ἱερατική, ἀστρολογία), et il peut commencer à exercer son art. Ce n'est donc là qu'un lieu commun, produit d'un âge où la sagesse ne va pas sans les sciences ocultes. Nul βίος philosophique qui ne montre alors ce trait légendaire ; on ne saurait lui attribuer aucun crédit.

A. J. Festugière.

---

1. Cf. ma *Rév. d'Hermès Trism.*, I, pp. 37 ss., 369 ss.

XÉNOPHON, *ÉCONOMIQUE*, *VIII*, 19.

Le paragraphe 19 du chapitre VIII de l'*Économique*, où Xénophon met dans la bouche d'Ischomaque un plaisant éloge de l'ordre, présente des difficultés pour l'établissement du texte. Voici le texte de l'édition Marchant : ὡς δὲ καλὸν φαίνεται, ἐπειδὰν ὑποδήματα ἐφεξῆς κέηται κἂν ὁποῖα ᾖ, καλὸν δὲ ἱμάτια κεχωρισμένα ἰδεῖν, κἂν ὁποῖα ᾖ, καλὸν δὲ στρώματα, καλὸν δὲ χαλκία, καλὸν δὲ τὰ ἀμφὶ τραπέζας, καλὸν δὲ καὶ ὃ πάντων καταγελάσειεν ἂν μάλιστα οὐχ ὁ σεμνὸς ἀλλ' ὁ κομψός, [ὅτι] καὶ χύτρας [φησὶν] εὔρυθμον φαίνεσθαι εὐκρινῶς κειμένας...

« Quel beau spectacle que des chaussures de toutes sortes alignées, quel beau spectacle que des vêtements de toutes sortes bien rangés, quelle belle chose que des couvertures, quelle belle chose que des vases de bronze, quelle belle chose que la vaisselle pour la table, quelle belle chose encore — voilà que plus que tout ferait rire non un homme sérieux, mais un bel esprit, de trouver un spectacle harmonieux, dans des marmites distinctement rangées. »

La phrase est souple, peu organique, commandée par la répétition de καλόν, parfois complété par un infinitif, d'abord ἰδεῖν, puis φαίνεσθαι. La fin du passage fait difficulté, et Marchant met ὅτι entre crochets droits; c'est à peine une correction, le mot manquant dans le *Pap. Oxyrh.* 120 qui, sur plus d'un point, présente des leçons supérieures à celles de nos manuscrits, l'insertion fautive de ὅτι dans la tradition manuscrite serait un accident banal. Reste φησίν : le mot se trouve dans tous les manuscrits, et s'il est illisible dans le papyrus c'est par accident : il y a là place pour quatre ou cinq lettres. Marchant met φησιν entre crochets droits, φαίνεσθαι dépendant de καλὸν comme plus haut ἰδεῖν : la construction, un peu libre, est possible [1], le développement se terminant par l'image du κομψός « le bel esprit » devant

1. La correction φημί, de Jacobs, ne peut convenir. Quant à l'hypothèse de Grenfell et Hunt qui voient dans les derniers mots à partir de φησίν une glose, elle est arbitraire : la phrase se terminerait bien brutalement sur χύτρας et l'on ne voit pas comment un glossateur emploierait des mots aussi savants que εὔρυθμον et εὐκρινῶς.

les marmites. Toutefois la condamnation de φησίν ne repose sur aucun témoignage dans la tradition. Ne serait-il pas possible de l'expliquer?

Il est étonnant que l'on n'ait jamais observé que Xénophon semble faire ici une allusion plaisante à l'*Hippias Majeur* de Platon [1], 288 d. Il s'agit en ce dernier passage de définir la beauté et Socrate passe en revue avec Hippias les objets qui peuvent être considérés comme beaux : une cavale, une lyre, etc... Socrate poursuit alors en rapportant sa conversation avec un « questionneur supposé » :

Ὦ βέλτιστε σύ, τί δὲ χύτρα καλή ;Οὐ καλὸν ἄρα ;

III. Ὦ Σώκρατες, τίς δ'ἐστὶν ὁ ἄνθρωπος ; Ὡς ἀπαίδευτός τις, ὃς οὕτω φαύλα ὀνόματα ὀνομάζειν τολμᾷ ἐν σεμνῷ πραγματι.

ΣΩ. Τοιοῦτός τις, ὦ Ἱππία, οὐ κομψὸς ἀλλὰ συρφετός, οὐδὲν ἄλλο φροντίζων ἢ τὸ ἀληθές.

(Il me dira) « Et une belle marmite, mon très cher, n'est-ce pas une belle chose ? ».

Hippias. — Vraiment, Socrate, quelle espèce d'homme est-ce là? Un mal appris, pour oser nommer des choses innommables dans un entretien sérieux.

Socrate. — Il est ainsi, Hippias, ce n'est pas un bel esprit, il est grossier, sans autre souci que celui de la vérité.

Les correspondances entre les deux passages semblent nettes : le thème de la beauté, les marmites, le κομψός.

Cette allusion de Xénophon à l'*Hippias Majeur* une fois admise, il apparaît possible de conserver le φησί que donnent les manuscrits. On sait que le mot s'emploie en incise avec un sujet indéterminé (cf. Kieckers *Glotta*, XI, p. 184, Schmid *Bursians Jahresbericht*, CXXIX, p. 184, et pour le grec tardif, Blass-Debrunner, *Grammatik des neutest. Griechisch* [7] § 131, Tabachovitz, *Études sur le grec de la basse époque*, p. 73) [2]

L'origine de ce tour s'observe dans des passages d'Eschine ou de Démosthène. Eschine, III, 110 : γέγραπται γὰρ οὕτως ἐν τῇ ἀρᾷ, « εἴ τις τάδε » φησί « παραβαίνοι ἢ πόλις ἢ ἰδιώτης, ἢ ἔθνος, ἐναγὴς » φησίν « ἔστω τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ τῆς Ἀρτέμιδος καὶ Λητοῦς καὶ Ἀθηνᾶς... » en effet il est écrit dans l'imprécation : « Si quelqu'un,

1. Malgré les arguments de Wilamowitz, de Miss D. Tarrant dans son commentaire ou ceux de M. J. Moreau (*R. Ét. Gr.*, LIV, 1941, p. 19), il me semble que l'on doit considérer l'*Hippias Majeur* comme authentique (cf. A. Diès, *Rev. de Phil.*, LVI, 1929, p. 383).

2. Même emploi de *inquit* en latin, cf. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, I, p. 113.

est-il dit, que ce soit une cité, un particulier ou une peuplade, viole ces stipulations, qu'il tombe, y est-il dit, dans la malédiction d'Apollon d'Artémis, de Léto, d'Athéna ». Φησὶν sert à indiquer qu'il s'agit d'une citation et se trouve répété après le mot essentiel ἐναγής ainsi mis en valeur. Mais il est probable qu'il ne faut pas sous-entendre ἀρά comme sujet de φησίν. En réalité le sujet est indéterminé. Même syntaxe chez Démosthène XX, 69.

On trouve chez des auteurs postérieurs des exemples tout à fait nets. Marc Aurèle, II, 13 : οὐδὲν ἀθλιώτερον τοῦ πάντα κύκλῳ ἐκπεριερχομένου καὶ τὰ νέρθε γᾶς, φησίν, ἐρευνῶντος.. « Rien de plus pitoyable que l'homme qui fait le tour de tout, qui scrute, comme on a dit, les profondeurs de la terre. » Il y a là une citation de Pindare (cf. Platon *Théétète* 173 e). Mais rien n'indique chez Marc Aurèle ni en ce passage, ni plus haut de quel auteur il veut parler : seul le φησίν indéterminé signale que nous avons à faire à une citation.

Dans le grec tardif et byzantin, φησί est devenu une sorte d'élément quasi-adverbial équivalent au latin *nempe, scilicet* (cf. Tabachovitz, *l. c.*).

Tel semble être l'emploi de φησίν dans la phrase de *l'Économique* qui nous occupe. Xénophon, nous l'avons dit, a fait allusion à un passage de l'*Hippias Majeur*. Il indique cette allusion en intercalant le φησίν, qui, placé après χύτρας, met le mot important en valeur. Il y a lieu, si l'on se reporte au texte de Marchant que nous avons cité d'abord, de supprimer les crochets droits qui encadrent le mot, et de les remplacer par des virgules : καὶ χύτρας, φησίν, εὔρυθμον φαίνεσθαι εὐκρινῶς κειμένας « et de trouver un spectacle harmonieux, comme dit l'autre, dans les marmites distinctement rangées ». Il convient donc de conserver le texte des manuscrits en le ponctuant convenablement. Seul ὅτι (qui manque dans le papyrus) doit être supprimé.

P. Chantraine.

HORACE, *ART POÉTIQUE*, V. 63-69

On lit dans l'*Art poétique* d'Horace quelques phrases sur le peu de durée des choses humaines, et cette pensée s'y trouve illustrée par les vers suivants :

63 *Debemur morti nos nostraque. Sive receptus*
Terra Neptunus classes Aquilonibus arcet,
65 *Regis opus, sterilisve diu palus aptaque remis*
Vicinas urbes alit et grave sentit aratrum,
Seu cursum mutavit iniquum frugibus amnis,
Doctus iter melius, mortalia facta peribunt,
Nedum sermonum stet honos et gratia vivax.

L'identification des grands travaux auxquels il est fait allusion, présente de grosses difficultés, et les scholiastes anciens hésitaient déjà. Toutefois, malgré certains commentaires, il semble impossible de ne pas voir, dans ces vers, une description précise de travaux effectués réellement.

Nous allons reprendre le problème[1] et exposerons d'abord les interprétations des scholiastes.

Pour Porphyrion, *Divus Caesar* avait projeté deux choses : 1) aménager le port d'Ostie (*portum Ostiensem munire*) et 2) assécher le marais Pontin (*Pomptinam paludem.. emittere in mare*). Le troisième travail aurait consisté dans une dérivation du Tibre par Agrippa (*...derivavit...*). Or, à propos de César, il n'est question chez Suétone et Dion Cassius[2] que des marais Pontins et non pas d'Ostie. D'un autre côté, on ne connaît d'Agrippa[3] qu'un nettoyage de la Cloaca Maxima ; par contre le lit du Tibre

1. Après P. Lejay, dans : « *La date et le but de l'Art poétique* d'Horace » (*Rev. de l'Inst. publ. en Belgique*, 1902, p. 375 sqq., et notamment 380-1) : cf. J. Carcopino : *Virgile et les Origines d'Ostie*, p. 731-9.

2. Porph. (cf. certains mss d'Acron ad v. 63) emploie l'expression *emittere in mare* alors qu'à propos des marais Pontins (Suét. Cés. 44; Cic. Phil. 5,3) ou du marais Pontin (Quint. Inst. Or., III, 8, 16), on trouve *siccare* (*-i*). Acron emploie deux expressions proches d'*emittere* et de *siccare*. Or, pour César, D. C. 44, 5 a : χῶσαι (cf. *ibid.* 76, 13 : χωννύων) qui exprime plutôt l'idée de terrassements destinés à combler quelque chose et par là, se rapprochant de *siccare*, s'oppose à *emittere*.

3. D. C. 49 ; 43. Pl. Hist. Nat. 36, 104.

fut nettoyé par Auguste[1]. Plutarque (Cés. 58) est le seul à citer en même temps les marais Pontins et le port d'Ostie ; nous y reviendrons.

Certains manuscrits d'Acron, à la hauteur du v. 63, reprennent en les délayant les explications de Porphyrion, mais ils attribuent les deux premiers ouvrages à Auguste. Plus loin, l'ensemble des manuscrits, au cours du commentaire de ce passage, attribue les trois travaux à Auguste (*Divus Augustus*) et veut voir dans le premier le *portus Julius*[2] près de Baïes (cf. Virg. Georg., II, 160 sq.). Ces dernières scholies, pleines de redites et de renseignements contradictoires, n'inspirent guère confiance. Signalons enfin qu'un manuscrit d'Acron (ad Sat. I, 5, 14) cite César à propos des marais Pontins (... *paludes... derivavit*).

Vu l'allure générale du contexte, on ne peut croire qu'Horace ait été assez maladroit pour parler ici d'Auguste. Porphyrion le sentait bien, qui cite des travaux qu'il croit pouvoir attribuer à César, sauf le dernier. Preller[3], en rapprochant un texte de Plutarque (Cés. 58), songe à des projets de César, qui voulait dériver le Tibre à travers les marais Pontins, de manière à assécher ceux-ci, régulariser le cours même du Tibre et aménager plus aisément un port à Ostie.

Mais A. Michaëlis[4], tout en se déclarant d'accord avec cette interprétation, ne croit pas à une reprise de ces projets par Auguste et note bien que même pour César tout cela n'était qu'à l'état de projet (ἐν παρασκευαῖς ἦν).

Ainsi donc une allusion à des travaux d'Auguste est psychologiquement impossible, et les travaux de César n'ont pas même été l'objet d'un commencement d'exécution. De plus la ressemblance partielle entre Plutarque et Porphyrion ne prouve pas que les identifications proposées par ce dernier soient exactes.

Essayons à notre tour d'identifier les travaux, en commençant, pour des motifs qui apparaîtront bientôt, par le second.

La première difficulté provient de ce que le texte est loin d'être assuré ; en effet, il faut, au vers 65, scander *pălŭs*, alors que normalement la seconde syllabe du mot est longue. Les commentateurs s'en tirent, soit en supposant un abrègement de la seconde syllabe d'un mot ïambique[5], soit en proposant des

1. Cf. CIL VI, 1235 (?). Suét. Aug. 30.
2. Alias : *portus Lucrinus*.
3. Philologus 2, p. 483-9.
4. *Commentationes in honorem Th. Mommseni*, p. 425-6 (art. intitulé : *Die horazische Pisonen*, p. 430-432).
5. Cf. Hor. Sat., II, 5, 32 ?

corrections dont aucune ne satisfait [1]. De toutes façons, il s'agirait d'un « marais infertile et propre à la navigation à rames » qui est maintenant cultivé et fait vivre les agglomérations voisines. Disons-le de suite : *palus* est, en réalité, une glose qui a passé dans le texte à la place de la vraie leçon : *lacus* [2]. Ce lac ne saurait être que le Fucin, cité à deux reprises par Suétone à propos de César et de Claude et l'expression *in mare emittere* chez Porphyrion pourrait dater du temps où la glose n'avait pas encore passé dans le texte. Dans la scholie primitive, il était question d'Ostie et du lac Fucin ; il s'ensuit que Porphyrion n'a rien à voir avec le texte allégué par Preller. Nous aurions déjà dû nous en douter puisque, pour le Tibre, le scholiaste n'a rien de commun avec Plutarque.

---

1. Cf *Dict.* de Forcellini, s. v. : *palus* ; *Phil. Woch.* 1929, col. 1532-34 ; et les apparats critiques des éditions en général

2. Le genre de *lacus* entraîne une correction d'*aptaque*. Il nous faut un dactyle ; *aptus* est un trochée et les seuls mots possibles à la place de *-que* sont : *et*, *at* ou *ad*, qui demandent après eux un mot commençant par une voyelle. Il est donc nécessaire de corriger aussi *remis*. *Alnis* convient très bien pour plusieurs motifs :

Il exprime pratiquement une idée identique à *remis*, au sens de *navire*, nous trouvons une fin de vers très semblable chez Lucain (Phars. 3, 442) : *..et fructibus aptior alnus* (notons que ce mot est très fréquent chez Lucain, Silius Italicus et Stace). Enfin Virgile nous offre un parallèle remarquable, avec le sens premier d'aune (Georg. II, 110) :

Fluminibus salices, crassisque paludibus alni
Nascuntur, steriles saxosis montibus orni

Une glose *palus* s'explique doublement :

1) un lecteur comprend chez Horace *alnis* comme chez Virgile et fait un rapprochement très naturel entendant alors *aptus* comme « propre (à faire pousser) » ;

2) d'un autre côté, on a gardé le souvenir d'un asséchement des marais Pontins (*palus*, bien que Cicéron et Suétone disent : *paludes*) projeté par César.

Le mot *palus*, passant dans le texte même, n'a peut-être pas choqué aussitôt parce qu'il a un homonyme masculin. Quand on remarqua le solécisme, la correction en *aptaque* dut être automatique et, en même temps, en cherchant un équivalent de *alnis* commençant par une consonne, on parvint par une association d'idées quelconque à *remis*, à la suite peut-être de quelque mélecture (la résonance *regis remis*, qui gêne un peu, y fut-elle aussi pour quelque chose ?).

Le texte s'établit ainsi :

Regis opus, sterilisve diu lacus aptus et alnis

(nettement préférable à une fin en : *at alnis, ad alnos, aptior alnis*). A noter que l'interprétation de *alnis* par « aunes » était de toute façon un faux sens puisque le lac était dit *sterilis*.

Diu déplaît à Quicherat (*Mélanges de philologie*, p. 275 sq.), et certains éditeurs l'ont changé en *olim* qui leur paraît offrir un sens meilleur. Si l'on parcourt les scholies d'Horace, on constate que l'expression *divus Caesar*, et *divus Augustus* ne se retrouvent encore qu'une fois (alors que les exemples de *Caesar* et *Augustus* sont très nombreux dans Ep., I, 5, 10 (Porph. : *divi Caesaris* et Acr. : *divi Augusti* comme pour l'*Ars*, peut-être par hasard). Par un mécanisme inexpliqué, un *DIV* appartenant à la glose qui nous valut *PALVS*, n'aurait-il pas passé dans le texte à la place d'un *olim* ?

Pour les deux autres travaux, il n'était pas possible, a priori, de choisir entre Ostie et le portus Julius ; et *doctus iter melius* permettait d'hésiter entre une dérivation et un aménagement destiné à éviter des inondations nuisibles aux récoltes. La correction de *palus* va nous permettre maintenant de mettre un nom d'empereur sur ces grands travaux.

Nous avons, selon nous, affaire à une interpolation et il s'agit de Claude.

Suétone (Cl. 20) nous parle longuement de ses travaux : *opera magna, potiusque necessaria quam multa perfecit ; sed vel praecipua, aquarum ductum a Caio inchoatum ; item, emissarium Fucini lacus, portumque Ostiensem.* De même Dion Cassius (60, 11, 1-5) traite, lui aussi, très longuement des travaux à l'embouchure du Tibre, puis du lac Fucin, Enfin chez Tacite (Ann., XII, 56), il est aussi question du lac Fucin.

Or toutes les expressions de notre texte trouvent un ou plusieurs termes qui leur correspondent exactement chez ces trois historiens.

Pour le port d'Ostie, l'image *receptus terra Neptunus* répond bien au *circumducto dextra sinistraque bracchio* de Suétone et à « τὴν θάλασσαν ἐς αὐτὸ [1] ἐσεδέξατο » (cf. un peu plus loin : περιέβαλε). A *Aquilonibus* correspond pour le sens « τὴν χειμερινήν » (D. C. 60, II, 2). Parallèlement à *regis opus*, Suétone évoque le Pharos (et par suite les Ptoléméès) et, surtout, Dion dit que Claude conçut et mena à bien « πρᾶγμα καὶ τοῦ φρονήματος καὶ τοῦ μεγέθους τοῦ τῆς Ῥώμης ἄξιον » (ce qui vaut bien l'éloge du poète).

Pour le lac Fucin, *aptus et alnis* fait allusion à la naumachie que Claude donna avant de faire écouler les eaux (Suét. Cl. 21 in f. ; Tac. Ann., XII, 56). Tacite utilise à ce propos l'expression *proximis e municipiis* qui correspond curieusement à *vicinas urbes*. Pour *sentit aratrum*, Dion nous apprend que l'opération fut en partie décidée « ὅπως ἥ τε χώρα ἡ περὶ αὐτὴν, (sc. : τὴν λίμνήν Φουκίνην) γεωργῆται », et Suétone parle de particuliers qui voulaient se charger de l'entreprise à condition qu'on leur donnât les terres asséchées (*si sibi siccati agri concederentur*), sans doute pour les cultiver.

Le troisième des grands travaux est plus difficile à identifier ; il ne faut pas songer, semble-t-il, aux aqueducs dont parle Suétone. Par contre, nous connaissons des travaux de réfection du Tibre par une inscription de 46 p. C. (CIL XIV, 85) : (*Clau-*

1. C'est-à-dire la partie de terre ferme qui avait été creusée et consolidée par les fondations.

dius) *fossis ductis a Tiberi operis portus caussa emissisque in mare urbem inundationis periculo liberavit.* Mais d'un autre côté Dion nous dit que le Fucin se déversa dans le Liris, et qu'on fit cela aussi « ὅπως... ὁ ποταμὸς ναυσίπορος μᾶλλον γένηται » ; le Liris avait un faible courant et ses eaux ne suffisaient peut-être pas à irriguer correctement une région par ailleurs aride, d'où *iniquum frugibus* (défavorable aux récoltes). Cette dernière expression est sans doute exagérée, s'il s'agit d'une dérivation du Tibre depuis un point légèrement en amont de Rome, mais elle est plutôt compliquée s'il s'agit du Liris ; nous pencherions finalement pour le Tibre.

Comment les scholiastes ont-ils procédé pour essayer d'identifier les travaux ?

Les idées de César et de Claude ne sont pas si différentes : le premier (d'après Plutarque) voulait dériver en partie un fleuve pour créer un port fluvial qui desservirait Rome et pour assécher des étendues d'eaux ; l'autre (d'après Dion) fit se déverser un plan d'eau dans une rivière pour qu'elle devienne navigable. L'un et l'autre pensaient obtenir ainsi des terres fertiles et un fleuve navigable.

A dire vrai, le texte de Plutarque ne nous inspire pas confiance, et son port d'Ostie fait quelque peu double emploi avec celui près de Terracine. On a l'impression que Plutarque a fait remonter à César un type de travaux hydrauliques qui date de Claude ; il n'est d'ailleurs sans doute pas responsable de cette erreur. Suétone, dans sa Vie de César, ne parle pas d'Ostie, alors que dans celle de Claude il attribue à César le premier projet concernant le port d'Ostie. Tout se passe comme si un ouvrage traitant de travaux du Fucin avait fait l'historique des précédents en la matière [1].

Si maintenant Porphyrion a cité, primitivement, le port d'Ostie et le lac Fucin, c'est qu'on devait, dans un écrit quelconque, attribuer à César la paternité réelle des travaux de Claude (alors que Plutarque n'attribue, avec peut-être quelques confusions, que celle de travaux semblables). Porphyrion, n'ayant pas de motif de songer à Claude, se contente pour orner son commentaire, de ce qui (sa source le disait bien) n'était que projet (... *instituerat*...). Nous savons que l'écoulement du lac Fucin n'avait déjà pas trop bien réussi sous Claude, et que le lac se reforma dans les temps suivants. Un ignorant corrigea (ou glosa)

1. La mention chez Plutarque de l'ingénieur Anienus et les détails abondants des historiens pourraient venir de là, directement ou non. Acron amplifiera l'erreur de Porphyrion, en remplaçant César par Auguste.

palus dans le texte et dans la scholie [1], puis la glose remplaça les termes mêmes qu'elle croyait expliquer.

Puisque donc il y a interpolation, quelle en est la longueur? Va-t-elle des vers 63 à 69 inclus? Ne peut-on songer à une pièce de marqueterie, à un *emblema* écrit à cette fin? Les allusions commencent à *sive receptus* et finissent à *melius*; or si nous enlevons encore le mot suivant, nous obtenons un hexamètre très régulier et d'un sens plein avec : *Debemur morti nos nostraque facta peribunt*, et cette greffe habile de ces quelques vers ne paraît pas indigne du versificateur qui les composa.

Les travaux du Fucin prirent fin en 52 p. C. Notre interpolation doit dater des toutes dernières années de Claude ou du règne de Néron [2]. Tous nos manuscrits d'Horace connaissant ces vers, il faut supposer que le (ou les) manuscrit « augmenté » se propagea très vite, et que l'archétype (ou les a.) de nos manuscrits était de cette catégorie [3].

Jacques SCHWARTZ.

---

1. Quant à la « précision » de Porph. : *...Pomptinam paludem, quae est in Campania ad quadragesimum miliarium*, malgré A. Michaëlis (o. c., p. 425 in f.), elle ne vaut rien : les marais ne sont pas en Campanie et la distance est évaluée par Michaëlis bien arbitrairement. Certains manuscrits d'Acron ont à propos d'Ostie une scholie très abîmée où paraissent des expressions comme *aggere lapidum et terrae et promuntoriis* (?) qui rappellent vaguement la description de la construction du port d'Ostie chez Suétone et Dion. Dans ce cas, notre texte de Porphyrion serait un résumé très mutilé de la scholie primitive. Signalons enfin un asséchement de marais auquel Probus présida près de Sirmium (Vita Probi, 21) ; il s'agissait d'obtenir des terres cultivables et, malgré quelque incertitude sur un point de la tradition manuscrite, on peut se demander si ce texte (ou même le fait qu'il relate) n'est pas à mettre en liaison avec la scholie de Phorphyrion.

2. Sur le mépris que Néron affecta pour Claude, cf. Suét. Nero 33. La date proposée correspond d'ailleurs bien à cette diffusion du mot *alnus* (restitué au v. 65). La postposition de *et*, très rare chez Lucain, p. ex., peut s'autoriser de nombreux précédents chez Virgile (cf., vu la place dans le vers et la valeur syntaxique, : En., X, 730).

3. Les scholiastes d'Horace lisaient aussi ces vers dans leurs textes. Servius (En., II, 69 et VI, 107) et Priscien (Inst., VI, 16, 83) citent le v. 65 comme nos manuscrits, à propos de la seconde syllabe de *palus*. Quicherat (o. c., p. 275 sqq.) reconnaît la faiblesse grammaticale de leurs notices et, plutôt que de croire à une exception absolument unique, il préfère attribuer une faute de prosodie à Horace. L'embarras de Servius ne viendrait-il pas de ce que la lecture *palus* était relativement récente et n'avait pas encore eu à être commentée par les scholiastes d'Horace lus à la fin du IVe siècle?

Enfin Quintilien (Inst. Or., VIII, 6, 23) cite les vers 63-4 (*receptus... arcet*) ; à son époque l'interpolation pouvait fort bien ne pas s'être généralisée et Quint. la lire quand même dans son texte. Mais de très nombreux motifs, qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais que nous reprendrons peut-être un jour, nous amènent à déclarer que cette citation d'*Ars* 63-4 est une glose tardive dans un ensemble dont les éditeurs ont déjà reconnu qu'il était abondamment glosé et remanié.

De tout ceci il résulte que rien de ce que nous savons de la tradition manuscrite ne s'oppose à ce qu'on admette une interpolation postérieure de quelque soixante ans à la publication de l'Ars?

NOTES ET DISCUSSIONS

Bertil Axelson. *Unpoetische Wörter, Ein Beitrag zur Kenntnis der lateinischen Dichtersprache* (Scrifter utg. av Vetenskaps-Societeten i Lund, 29); Lund, C. W. K. Gleerup, 1945; 150 p. in-8°.

On a souvent essayé de définir la langue de la poésie, et notamment de fixer les traits distinctifs du vocabulaire poétique — c'est à cette tâche que s'est employé A. Cordier dans sa thèse intitulée *Études sur le vocabulaire épique dans l'Énéide* (Paris, 1939), dont j'ai donné un compte rendu détaillé, en reprenant après l'auteur certains classements de mots [1]. On trouverait aussi dans la *Stylistique* de M. Marouzeau mainte remarque pertinente sur certains traits de la langue poétique — je ne parle pas du vieux *Traité de versification latine* de J. Quicherat [2], où, sous une forme qu'on jugerait aujourd'hui périmée, sont exprimées des observations justes, qui témoignent d'un sens profond et d'une grande connaissance des procédés d'expression de la poésie latine; j'omets les nombreuses dissertations qui ont été consacrées à l'étude du style poétique de tel ou tel poète. Mais toutes ces études sont surtout consacrées à l'examen de ce qui se trouve chez les auteurs envisagés : elles ont un caractère 'positif'. M. Axelson a examiné la question par le côté opposé, en recherchant les mots, les expressions que la langue poétique ignore et bannit, ou n'emploie que rarement, pour des fins spéciales, ou dans des œuvres plus voisines par leur inspiration de la prose que de la poésie. Si, en allant depuis Lucrèce jusqu'à Silius Italicus en passant par les classiques du siècle d'Auguste, et ceux de la latinité d'argent, l'on constate que tel mot ne figure dans aucun poète, si de deux possibilités d'expression qui s'offrent à eux, les poètes adoptent constamment l'une d'entre elles en excluant l'autre, il semble qu'on soit en droit de conclure, sinon que celle qui a été choisie est « poétique », en tout cas, que celle qui a été rejetée ne l'est pas — à condition, naturellement que sa structure prosodique ne lui interdise pas d'entrer dans le vers — : pour la première expression en effet, elle n'aura le droit au qualificatif « poétique », que si elle n'apparaît pas dans la prose, ou du moins dans la prose qui n'est pas teintée de poésie. Par 'poétique' du reste, il faut entendre simplement en l'occurrence « réservé à la poésie », sans porter de jugement sur la valeur affective, émotive, ou pittoresque du mot ; il ne peut s'agir que de la constatation d'un fait. C'est là une attitude prudente, et raisonnable : les jugements de valeur, en pareille matière, sont périlleux, et ne doivent être portés qu'après mûr examen de tous les aspects du problème. Il n'est rien qui s'use plus vite que l'expressivité d'un mot, et rien de plus fréquent que la transformation en cliché dépourvu de toute valeur évoca-

1. *Revue de Philologie*, 1940, p. 143-166. M. Axelson ne signale pas l'ouvrage dans sa note de la p. 19.

2. La première édition date de 1826.

trice, ou même devenu simplement ridicule, d'un mot qui, à un moment donné, a été élu pour sa noblesse, sa couleur, ou sa rareté. *Coursier*, ancienne épithète appliquée à une sorte de chevaux, pour les distinguer des *destriers* et des *roncins*, est devenu au XVIIe siècle, le substitut 'poétique' de *cheval* :

Ces superbes coursiers qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix[1].

Mais déjà La Fontaine emploie le mot avec une emphase plaisante pour désigner l'animal le moins noble du monde :

Un ânier, son sceptre à la main,
Menait, en empereur romain,
Deux coursiers à longues oreilles[2].

et la parodie laisse ici prévoir que *coursier* va devenir un terme d'une prétention périmée, un « pompier ». Il en est de même en latin pour *sonipes*, calque d'un adjectif composé grec, comme χαναχήπους (Hésiode), déjà dans Accius :

Qui ubi ad Dircaeum fontem adveniunt, mundule
Nitidantur iugulos quadripedantum sonipedum[3]

que Virgile utilise encore dans des descriptions visant à l'effet :

ostroque insignis et auro
Stat sonipes at frena ferox spumantia mandit[4]

ou

fremit aequore toto
Insultans sonipes et pressis pugnat habenis[5]

ou enfin

Orsilochus Remuli, quando ipsum horrebat adire,
Hastam intorsit equo ferrumque sub aure reliquit ;
Quo sonipes ictu furit arduus, altaque iactat
Vulneris impatiens arrecto pectore crura[6].

Mais dans ce dernier passage, l'emploi indifférent de *equo* et de *sonipes* montre que celui-ci tend à devenir un simple substitut métrique de *equus*, aux dépens de sa valeur évocatrice. Chez Silius, l'emploi en est devenu mécanique :

Martius hinc sonipes campos hinnitibus implet[7]

de même chez Valerius Flaccus

..... *vadit sonipes cervice remissa*[8]

ou chez Stace

Acrior et campum sonipes rapit[9].

De même et inversement, il se pourra qu'un mot prosaïque et de couleur populaire à l'origine soit à un moment donné recueilli par la langue

1. Racine, Phèdre V,6.
2. *Fables*, II, 10.
3. Ribbeck, *Trag. Rom. Frgm.* 3e éd., v. 602-3.
4. En. IV, 134-139.
5. En. XI, 600.
6. En. XI, 636-639.
7. Punica, 1,222.
8. Argonaut, 3,334.
9. Théb. V, 3.

« noble » ou poétique. Le mot ' cheval ' a perdu dans les langues romanes le caractère ' populaire ' de lat. *caballus* ; et l'emprunt *cavale* est devenu le synonyme noble de ' jument ' ; par contre l'allemand « *Ross* », qui est dans cette langue l'équivalent noble de *Pferd* est devenu en français un mot grossier, de sens péjoratif, en partie sans doute sous l'influence de *roncin*, *roussin* qui désigne au moyen âge le cheval de charge, l'animal de travail par opposition au *destrier*, et au *coursier* ; en partie aussi parce que l'esprit satirique du français tendait à dénigrer l'animal que montaient les mercenaires germaniques les ' reitres ', et auquel sans doute ne semblait pas convenir le terme pompeux dont ils le nommaient.

M. Axelson a procédé de la manière suivante : il a consulté et confronté, grâce aux index que l'on possède maintenant pour chacun d'eux, les vocabulaires de Catulle, Lucrèce, Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Properce, Lucain, Sénèque (dans les Tragédies), Juvénal, Martial, Silius Italicus, Valerius Flaccus — mais non Perse et Stace : il a éliminé Ennius et Lucilius, estimant que les débris qui nous en restent ne permettent pas de juger exactement de leur vocabulaire (cf. p. 140), peut-être aussi dans la pensée qu'à l'époque où ils écrivent la langue n'est pas encore assez fixée ou épurée pour qu'on puisse distinguer avec certitude ce qui est ' noble ' de ce qui ne l'est pas. On peut regretter cette élimination. Si misérables que soient les fragments d'Ennius et de Lucilius, ils nous fournissent — surtout ceux d'Ennius — des données utiles ; et l'influence de l'auteur des Annales a été profonde et durable. Malgré cette légère réserve, on peut dire que l'enquête de M. Axelson embrasse les poètes les plus représentatifs dans les genres les plus divers.

A condition donc de ne pas leur faire dire plus qu'elles ne signifient — et M. Axelson est lui-même le premier à mettre en garde contre toute interprétation abusive, toute conclusion dépassant les limites de son enquête —, les listes de mots frappés d'interdit par la langue poétique sont fort instructives ; elles ouvrent des aperçus nouveaux sur les traditions et les conventions de la langue poétique ; elles réforment parfois le jugement que nous étions enclins à porter sur certaines œuvres. Particulièrement caractéristique est le chapitre intitulé *Zur Wortwahl des Odendichters Horaz*. On est tenté souvent d'opposer la langue des Odes à celle des Satires et des Épîtres, à accentuer le « poétisme » de l'une, et le prosaïsme de l'autre ; par une série d'exemples souvent probants, M. A. montre que le poète est loin d'exclure de ses poèmes lyriques des mots du vocabulaire de la prose. Je dis ' exemples *souvent* probants ', car malgré l'ardeur érudite que déploie M. Axelson, il reste dans quelques cas place au doute : je veux bien admettre que *ordinare*, *pecunia*, *negotium* soient des mots de la prose — mais encore faut-il examiner s'ils ne sont pas ***nécessaires*** pour donner à la pensée d'Horace son ton et sa couleur ; j'ai peine à croire *praesidium* dans l'ode à Mécène

O et praesidium et dulce decus meum

« *im Gegensatz zu* tutela *et* auxilium *von den Römern als ein plattes, dem poetischen Stil unangemessenes Wort empfunden wurde.* » Qu'Horace ait débuté par un vulgarisme dans l'invocation qu'il adresse à son protecteur, dans l'ode liminaire du recueil, qui le croira sans autre examen ? Le mot est emprunté à la prose sans doute, mais il est pris ici dans un sens imagé, qui lui donne une force neuve, et le débarrasse de son prosaïsme ; son union avec *decus* — terme « poétique » par excellence — est instruc-

tive [1]. *Auxilium*, *tutela* sont des termes abstraits, sans valeur évocatrice ; *praesidium*, concret, suggérant l'idée du « rempart » qui protège contre les assauts de la jalousie : « *Praesidium dictum qui extra castra praesidebant in loco aliquo quo tutior regio esset* [2]. » De la même façon, quoique avec un peu moins d'audace, Corneille dira

Mon nom sert de rempart à toute la Castille [3]

ou

Faites-vous un rempart des fils contre la mère [4].

Pour le reste, étant donné le caractère des Odes, inspirées d'Alcée, de Sappho, ou d'Anacréon — qui puisent la plupart de leurs motifs dans la chanson populaire, chanson d'amour, chanson à boire, chanson d'intention morale ou pieuse —, quoi d'étonnant que les termes familiers, les images réalistes abondent dans ce genre de poésie ? Ainsi, dans l'ode à la Fortune :

Te Spes et albo rara Fides colit
Velata panno, nec comitem abnegat
Utcumque mutata potentis
Veste domos inimica linquis.

At volgus infidum et meretrix retro
Periura cedit, diffugiunt cadis
Cum faece siccatis amici,
Ferre iugum pariter dolosi [5].

Il y a donc des prosaïsmes apparents et des prosaïsmes réels. Il y a des prosaïsmes imposés, et des prosaïsmes volontaires. M. Axelson revient à plusieurs reprises sur les prosaïsmes de Lucrèce (p. 19, 75, p. 79, 93, 136, etc.), p. 135, il va même jusqu'à parler de la *Prosapoesie des Lukrez* : il en donne de nombreux exemples, dont quelques-uns fort curieux et généralement insoupçonnés, notamment ceux qui concernent l'emploi de certains mots invariables ; conjonctions, particules de liaison, adverbes, etc. On peut soupçonner a priori que *propterea* avec ou sans *quod*, *quapropter*, lourds outils de raisonnement, ne sont pas poétiques ; on le soupçonne moins de *causā*, *itaque*, *igitur*, *item*, *inprimis*, *nequaquam*, (tandis que *nequiquam* est volontiers accueilli par la langue poétique, notamment par Virgile, qui en a 41 exemples), *minime* (dont pourtant il y a un ex. dans Virgile, En. 6, 97 ; il est vrai, dans un discours), *utique* ; *quasi*, *tamquam* (le premier absent de Vg., le second attesté seulement dans Buc. 10, 60 ; Vg. préfère *ut*, *velut*, *veluti* [6] ; *haud*, *non secus*) ; *omnino*, *plane prorsus*, etc. Il est remarquable que Lucrèce se rencontre dans ces emplois assez souvent avec Horace (surtout celui des Satires et des Épîtres), les élégiaques. On voit pourquoi : le poète didactique, les élégiaques, le satirique parlent à la première per-

1. Cf. Virgile, Geo., 2,40
O decus, o famae merito pars maxima nostrae,
Maecenas.
2. Varron, De Ling. Lat. V, 90.
3. Cid, I, 6.
4. Rodogune III, 2.
5. Carm. I, 35, 21-28.
6. *Sicut*, *sicut(i)* sont rares ; un ex. dans En. 8,22. Le mot semble surtout appartenir à la prose ; en poésie, il apparaît surtout dans la locution figée *sicut eram*, *erat*.

sonne : l'un expose la doctrine qui lui est chère, en professeur qui veut instruire et qui fait une leçon ; les autres font au public leurs confidences : ton du langage parlé — mutatis mutandis — dans l'un et l'autre cas. Le poète épique fait un récit, à la 3e personne ; il raconte les événements auxquels son personnage s'est trouvé mêlé, sans s'y mêler lui-même, et nous transporte dans un monde légendaire, héroïque et divin ; à ce monde étranger au nôtre doit correspondre un langage adéquat, d'où l'on s'efforcera de bannir tout ce qui rappellerait de trop près les platitudes de la prose. Mais qu'un héros prenne la parole, et il n'est pas rare de trouver des expressions, des 'tournures' prosaïques :

Ne vero, hospes, ne quaere profecto
Quem casum portenta ferant [1]

ou encore

Nunc adeo, melior quoniam pars acta diei
Quod superest, laeti bene gestis corpora rebus
Procurate, viri, et pugnam sperate pacari [2].

Et même, dans le récit épique lui-même, serait-il impossible, en cherchant bien, de découvrir d'autres prosaïsmes, à moins d'admettre en principe — ce qui est contestable — que tout ce qui est virgilien (dans l'Énéide) est par là même « poétique » [3] ? Néanmoins, il est certain que de Lucrèce à Virgile s'est accompli un travail d'épuration, et que la discrimination entre les mots de la prose et ceux de la poésie est allée en se fortifiant. Ainsi M. A. constate que dans l'Épithalame de Thétis et de Pélée, Catulle emploie : *utpote* (56) *subtilis* (63), *suavis* (87), *radicitus* (108, 288), *praesto* (adv. 137) ; *quare* (192, 372, 407), *multare* (192), *persaepe* (340) : « *alles nur beliebige Beispiele für Wörter, welche die gehobene Poesie von nun an im allgemeinen von sich weist. An der Spitze dieser, wenn man so sagen darf, puristischen Bewegung steht Roms grösster Dichter Vergil, dessen Bedeutung für die Normierung der poetischen Sprache sich mit des Cicero für die Regelung der Kunstprosa vergleichen lässt.* » Cette conclusion cadre assez exactement avec le jugement qu'A. Meillet porte sur l'usage linguistique de Virgile : « *C'est en partie*, écrit-il, *l'imitation du grec, et spéciale-*

---

1. En. 8,592-3.

2. En. 9,156-8. *Procurare* : seul ex. du verbe dans Vg. ; *corpora curare* s'y introduit (G. 4,187 ; En. 3,511 ; 8.607) à l'imitation de Lucrèce (2.31 ; 5.939).

3. M. Axelson note avec raison p. 138 « *Einen lateinischen Dichter, von dem sich behaupten liesse, er rede, wie Pindar, « fast ausschliesslich bloss im poetischen Wörtern »* (F. Dornseiff, *Pindars Stil*, Berlin, 1922, p. 17), *gibt es nicht und konnte es schon deshalb nicht geben, weil die Römersprache in relativ geringem Masse überder gleichen Wörter verfügt. Den allergrössten Teil ihres Wortschatzes hat die hohe und höchste Dichtung mit der Prosa gemeinsam, welcher sie jedoch manches gute und ehrliche Wort überlässt : Substantive wie* bestia, vestitus, pernicies, vas, frumentum, *Verba wie* interficere, usurpare, praedicare, studere, obtingere. *Partikeln wie* item, sane, erga, perinde, utique (*während ein* quodsi, *ein* scilicet, *ein* praeterea, *und Massen anderer Wörter, die nach unserem Empfinden recht prosaich klingen, in der Dichtersprache ganz legitim sind*). Là encore, les statistiques auraient besoin d'être interprétées : je note par exemple que *quod si* se trouve toujours dans des discours, et non dans le récit (En. 6.133 ; 7.310 ; 11.166.357.434) ; il en est de même pour *scilicet* (En. 2.577 ; 4.379 ; 6.526.750 ; 11.371.387 ; 12.570), qu'on lit presque toujours dans des passages de ton ironique ou sarcastique ; quant à *prăetĕrĕă*, il est d'un type prosodique trop commode pour qu'une poète dactylique renonce volontiers à s'en passer.

ment de la langue épique, en partie le besoin de distinguer de la langue courante la langue poétique pour marquer le passage dans un monde différent, en partie aussi l'utilité que trouve le poète à disposer de doubles formes, qui a amené Virgile, comme en général les poètes, à employer des formes et des tours syntaxiques exclus de la prose correcte. La poésie n'a pas tout le purisme de la prose [1]. » — Mais, pour en revenir à Lucrèce, il est certain qu'il ne recule pas devant le prosaïsme de l'expression ; et ce prosaïsme, je le verrais plus encore dans certaines formes doctrinales de l'exposé, dans les procédés de raisonnement auxquels le poète se complaît, notamment l'abus du syllogisme dont les différentes parties sont annoncées par des conjonctions massives — bref dans l'aspect didactique du poème — aspect que Lucrèce ne pouvait ni ne voulait éviter, étant donnée la conception qu'il s'était faite de son œuvre, et la mission dont il se croyait investi ; mais quand il abandonne le raisonnement pur, et donne libre cours à son imagination, et à son émotion, il se range parmi les plus grands poètes, même si sa phrase est infectée de prosaïsmes [2]. Et les prosaïsmes du Lucrèce me choquent moins que ceux de Catulle par exemple — je parle, naturellement, du Catulle épique — parce que chez Lucrèce, la forme d'art est plus spontanée, moins travaillée que chez son contemporain, et que toute faiblesse d'expression chez Catulle est un échec, presque un aveu d'impuissance : Lucrèce prosaïse sans chercher à l'éviter, Catulle le fait malgré lui. Quand je lis dans l'Épithalame

Namque fluentisono prospectans litore Diae
Thesea cedentem celeri cum classe tuetur
Indomitos in corde gerens Ariadna furores,
Necdum etiam sese quae visit visere credit,
Utpote fallaci quae tum primum excita somno
Desertam in sola miseram se cernat harena [3],

je suis moins choqué de l'emploi prosaïque de *utpote*, que du contraste entre le ton épique du vers

Indomitos in corde gerens Ariadna furores

et la platitude, voisine du ton comique, du vers suivant,

Necdum etiam sese quae visit visere credit,

platitude que souligne l'impropriété de l'emploi — répété — du verbe *visere* [4].

Comme on pouvait s'y attendre, M. Axelson consacre un chapitre aux ' Archaïsmes et Vulgarismes ' (p. 24-45), qu'il étudie ensemble, car selon lui, « *eine Scheidung zwischen den Begriffen* ' archaïsch ' *und* ' vulgär ' *ist bekanntlich oft überaus schwierig* » (p. 26). C'est là une opinion assez répandue ; je ne la crois pas suffisamment fondée, et les deux

1. *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, 3e éd., p. 220.

2. Aussi M. Axelson le reconnaît-il lui-même lorsqu'il qualifie Lucrèce de « *der ernste, sich mehr um den Gegenstand als um die Form kümmernde Verfasser des Werkes* De rerum natura, *dessen eigenartige dichterische Kraft trotzdem mitten durch die oft platten Wörter hervorleuchtet* » (P. 141).

3. 64. v. 52-57.

4. L'explication de M. Lenchantin de Gubernatis me paraît désespérée : « *L'intensivo* visere, *astrazione fatta dalla ragione metrica, bene rivela l'intensità del sentimento di chi, disperata, scruta il mare.* » (*Il Libro di Catullo*, p. 148, n. 55). — Pour le ton comique de l'expression, cf. par ex. Plaute, Mil. 573, 107, Poe. 1296, 1299.

notions gagneraient en clarté à être examinées indépendamment l'une de l'autre. Pour l'archaïsme, le travail a été fait, en partie au moins, dans la thèse d'A. Cordier (p. 26-87) que j'ai signalée au début de ce compte rendu. En ce qui concerne les vulgarismes, il me semble que M. Axelson, suivant la tendance de l'école de Wölfflin, ait englobé sous l'épithète ' vulgaires ' des mots qui ne méritent pas ce qualificatif déshonorant. Le temps n'est plus où l'on cherchait des « vulgarismes » dans Salluste ou dans la Correspondance de Cicéron, où tout mot latin survivant dans les langues romanes passait, en conséquence, pour appartenir au « latin vulgaire », et l'on est arrivé aujourd'hui à distinguer plus nettement ce qui est prosaïque, familier, populaire, technique, ou trivial. Trop souvent on a qualifié de vulgaires des mots de sens concret que la langue tend à substituer à des termes plus abstraits, et par là même moins expressifs. C'est le cas notamment pour *portāre* qui va remplaçant *ferre*, que condamment, outre sa double valeur abstraite et concrète, les anomalies de sa conjugaison, ou pour *formōsus*, qui se développe aux dépens de *pulcher*. La multiplicité des emplois de *ferre* (*f. opem, f. uentrem, f. praedam, se f., aegre f.*, etc.), et de ses composés rendait inévitable le recours à un mot nouveau de sens plus précis, et mieux délimité, *portō*, qui se disait uniquement du port et du transport — par mer — des choses matérielles [1] ; *ferō* a été réservé au sens moral, ou à des emplois fixés par l'usage, jusqu'au jour où *portare* a pu s'employer dans un sens imagé, avec pour complément, un mot abstrait. Le glissement se voit dans la phrase de Salluste : *sociis atque amicis auxilia portabant* [2], où l'emploi du pluriel *auxilia* montre que la locution n'est pas tout à fait la même que *opem, auxilium* (au singulier) *ferre* et peut encore s'entendre : « ils apportaient des renforts », mieux que « ils portaient secours ». Mais la nuance est subtile, et sera vite effacée. De même, les emplois techniques de *ferre* seront oubliés, et la Vulgate écrira : *beatus venter qui te portavit* correspondant au gr. μακαρία ἡ κοιλία ἡ βαστάσασά σε [3]. On ne saurait donc voir un vulgarisme dans l'usage que fait Virgile de *portare*, mais l'emploi du terme propre, le seul qui convienne en l'occurrence :

> ..... *Nec te comitem hinc portare Creusam*
> *Fas aut ille sinit superi regnator Olympi* [4].

ni dans l'emploi de *comportare*

> *Canitiem galea premimus semperque recentis*
> *Comportare iuvat praedas et vivere rapto* [5]

où *conferre* ayant pris le sens de « comparer, confronter » n'était pas possible. *Exportare* de même marque davantage un mouvement, un transport d'un endroit vers un autre, dans le vers :

> *Quod surgente die mulsere horisque diurnis,*
> *Nocte premunt ; quod iam tenebris et sole cadente,*
> *Sub lucem exportant calathis — adit oppida pastor —*
> *Aut parco sale contingunt hiemique reponunt* [6].

---

1. Cf. César B.G. 5,23,3 ' *Ac sic accidit uti ex tanto nauium numero... ulla omnino navis, quae milites portaret, desideraretur.*
2. Catil. 6,5.
3. Luc. 11.27.
4. En. 2.778. La variante *asportare* est une glose ; Cf. Sabbadini ad loc.
5. En. 9.612-3.
6. Géo. 3.400-403.

De *reporto*, Virgile a 9 exemples, deux dans les Géorgiques :

Saepe oleo tardi costas agitator aselli
Vilibus aut onerat pomis, lapidemque revertens
Incussum, aut atrae massam picis urbe reportat [1].

et

Caedunt (scil. *cervos*) *et magno laeti clamore reportant* [2].

Dans ces deux passages, le sens concret de *reportare* « rapporter » est éclatant; dans l'Énéide, le glissement vers le sens abstrait se manifeste, le verbe pouvant s'accompagner d'un complément de sens abstrait (*verba*, proposition infinitive) :

..... *isque adytis haec tristia dicta reportat* [3]

..... *longaevi regis ad auris*
Nuntius ingentis ignota in veste reportat
Advenisse viros [4]

pedem reportare se substitue à *pedem referre* :

Qua victrix redit illa pedemque ex hoste reportat [5]

cf. encore

sublimes in equis redeunt pacemque reportant [6]

en face du sens concret

Ruit omnis in urbem
Pastorum ex acie numerus, caesosque reportant
Almonem puerum foedatique ora Galaesi [7].

Nouveau sens abstrait dans

Aeneas, ut fama fidem missique reportant
Exploratores [8]

et dans

Exposcunt, mittique viros qui certa reportent [9].

On remarquera la fréquence relative de *reporto*, et sa place : il est toujours en fin de vers, où il fournit la seconde brève du dactyle cinquième, et le spondée final : cette commodité métrique a certainement contribué à en répandre l'emploi; mais on constate aussi que *reporto* tend à empiéter sur les emplois traditionnels de *refero*. — *Fero* est un vieil héritage de l'indo-européen, héritage comportant d'assez lourdes charges (irrégularité de la flexion, multiplicité des emplois, différences sémantiques profondes entre le simple et le composé), dont le latin au cours de son évolution, tend à se débarrasser au profit d'une formation plus neuve, de sens mieux limité, d'abord, et de flexion normale : nous assistons à cette lutte, nous pouvons la suivre — et je pense qu'il y aurait là un beau sujet de thèse —; mais je

1. Géo. 1.273-275.
2. Géo. 3.375.
3. En. 2.115.
4. En. 7.167.
5. En. 11.764.
6. En. 7.285.
7. En. 7.573-5.
8. En. 11.511
9. En. 9.193.

ne vois pas là le triomphe d'un ' vulgarisme ' sur une forme noble, mais la substitution d'une forme jeune, et plus conforme à l'esprit de la langue, à une forme vieillie.

M. A. distingue volontiers trois — et même quatre aspects dans le style virgilien : celui des Bucoliques ' *Hirtengedichte* ', celui des Géorgiques et celui des premiers livres de l'Énéide, et celui des derniers. — Le premier serait plus familier, allant parfois même jusqu'à la vulgarité, en raison du genre et des personnages qu'il fait parler. Dans ces vulgarismes se rangent l'emploi de certains mots que la diction poétique plus noble rejette, comme les adj. *suāvis*, *formōsus*, les diminutifs, etc. En dehors du Pseudo-Virgile, l'adj. *suāvis* ne figure en effet que dans Buc. 2.49,55 ; 3,63 ; 4.43 ; G. 4.200 (soit dans 5 ex. en tout) ; *dulcis* est au contraire beaucoup plus fréquent [1]. A regarder les emplois d'un peu près, la différence d'emploi correspond, non à une différence de genre, ' noble ' ou ' non noble ', mais à une différence sens. *Suāvis* est un adjectif de sens concret il s'applique exclusivement chez Virgile à des impressions sensorielles, goût, odorat, vuè : *casia atque aliis intexens suavibus herbis* (cf. au vers précédent *bene olentis anethi*) B. 2.49 ; *sic positae quoniam suavis miscetis odores*, ibid, 55 ; *lauri et suave rubens hyacinthus*, 3. 63 *suave rubenti murice* 4.43 , *e suavibus herbis* Geo. 4.200. C'est l'usage de Catulle : *suave olentis amaraci*, 61,7, *suavis expirans castus odores/lectulus* 64, 87 et même *seu quid suavius elegantiusve est ;/ nam unguentum dabo* 13,10 ; c'est l'usage aussi de l'auteur des petits poèmes virgiliens : *Cecropius suavis expirans hortulus auras*, Ci. 3 ; *suave rubens narcissus*, Ci. 96 ; *suave rubentia mala*, Co. 19. *Dulcis* est de sens beaucoup plus général, d'emploi abstrait aussi bien que concret, moral que physique : *dulcia linquimus arva* B. 1,3. ; *dulce satis umor* B. 3, 82 ; *et quisquis amores/ aut metuet dulcis aut experietur amaros*, ibid. 110 ; *dulcis aquae saliente sitim restinguere rivo* B. 5. 47 (*dulcis aqua* « eau douce », épithète de nature, n'impliquait aucune idée de « douceur » particulière) ; *Nerine Galatea, thymo mihi dulcior Hyblae*, B. 7. 47 ; *tum somni dulces*, G. 1. 342 ; *dulcisque revisere nidos*, ibid. 414 ; etc. La distinction entre *suavis* et *dulcis* se fonde donc moins sur la ' dignité ' que sur le sens ; que la langue populaire, par besoin d'expressivité, ait volontiers recouru à *suāvis*, c'est certain, mais cela ne suffit pas à taxer l'adjectif de vulgarité [2]. Il est expressif chez Virgile, vulgaire chez Pétrone dans la bouche de Trimalcion et de ses convives [2] : *nondum mihi suave erat venire*, Sat. 33, *solebas suavius esse* 61,64 ; *suaviter fuit* 65 ; *populum sibi suaviter facientem*, 71, qui rappelle Horace Sat. I. 9. 4-5 :

« *Quid agis, dulcissime rerum ?* »
— « *Suaviter, ut nunc est* [3].

---

1. Buc. 1,3 ; 3, 82, 110 ; 5,47 ; 7,37 ; Géo. 1, 295, 342, 384, 414 ; 2, 184, 216, 243, 475, 511, 523 ; 3. 178, 217, 291, 445, 495 ; 4.17, 61, 101, 346, 417, 465, 563 ;
En. 1.167, 194, 433, 659, 687 ; 2.138, 777 ; 3.140 , 4, 33, 185, 281, 318, 342, 493, 651 ; 5.214 ; 6.428, 455, 522 ; 8.568 ; 10.782 ; 12.802, 882.

2. C'est juger un peu sommairement des choses que de ranger Vitruve et Pétrone parmi les « *vulgär angehauchten Autoren* ». Il ne faut pas confondre le Pétrone de la Cena, qui reproduit volontairement les vulgarismes des convives, avec le Pétrone du récit qui est *scriptor elegantissimus*. Et la sévérité du jugement de Norden (*Antike Kunstprosa* 301) sur la langue de Vitruve est excessive.

3. Je suis peu sensible à l'argument que *suāvis* ne se trouve pas chez César et ses continuateurs, Salluste, Quinte-Curce, Tacite, Suétone, Florus, Justin. Que viendrait-il faire chez ces historiens ?

Mais on voit qu'Horace met dans la bouche de ses interlocuteurs, indifféremment, *dulcissime*, et *suaviter*.

J'ajoute que les langues romanes ne permettent pas de conclure en faveur de la vulgarité de l'un ou l'autre adjectif, car *dulcis* et *suavis* y sont bien représentés, et *dulcis* plus que *suāvis*, cf. Meyer-Lübke, Roman. Etymol. Wört. [3], nos 2792 et 8342; mais que toutefois *suāvis* y a gardé davantage son sens concret :

Nous aurons des lits pleins d'odeurs suaves.

Même différence entre *formosus* et *pulcher*. Je ne crois pas qu'on puisse affirmer que : « *Wie so manche andere Bildung auf* -osus *hatte* formosus *zweifellos ein etwas triviales Gepräge, das es für die hohe Distanzsprache als weniger geeignet denn* pulcher *erscheinen liess.* » (P. 61.) Sur quoi se fonde l'affirmation que les formations en *-ōsus* ont une empreinte triviale? Sur le jugement de Nigidius Figulus, rapporté par Aulu-Gelle, IV, 9 ? Mais Nigidius dit seulement que ces adjectifs sont de sens préjoratif, exprimant une qualité poussée à l'excès '*copiam quamdam immodicae rei*', ce à quoi Aulu-Gelle objecte que, si cette définition est exacte pour certains de ces adjectifs, elle ne saurait s'appliquer à d'autres, qui désignent des qualités dont il ne saurait jamais y avoir excès : « *Quod si, ut ait Nigidius, omnia istius modi inclinamenta nimium ac praeter modum significant et idcirco in culpas cadunt, ut* '*vinosus*', '*mulierosus*', '*morosus*', '*verbosus*', '*famosus*' *cur* '*ingeniosus*' *et* '*formosus*' *et* '*officiosus*' *et* '*speciosus*', *quae pariter ab ingenio et forma et officio* < *et specie* > *inclinata sunt.... cur, inquam, ista omnia numquam in culpam, sed in laudem dicuntur, quamquam haec item incrementum sui nimium demonstrent ?... ingenium autem et officium et forma et disciplina et consilium et victoria et facundia sicut ipsae virtutum amplitudines nullis finibus cohibentur, sed quanto maiora auctioraque sunt, multo etiam tanto laudatiora sunt.* » Ce qui est vrai c'est que, à l'époque archaïque, ces formations en *-ōsus* ont été multipliées à l'excès : Aulu-Gelle cite de Caton *disciplinosus*, *consiliosus*, *victoriosus*, et de Sempronius Asellio *facundiosus*; elles ont été détournées de leur sens, comme *mulierosus*, *virosus*, *vinosus* qui ont signifié non pas « abondant en femmes, en hommes, en vin », mais « aimant trop les femmes, les hommes, le vin », ou dérivées d'une façon barbare, non plus d'un substantif, mais d'un verbe, comme le *bibosus* de Labérius, ou d'un adjectif, comme *ebriosus* (que Catulle et Cicéron emploient comme forme renforcée de *ebrius*). Virgile se garde bien d'employer de ces formations incorrectes, mais les types normaux en *-ōsus* sont si loin de lui répugner qu'il en use volontiers dans toutes ses œuvres : *animosus* En. 12.277, et G. 2.441, 3.81 ; *annosus* En. 4.441 ; 6.282 ; 10,766 ; *aquosus* B. 10.66 ; G. 4.234 ; En. 4.52 ; 8.429 ; 9.671 ; *fragosus* En. 7.566 ; *frondosus* B. 2.70 ; G. 1.282 ; 3.296 ; 4.543 ; En 5.252 ; 7.387 ; 8.351 ; *generosus* En. 10.141, 174 ; G. 3. 75 : *harenosus* En. 4.257 ; *lacrimosus* En. 11.274 ; *latebrosus* En. 5. 214 ; 8. 713 ; 12.587 ; *limosus* B. 1.48 ; En. 2.135 ; *maculosus* G. 3.427 ; En. 1.323 ; 5.87 ; *montosus* En. 7.744 ; *muscosus* B. 7.45 ; *nemorosus* En. 3.270 ; *nimbosus* En. 1.535 ; 3.274 ; *onerosus* En. 5.352 ; 9.384 ; *palmosus* En. 3.705 ; *saetosus* (à côté de *saetiger*) B. 7.29 ; *saxosus* B. 5.84 ; G. 2.111 ; 4.370 : *spumosus* En. 6.174 ; 12.524 ; *squamosus* (à côté de *squameus*) G. 4.408 ; *tenebrosus* En. 5.839 ; 6.107 ; *umbrosus* B. 2.3 ; G. 2.66 ; 3.331 ; En. 8.34, 242 ; *ventosus* B. 9.58 ; G. 1.206 ; En. 6. 335 ; 8.449 ; 11.390,708 ; 12.848 : *villosus* En. 8.177,266. Soit 25 adjectifs en *-ōsus*, sans compter *formosus*, et dont la plupart sont utilisés plusieurs fois.

Pour en revenir à *formosus*, dont le rapport avec *forma* a toujours été senti, et qui a sans doute été fait sur le grec μορφήεις qu'on trouve notamment dans Pindare avec le sens de εὔμορφος, il exprime uniquement la beauté physique, celle qui est due à l'agrément des formes : « *speciosa forma praeditus* » le définit correctement le Thesaurus, qui a le tort d'ajouter « *fere i. q. pulcher* » ; les exemples de *formosus* au sens abstrait sont rarissimes, et tardifs, et souvent contestables (v. Thes. VI, 1112, l. 77-83 qui en cite 9 ex. en tout ; dans Cicéron, de Or. 3.55, l'adj. est joint à *specie*, ce qui en souligne le sens concret, ad Att. 14, 17 A, 4 *nihil virtute formosius, nihil pulchrius*, l'emploi côte à côte des deux adjectifs montre que Cicéron les différencie). Il se dit de tout être, dieu, homme, animal, comme de toute chose, naturelle ou produit de l'art. C'est, selon toute vraisemblance, un adjectif récent, que la langue a créé au moment, où sous l'influence de la civilisation grecque, le sentiment de la beauté de la forme a été plus distinctement perçu. Les fragments d'Ennius n'ont pas d'exemple de *formosus*, mais 8 de *pulc(h)er ;* Plaute a un exemple de *formosus* Mer. 229, contre 32 de *pulc(h)er*, 34 de *pulc(h)re*, 4 de *pulc(h)ritudo ;* Térence, un ex. de *formosus*, Eun. 730, contre 3 de *pulc(h)er* et 13 de *pulc(h)re*, 1 de *pulc(h)ritudo ;* si bien que si l'on interprétait ces chiffres selon la méthode de M. Axelson, on en conclurait que *pulcher* est le terme ' vulgaire ', puisqu'il domine chez Plaute et Térence, et *formosus*, le terme noble et poétique ! *Pulcher* qui ne se rattachait pour les Latins à aucun mot connu, et dont l'étymologie encore aujourd'hui demeure ignorée ou contestée, à côté du sens concret, identique à celui de *formosus*, apparaît, dès les plus anciens textes dans des sens imagés, abstraits ; à côté de *pulc(h)er homo, pulc(h)ra femina* (Mil. 1042, Mo. 289), Plaute dit aussi bien *diem pulcrum* Poe. 255, *facinus pulcrum* Men. 182 ; *pulcrum et luculentum... proelium* (Frgm. I. 65), et l'emploi de l'adverbe *pulcre* est encore plus libre. Les emplois de *pulc(h)er* dans Ennius, dont aucun fragment ne contient *formosus*, sont des plus curieux : *homo pulcher* A. 39 (dans le récit du songe d'Ilia, qui se voit enlevée par un dieu qui a pris la forme humaine) : *Romulus pulcher*, A. 80 (dans le récit du conflit augural entre les deux frères) ; dans ce même récit, plus loin, les douze oiseaux sacrés se posent *praepetibus sese pulcrisque locis dant* A. 94, et l'un d'eux est qualifié de *longe pulcherrima praepes.. avis*, A. 91 ; *Venus pulc(h)ra dearum*, A. 18 ; *Brundusium pulcro praecinctum praepete portu*, A. 488 (noter l'alliance de *praepes* et *pulcer* comme dans A. 94) ; *navibus pulcris*, A. 144 ; *optime cum pulcris animis Romana iuventus*, A. 550. Dans des expressions comme *pulcer homo, Romulus pulcer, pulcra praepes auis, praepetia pulcraque loca, Venus pulcra dearum, pulcris animis*, l'adjectif a une valeur morale, et plus encore religieuse, qu'on retrouvera par exemple dans la prédiction relative à la naissance de César :

Nascetur pulchra Troianus origine Caesar [1]

où Servius note : *pulchra adlusit propter Venerem* ; sans doute, allusion à Vénus, mais à Vénus en tant que déesse. Il est donc naturel que Virgile ait réservé *formosus* aux Bucoliques, où c'est l'amour physique et la beauté plastique qui inspirent le poète : ainsi *formosam... Amaryllida* 1.5 ; *formosum Alexim* ; *formose puer* 2.1.17.45 ; *formosissimus annus, formose... Iolla* 3.57.79 ; *formosus Apollo* 4.57 ; *formosi pecoris custos, formosior ipse* ; *formosum... Alexim, pedum.. formosum* 5.44.86.90 ; *formosus Alexis, formosae Ve-*

1. En. 1.286.

neri, Lycida formose, Nerine Galatea... hedera formosior alba 7.55.62.67.38; *formosus... Adonis* 10,18 et qu'ayant à dépeindre la génisse que se disputent les jeunes taureaux, il la qualifie de *formosa iuvenca* G. 3.219. L'emploi de *pulcher* est très rare, dans ces deux premières œuvres : *Aegle, Naiadum pulcherrima* B. 8.21 ; *fraxinus in silvis pulcherrima* B. 7.65 (il semble que Vg. ait reculé devant la forme lourde *formōsissĭmă*) ; *pulcher Ganges* G. 2.137 *pulchra testudine postes* ibid. 463 ; *pulcherrima Roma* ibid. 534; *pulchram... mortem* G. 4.218, quatre passages où le sens excluait *formōsus*. *Pulcher* désigne une beauté dont les traits ne sont pas autrement définis ; l'adjectif en acquiert une valeur idéale, abstraite, qui le rend applicable indistinctement à toute sorte de concepts ; mais cette « polysémie » lui enlève, par une conséquence nécessaire, de sa signification, et arrive à en faire une sorte d'epitheton ornans, accompagnement obligé de certains noms, tel *pulcher Iulus*, ou que le poète accole çà et là à des personnages ou à choses, sans qu'une impression ou une suggestion évocatrice bien nette s'en dégage pour le lecteur ; *pulcher* aboutit à s'employer dans des formules que le poète répète machinalement, ou pour des raisons de commodité métrique : ainsi s'explique l'emploi du superlatif qui, suivi d'un mot dissyllabique, sert à terminer l'hexamètre : type *pulcherrima Dido* ou du comparatif : type *quo pulchrior alter*. L'adjectif n'est plus qu'un outil épique, comme *fidus* dans *fidus Achates*, *pius* dans *pius Aeneas*, *longaevus* dans *longaeva sacerdos*, imitations des procédés homériques connus ; et *pulcher* sert du reste a rendre καλλιπάρηος ou καλλιπλόκαμος. En ce qui concerne les êtres, dieux, hommes, animaux, ainsi trouve-t-on *pulcher* accolé à *Apollo*, En. 3.119 ; à *Aquiculus*, 9.684 (*pulcher A. armis*, où l'épithète est peut-être transposée des armes au guerrier qui les porte), à *Aventinus* auquel est joint son père Hercule, 7.656.7 (*satus Hercule pulchro/Pulcher Aventinus*); à *Dido*, 4.192; à *Iulus*, 5.570; 7.107,477; 9.293,310; à *Proserpina*, 6.142; à *proles* dans le sens concret de enfant(s), rejeton(s) : *pulchra... prole parentem* 1.75 ; à *iuvencus* : *pulchro... iuvenco* 5.399; ou dans une formule à un comparatif : *Euryalus quo pulchrior alter non fuit* 9.179 et *Lausus, quo pulchrior alter* 7.649 ; au superlatif à : *Astyr* (*...pulcherrimus A.*) 10.180 ; à *coniux* (.... *-e coniux*, vocatif par lequel Junon s'adresse à Jupiter pour répondre au *gratissima coniux* dont il l'a qualifiée v. 607, 10.611); à *Aeneas*, 4.141, à *Deiopea* (*forma -a Deiopea*), 1.62; à *Diana*, 11.852; à *Dido* (*forma -a Dido*, cf. plus haut *de Deiopea*), 1.496 ; 4.60 ; à Vénus, mère d'Énée (*genetrix pulcherrima*), 4.227 ; 12.554 ; au Tibre divinisé (*Thybris..... quocumque solo pulcherrimus exis*) 8.75; à Turnus (*ante alios pulcherrimus omnis/Turnus*), 7.55 ; à *proles* (*Teucri -a proles*), 6.648 ; *Hippolyti proles pulcherrima bello/Virbius*, 7.761). *Pulcher* est joint à des noms de pays : *pulchram Calydona*, 11.270; *pulchro... Latio*, 4.432 ; aux noms du corps ou de parties du corps : *pulchrosque per artus*, 9.433,... *pulcherrima fratrum/corpora*, 12.270; *gratior et pulchro veniens in corpore virtus* (*de Euryalo*), 5.344 ; *pulchro pectore virgo* (*de Scylla*), 3.426 ; d'objets variés : *flumine pulchro* (*de Tiberi*), 7.430, transposition de l'homérique καλλιῤῥόῳ ποταμῳ ;... *praemia... pulcherrima primum*, 9.253 ; *pulchrosque tapetas*, 9.358 ; *pulchramque... urbem*, 4.266 ; à des noms désignant des notions abstraites : *consiliis pare, quae nunc pulcherrima* (= fr. excellents) *Nautes/Dat senior*, 5.728 ; *pulchra pro libertate* (cf. le fr. ' liberté, liberté chérie '), 6.821 ; *pulchram... mortem*, 9.401 ; 11.647, repris de G. 4.218; *pulchrum... mori*, 2.317 ; *pulchra... origine*, 1.286. La présence de *formosus* dans les Bucoliques (et dans l'unique exemple des Géorgiques), son absence dans l'Énéide, et inverse-

ment la présence de *pulcher* dans les Géorgiques et dans l'Énéide, et son absence dans les Bucoliques, s'expliquent davantage par une différence d'inspiration que par une différence de ' noblessé '. Pour ma part, bien que nous ayons affaire à des chants de pâtres, comme le veut M. Axelson — mais quels pâtres, et combien mieux peignés et plus précieux, plus « artistes » encore que ceux de Théocrite ! — je me refuserai à trouver des vulgarismes dans le langage que Virgile leur prête.

Voilà pourquoi je ne suis pas non plus disposé à voir dans la rareté sans cesse grandissante des diminutifs depuis les Bucoliques jusqu'à l'Énéide une preuve du passage de la *Volkssprache* à la *Kunstsprache* [1]. Dans le langage un peu mièvre que parlent ces jeunes garçons efféminés, les diminutifs sont, comme chez Catulle, une élégance de plus, introduisant une nuance de tendresse, de pitié, de grâce juvénile [2]; tous sentiments qui doivent demeurer étrangers à l'épopée dont elles affadiraient le caractère héroïque ; Didon, deux fois reine et deux fois femme, n'est pas *formosa*, mais *pulchra*, et Iule, bien qu'un enfant, a déjà tous les traits d'un guerrier. Tous les diminutifs d'autre part n'ont pas la même valeur, et ne provoquent pas les mêmes résonances : *masculus* est devenu le synonyme étoffé de *mās*, monosyllabe que la langue a tendu a éliminer (les représentants attestés de *mās* sont presque tous aux cas obliques, ou au pluriel; il n'y a guère que Varron, semble-t-il, qui ait employé *mās*, concurremment du reste avec *masculus* : *homos mas* L. L. 7.17 ; *homo masculus* Men. 482); *luteolus* formé sur *argenteolus*, *aureolus*, créations plautiniennes, dont le sens est « tirant sur le jaune, jaunâtre », n'est pas à proprement parler un diminutif ; *sacellum* est bien pour la forme un diminutif,

---

1. Je signale en passant que c'est par erreur que M. Axelson, p. 39, range *querulus* parmi les diminutifs : dans l'adjectif, *-olo-* n'est pas un suffixe de diminutif, mais de *nomen agentis*, cf. M. Leumann dans la *Latein. Gramm.* de Stolz-Leumann-Hofmann, p. 217. Cf. *patulus* B. 1,1.

2. Sur la valeur expressive des diminutifs dans Catulle, qui en abuse parfois jusqu'au mauvais goût, je renvoie à M. Marouzeau, Stylistique latine, 2e éd., p. 117-118. Il ne faut d'ailleurs pas accepter sans réserve l'opinion courante qui veut que les diminutifs soient de la langue vulgaire. Elle se fonde surtout sur le postulat que la langue populaire recherche les expressions affectives, parmi lesquelles se rangent les diminutifs, et sur le fait que certains diminutifs ont survécu dans les langues romanes, alors que les simples ont disparu : *oricula*, *soliculus*> fr. *oreille*, *soleil* ; *vetulus veclus*> *vieil*, ou que le diminutif a pris place à côté du simple *novellus*> *nouveau*, à côté de *novus*> *neuf*, ou que le roman a développé volontiers ces formations : *dominicellus*, *pulicella*> *damoiseau*, *pucelle*. Un examen, même rapide, suffit à montrer que la notion de diminutif est étrangère à la création ou à l'extension de ces formes : par ex. *soliculus*, *auricula* (*o-*) sont nés de la tendance à éliminer les monosyllabes à sens plein (cf. *dies* remplacé par *diurnum*, *ver* par *primum ver* ou *primum tempus*, *hiems* par *hibernum*, etc.) — *aūris* comme *āpis* aboutissant dans la prononciation à un monosyllabe; *vetulus* a servi à éliminer un adjectif de forme anormale *vetus* ; *novellus* est un terme technique de la langue rustique, comme *gemellus*, et n'est nullement le synonyme de *novus* dans la bonne langue : cf. Varron R. R 2. 3.2 où la *nouella capra* est définie *quae iam ferre possit fructum*. Il est notable aussi que *capella*, le plus fréquent des diminutifs « rustiques » dans les Bucoliques, n'est pas demeuré dans les langues romanes, qui n'ont gardé que *capra*, et que *agellus* n'est pas représenté non plus. Quant à *damoiseau*, *pucelle*, sont-ce des termes vulgaires, ou des mots de la langue des cours d'amour, et de la poésie galante ?

mais ne s'oppose pas à un simple : *sacrarium* désignant tout autre chose chose, et *sacrum* ne s'emploie guère au sens de ' sanctuaire ' ; l'emploi du diminutif n'est pas caractéristique et ne prend sa valeur affective que lorsqu'il se trouve dans un texte, et avec un sens, où l'écrivain pouvait, ou même devait normalement employer le simple ; ainsi par ex. dans Catulle : *ocelli*, etc. — Quand le diminutif correspond à quelque chose de réel (par ex. *gemelli* pour désigner des jumeaux mais nouveau-nés), et qu'on ne pourrait sans impropriété lui substituer le simple (par ex. *gemini*), quelle conclusion tirer de sa présence dans un texte, sinon que l'auteur manie correctement sa langue? Un simple index, une pure statistique, même comparative, sans examen des conditions d'emploi, ne peuvent, à eux seuls, fournir les éléments suffisants d'un jugement sur le style, ou la langue. Mais prenons cette statistique. Voici qu'elle nous donne pour les Bucoliques :

agellus : 1 ex. B. 9,1, sens propre ' petit domaine '.

bucula [1] : 1 ex. B. 8,86 ; semble un synonyme noble de *vaccula*, très rare.

capella : 13 exemples, TOUJOURS en fin de vers (comme *gemelli*) 1.12, 74.77; 2.63,64; 3.96; 4.21; 7.3; 8.33; 9.23; 10.7, 30,77. Même place G. 2.196; 3.287; et en général, chez les poètes, depuis Lucrèce 6.970, cf. les exemples réunis dans le Thes s. v. Par la commodité de sa conformation métrique le mot est devenu dans la langue poétique le substitut de *capra*, que je ne trouve guère que dans Lucrèce 4.641 ; Avien, Arat. 1.795 ; le Moretum 22 *cinctus villosae tegmine caprae* — je néglige, naturellement les passages où *capra* désigne la constellation du zodiaque.

capreolus : B. 2. 41. Peut à peine passer pour un diminutif, puisqu'il n'y a pas de *capreus* qui lui corresponde.

fiscella : B. 10. 71. Un ex. où *fiscĭna* était impossible :

dum sedet et gracili fiscellam texit hibisco.

gemelli : B. 1.14. Un ex., en fin de vers, où *gĕmĭnos* ne convenait pas ; il s'agit du reste, de nouveau-nés.

labellum : B. 2.34. Un ex. en fin de vers. Terme de tendresse.

munusculum : B. 4.18. Un ex. Il s'agit de cadeaux faits à un nouveau-né : *prima... munuscula* ; le mot se trouve dans la fameuse églogue « messianique » dont le ton s'élève au-dessus des autres, et se débarrasse de toute humilité : *si canimus silvas, silvae sint consule dignae.* L'emploi de *munera* eût été déplacé.

sacellum : B. 3.9 ; un ex. en fin de vers : V. plus haut.

novellus : B. 3.11 ; un ex. en fin de vers : *vitis incidere falce novellas.* V. plus haut p. 67, n. 2.

Passons aux Géorgiques et à l'Énéide : « *Gehen wir zū den (weit unfangreicheren Georgica), die als Lehrgedicht einen strafferen Stil erforderten, so konstatieren wir, dass Vergil die Deminutionen fast ganz aufgegeben hat : ausser* lapillus [2] *kommen nur drei Tiernamen in Betracht, nämlich* asellus [3], bocula [4], *und* capella [5] (2). *Noch weniger eignen die Deminutiva den Heldengedicht : das ganze Material des Aeneis (ausser der schon oben für sich*

1. Graphie préférable à *bocula*.
2. G. 4.194, en fin de vers... *saepe lapillos* ; du reste exigé par le sens.
3. G. 1.273, en fin de vers : ..... *agitator aselli.*
4. G. 1.375, 4.11 en fin de vers : *bucula caelum ; bucula campo.*
5. G. 2.196 ; 3.287 en fin de vers : *culta capellas, hirtasque capellas.*

erwähnten circulus, flagellum, *etc.*) *besteht, soweit ich sehe, aus* palmula 5.163 ; sagulum 8.660, *und* parvulus 4.328. » (P. 40.) Sans doute, à la page précédente, M. Axelson élimine-t-il certains mots, qui, bien que formés avec un suffixe de diminutif, n'étaient plus sentis comme tels, et avaient remplacé le simple (*anulus* [1], *castellum* [2], *puella* [3], *surculus* [4] en face de *castrum*, *anus*, *puera*, *surus*), ou bien ceux que le sens avait détachés du simple (*avunculus* [5], *osculum* [6] en face de *avus*, *os* ; *articulus* [7], *calculus* [8], *circulus* [9], *formula* [10], *spiculum* [11], *flagellum* [12] parce que c'est le mot courant dans la langue poétique, où *flagrum* est rare. Les raisons de cette élimination sont discutables : il n'y a pas de motif de douter que *puella* ait toujours été senti comme diminutif, de même que *ancilla*, de même *avunculus* ; pour celui-ci nous avons le témoignage de Servius, qui nous apprend que certains trouvaient le mot « *humiliter dictum in heroico carmine* ». Il reste encore *catulus* G. 3.438 ; *pullus* G. 3.75 ; *uitulus*, *uitula* G. 3.164.394 ; 4.299,334,547 ; *sabellicus* G. 3.255. Que conclure de tout ceci, sinon que Virgile emploie les diminutifs quand le sens l'y invite, ou la commodité métrique, ou les deux à la fois, sans se soucier — du moins uniquement — de la hiérarchie du vocabulaire, Andromaque demandant à Énée des nouvelles de son fils, et songeant à son illustre parenté, s'inquiète de savoir s'il suit l'exemple et de son père Énée et de son oncle Hector :

Et pater Aeneas et auunculus excitat Hector [13] ?

Didon, essayant de retenir Énée, regrette de ne pas avoir de lui un petit enfant :

..... *si quis mihi parvolus aula*
Luderet Aeneas [14].

Épithète toute de tendresse féminine et maternelle, dont il n'y a pas d'exemple dans les Bucoliques qui ne connaissent que *parvus* [15].

De cet examen de quelques cas typiques il résulte qu'il ne faut pas se hâter d'enfermer les mots dans des catégories trop rigoureusement délimitées, et que, chez un bon écrivain, chaque mot, chaque emploi de mot même, a son histoire, qu'il y a souvent plusieurs raisons qui interviennent dans le choix ou le rejet de telle ou telle forme, que le sens et la couleur d'un mot ne sont pas chose fixe, et varient avec les époques, et que la situation se trouve encore compliquée chez les poètes par les nécessités du vers. Il ne faut donc pas déduire trop vite de l'absence d'une forme chez Virgile ou tel autre à son

---

1. Inconnu de Virgile.
2. G. 3.415 ; En. 5.440.
3. B. 3.64 ; 5.59 ; 6.61 ; 10.9 ; G. 1.11, 390 ; 5.458.476 ; En. 2.238 ; 6.307.
4. G. 2.87.
5. En. 3.543, repris 12.440.
6. G. 2.523 ; En. 1.256.687 ; 2.490 ; 12.434.
7. Inconnu de Virgile.
8. G. 2.180.
9. G. 3.166 (*circlos*) ; En. 5.559 ; 10.138.
10. Inconnu de Virgile.
11. B. 10,60 ; G. 4,74,237 ; En. 5,307,586 ; 7.165, 186, 497, 626, 687 ; 9.606 ; 10.888 ; 11.575, 606, 654, 676, 773 ; 12.403, 408, 563.
12. En. 5.579 ; 6.574 ; 7.731 ; 8.703.
13. En. 3.343.
14. En. 4.328-9.
15. Significative est la différence d'emploi de *parve puer*, B. 4, 60,62. *Parvus* se rencontre encore 8.37 ; 7.29 ; appliqué à des choses 1.23 ; 3.54.

caractère ' non poétique ', ni non plus de sa présence à sa vertu spéciale. Il faut bien se persuader aussi que le lexique, même dans la poésie ancienne, bien plus soumise à des traditions, à des règles et à des conventions que la nôtre, n'est qu'un élément — et non pas le plus important — de ce complexe qu'on appelle poésie : le mot est le ' matériau ' brut ; à l'architecte d'en tirer parti, à la fois pour la formation de son style, et pour les modalités de sa pensée : dans les combinaisons multiples où il intervient, le mot contribue à produire l'impression poétique, mais il ne la crée pas à lui seul ; il faut qu'il soit à sa place. Outre les renseignements précieux et nouveaux qu'il apporte, le livre de M. B. Axelson nous oblige à réfléchir ; ce n'est pas un mince mérite. Il n'y a pas tellement de livres, dans notre domaine, qui examinent sous des angles neufs des problèmes souvent débattus, et nous obligent à remettre en question des solutions que l'habitude nous faisait considérer comme acquises.

A. ERNOUT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LANGUAGE, *Journal of the Linguistic Society of America*, vol. 16, n° 2, april-june 1940 ; published by Linguist. Soc. of America, at the Waverly Press, Baltimore Maryland. 177 p. in-8° ;

WORD *Journal of the Linguistic Circle of New-York*, vol. I, n° 1, april 1945, New-York, S.F. Vanni ; 96 p. in-8°.

De LANGUAGE, nous n'avons encore connaissance que des numéros parus en 1940 ; dans celui que j'indique plus haut, figurent trois études intéressant le monde méditerranéen : l'une de M. E. H. Sturtevant sur le hittite : *Evidence for Voicing in Indo-Hittite* γ, p. 81, une autre de M. Norman W. de Witt, *Semantic Notes to Latin Etymologies* — qui m'ont paru fantaisistes —, p. 88 ; la troisième de M. W. Ross Lamberg : *Evidence of Mediterranean Substratum in Celtic*, p. 45, où l'auteur trouve des similitudes syntaxiques entre les langues celtiques et l'égyptien.

WORD est un nouveau périodique, issu du Cercle Linguistique de New-York, fondé pendant la guerre, et rattaché à l'École libre de Hautes Études en 1943. Des linguistes américains se sont unis à des linguistes venus d'Europe pour collaborer : ce premier numéro réunit les noms de Henri F. Muller, Alf Sommerfelt, Louis H. Gray, Claude Levi-Strauss, C. F. Vœgelin, Wolf Leslau, Giuliano Bonfante. Ce sont plutôt des questions de linguistique générale qui y sont traitées. Espérons que la linguistique américaine sera assez riche pour nourrir ces deux revues.

A. ERNOUT.

Matteo BARTOLI. *Saggi di linguistica spaziale*, Torino, Rosenberg et Sellier, 1945, XXXII-306 p. in-8°.

Ce n'est pas sans tristesse qu'on lit la préface de ces *Essais*, datée de 1944. « Questo volume è un po' il mio testamento », écrit Bartoli en la terminant. Peu de temps après, il mourait, et les éditeurs ont pu ajouter au volume une bibliographie des publications de Bartoli : elle s'étend de 1900 à 1945, sur toute une vie qu'animait l'amour de la linguistique. Ceux qui ont connu l'homme se rappellent son enthousiasme pour ces études, son ardeur à défendre les théories qui lui étaient chères, mais aussi l'agrément de son caractère et la sûreté de son amitié.

On verra les difficultés, les dangers même qui ont entouré la composition et l'impression du volume, sans pouvoir décourager Bartoli. Des douze études ici réunies, une seule est inédite : la dernière, intitulée *Monosillabi e bisillabi di età preetnica e la coppia Deus e* Θεός (p. 243-275) où l'auteur discute la théorie du monosyllabisme des racines i.-e. et soutient à nouveau une une théorie qui lui est chère, celle de l'identité, si combattue, de θεός et de *deus*. Le livre se divise en deux parties : six essais consacrés au latin et aux langues néolatines, six aux « autres langages arioeuropéens ». L'auteur dans sa préface a pris soin de justifier son choix par des raisons scientifiques ou sentimentales : c'est par ces dernières que s'explique l'insertion

du chapitre sur une métaphonie dans le dialecte vénète « *che è la mia favella materna e la più viva o la più vitale nell'Istria mia nativa* » (p. IX). On retrouvera dans le volume l'exposé des idées chères à Bartoli, sur le problème des « aires latérales », la chronologie des dialectes, la composition du vocabulaire des langues néo-latines. Ce livre contient l'essentiel d'une œuvre abondante, variée, souvent suggestive.

A. Ernout.

Vittorio Bertoldi. I. *Linguistica storica, Questioni di metodo*; 2e éd. entièrement revue et renouvelée; Genova, Roma, Napoli, Città di Castello, Società anonima editrice Dante Alighieri, s. d.; IX-269 p. in-8°; II. *La Parola quale testimone della Storia*; Napoli, Casa ed. Raffaele Pironti, 1945; 239 p. in-8°; III. *La parola come mezzo d'espressione*, Napoli, Pironti e figli, 1946, 338 p. in-8°

On connaît l'esprit de M. V. Bertoldi. Épris de réalité, il s'attache moins à la lettre qu'au sens, et ce qui l'intéresse c'est moins la structure phonétique ou morphologique des mots que le sens qu'ils portent, et l'histoire dont ils sont chargés. Aussi les « mots de civilisation », les termes techniques, notamment les termes désignant les plantes, ceux qui appartiennent au vocabulaire concret l'intéressent particulièrement. Et comme beaucoup de ces mots sont des mots « voyageurs », s'empruntent d'une langue ou d'un dialecte, ou d'un parler à l'autre, avec les objets qu'ils désignent, il est amené à examiner divers problèmes intéressant la constitution du vocabulaire : conservation et innovation, emprunts, survivances dans les langues indo-européennes, en particulier en latin et dans les langues romanes, d'éléments plus anciens, égéens, préalpins, étrusques; les « substrats ». Terrain singulièrement dangereux, où il est facile de trébucher. Mais grâce à une information qui n'est jamais en défaut, grâce aussi et surtout à l'application d'une méthode saine, et d'une critique qui sait distinguer le certain du probable ou de l'impossible, M. Bertoldi échappe aux critiques, et entraîne le plus souvent la conviction. Qu'on lise par exemple les chapitres intitulés : *La viticoltura, quale prerogativa mediterranea attestata da relitti preellenici e prelatini* (Ling. stor., p. 160 et s.), *L'olivicoltura ed altre prerogative naturali e culturali del Mediterraneo rispecchiate da innovazioni nel lessico greco e latino* (ibid., p. 179 et s.), où l'on verra comment se sont constitués peu à peu les vocabulaires de deux cultures que les Latins ont empruntées aux « Méditerranéens ». Langue et histoire marchent de pair : on le sent, mais il faut le démontrer, et pour cela faire appel à toute sorte d'éléments de preuve; il faut féliciter M. Bertoldi de les manier avec une élégante sûreté. Dans son troisième volume, on remarquera surtout les pages qui traitent de la création onomatopéique dans les noms d'animaux, notamment d'oiseaux, et celles où M. B. étudie l'expressivité, et les moyens dont use le langage « actif » pour la réaliser : réduplication, gémination, diminutifs, hypocoristiques, renouvellement des formes vieillies et usées, élimination des monosyllabes à sens plein : tout ceci abondamment illustré par des exemples probants : on a plaisir à suivre des exposés limpides et nourris [1].

A. Ernout.

1. Les bibliographies de M. Bartoldi sont très bien faites : aussi je m'étonne de ne pas y avoir trouvé — sauf erreur — mention de l'ouvrage de A. Graur, *Les consonnes géminées en latin*, Paris, Champion, 1929.

A Cuny. I. *Recherches sur le vocalisme, le consonantisme, et la formation des racines en ' nostratique ' ancêtre de l'indo-européen et du chamito-sémitique*, Paris, Adrien Maisonneuve, 1943, VII-164 p. in-8° ; II. *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes et des langues chamito-sémitiques*. Bordeaux, éditions Brière, 1946, 274 p. in-8°.

Bien que les études de M. Cuny dépassent de loin le cadre de la Revue de Philologie, je m'en voudrais de ne pas les signaler brièvement, M. Cuny est peut-être le seul Français qui se soit consacré à résoudre le problème de la parenté de l'i.-e. et du chamito-sémitique : M. Marcel Cohen se restreignant dans ce dernier domaine seul. C'est une question obscure, les rapprochements sont souvent incertains, les possibilités de parenté, contestables, et l'on s'expose en pareil sujet à rencontrer plus de critiques que d'adhésions. M. Cuny a le mérite de bien connaître les deux familles de langues dont il traite, et les linguistes, indo-européanisants ou sémitisants, auront profit à lire ces livres, où ils trouveront mainte remarque ingénieuse et nouvelle [1], même s'ils ne souscrivent pas — pas encore — entièrement à la thèse qui y est soutenue.

A. Ernout [2].

Holger Pedersen. I. *Zur tocharischen Sprachgeschichte*, 56 p. in-8° ; II. *Lykisch u. Hittitisch*, 77 p. in-8° (Det Kgl. Danske Vidensk. Selsk., Hist.-filol. Medd., B. XXX, 2, et 4). København, Ejnar Munksgaard, 1944 et 1945.

Ces deux nouvelles études de M. Holger Pedersen, — dont on ne peut qu'admirer l'activité toujours heureuse, en dépit des années, — intéressent plus les linguistes que les philologues. Ceux-ci trouveront pourtant dans la première matière à comparaison avec les langues « classiques » ; M. Pedersen définit d'une façon nouvelle « l'aspirée sourde » (type θ grec) ; et son étude sur l'assibilation et la palatalisation évoque aussitôt les phénomènes de même ordre qui se sont produits en latin. La seconde retiendra l'attention de tous les érudits que passionnent les récentes découvertes faites en Asie Mineure. L'interprétation du hittite, déjà riche en elle-même, ouvre des nouvelles possibilités de déchiffrer d'autres langues, et notamment le lycien, qui sort de son isolement pour entrer dans ce groupe, encore mal défini et partiellement obscur, mais « indo-européen », des langues d'Asie Mineure non sémitiques. M. Pedersen définit nettement la parenté du lycien avec le hittite, et son archaïsme par rapport à celui-ci ; il examine ensuite ses rapports avec le *luwi*, le *mylien* (§ 93). L'ordre et la clarté se mettent peu à peu dans ce chaos : il faut espérer, avec M. Pedersen, que de nouvelles découvertes permettront de préciser et d'enrichir nos connaissances des peuples et des langues de l'Asie Mineure.

A. Ernout.

J. Marouzeau. *L'Année philologique*, tome XVI, 1942-1943-1944. Paris, Les Belles-Lettres, 1946 ; XVI-467 p. in-8°.

---

1. Je signale notamment, dans le 1er volume, le chapitre sur les sonantes, où le double traitement de *y* et de *w* en grec et arménien, jusqu'ici demeuré obscur, est expliqué de façon vraisemblable.

2. M. Cuny est mort depuis que j'ai rédigé cet article. Je tiens à saluer la mémoire de ce bon linguiste, aussi modeste que savant, qui a ouvert une voie neuve à la grammaire comparée. A. E.

Grâce au dévoûment de Mlle J. Ernst, *l'Année philologique* a pu, malgré les années de guerre, continuer de paraître, et voici que vient de sortir le tome XVI qui bloque la bibliographie des années 1942-44, « avec le complément des années antérieures ». L'adjonction n'est pas seulement, dans le cas présent, précaution de pure forme ; bien des ouvrages, des revues n'ont pu être connus de Mlle Ernst que tard après leur publication, si bien que les mentions aux années 1941, 1940, même 1939, ne sont pas rares. Un volume cette fois suffit pour contenir le dépouillement de ces trois années : comment s'en étonner ? On s'étonnerait plus tôt de voir que, malgré les difficultés de tout genre, le travail philologique a pu continuer. Dans les auteurs, les grands noms ou les grands textes ont toujours la faveur : Homère, Platon, les deux Testaments ; Cicéron, Virgile. Dans les études concernant la langue, beaucoup de travaux relatifs au vocabulaire : composition, formation, évolution du sens, etc. Le vocabulaire chrétien prête naturellement à des études de ce genre, telles, celle de B. Botte sur le mot *confessor* (ALMA, XVI, 1941, 137-148), de J. de Ghellinck sur *imitari, imitatio* ; *essentia, substantia* (ALMA, XV, 1940, 151-159 et XVI, 1941, 77-112), de P. de Labriolle, *Salvator* (Mél. Martroye, 59-72) ; mais on trouve aussi des études de mots « profanes » : de O. Mauch, une enquête sur *disciplina* (Dissert. de Bâle 1941), de G. Moebus, une autre sur les mots exprimant le concept de noblesse, gloire, etc., *nobilitas, honos, gloria, uirtus* (NJAB 1942, 275-292), de M. de Saint-Denis sur « quelques noms de poissons en latin classique » (LEC, 1943, 129-151), de S. Waldén, sur *leuis* et *lenis* (Ph., XLIX, 1942, 142-160). Je vois signalé un ouvrage d'E. Struck — que je ne connais pas — intitulé *Bedeutungslehre, Grundzüge einer lateinischen und griechischen Semasiologie* (Leipzig, Teubner, 1940, 160 p.). Cette bibliographie, si austère d'aspect, est pleine d'enseignements : elle informe, et elle suggère aussi.

A. Ernout.

J. Van Ooteghem. *Bibliotheca graeca et latina*, 2e édition revue et augmentée ; Éditions de la Revue *Les Études Classiques*. Namur, 1946, in-8°, 387 pages.

Le P. J. Van Ooteghem, qui dirige avec tant de compétence la Revue belge *Les Études Classiques*, y avait publié en avril 1936 une *Bibliotheca latina*, et à partir d'octobre 1936 les parties d'une *Bibliotheca graeca*. Ces instruments bibliographiques, très commodes et très maniables, ont rendu de grands services et reçu partout le meilleur accueil. Aujourd'hui l'auteur les a mis à jour et réunis en un seul volume.

Trop modestement il annonce que ce répertoire a été « constitué avant tout à l'intention des professeurs de l'enseignement secondaire ». Les maîtres et les étudiants de l'enseignement supérieur le consulteront aussi avec profit. Et avec plaisir : la typographie en est très soignée ; les titres et sous-titres se détachent nettement ; pour chaque ouvrage cité un alinéa ; loin d'être dense, la présentation est très avenante. Sans doute, ce n'est pas une bibliographie complète : seuls figurent les auteurs grecs et latins « fondamentaux en Humanités » ; Plaute et Térence ont été éliminés ; parmi les Grecs, Homère, les grands tragiques, Démosthène, Hérodote, Platon, Xénophon, parmi les Latins, César, Cicéron, Horace, Ovide, Salluste, Tacite, Tite-Live, Virgile « ont obtenu la part du lion » ; d'autres ont été « plus chichement servis » ; et bien qu'Ovide soit au nombre des privilégiés, son œuvre érotique a été écartée. Mais pour les textes ordinairement expliqués

dans les Collèges et dans les Facultés, cette *Bibliotheca* procure une documentation abondante, et surtout très méthodique.

Une première partie (Indications préliminaires) renferme en particulier un répertoire de géographie ancienne, qui sera précieux pour les littéraires, souvent arrêtés dans les textes par des détails qu'il faut rapidement localiser, vérifier, préciser. Je donne volontiers ces vingt pages comme exemple de la disposition adoptée par le P. J. V. O. : 1° sources et travaux sur les sources (chaque géographe ancien fait l'objet d'un article); 2° ouvrages généraux et atlas ; 3° géographie du monde grec : *a*) cartographie ; *b*) la Grèce en général ; *c*) les différentes régions grecques : Athènes, Grèce septentrionale, Grèce centrale, Grèce insulaire, Sicile grecque) ; 4° géographie du monde romain : *a*) Rome ; *b*) Italie ; *c*) Provinces : Sicile, Corse et Sardaigne, Espagne, Bretagne, Gaule, Belgique, Germanie, Provinces danubiennes et balkaniques, Provinces asiatiques, Provinces africaines. Même clarté dans les indications préliminaires qui ont trait à l'Histoire grecque et romaine, à l'Histoire des littératures, à la grammaire, à la Métrique, à la Lexicologie.

Pour chaque auteur grec ou latin, la bibliographie est ensuite classée très heureusement. Soit l'exemple de Virgile : éditions et traductions ; dictionnaires ; études générales et biographie ; idées de Virgile, l'art de Virgile ; grammaire ; langue, métrique ; sources ; survie de Virgile ; l'enseignement de Virgile ; puis chaque œuvre du poète est reprise séparément suivant l'ordre : travaux d'ensemble ; publications se rapportant à chaque partie de l'œuvre. En outre, cette bibliographie est analytique et critique : une ligne ou deux, entre parenthèses, pour résumer le contenu de la publication ; les travaux les plus importants sont marqués d'un astérisque. D'emblée le consultant retrouvera, par exemple, la suite des publications ayant trait aux rapports de la 4e Bucolique et de la 16e Épode, ou à la localisation du patrimoine virgilien, avec l'indication nette des thèses soutenues.

En résumé, tout le bien qu'il faut penser de la méthode suivie par N. I. Herescu dans sa *Bibliographie de la littérature latine* (Paris, Les Belles-Lettres, 1943), doit être dit de la *Bibliotheca graeca et latina*. L'auteur de celle-ci écrit timidement : « L'on s'étonnera peut-être de la ressemblance frappante entre telle partie de notre répertoire et telle page d'un ouvrage bibliographique paru récemment : pour déterminer à qui revient la priorité, on voudra bien se reporter à notre première édition ». Il faut mettre les points sur les i et *suum cuique reddere* ; au P. J. Van Ooteghem revient le mérite d'avoir donné l'exemple d'une bibliographie méthodique et analytique. N. I. Herescu aurait pu le nommer dans son Avant-propos ; la *Bibliographie* de N. I. Herescu a l'avantage d'embrasser toute la littérature latine depuis Ennius jusqu'à Paulin de Nole.

Ces deux ouvrages se complètent. D'ailleurs N. I. Herescu s'est arrêté au début de l'année 1940 ; çà et là ont été ajoutées quelques références à des œuvre publiées entre 1939 et 1942, mais ces additions ont été accidentelles, et le choix, arbitraire. Il suffit d'ouvrir le livre du P. J. Van Ooteghem pour constater que même des publications de 1946 y figurent. Entre deux excellents bibliographes, la compétition est ouverte : *...et certamen magnum* ; dans leurs éditions à venir, revues et augmentées, ils voudront rivaliser, et nous en profiterons !

E. de Saint-Denis.

J. Humbert, *Syntaxe grecque* (Collection de Philologie Classique II). Paris, Klincksieck, 1945 ; 398 p. in-8°

M. Humbert définit bien dans l'avant-propos de son livre l'originalité de l'importante syntaxe grecque qu'il vient de donner au public. Il s'est efforcé de « penser » le système de la syntaxe grecque, ou, comme il le dit lui-même, *de justifier pour son compte et pour celui des autres les « règles » de la syntaxe grecque.* L'auteur a dû déployer pour mener à bien sa tentative une force de réflexion peu commune. Bien informé, il s'inspire des admirables *Vorlesungen* de feu J. Wackernagel, dont il suit souvent la doctrine, et on ne saurait que l'en louer. Son livre diffère d'ailleurs à beaucoup d'égards de celui du linguiste bâlois : il apparaît plus abstrait et plus difficile, mais aussi plus systématique. Aussi bien l'objet de cet ouvrage est-il tout autre que celui des *Vorlesungen über Syntax.* M. Humbert ne prétend pas nous proposer des réflexions sur la syntaxe, mais un système de la syntaxe grecque qui, tout en mettant en lumière les traits essentiels, constitue en définitive un manuel raisonné, un recueil de « règles » auquel les étudiants pourront recourir.

Cette syntaxe n'est pas une syntaxe historique (une syntaxe historique exigerait un volume double de celui de ce livre), mais elle est pénétrée de considérations historiques. Elle s'attache à faire comprendre l'usage de l'attique aux ve et ive siècles ; et pour pouvoir en rendre compte, elle doit souvent remonter jusqu'à la langue homérique, de même qu'elle ouvre de larges perspectives sur la κοινή, et sur le grec moderne, où s'observe l'aboutissement de tendances dont l'amorce peut se déceler dans l'attique du ve ou du ive siècle avant notre ère.

Certains chapitres, particulièrement bien venus, présentent les faits sous un jour qui paraîtra nouveau ; et il faut souhaiter que leur doctrine pénètre dans l'enseignement des premières supérieures et des Facultés. Ainsi la théorie des temps est fondée sur la notion correcte que les thèmes temporels expriment non pas le temps, mais l'aspect, c'est-à-dire que la conjugaison grecque repose sur l'opposition du présent ' duratif ', de l'aoriste ' ponctuel ', et accessoirement du parfait, qui exprime ' l'état '. Un des mérites de M. Humbert, après qu'il a défini la valeur relative de l'aoriste et de l'imparfait, est d'avouer qu'il n'est pas toujours possible de déterminer la raison du choix de l'un des deux thèmes, puis de l'autre, le changement étant peut-être dû au désir d'éviter la monotonie, de varier l'expression. La considération de l'aspect (et le rapprochement de certains usages du grec moderne) fournit une explication satisfaisante de divers emplois de l'aoriste que nous traduisons en français par des présents dans des tours comme ἤσθην, ἐπῄνεσα, ἐγέλασα, etc. La théorie de l'aoriste gnomique (p. 124-126), qu'il faut distinguer de l'aoriste d'expérience, reste plus malaisée à élucider, précisément parce que le grec moderne n'offre rien de comparable. Un autre point essentiel est le fait que le grec n'exprime jamais le temps relatif. Par exemple τ 478 δ'οὔτ' ἀθρῆσαι δύνατ' ἀντίη οὔτε νοῆσαι· τῇ γὰρ Ἀθηναίη νόον ἔτραπε... « car Athèna avait détourné son esprit » : mais l'aoriste ἔτραπε que nous traduisons par un plus-que-parfait n'a, en grec, aucun lien avec l'imparfait δύνατο. Ces deux notions, celle de l'aspect d'une part, et celle de l'absence du temps relatif en grec, permettent de résoudre bien des difficultés dont les syntaxes traditionnelles sont incapables de triompher. On s'explique ainsi l'emploi de l'aoriste aux modes autres que l'indicatif. Le subjonctif aoriste ne présente qu'une valeur d'aspect. Il est parfaitement capable d'exprimer une simultanéité aussi bien qu'une priorité.

Toutefois (p. 138-139) M. Humbert admet avec raison que le subjonctif aoriste paraît souvent répondre à notre futur antérieur : c'est, dit-il, que l'action est envisagée dans des conditions déterminées qui entraînent l'emploi de l'aoriste (p. 139). Peut-être serait-il possible de préciser, et d'indiquer que l'aspect ponctuel de l'action pure et simple convient particulièrement pour exprimer une action considérée comme réalisée. — Les rapports entre le temps et l'aspect sont encore plus compliqués. Le participe aoriste peut sembler exprimer une notion de simultanéité dans εἶπε γελάσας « il dit en riant », ou dans la formule homérique φωνήσας... προσηύδα « prenant la parole il tenait ces propos ». Inversement, le participe présent peut noter une action antérieure (cf. p. 156). C'est que présent comme aoriste n'ont pas d'autre signification que celle de l'aspect : on trouve également simultanés au verbe principal des participes aoristes à côté des participes présents pour de simples différences d'aspects (cf. l'ex. de *l'Apologie* 31 a, p. 157).

Je me suis étendu sur la théorie des thèmes temporels, parce que la fermeté de l'exposé de M. Humbert y apparaît pleinement. Mais il montre dans les autres parties de la syntaxe la même adresse à combiner les idées générales avec le souci d'étudier les faits avec précision : dans la théorie des cas, où l'on observe la décadence du datif, où les divers emplois de l'accusatif et du génitif sont heureusement classés, dans celle des prépositions, ou l'auteur fait entrer avec raison celle des préverbes, pour lesquels il distingue un sens *plein* et un sens *vide* (c'est-à-dire qui n'exprime que l'aspect).

Le souci très louable de proposer un système de la syntaxe grecque et d'analyser les différentes tournures a eu pour conséquence la nécessité d'adopter une rédaction un peu tendue et abstraite. Mais l'étudiant qui aura triomphé de cette difficulté sera payé de sa peine. Une autre caractéristique de cet ouvrage est que, se gardant d'être un recueil de règles ou de recettes, il ne donne pas toujours de réponse aux questions que l'on pourra se poser. La théorie des particules relève plus de la lexicographie ou de l'étude du style que de la syntaxe proprement dite. Malgré tout, l'on regrettera que M. Humbert l'ait délibérement exclue de son livre. D'autres points de détail ont également été négligés par l'auteur, probablement par crainte de grossir le volume à l'excès. Dans l'étude de l'article, par exemple, il aurait été utile de préciser la construction et le sens de certains indéfinis comme πᾶς employé avec ou sans article ; — on ne trouve rien non plus sur les attractions que peuvent subir l'article et son antécédent (cf. Wackernagel, *Vorlesungen*, I, p. 54) ; — p. 82, à propos de l'emploi sans ἄν de χρῆν ou ἔδει (ce dernier n'est pas cité) pour exprimer une nécessité qui existait dans le passé sans qu'elle se soit réalisée, il faudrait ajouter d'une part que cet usage s'observe également pour une nécessité présente : Euripide, *Hipp.* 297 τί σιγᾶς ; οὐκ ἐχρῆν σιγᾶν. D'autres part, si la nécessité elle-même est irréelle, ἄν est employé : Thucydide, I, 74 εἰ πρόσεχωρήσαμεν... οὐδὲν ἂν ἔτι ἔδει. Toutefois, des contaminations se sont produites entre les deux tournures, et ἄν manque volontiers à χρῆν, à ἔδει, etc..., lorsque ce verbe se trouve en rapport avec une conditionnelle irréelle : Thucydide, III, 12, 3 εἰ γὰρ δυνατοὶ ἦμεν ἀντεπιβουλεῦσαι, καὶ ἀντιμελλῆσαί τι ἔδει ἡμᾶς (cf. Hérodote, I, 39, etc...) ; — je ne sais si j'ai mal cherché, mais je ne trouve ni dans la théorie de l'infinitif précédé de l'article ni dans celle du génitif le tour si remarquable, et fréquent chez Thucydide, du type τοῦ τὰς προσόδους μᾶλλον εἶναι αὐτῷ « pour que ses revenus rentrent mieux » (Thucydide, I, 4) ; — nulle part je ne trouve définie la syntaxe du sujet de la proposition infini-

tive, exprimé ou non, ce qui pose des problèmes (sujet exprimé parfois à l'accusatif, même lorsqu'il est identique à celui de la principale, etc..). — L'emploi des prépositions présente en grec une grande complication ; M. Humbert en a exposé la théorie, avec pénétration, et en indiquant des nuances délicates ; toutefois il y a des emplois que l'on s'étonne de ne pas voir relever : ainsi, p. 294, le sens « en outre de » pour πρός avec le datif ; p. 317 j'aurais attribué à ὑπό avec le génitif la valeur de complément d'*agent* (qui n'est pas nécessairement une personne) plutôt que de *cause* ; p. 319 il aurait été utile d'indiquer la concurrence de ὑπέρ avec περί au sens de « au sujet de » ; — p. 345 et suiv. le chapitre des négations est vigoureusement écrit, mais on regrette que l'auteur n'ait rien dit de certains tours elliptiques comme οὐχ ὅπως (ὅτι)... ἀλλὰ καί... (οὐδέ). Ne voulant pas faire un ouvrage trop volumineux M. Humbert a mis l'accent sur la doctrine, et a parfois un peu sacrifié le détail.

Dans un livre qui touche à tant de choses, il est inévitable que certains points particuliers prêtent à la discussion : p. 33 je doute que le datif ἰν de *Pythiques*, IV, 36 doive être rapproché de μιν, νιν et de la glose d'Hesychius ἴν (avec esprit doux :) il représente ϝ(F)ιν du thème ϝ(F)ε, cf. Fιν, *Lois de Gortyne*, II, 40 et le datif de la première personne εμιν, etc... ; — p. 33-35 et la remarque de la p. 35 sont peu exactes : il ne s'agit pas de démonstratifs τοῦ et τῷ, mais les interrogatifs aussi bien que l'indéfini του, τῳ reposent non sur le thème de l'article démonstratif, mais sur celui de l'indéfini interrogatif $*k^{we}/o$ parallèle à τις ; — p. 40, corriger la traduction de Démosthène 8, 72 « tandis que vers la seconde... c'est vers la première... », ce qui prouve que la règle posée dans le § 46 souffre des exceptions ; — p. 48, dans la traduction de Ψ 663, remplacer « le *vainqueur* » par « le *vaincu* » ; — p. 67, indiquer que ἑός s'emploie en principe pour un possesseur, σφέτερος pour plusieurs ; — p. 99, c'est plutôt νὰ que θὰ qui sert en grec moderne à constituer une périphrase équivalant à l'infinitif ; — p. 105, noter que dans l'exemple de l'*Anabase* 1, 10, 4, le participe avec ὡς équivaut à une véritable complétive ; — p. 164, *Hym. Aph.* 286, ἐπεύξεαι peut être non un futur, mais un subjonctif à voyelle brève ; — p. 185, en H 283 βῶν signifie non « bœuf » mais « bouclier de cuir » ; — p. 203, l'expression « la protase repose sur la réalité donnée » n'est pas très heureuse, il vaudrait mieux dire : « la protase est posée comme réalisée » ; — p. 324, à la différence de μέχρι, et comme l'indique l'étymologie (cf. skr. *yavāt*), ἕως est originellement une conjonction ; il fallait donc préciser que l'emploi avec le génitif ne s'observe que chez Hérodote (ἕως οὗ), en ionien, et dans la κοινή ; — p. 354, le tour elliptique οὐ μή équivaut non à « je crains que ne pas », mais à « il n'y a pas de danger que ».

On se laisse aller à discuter avec M. Humbert ou à lui proposer des objections. Mais elles ne portent que sur des détails : aucune ne compromet la solidité de l'œuvre vigoureuse et originale qu'il vient de nous donner [1].

P. Chantraine.

---

1. L'impression du livre est généralement correcte, et il est inutile de donner ici une liste des quelques fautes que j'ai pu relever. L'une d'elles présente tout de même une certaine importance : p. 247, M. Humbert cite le vers 814 d'*Agamemnon* comme exemple de l'emploi de l'accusatif dépendant d'une formule périphrastique (ψήφους ἔθεντο). Mais il imprime Ἰλίου φθορᾶς (au génitif), qui est une correction de Dobrée, qu'adopte M. P. Mazon. Or son exposé s'applique à la leçon des manuscrits Ἰλίου φθοράς que conserve Bowra.

Michel Lejeune, *Précis d'accentuation grecque*. Paris, Hachette, s. d. [1945] ; in-16, IV-60 p.

Cet élégant petit précis vise à fournir aux étudiants qui doivent faire du thème grec ainsi qu'aux candidats au certificat de grammaire et philologie et à l'agrégation de grammaire, l'essentiel des règles de l'accentuation grecque. L'auteur n'a fait appel à aucune notion historique et comparative, mais il a montré qu'il est bon linguiste, en dégageant avec fermeté les lignes générales du système. L'ouvrage ne répond pas aux mêmes besoins que le *Traité d'accentuation grecque* de J. Vendryes. Les conseils pratiques placés en tête du volume rappellent aux étudiants que les règles données par le *Traité* doivent êtres sues.

A chaque page la netteté des formules montre de quelle maîtrise l'auteur a fait preuve en rédigeant ce manuel élémentaire. La valeur phonologique de l'accent est clairement mise en lumière (par exemple à propos de l'accent des vocatifs, (p. 25, 35, 40). L'importance de l'analogie est également soulignée avec vigueur (p. 22 à propos des adjectifs féminins, p. 26 à propos des substantifs féminins en *-ία* au nominatif pluriel ; p. 13 à propos du futur παρέσται) — Les règles de l'enclise et de l'accentuation et de l'enclise de εἰμί et de ἐστι (pp. 47-48) m'ont paru exposées de façon particulièrement nette[1].

P. Chantraine.

Friedrich Blass, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch* bearbeitet von A. Debrunner, siebente umgearbeitete und vermehrte Auflage ; Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1943 ; in-8°, 280 et 83 pages.

L'étude de la langue du Nouveau Testament ne cesse de progresser, progrès qui portent sur des détails, mais qui modifient peu à peu l'image que nous devons nous en faire. Mais c'est une tâche qui demande bien des efforts et bien de l'abnégation qu'a assumée M. Debrunner en continuant à mettre au courant la grammaire du Nouveau Testament de F. Blass. La septième édition (la sixième date de 1931) constitue une mise au point fort exacte de l'ouvrage. Cette fois l'auteur a décidé de procéder (comme en 1921) à une véritable refonte. L'ouvrage a été recomposé et il a pu être mis ainsi au courant des derniers progrès de la recherche (on sait à combien de recherches de toutes sortes ont donné lieu la κοινή et la langue des Évangiles). Par ailleurs, dans le détail, l'établissement même du texte a pu être mis en question par les leçons des papyrus Chester-Beatty : la nouvelle édition a pu tenir compte des principales variantes fournies par ces manuscrits. Mais comme le livre ne devait pas être vendu plus cher, et qu'en conséquence le volume ne devait pas en être accru, l'ouvrage a été divisé en deux parties, ce qui en rend l'utilisation assez mal commode. L'appendice suit la première partie, paragraphe par paragraphe, en fournissant soit des compléments bibliographiques, soit des données de fait et des précisions indispensables.

La nouvelle édition pour l'ensemble (et dans la distribution même des paragraphes) reproduit exactement l'édition précédente. C'est dans le détail qu'apparaît l'effort de mise au courant de l'ouvrage. Outre les papyrus Chester-Beatty dont j'ai déjà parlé, M. Debrunner a tenu compte des leçons

1. P. 35, le génitif datif, duel de πᾶς, est-il attesté ? — P. 39, l'accentuation ἄστεων est-elle assurée ?

fournies par les papyrus ou les manuscrits des Évangiles et des Épîtres de Paul publiés par Sanders, par le papyrus de Michigan publié par Bonner, pour le Pasteur d'Hermas, et même de menus fragments papyrologiques.

L'auteur a amélioré presque à chaque page la rédaction de son ouvrage : § 41, noter la remarque sur κουστωδία/κοστωδία, cf. Debrunner, *I. F.*, LII, (1934), p. 228 ; — § 49, l'auteur a supprimé l'indication fautive que ζυγοί était un ancien duel neutre ; — § 61 (Anhang), noter la remarque sur la forme vulgaire ἀγαθώτερος qui d'ailleurs n'est pas attestée dans le Nouveau Testament ; — § 64 fin, note sur ἀμφότεροι employé peut-être au sens de πάντες (mais lire 5, non 6) ; — § 77 (Anhang), le renvoi à la thèse de Prévot est hors de propos et devrait être placé ailleurs ; — § 111 (Anhang), note, d'après une remarque de Niedermann, sur l'emploi de οὗς à côté de ὠτίον dans Luc, XXII, 50.

P. Chantraine.

Ture Kalén. *Selbständige Finalsätze und imperativische Infinitive im Griechischen* (1). (Skrifter utgivna av K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet I Uppsala. 34 : 2.) Uppsala et Leipzig : 1941.

Le livre de M. Kalén, comme l'indique une note de l'auteur, ne constitue que la première partie d'un travail plus vaste. Ces trois chapitres (140 p. environ, addenda compris) ont été publiés séparément en attendant que paraisse la seconde partie, qui traite de l'infinitif d'ordre, et dont l'enrichissement a demandé un supplément de recherches.

Telle qu'elle, cette étude traite uniquement des propositions finales indépendantes introduites par ἵνα et ὅπως : le tour envisagé est décrit dans le premier chapitre. (A ce propos, on peut s'étonner de voir apporter comme preuve de l'existence en indo-européen de telles indépendantes le témoignage de langues comme le français — ancien ou moderne — et l'allemand.) Pour ruiner la thèse longtemps admise qui voit dans de telles propositions, apparemment indépendantes, des subordonnées à une idée verbale « sous-entendue », M. Kalén s'attache à rappeler l'existence à l'état d'indépendantes de plusieurs types de propositions généralement subordonnées : ainsi les énoncés introduits par εἰ ou ἐάν, par ἐπεί, ὥστε, ὡς, οἷα etc., toutes possibilités qui découlent évidemment de l'origine adverbiale de bien des particules dites de « subordination », et de l'antériorité maintenant admise de la parataxe sur l'hypotaxe. En ce qui concerne plus particulièrement les indépendantes introduites par ἵνα et ὅπως exprimant l'ordre ou la défense, l'auteur ne les sépare pas de l'infinitif impératif : comme ce dernier, elles viennent fréquemment après un impératif vrai. L'infinitif d'ordre, dans cette position, ne subsiste à l'époque historique qu'à titre de substitut stylistique de l'impératif, sans qu'on puisse démêler sûrement de nuance particulière d'une forme à l'autre : néanmoins, son remplacement possible par une indépendante finale (et ceci, montre M. Kalén, dès les poèmes homériques) n'est qu'un cas isolé de la tendance générale de la langue à substituer à l'infinitif une tournure analytique d'origine finale. On sait que le point d'aboutissement de ce processus est le remplacement systématique en grec moderne de l'infinitif par νά + le subjonctif. Or, poursuit l'auteur, si le grec a pu ainsi résoudre des infinitifs dépendants, ou en apposition (« *epexegetisch* »), les infinitifs impératifs, primitivement équivalents aux premiers, pouvaient subir le même sort. (C'est ce qu'on aimerait voir démontré avec plus de rigueur que par le recours à la doctrine surannée de l'infinitif « ancien datif ».) Toujours est-il que les exemples homériques

peuvent s'interpréter de la façon suivante : apparaissant dans la langue littéraire dès l'époque où l'épopée a pris sa forme définitive, le choix entre infinitif et tournure finale devrait être possible et pratiqué dans la langue parlée même avant cette époque. C'est Platon et Aristophane qui ont définitivement acclimaté les indépendantes par ὅπως dans la langue écrite. Quant à ἵνα, il a été senti comme plus vulgaire, et à ce titre plus dédaigné par la langue artiste : ce qui explique la fréquence moindre des exemples de finales indépendantes par ἵνα dans la langue littéraire, et pourtant leur victoire dans la langue parlée.

Des chapitres II et III nous parlerons moins en détail : ils sont constitués par une revue des exemples de finales indépendantes à valeur impérative introduites par ἵνα et ὅπως, d'Homère au vi^e^ siècle de notre ère environ. L'auteur s'attache à noter au passage les énoncés où de telles propositions suivent des impératifs ou des tournures volontatives. Il résume ses observations dans des tableaux statistiques. Le premier révèle que sur 84 exemples étudiés pour ἵνα, 29 (soit 1/3) suivent des ordres, défenses, exhortations... Au prix de quelque subtilité, il faut l'avouer, M. Kalén en considère 39 autres comme assimilables aux premiers. Un seul exemple montre la finale indépendante en tête, l'impératif ensuite. Restent 15 énoncés qui sont à vrai dire les seuls où la finale soit pleinement indépendante, puisqu'elle vient en tête et n'a aucun lien grammatical avec le contexte : parmi eux 4 seulement sont originaux, 5 apparaissent dans des recettes magiques ou médicales, et 6 sont de type formulaire (ἵνα γνῷς ὅτι ou ἵν' εἰδῇς ὅτι). Je me permettrai de signaler que dans les papyrus des iie, iiie, ive, et ve siècles, pour ne parler que d'eux, les exemples sont fréquents de ἵνα ou de ὅπως — comme par ailleurs de ὥστε ou ἐφ' ᾧ τε — suivis d'impératifs caractérisés, c'est-à-dire à d'autres personnes que la 2e du pluriel, où les confusions, sont habituelles entre indicatifs, subjonctifs et impératifs présents. Citons seulement Pap. Reiner 55, 3 iii/ive s.) « ἐνετειλάμην σοι ἵνα, ἐὰν γένηται πρός σε Διόσκορος..., γέμισον αὐτὸν οἴνου. » Je renvoie pour complément d'information aux « Beiträge zur Syntax der spätgriechischen Volkssprache » de H. Ljungvik (même série que le présent ouvrage, N° 27 : 3) que M. Kalén cite par ailleurs. Bien que dans ses exemples il ne s'agisse pas précisément d'indépendantes finales de sens impératif, il est significatif de voir des conjonctions affaiblies comme ἵνα s'entroduire dans l'orbite propre de l'impératif. C'est en tout cas un détail qu'on peut utiliser.

La statistique concernant les indépendantes par ὅπως révèle que sur 136 cas envisagés (liste non exhaustive), 84 se présentent à la suite d'impératifs vrais ou de tournures analogues. A ces 84 M. Kalén, élargissant ici aussi la notion d'exposé volontatif, en rattache encore 25. L'ordre inverse — ὅπως..., puis un impératif ou une tournure analogue — se présente dans 10 autres. Enfin les 18 derniers sont des emplois, bien connus d'ailleurs, de ὅπως absolu en tête de phrase isolée. Que les proportions ne coïncident guère avec celles du tableau afférent à ἵνα, la faveur différente dont ont joui ἵνα et ὅπως dans la langue littéraire peut à elle seule en rendre compte. Mais dans le cas particulier de ὅπως, on aurait aimé voir M. Kalén prendre parti plus nettement sur la question du mode dont se fait suivre cette particule : si l'on admet que ὅπως n'est pas subordonnant (en d'autres termes : qu'on n'a rien à sous-entendre devant les énoncés qu'il introduit), il semble que la double possibilité du futur modal ou du subjonctif après ὅπως réclame quelques mots d'explication. M. Humbert, dans sa belle syntaxe grecque, émet à ce sujet des idées qui pourraient amener M. Kalén à serrer le problème de plus près. N'oublions pas enfin, que dans la langue vulgaire, comme

on l'a vu plus haut, ὅπως est, lui aussi, parfois suivi d'un impératif vrai.

Tel quel, ce travail, certainement très consciencieux, laisse une impression d'inachèvement que l'auteur n'a pas cherché à se dissimuler : ne dit-il pas dans l'avertissement qu'il a placé à la fin du livre : « Je demande instamment qu'on ne tire pas des indications données en passant sur la position du problème (p. 23 sq.) des conclusions prématurées sur mon point de vue. » Nous ne le ferons point : mais dans l'ignorance où nous sommes des progrès du travail de M. Kalén, nous formons le vœu d'en lire rapidement la partie principale, dont ces trois chapitres, à nos yeux, constituent l'introduction.

Paul Burguière.

Karl Kerényi. *Die Geburt der Helena* (*Albae Vigiliae*, N. F., Heft III), un vol. in-8° de 137 pages. Zürich, Rhein-Verlag, 1943-1945.

Voici, en un élégant volume, réunis plusieurs articles ou mémoires, dont le plus ancien remonte à 1938. L'esprit et l'imagination y trouveront plaisir : M. K. Kerényi traite de mythologie grecque et d'humanisme en une langue lourde sans doute, et trop philosophante, mais avec le sens à la fois du classique et du très archaïque, avec une diversité de points de vue et une richesse d'humanité qui ne sauraient laisser personne indifférent. On dira : conception de la philologie moins historique qu'humaniste, insuffisante rigueur de la preuve. Sans doute : mais qui ne sort de cette lecture plus riche et en même temps plus curieux ?

Limitons-nous aux études majeures.

« La naissance d'Hélène » a paru en 1939. M. K. Kerényi oppose à la légende-vulgate (mais pour mieux l'expliquer) l'« Urmythos » des *Kypria*, où l'on voit Zeus-cygne s'unir à Némésis-oie sauvage, après l'avoir poursuivie d'élément en élément sous maintes formes animales. Très vieux thème à coup sûr, et très répandu, au delà du bassin méditerranéen, au delà même de l'Eurasie. L'hellénisme lui a-t-il, dès l'origine (M. Kerényi abuse des composés en « ur », à vrai dire chronologiquement imprécis), donné un sens très complexe, en chargeant la personne de Némésis de la double féminité, artémisienne et aphrodisiaque, outre son rôle d' « organisatrice de la punition », qui fait d'elle la complémentaire de Thémis, première épouse de Zeus ? On trouvera alors bien terne la variante qui a triomphé, même si *Léda* se rattache à un mot asianique signifiant la « femme » et si sa fille Hélène, servante d'Aphrodite, est bien un καλὸν κακόν, comme la Pandora d'Hésiode. C'est la dégradation du grand mythe naturiste et cosmique en anecdote qu'il faudrait nous expliquer.... — A moins que le mythe des *Kypria*, de l'antériorité duquel nous convenons volontiers, n'ait été moins chargé de sens philosophique que ne l'affirme M. Kerényi ?

« Mystères des Cabires » (1944) s'ouvre par une précieuse « introduction à l'étude des Mystères antiques », avant leurs surcharges hellénistiques, ἄρρητα, non encore ἀπόρρητα ; l'analyse philologique, celle des données calendaires sont de premier ordre. L'étude sur « la légende de fondation du sanctuaire cabirique de Thèbes », si elle groupe des faits intéressants, me paraît au contraire très fragile : le rapprochement entre *Pélargè* (= cigogne), *Eumolpos* (= le cygne ?) et les oiseaux d'eau dessinés sur les tessons du Cabirion thébain suffit-il pour donner Déméter (d'Éleusis ?) comme seconde fondatrice des mystères ? et l'interprétation des vases ici proposée est-elle vraisemblable ? L'ensemble complexe des traditions sur les grues et les pygmées ne paraît pas justifier a priori l'assimilation — spiri-

tuelle ! — des pygmées aux pêcheurs postulants, des grues à « l'élément féminin initiateur » (p. 75 ; p. 76, n° 1) ; et, en tout cas, l'explication du fragment reproduit au bas de la planche abuse du mot παῖς, sûrement un petit serviteur puisant au cratère, non un enfant du puissant Κάβιρος.

« Mnémosyne — Lesmosyne » (1945) traite des sources « Souvenir » et « Oubli » dans la mythologie grecque. M. Kerényi pense que les deux facultés étaient originairement du ressort de la même déesse Mnémosyne, sans résonance mystique : « une source de Léthè a dû jaillir dans le domaine de Mnémosyne plutôt qu'une source du souvenir être démarquée de celle de Léthè ». La preuve n'est pas rigoureuse ; mais la conclusion a beaucoup de vraisemblance. Et les analyses sur « le flux » de la vie et « l'accomplissement » (τέλος) poursuivi par les mystères (τέλη) (p. 97), le rapprochement du mythe du fleuve Léthè et de celui des Danaïdes, doivent nourrir de riches réflexions.

On notera des remarques intéressantes sur « la sainteté du repas dans l'Antiquité » (1944) : rites du feu, du sacrifice. On ajoutera la liaison vin-sang. — Sur la valeur de πνεῦμα — *spiritus* — « Geist ». — Sur Tite-Live : un patriote qui écrit pour l'utilité de l'humanité...

Tant de souplesse et d'intelligence !

Jean Bayet.

Karl Kerényi. *Prometheus : das griechische Mythologem von der menchlischen Existenz* (*Albae Vigiliae*, N. F., Heft IV), un vol. in-8° de 82 pages. Zürich, Rhein-Verlag, 1946.

Il n'étonne pas que M. Kerényi ait voulu traiter de Prométhée comme « mythe grec de l'existence humaine ». Mais ce thème interfère ici (pour la joie des humanistes, il faut l'avouer) avec des rapprochements prométhéens de Gœthe et Hölderlin, et surtout avec une reconstitution, nuancée, raisonnable et riche de réflexions, de la trilogie d'Eschyle. Tenons-nous-en pourtant au problème mythologique.

M. Kérényi a fortement marqué les données de départ, abstraites des conceptions tardives et des rapprochements chrétiens : origine commune, sans création (au sens où nous l'entendons) des hommes et des dieux ; double lignée, de Koros et de Iapétos ; esprit « titanique » des subtilités obliques (auxquelles répond le mot ἀγκυομήται), que paieront de leurs peines et Prométhée et les hommes qu'il a obligés.

Il les a servis des deux façons : dans l'institution du partage sacrificiel avec les dieux ; par le don du feu. Sur le premier point, il me semble que M. Kerényi est passé à côté de la recherche essentielle, qui serait de mythologie comparée (avec des rapprochements indiens révélateurs) ; mais, même s'il restreignait ses curiosités, un rapprochement s'imposait avec la tradition romaine (très étriquée, il faut l'avouer) des tractations entre Numa et Jupiter ; la curieuse passivité de Zeus, bien que ἄφθιτα μήδεα εἰδώς, méritait plus que les réflexions, d'ailleurs justes, de la page 30. — Le deuxième point, « le vol du feu », pose un problème de droit divin et d'humanité, qui est développé en fonction surtout de la trilogie d'Eschyle (p. 45 ss.) : Prométhée est puni pour avoir pris le point de vue des hommes contre le « Vaterrecht » de Zeus (mais plutôt un droit de « jeune tyran », si on lit bien Eschyle) ; et sa punition progressive l'enfoncera toujours davantage dans la misère de la condition humaine, jusqu'au point (nous le savons par une traduction de Cicéron) de désirer, lui dieu immortel, la mort. Sur

ce châtiment, sur la délivrance finale de Prométhée, le mémoire de la Kerényi est riche de remarques pleines de substance.

Il y aura profit même à réfléchir sur des pages qui nous semblent à la fois risquées et confuses (p. 32-41), où ce savant pousse à l'extrême des déductions à propos d'une notice d'Hésychios : « le héraut des Titans Prométhée, appelé selon d'autres Ithax ». Si les rapprochements avec Hermès, avec les Cabires, semblent probants, faut-il aller jusqu'à faire de Prométhée la personnification (en liaison avec Héra) de l'obscurité qui couvre la lune d'ombre ? ! Mais nous ne nous plaindrons pas d'un excès de richesses. Bien plus : M. Kerényi nous permettra-t-il de regretter que la belle planche dont il a fait précéder son étude, la coupe à figures noires du Vatican qui représente les deux frères, Atlas et Prométhée, subissant leur « Enfer » l'un en face de l'autre, ne lui ait pas inspiré une comparaison que son érudition et sa pénétration auraient rendue bien savoureuse ?

Jean Bayet.

P. W. Harsh. *A. Handbook of Classical Drama.* Stanford (U. S. A), Stanford University Press [1944] ; in-8°, xii-512 p.

Ce gros volume propose une histoire du genre dramatique dans l'antiquité classique, depuis l'origine de la tragédie ou de la comédie grecques jusqu'à la comédie de Plaute et Térence et la tragédie de Sénèque. Il retrace la vie de chacun des poètes, et analyse leurs œuvres. L'importance de cette analyse varie avec l'importance que l'auteur attribue à l'œuvre elle-même : les *Trachiniennes* sont étudiées en trois pages, tandis que dix-huit pages sont consacrées à *Œdipe Roi*. Dans l'ensemble, M. Harsh semble avoir prêté plus d'attention au théâtre grec qu'au théâtre latin. Plaute, en particulier, semble réduit à la portion congrue.

L'ouvrage s'adresse non seulement aux étudiants en philologie classique, mais aussi à quiconque s'intéresse à l'histoire du théâtre : il en résulte que lorsqu'il traite de la métrique et du rythme de la tragédie grecque, l'auteur, pour donner une idée du trimètre iambique, cite un vers d'Ennius que tout le monde peut, sinon entendre, du moins lire. Un tel livre ne pourra d'ailleurs être utile pour le grand public que si le lecteur illustre par la lecture de traductions bien choisies les analyses de M. Harsch.

C'est l'introduction à la tragédie grecque, p. 1-35, qui, comme il était sans doute inévitable dans un ouvrage de ce genre, m'a paru surtout prêter le flanc à la critique : les deux pages, par exemple, qui traitent du mètre et de la musique m'ont semblé un peu insuffisantes. C'est ainsi qu'il n'est guère exact (p. 12), de dire que la lyre ou la double flûte étaient employées pour l'accompagnement : c'est en réalité l'αὐλός, et non la lyre, qui est l'instrument typique de la tragédie.

On lit avec intérêt les analyses que l'auteur consacre successivement à chacune des tragédies ou des comédies. Il est amené à prendre parti sur un certain nombre de points controversés : on notera par exemple, p. 132 et suiv., que M. Harsh adopte l'opinion de M. Owen, et place l'*Électre* de Sophocle après celle d'Euripide.

La dernière partie du volume comprend des notes, et une bibliographie qui indique des éditions, des commentaires, des livres de critique littéraire, de nombreuses traductions anglaises : tous ces ouvrages sont de qualité inégale, et s'adressent à des publics très divers. Il appartiendra au lecteur de découvrir dans ces longues listes ce qui lui convient.

P. Chantraine.

Phyllobolia für Peter Von der Mühll zum 60 Geburtstag am 1. August 1945 von Olof Gigon, Karl Meuli, Willy Theiler, Fritz Wehrli und Bernhard Wyss. Bâle, Benno Schwabe, 1946 ; in-8°, 288 pages. Prix : relié, 20 fr. s.

Le titre de ce beau volume, que cinq anciens élèves de M. P. Von der Mühll lui ont offert pour son soixantième anniversaire, s'inspire d'un ancien usage grec : le vainqueur des jeux se voyait couvrir de verdure. Parmi les noms des auteurs on regretterait celui de M. Harald Fuchs, si les dernières lignes (p. 288) ne rappelaient son active collaboration à tout l'ouvrage.

M. Fritz Wehrli étudie (p. 5-34) « le style sublime et le style uni dans la théorie de la poésie et de la rhétorique anciennes. » Du ve siècle avant J.-C. à l'époque impériale, l'intérêt de la poétique n'a jamais cessé de se porter sur le poète et son œuvre ; l'enthousiasme du poète et le saisissement de l'auditeur ont toujours paru essentiels au style de sublime ; mais avec les sophistes une réaction se manifeste, dont témoignent les assauts d'Euripide contre Eschyle (voir p. 23-24 de bonnes remarques sur *l'agôn* des *Grenouilles*). Théophraste associe à la clarté l'« hellénisme », une langue sans mots rares et proche du parler de tous les jours ; sa rhétorique marque un tournant.

M. Willy Theiler (*Tacite et la doctrine antique du destin*, p. 35-90) commente *Ann.* 6,22 et montre, en particulier, les rapports de Tacite avec un platonicien contemporain, Albinos, peut-être même avec le maître de celui-ci, Gaios, né vers 75 après J.-C. (p. 68 sv.)

Les *Études sur le Protagoras de Platon* (p. 91-152) de M. Olof Gigon soumettent ce dialogue, de tout temps reconnu pour un chef-d'œuvre, à une analyse serrée qui en décèle les insuffisances dialectiques et tend à poser la question de l'authenticité. Les idées qu'on retrouve là, celles d'Euclide de Mégare et d'Aristippe de Cyrène, ne sont rien moins que platoniciennes. La conclusion n'est pas formulée en clair, mais la pensée de l'auteur paraît bien être que le *Protagoras* n'est pas de Platon !

H. Bernhard Wyss (*Zu Gregor von Nazianz*, p. 153-183) publie des notes de critique textuelle : sur le Disc. XXVIII de Grégoire, *P. G.* 36, 40 *b* ; sur la citation de ce Démocrite » (Diels-Kranz [5], II, 226) dans *P. G.* 37, 292 a, qui est en réalité une allusion à l'Agoracritos d'Aristophane (Cav., 217) ; sur le poème *P. G.*, 37, 790-813 (p. 153-159). Il étudie ensuite (p. 159-172) la série de soixante vers publiée pour la première fois par R. Vari en 1896. Une troisième section (p. 173-183), « Grégoire et les Hypsistiens de Gœthe », traite d'un secte que Gœthe semble avoir connue indirectement par Grégoire de Nazianze (*Or.* 18,5 = *P. G.* 35, 989 d).

Reste le mémoire le plus considérable (pp. 185-288), celui de M. Karl Meuli : « Usages sacrificiels grecs » (*Griechische Opferbräuche*). L'auteur se propose d'éclairer les rites obscurs du sacrifice aux Olympiens en puisant largement dans les travaux des ethnologues russes ou finlandais sur les chasseurs préhistoriques des régions boréales ou les pâtres du centre de l'Asie. Ce propos, à vrai dire, ne se précise que peu à peu, et l'enquête ne s'adresse pas aux lecteurs pressés ; ceux-ci recourront à la table de la p. 288, mais je doute qu'elle leur suffise pour reconstituer une argumentation pleine de détours et dont voici les grandes lignes. La persistance des formes fondamentales du rituel grec au cours d'un millénaire, fournit un exemple de « conservatisme » dans les fonctions sacrées. Après des conclusions excessives sur la croyance à la causalité universelle et le monothéisme primitif dont témoigneraient les sacrifices, on est revenu au sobre exposé des faits.

La théorie visée est celle du P. W. Schmidt, prise également à partie dans un appendice (p. 283-287). D'après K. Meuli, le sacrifice olympien n'exclut pas l'idée d'un Dieu unique, mais n'explique pas la genèse de cette idée (cf. p. 282). Le repas du sacrifice olympien est pour les hommes, non pour les dieux ; comment, depuis la ruse de Prométhée (Hésiode, *Théog.* 535 sv.), on n'offre à ceux-ci que les os et le fiel, et encore brûlés, c'est une particularité qui choquait déjà les anciens et qui déconcerte les modernes. Pour en rendre raison, il faut entrer dans la voie tracée par Ada Thomsen, celle de la méthode comparative. Déjà il n'est pas sans profit d'examiner les véritables sacrifices-repas (*Speisungsopfer*, p. 189-201) et les sacrifices chtoniens de destruction (*Vernichtungsopfer*, p. 201-211) : les uns et les autres ont leur origine dans le culte des morts, d'où ils ont passé à celui des héros et à celui des puissances chtoniennes. La coutume de continuer à nourrir les morts est aussi ancienne que le deuil ; de là les libations, surtout à Athènes, le plus souvent nourrissantes : on répand du lait, du miel, de l'huile, du sang. D'autre part, on met dans la tombe armes, vêtements, outils, jouets ; mais en général on détruit ces objets, d'ordinaire par le feu, et la rage du désespoir ne recule pas devant les sacrifices humains.

Le sacrifice olympien, lui, est un repas de fête en commun : la participation des Olympiens au banquet vient du culte des morts. Pour expliquer la part si mince faite aux dieux, les historiens recourent à une échappatoire ; les os gardaient un peu de chair ! Plus tard, en effet, quand le prêtre prendra toute la part du dieu, on ira jusqu'à en fixer le poids (p. 219). Mais enfin les parties sacrifiées restent essentiellement la vésicule biliaire, les reins, la rate, les oreilles et la langue. Ici commence l'enquête ethnologique sur les coutumes des peuplades primitives de chasseurs et de pâtres, dont des similitudes vont éclairer un grand nombre de rites en apparence bizarres (p. 223-261). Les chasseurs du cercle arctique ou de l'Asie centrale croient à la parenté de l'homme et de l'animal. Ils prennent toute sorte de précautions avant, pendant et après la chasse, ne la commencent pas sans s'être purifiés par l'eau ou la fumée, rejettent sur le voisin la responsabilité d'avoir tué la bête, ou remercient la victime de s'être présentée d'elle-même. Les fêtes de l'ours sont des mieux connues. On enterre la peau et les os, parfois l'on reconstitue le squelette entier, pour préparer la renaissance de l'animal ; on avale les yeux, par compassion pour une victime dont on ne peut supporter le regard (p. 251-252). Il n'y a là aucune idée de Dieu : tout tient aux rapports entre l'homme et l'animal. Mais ces usages peuvent être des commandements du dieu propriétaire du gibier.

Le rituel se développe jusqu'à l'époque historique, où le chasseur, devenu pasteur, aime encore plus les animaux. Comme le chasseur, le sacrificateur doit se purifier ; il évite les instruments de fer ; mais pour lui non plus, l'animal n'a un caractère divin.

Tous ces traits se retrouvent dans le sacrifice olympien : l'eau et la fumée des purifications ; l'assentiment de l'animal, qui s'offre de lui-même (p. 266-267) ; le soin de cacher le couteau au milieu des grains d'orge, comme aux Bouphonies attiques la condamnation du couteau meurtrier (p. 268 et 275). Pendant le dépècement et la cuisson, on mange les viscères : rate, rognons, foie, tous les morceaux que les chasseurs avalaient. Ainsi s'expliquent les rites de fuite, où le sacrificateur s'enfuit en jetant son couteau ; le *regifugium* à Rome (p. 276-280). Voilà, conclut l'auteur, de quoi faire contrepoids aux rites agraires et aux charmes de fécondité ; l'histoire du sacrifice olympien prouve combien la peur de tuer est profonde chez l'homme (p. 281-283).

Édouard des Places.

Classical Studies in honor of William Abbott Oldfather. Urbana, the University of Illinoy Press, 1943; VI-217 p. in-8°, dont 7 planches [1].

Professeur érudit, animateur qui sait insuffler son zèle à ses disciples, promoteur de travaux arides mais indispensables, comme les Indices auctorum, M. Oldfather méritait bien l'hommage que lui ont offert ses amis, collègues et étudiants. L'Université de l'Illinois s'est chargée de l'impression du volume, qu'ornent une photographie et une silhouette du dédicataire, et des planches fort bien venues. Dix-sept articles en forment la substance : les uns concernent l'antiquité classique, tels ceux du Pr Kenneth Abbott sur les grammairiens et l'accent latin, ou du Pr A. S. Pease sur le dicours indirect dans César ; d'autres étudient l'influence de l'antiquité sur les modernes : ainsi, le Dr Alfreda Stallmann, l'influence des Grecs sur Nietzsche, et le Dr Mary L. Trowbridge, l'influence des classiques sur les Lusiades de Camoëns, le Dr R. P. Oliver, le prestige de Pétrarque comme humaniste. Ce beau recueil est un nouveau témoignage de l'activité des études classiques aux États-Unis.

A. Ernout.

Eranos, vol. XLIII, fasc. 1-4, 1945. Uppsala, Eranos Förlag; VIII-385 p. in-8°.

Ce volume de l'Eranos, publié par les soins de MM. Bertil Axelson, Gerhard Benz, Tönnes Kleberg, est dédié à M. Einard Löfstedt *Rectori Universitatis Lundensis / eloquentiae et poeseos romanae professori / octodecimviro Academiae Suecanae / viro rarae eruditionis facundiae humanitatis / a. d. XVII Kal. Iul. anno M C M X L / lustris tredecim consummatis.* Personne n'était plus digne de recevoir cet hommage ; M. Einard Löfstedt, depuis plus de quarante ans, n'a pas cessé d'exercer son activité féconde, il a renouvelé l'étude du vocabulaire et de la syntaxe latine, et donné le branle à nombre de travaux, tous inspirés de sa méthode et de son enseignement, qui ont jeté sans cesse plus de lumière sur le latin de basse époque, et les origines des langues romanes. Il n'est pas un philologue qui ne lui soit redevable de quelque enrichissement, et c'est avec joie que nous saluons le livre que lui dédie l'affection reconnaissante de ses disciples et de ses amis.

Seuls y ont collaboré *collegae, discipuli, cultores scandinavici.* Cette restriction, que bien des raisons expliquent et justifient, permet de mieux juger de l'influence exercée par M. Löfstedt dans les pays nordiques : le livre gagne en unité ce qu'il perd en dimensions. Celles-ci du reste demeurent respectables, vingt-quatre auteurs ayant collaboré au recueil. Je ne puis mieux faire que de donner la table des matières : I. Arvid Andrén, *Stillicidium*, p. 1-22 ; II. Bertil Axelson, *Eine ovidische Echtheitsfrage*, p. 22-35 ; III. Gerhard Benz, *Some critical Latin Word Studies*, p. 36-57 ; IV. Gudmund Björck, *Die Schicksalwaage*, p. 58-66 ; V. Franz Blatt, *La latinité de la Vie de saint Honoré. Étude sur un latin médiéval*, p. 67-88 ; VI. Axel Boëthius, *Maeniana. A Study of the Forum Romanum of the 4th Century*, p. 89-110 ; VII. Gunnar Carlsson, *The Hero and Fate in Virgil's Aeneid*, p. 111-135 ; VIII. Anders Cavallin, *Die Legendenbildung um den*

1. Ce compte rendu a été écrit avant que nous soit parvenue la nouvelle de la mort de M. Oldfather. C'est une lourde perte pour la philologie classique que la disparition de cet excellent érudit, auteur et promoteur de tant de travaux utiles, notamment de précieux index, comme celui des lettres de Cicéron.

Mailänder Bischof Dionysius, p. 136-149 ; IX. Sam Cavallin, *Saint Genès le notaire*, p. 150-175 ; X. Ingemar Düring, *Studies in Musical Terminology in 5th Century Literature*, p. 176-197 ; XI. Sven Ek, *Eine Stiltendenz in der römischen Archäologie des Dionysios von Halikarnass*, p. 198-214 ; XII. Hjalmar Frisk, *Griechische Wortprobleme*, p. 215-235 ; XIII. Einar Gjerstad, *The Story of the Chatsworth Head*, p. 236-242 ; XIV. Harald Hagendahl, *Notes critiques sur le texte de Caelius Aurelianus*, p. 243-262 ; XV. Krister Hanell, *Bemerkungen zu der politischen Terminologie des Sallustius*, p. 263-276 ; XVI. Tönnes Kleberg, *Mangó ; a Semasiological Study*, p. 277-284 ; XVII. Sven Lundström, *Textkritische Beiträge zur lateinischen Irenäusübersetzung*, p. 285-300 ; XVIII. Martin P. Nilsson, *Mobiles rivi (Hor. carm., I, 7, 14.)*, p. 301-303 ; XIX. Dag Norberg, *Adnotationes criticae ad epistulas Gregorii Magni*, p. 304-316 ; XX. Gunnar Rudberg, *Zu Pindaros Religion*, p. 317-336 ; XXI. G. Thörnell, *Aenigmata*, p. 337-341 ; XXII. Albert Wifstrand, *Eine Randbemerkung zu Löfstedts Syntactica*, p. 337-341 ; XXIII. Erik Wifstrand, *Der Pontus und die Syrten*, p. 357-356 ; XXIV. Erik J. Knudtzon, *Bidrag till en bibliografi över professor Einar Löfstedts skrifter 1904-1945*.

On remarquera que seule la bibliographie est en suédois ; tous les autres articles sont rédigés dans les trois langues facilement accessibles au public savant : allemand, anglais, français, ou en latin (de M. G. Thörnell). Certaines études relèvent plus directement de l'enseignement de Löfstedt : études de vocabulaire (de MM. Andrén, Axelson, Benz, Blatt, Düring, Frisk, Hanell, Kleberg, Nilsson), de syntaxe ou de style (de MM. Ek, Thörnell, Wifstrand) ; critique verbale et édition de textes (MM. Cavallin, Hagendahl, Lundström, Norberg). Le latin de basse époque et le latin médiéval sont à l'honneur avec les études de MM. Benz, Lundström (qui tous deux traitent de Caelius Aurelianus ; cet auteur a été l'objet de nombreux travaux dans ces dernières années ; peut-être aboutiront-ils à l'édition qui nous manque), Norberg, Wifstrand d'une part, et de MM. F. Blatt et Sam. Cavallin, de l'autre. M. Sam. Cavallin publie notamment une édition complète, avec une introduction, un apparat critique détaillé, un fac-similé du codex Taurinensis, de la *Passio Sancti Genesi Martyris*, et l'étude, excellente, de M. Fr. Blatt, est la préparation d'une édition nouvelle de la vie latine de saint Honoré, destinée à remplacer le travail, insuffisant, de Bernhard Munke (Halle, 1911). Pour le dire en passant, je ne crois pas que *accidium* soit dérivé directement de *accido*, mais c'est une déformation de *acedium, acedia*, transcription de ἀκηδία, qu'on trouve déjà sous la forme *accidia* dans l'Itala (cod. Tolet., Sir. 29,6), et ailleurs, comme on a aussi *accidiosus*. A M. Gerhard Benz je signale que M. P. Schmid a publié en 1943 dans la Revue de Philologie des « *Notes critiques sur le texte de Caelius Aureliauus* » qui complètent ses « *Contributions...* » parues en 1943.

Ces mélanges, témoin de l'activité des études anciennes en Scandinavie, font honneur au maître qui les a reçus, aux élèves qui les ont composés.

A. Ernout.

Eranos Rudbergianus, *Opuscula philologica* Gunnaro Rudberg *a. d. XVI Kat. Nov. anno M C M X L V dedicata i* Göteborg, Elanders Boktryckeri Aktiebolag, 1946 ; 510 p. in-8°.

Après E. Löfstedt, Eranos célèbre G. Rudberg et lui consacre son fascicule XLIV ; ainsi sont fêtés les deux maîtres de Lund et d'Upsal, et tous les philologues classiques se réjouiront de l'hommage décerné à ces deux

maîtres, comme ils admireront l'activité des Universités nordiques. Quarante articles ont été donnés par divers érudits, la plupart suédois ; mais quelques noms venus d'ailleurs figurent dans le recueil : A.-J. Festugière de Paris, Gigon, Olof de Fribourg, Palmer L. R. de Londres, Fraenkel de Francfort, Zilliacus d'Helsingfors ; j'en oublie sans doute. Les articles sont rédigés en anglais, en allemand, ou en français ; un en latin ; aucun en suédois. La variété du recueil est grande : histoire des religions, philosophie, magie, littérature, linguistique, épigraphie, archéologie même y sont représentées ; et le lecteur est emmené depuis Homère jusqu'à Montaigne, dont M. Börje Knos étudie les citations grecques. Je n'ai pas — qui l'aurait ? — la compétence nécessaire pour rendre compte de toutes ces études : je puis seulement dire le profit que j'ai tiré de la lecture de : E. Löfstedt, *Some changes of sense in late and medieval latin*, p. 340-354 (*mŏrōsus* > *benc moratus* ; *pontificium* > *potestas* ; *facundia* > *facultas* ; *labor, messis* > *ager* ; *dubitare* > *timere* ; *post* > *apud* ; *sodes* > *sodalis* ; il y a là une série d'observations importantes sur l'influence de l'homonymie dans la création de sens nouveaux. Je signale aussi l'étude de Erik Winstrand sur : *Inuidia*, Ein semasiologischer Beitrag (p. 355-369) ; les remarques de Alb. Wifstrand, Arnold Svensson, Henrik Zilliacus, Anders Cavallin, David Tabachovitz sur des problèmes concernant la syntaxe ou la sémantique du grec ; les articles de Reinhold Strömberg, Sture Linnér, Torsten Hedberg sur Damascius, Genesios, Eustathe ; ceux de Dag Norberg, Gunnar Carlsson sur l'inspiration d'Horace, de Tönnes Kleberg sur Juvénal dans les Carmina Epigraphica... Le recueil est digne de celui que ses « *collegae discipuli cultores consalutant* » comme « *virum doctrina, humanitate, virtute pariter clarum* ».

A. Ernout.

Transactions and Proceedings *of the American Philological Association* ; vol. LXXII, 1941, VI-460-CII p. ; vol. LXXIII, 1942, ed. by Robert S. Broughton, VI-415-XCI p. ; vol. LXXIV, 1943, même éditeur, V-306-LXV-III p. ; vol. LXXV, 1944, ed. by Warren E. Blake, V-241-LXXIV p.

La guerre a ralenti mais non arrêté l'activité de nos confrères des États-Unis ; si le nombre de pages des Transactions a diminué progressivement, la lecture des titres et des sommaires de chaque volume montre que les études anciennes sont demeurées florissantes ; les femmes ont pris la place des hommes, des collaborateurs venus d'Europe se sont joints aux philologues des États-Unis (e. g. notre compatriote Léon Herrmann, qui dans une communication résumée vol. LXXIII, p. XXVIII, s'est efforcé de démontrer que l'auteur du *Catalepton* 2 devait être Martial) ; les articles publiés concernent tous les domaines de la philologie : histoire, littérature, linguistique, papyrologie, philosophie : quant à la présentation matérielle, elle est restée impeccable. Le vol. LXXII contient 31 articles, et 40 résumés ; le vol. LXXIII, 26 articles, et 14 résumés ; le vol. LXXIV, 18 articles, et 9 résumés ; le vol. LXXV, 15 articles, et 5 résumés. Dans l'impossibilité de tout signaler, je me contenterai de mentionner l'étude de John L. Heller intitulée *Nenia* '*παίγνιον*' (LXXIV, p. 215-268), qui a l'avantage d'utiliser toutes les fiches du Thesaurus, dont la lettre N n'est pas encore publiée ; celles de M. Elias J. Bickerman '*An oath of Hannibal*' (LXXV, p. 87-103) qui démontre que le texte de Polybe (7,9) est une traduction officielle du punique ; de M. Kenneth M. Abbot '*Ictus, Accent, and Statistics in Latin Dramatic Verse*' (LXXV, p. 127-140) ; de Herbert C. Youtie '*Parerga ostracologica*'

(LXXIII, p. 64-86) ; de William Harris Stahl '*Geography and Astronomy in Macrobius*' (LXXIII, p. 232-258). Le moyen âge est représenté notamment par Marbury B. Ogle qui traite de l'origine de l'expression anglaise '*The Apple of the Eye*' (LXXIII, p. 181-191), Jean Holzworth qui étudie les rapports entre *The Derivationes of Huguccio and Ovid's Fasti* (LXXIII, p. 259-276), Cornelia C. Coulter dans '*The Library of the Angevin Kings at Naples*' (LXXV, p. 141-156). Ces quelques spécimens suffiront, je pense, à montrer la variété et l'intérêt de ces quatre beaux volumes.

A. Ernout.

J. Marouzeau, *Traité de stylistique latine*; 2e éd., Paris, Les Belles-Lettres, 1946; xxi-363 p. in-8°.

En rendant compte dans cette revue [1], de la première édition du Traité de

---

1. *Revue de Philologie*, 3e série, t. X (1936), p. 363.

P. 2, l. 2 et s. « Cicéron se plaît à évoquer l'exemple de ces Grecs... dont Socrate dit ... qu'ils s'intéressent plus au plaisir de l'oreille qu'au jugement de l'esprit : « *non ad iudiciorum certamen, sed ad uoluptatem aurium* » (*Orat.* 38). Les guillemets sont de nature à tromper le lecteur, qui sera tenté de croire que le « jugement de l'esprit » est la traduction de *iudiciorum certamen*. Dans le passage de l'Orator en question, Cicéron dit tout autre chose : *In Panathenaico autem Isocrates ea* SE *studiose consecutum fatetur : non enim ad iudiciorum certamen, sed ad uoluptatem aurium scripserat* ; ce qui ne peut que signifier : « Dans son Panathénaïque au contraire, Isocrate reconnaît s'être appliqué à employer ces procédés : c'est qu'il l'avait écrit non pour un débat judiciaire, mais pour le plaisir de l'ouïe. » Autrement dit, c'était un morceau d'éloquence d'apparat, non de combat. — P. 11, l. 10 et s., je crois que M. Marouzeau exagère l'influence de *h* dans le cas de l'allongement d'une finale brève ; on trouverait autant, sinon plus, d'allongements devant une initiale vocalique, type *grauidūs autumno* Vg. Geo. 2, 5) *tumidūs adeo* Hor., Serm. I, 7, 7, *Taenariūs Eurotas*, Ov., Met. 2,247, etc. Tout me porte à croire que *h* est un phonème mort, que les tentatives de résurrection n'ont jamais pu faire revivre. — P. 19, M. M. a d'autant plus raison de constater la valeur du jugement d'Aulu-Gelle sur l'emploi de *urbis*, *urbes*, *tris* et *tres*, que nos mss de Virgile, en capitale, sont loin d'être d'accord sur les formes : G. 1.25 où Aulu-Gelle lit *urbisnes*, M a *urbesne* et En. 3.406 au lieu de *urbes*, P a *urbis*, 10,350-1 *tres*... *tris*, M et R ont *tris* dans les deux passages, et ils ont sans doute raison. Outre que la critique d'Aulu-Gelle est souvent contestable, il serait imprudent de tirer des conclusions fermes d'une tradition aussi douteuse. De même, p. 53, le même Aulu-Gelle justifie le genre masculin de *quem das finem* dans En. 1.241, par la raison que *quam das* serait *iniucundum*, c.-à-d. que Vg. aurait évité la suite de deux syllabes en a, mais il ne l'a évitée que pour tomber dans *quem*... *finem*, c.-à-d. *-em*, *-em* ! — P. 54, Ann. 334, lire : *noctesque* ; p. 92, Capt. 881 Φρουσινῶνα. — P. 126, l.6 du bas : il faudrait corriger ce qui est dit de l'emploi des désinences en *-re*, et *-ris* chez Plaute ; cf. Sommer, *Hdb. der lat. Laut-u-Formenl.*, 2e éd., p. 494 ; Leo, *Plaut. Forsch.*, p. 289 ; on compte en tout chez Plaute 9 exemples de *-ris* contre 169 de *-re* : on voit que *-ris* commence seulement à s'introduire dans l'usage courant, que Térence, plus puriste, ne veut pas encore admettre (cf. la 4e éd. du Phormion de Dziatzko-Hauler, p. 71). — P. 161, l. 14 du bas, *hīc* ne peut-être issu de * *heice* avec diphtongue ; il faut nécessairement partir d'une forme à voyelle brève. — P. 222, *ceruix* au singulier se rencontre plus que « parfois » : le sg. est déjà dans Ennius et Pacuvius, et les exemples en sont très nombreux dans toute la littérature — il suffit de parcourir l'article du Thesaurus pour le constater — ; mais certains auteurs, Plaute, Caton, Térence, Cicéron, préfèrent le pluriel. C'est Varron qui le premier a affirmé faussement que l'introduction du singulier était due à Hortensius (L.L. 8. 14), et cette erreur a été pieusement recueillie par Quintilien, Inst. 8,3,35, et par Servius, in Aen. 11.496...

stylistique latine, j'ai essayé d'en définir l'esprit, d'en esquisser le plan, d'en montrer l'importance. M. Marouzeau s'est depuis toujours intéressé aux problèmes de style : et ce traité est le résultat d'une longue série de recherches et de réflexions portant dans le même sens ; le fruit aussi de lectures patientes, aussi bien des théoriciens du style, Cicéron, Quintilien, Aulu-Gelle, les grammairiens et les commentateurs, que des écrivains créateurs, prosateurs ou poètes. Comme cette seconde édition reproduit la première dans ses grandes lignes, je ne puis que signaler à nouveau les mérites et la nouveauté du livre. Du reste, bien que M. Marouzeau n'ait pas cru devoir l'indiquer, cette nouvelle édition n'est pas la reproduction pure et simple de la première. Non seulement elle est un peu plus copieuse (366 pages, au lieu de 329), mais en plus d'un endroit, elle rectifie, complète, ou modifie l'expression de la pensée : ainsi 1re partie, III, *rencontres de sons* est remplacé par l'expression plus précise : *rencontres de sons : heurt de consonnes* ; 2e partie : *consistance du mot*, *constitution du mot* sont devenus : *volume du mot*, *structure du mot* ; p. 138 a été ajouté un court exposé, nouveau, sur *les parties du discours* ; les chapitres VI et VII *Tons et genres*, *Conditions d'emploi* ont été fondus en un seul : *Emploi du mot* qui se subdivise à présent en *Tons et genres*, *Synonymie* ; 4e partie, à I *Groupes de mots*, *Groupes coordonnants ; Groupes subordonnants*, *formules et clichés*, I *Rencontres et répétitions* se substituent maintenant quatre exposés différents : I. *Ressources d'expression*, II. *Détours d'expression*, III. *Interférences* ; IV. *Groupements* ; le premier traitant de l'*egestas sermonis* et de la *copia dicendi* (abondance, et pléthore de l'expression) ; le second, du « décalage de l'expression », de l'expression indirecte — on y lira des pages ingénieuses sur « l'énoncé négatif » ; le troisième étudie le problème des répétitions et du retour d'un même mot dans un même passage, et l'usage des synonymes ; le quatrième, l'emploi des formules, des expressions toutes faites et les procédés tentés pour les rajeunir. Les anciens lecteurs de M. Marouzeau trouveront plus qu'à glaner dans cette seconde édition ; quant aux nouveaux, ils jouiront pleinement des fruits d'une pensée toujours plus maîtresse de son objet[1].

A. Ernout.

Vladimir Georgiev, *Die sprachliche Zugehörigkeit der Etrusker*, Sofia, Universitätsdruckerei, 1943 ; 102 p. in-8°.

Ce n'est pas la première fois que M. Georgiev aborde le problème étrusque : persuadé que cette langue est d'origine indo-européenne, comme nombre de langues de l'Asie Mineure, où elle doit elle-même avoir son berceau, il essaye de le démontrer cette fois en étudiant les noms de parenté, les noms de nombre, le texte de deux inscriptions. Les noms sont : *ati* « mater » ; *clan* « natus », *lautn* « familia », *neft* « nepos », *papalser* « pronepotes », *puia* « mulier, uxor », *śeχ* « filia », *tuśurθi* « coniuges » ; les noms de nombre de 1 à 9 sont rangés par lui dans l'ordre suivant : *maχ*, *śa*, *huθ*, *θu*, *ci*, *zaw*, *semφ*, *θun*, *nu(u)* —; les inscriptions étudiées sont les nos 5526 et 5211 du Corpus des inscriptions étrusques. Pour sa démonstration M. Georgiev use de toutes les ressources d'un esprit ingénieux, et fertile en combinaisons. Son argumentation est parfois plus spécieuse que probante : c'est un jeu facile de montrer que les noms de nombre de tel dialecte néo-iranien sont méconnaissables, et que rien n'en décèle plus l'origine indo-

1. Voir note 1, page 90.

européenne, que ceux de l'arménien eux-mêmes sont souvent dans le même cas : mais les transformations des noms de nombre arméniens reçoivent toutes une explication certaine, et sont dues à l'action de lois phonétiques bien établies, et il n'est aucune langue attestée à la même date que l'étrusque — sans parler des autres — dont les noms de nombre n'apparaissent immédiatement comme apparentés : nous n'avons pas sur ce point le témoignage du hittite, où les nombres sont figurés par des chiffres. Mais je ne veux pas m'avancer davantage, laissant à des linguistes plus compétents le soin de décider s'il faut admettre dans toute leur rigueur les conclusions de M. Georgiev : I. *Der Wortschatz der etruskischen Sprache ist echt indogermanisch*. II. *Die etruskische Morphologie ist rein indogermanisch*. III. *Wortbildung und Satzbau des Etruskischen sind rein indogermanisch* (p. 86-90).

A. Ernout.

Ettore Bignone, *Storia della Letteratura latina*, vol. I, *Originalità e formazione dello spirito romano. L'epica e il teatro dell'età della repubblica*, 2e éd. revue ; xii-599 p. in-8° ; vol. II, *La prosa romana sino all'età di Cesare ; Lucilio, Lucrezio, Catullo* ; 470 p. in-8° ; Florence, G. C. Sansoni, 1946 et 1945.

M. Bignone unit à un sentiment littéraire très fin, et à un grand amour de la poésie antique — il a notamment traduit en vers Eschyle et Sophocle — une connaissance approfondie de la philosophie : ses livres sur Empédocle (1916), et sur Épicure (1920), sur l'Aristote perdu et la formation philosophique d'Épicure sont des œuvres de grande qualité. La dédicace indique bien et résume l'esprit du livre : *A Roma, madre di perenne civiltà, creatrice d'imperitura bellezza*. C'est un acte d'amour, et de foi : M. Bignone a voulu présenter la littérature romaine *'non nell' arida raccolta di notizie d'un manuale, ma in un'ampia opera storica*[1]*, in cui la letteratura fosse considerata quale espressione di bellezza e di spirituali conquiste nella storia della cultura umana che massimamente nella letteratura si esprimono e si revelano'* (t. I, p. x). Pas d'appareil érudit dans l'exposé ; des analyses, des citations nombreuses qui mieux qu'un commentaire font comprendre l'originalité des œuvres — on regrette que M. Bignone, spatiis exclusus iniquis, n'ait pu joindre à ses traductions le texte latin ; la bibliographie, bien faite, est reléguée en appendice à la fin des volumes [2] : bref, tout est fait pour que cet ouvrage soit non seulement consulté, mais lu ; et pour que le choix qu'il donne des œuvres incite à les lire intégralement : le succès indique que M. Bignone a pleinement atteint son but, puisqu'en deux ans la première édition du tome I a été épuisée. C'est surtout la littérature théâtrale qui est étudiée dans ce premier volume, et c'est Térence qui a d'avantage retenu l'attention de M. Bignone : préférence personnelle sans doute, tout autant que le fait que *' di Terenzio manca un completo studio che tenga conto delle recenti ricerche '* (p. xi).

Comme on pouvait s'y attendre, la majeure partie du tome II est consacré à Lucrèce (p. 114-342 ; p. 426-43 appendice qui traite du préam-

1. M. Bignone prépare un troisième volume sur le siècle d'Auguste, et un quatrième sur la littérature de l'époque impériale après Auguste.

2. P. 590, Terenzio, l. 7, lire R. Kauer (et non Bauer) ; du même R. Kauer, il aurait fallu signaler l'édition, en 2 vol., de l'*Andria*, Verlag von Velhagen u. Klasing, Bielefeld u. Leipzig, 1930.

bule du Ier livre et de l'allégorie de Vénus); tous les problèmes que posent l'homme et l'œuvre sont abordés avec autant de compétence que de sympathie : milieu politique, social, intellectuel et religieux, biographie critique, examen du jugement de Cicéron, les sources de Lucrèce (Épicure, Empédocle), nature, science et humanité dans le poème. L'exposé est illustré de citations nombreuses, d'analyses exactes, de rapprochements : le lecteur français y retrouve avec plaisir l'imitation d'un passage lucrétien fait par A. Chénier dans son *Hermès* (p. 225); il est bien rare que les raisonnements et les discussions de M. Bignone n'emportent pas la conviction : il se méfie des hypothèses hasardeuses, et sa parfaite connaissance du texte le préserve des interprétations erronées ou tendancieuses. Peut-être fait-il la part trop belle à Diels en admettant avec lui l'existence d'expressions vulgaires et dialectales dans Lucrèce : il n'y a chez lui rien de cela : des expressions familières, oui, comme il y en a dans la correspondance, et dans les discours de Cicéron : mais de vulgarismes, point, ou alors il faut donner au mot un sens qu'il n'a pas[1].

Le reste du livre pâlit un peu à côté de cet exposé; mais il est rédigé avec la même ardeur, et le même enthousiasme : « *Inobliabile arte quella di Catullo; arte di un poeta che scrisse con l'intensità della passione prorompente pagine immortali, che hanno l'apparente immediatezza dell'improvvisazione* et *la solidità del definitivo; in cui tutto è vivido, florido, audace; onde, per la sua ardenza di giovinezza, la sua poesia, sinchè vi saranno anime giovani, non berrà mai le acque del Lete* » (P. 426). On aime voir le critique proclamer aussi librement sa passion pour les œuvres.

A. Ernout.

Gino Funaioli, *Studi di Litteratura antica*, vol. I ; Bologna, N. Zanichelli, 1946 ; x-385 p. in-8°.

Sous ce titre M. Funaioli a réuni des articles d'importance inégale, parus à des dates et dans des recueils divers, — notamment dans l'Enciclopedia Italiana — mais dont l'unité réside dans le concept qui les inspire et les guide : « *mostrare l'essenza, la sostanzialità, il valore intimo della civiltà romana in ciò che v'è di più spirituale* » (Préf., p. VIII). Acte de foi dans la mission éternelle de Rome, et dans la valeur de l'humanisme; témoignage d'amour fidèle pour les études et les idées qu'il a mûries à travers une longue vie, exposées et discutées pendant près de quarante ans dans les Universités, et répandues dans des conférences et des lectures publiques faites en Italie et hors d'Italie : « *L'idea di Roma* » proclame M. F. « *ebbe nel corso dei secoli fervidi assertori : più convinti di me, no.* » Les articles de l'Encyclopédie sont une bonne mise au point de questions d'histoire littéraire : la plus importante de ces études concerne l'Esquisse d'une histoire de la philologie classique à travers les siècles qui, comme il est naturel, insiste sur le rôle joué par les savants italiens dans ce domaine.

A. Ernout.

Latomus, Revue d'études latines fondée par M. A. Kugener et L. Herrmann, t. IV, 1940-1945 ; Bruxelles, Société d'Études latines.

---

1. E. g. pourquoi *baubari* serait-il « vulgaire » ? Un terme technique n'est pas nécessairement vulgaire. Et pourquoi la forme *cocturnicibus* serait-elle plus vulgaire que *coturnicibus* ?

J'ai plaisir à saluer la réapparition de la Revue fondée par nos confrères de l'Université libre de Bruxelles. De ses fondateurs, l'un, Marc-Antoine Kugener, est mort en 1941 pendant l'occupation ; l'autre, M. L. Herrmann, après bien des épreuves, a pu reprendre son poste, et le texte inédit qu'il publie dans ce numéro, une vie versifiée de saint Gilles, montre qu'il n'a rien abandonné de son activité. La Revue a perdu aussi son trésorier, Gilbert Heuten, un jeune qui donnait tant d'espoirs, tombé devant l'ennemi le 28 mai 1940. Elle dédiera à la mémoire des deux disparus les deux fascicules de l'année 1946. Latomus n'a pas seulement souffert dans ses collaborateurs ; toutes ses collections ont été brûlées, détruites par l'aviation allemande. Plutôt que demander aux occupants l'autorisation de paraître, elle a préféré suspendre sa publication. La Revue de Philologie, plus heureuse, a continué de paraître : il est vrai que ni son directeur, ni son éditeur n'ont jugé bon de demander aucune autorisation : nous avons continué, sans nous soucier de ce qui pourrait arriver. Redevenue libre, Latomus va poursuivre sa tâche, et agrandir son domaine : la direction se propose de publier une chronique des études médio-latines, et de reprendre la Collection de textes inaugurée par l'édition de la Chrysis d'Aeneas Silvius Piccolomini due à M. A. Boutemy. Le présent numéro, varié et nourri, fait bien augurer de ceux qui suivront. Longue vie à Latomus.

A. Ernout.

James Westfall Thomson, *Ancient Libraries* ; University of California Press, Berkeley, 1940 ; 120 p.

Ce joli livre est composé de quatre chapitres d'inégales dimensions : I. Libraries of the Ancient East, p. 1 ; II. Libraries of Ancient Greece, p. 17 ; III. Libraries of Ancient Rome, p. 27 ; IV. Various Technical Matters, p. 51. Exposé simple et clair, accessible au public lettré, mais qui s'appuie sur une documentation abondante et solide, comme le montrent les 215 notes (p. 101-120). Parfois une pointe d'humour, comme dans ce jugement sur Elien : « *There would seem to be a comminglement of Dichtung and Wahrheit in the statement of Aelian* » : (p. 17 [1]), ou la condamnation d'une légende, comme celle relative à la destruction des bibliothèques de Pergame et d'Alexandrie (p. 23). On lit avec amusement l'histoire des vicissitudes de la bibliothèque d'Aristote (p. 28-29). Quand on songe à toutes les destructions dont ont pâti les bibliothèques antiques, on s'étonne de voir que tant d'œuvres ont survécu. M. Thomson s'en prend notamment à l'esprit sectaire de l'Église, et il rend hommage aux païens des IVe, Ve et VIe siècles : « *High honor must be accorded to those loyal lovers of classical culture, all of whom were pagan, who held up the flag of desperate fidelity to that culture in a hostile world* » (p. 41). De Sidoine Apollinaire, pour expliquer son amour des lettres profanes, il écrit que « *While it would be harsh to say that his Christianity was insincere, it is quite clear he wore his religion lightly, and was a humanist and a pagan of heart* » (p. 43). C'est dommage que M. Thomson n'ait pu connaître le livre de M. Loyen sur Sidoine. Voici un autre jugement, concernant cette fois Sulpice Sévère : « *It would seem that Sulpicius Severus was not only a competent author, but also a*

---

[1] Cf. encore, p. 29, « ... *Eumenes* II... *raked Greece and Asia Minor for manuscript, wich he sometimes acquired by highhanded methods.* »

capable circulation manager » (p. 98). On a plaisir et profit à lire M. J. W. Thomson, qui est loin d'être un esprit banal[1].

A. Ernout.

P. J. Jensen, *Det latinske Perfektsystem*, København, Ejnar Munksgaards Forlag, 1941 ; xv-162 p. in-8°.

Il est regrettable que cette thèse de doctorat, préparée sous la direction de M. Carsten Hoeg, ait été écrite en danois, et ne soit accessible à la plupart des lecteurs que par le bref sommaire en anglais qui y est joint (p. 158-162) : pour ma part, mon ignorance du danois ne me permet pas de la juger en pleine connaissance de cause. L'étude repose surtout sur l'examen de la langue de Cicéron[2], dont M Jensen a dépouillé complètement les XII premiers livres des Lettres à Atticus, et le traité du De finibus, en y joignant, à l'occasion, des exemples pris aux autres œuvres. Elle comprend deux parties : l'une étudiant le subjectif parfait, l'autre, l'indicatif ; la première étant la plus importante, et aussi la plus difficile. Fort justement, M. Jensen se refuse à partir d'une définition a priori du sens fondamental (Grundbegriff) du subjonctif : la différence d'emploi que l'on constate entre le subjonctif et l'indicatif s'explique parce que : l'indicatif est le mode de l'affirmation directe, tandis que le subjonctif exprime l'attitude du sujet parlant devant la chose affirmée ; on reconnaît là une vue formulée par Paul Lejay dans son article *Les progrès de l'analyse dans la syntaxe latine*[3] que M. Jensen ne semble pas connaître.

« Le subjonctif n'est pas un ensemble logique, mais un instrument syntactique, qui a trouvé son emploi dans une série de cas apparentés. C'est une unité morphologique, et ce fait fixe certaines limites à son emploi ; mais dans chaque cas particulier, le sens du subjonctif doit se dégager du contexte » (p. 159-160). L'idée est juste ; mais pourquoi l'exprimer à propos du subjonctif parfait seulement ? Ne vaut-elle pas pour tout le subjonctif, présent ou parfait ? Le reproche qu'on serait tenté de faire au travail de M. Jensen, c'est de réunir et de confondre deux concepts tout à fait indépendants l'un de l'autre : celui du temps (ou de l'aspect), et celui du mode. Il y a dans cette étude beaucoup d'exemples qui illustrent la thèse que le parfait latin est bien un ' parfait ', indiquant l'achèvement (*completeness*). La thèse est vraie dans son ensemble ; mais on ne peut négliger non plus le fait que le parfait a servi également à l'expression du passé, que c'est vers ce sens-là qu'il tend dans l'évolution de la langue, et que la notion de temps présent, passé s'est substituée peu à peu à la notion d'aspect inachevé, achevé. Que le fait soit dû ou non, en latin, à ce que dans son parfait se sont confondues deux formations verbales primitivement distinctes, aoriste (indicatif *dixi*) et parfait (*uidī*), peu importe — j'entends au point de vue latin, — mais le fait existe, et ne saurait être nié.

A. Ernout.

Dott. Pietro Ferrarino, *Cumque* e i composti di *que*. Bologna, Cooperativa tipografica Azzoguidi ; 142 p. gr. in-8°.

---

1. P. 27, lire *Res accendent* (et non *accendunt*) *lumina rebus* ; p. 106, l. 7 du bas, *Ancient* (et non *Antient*) ; p. 110, l. 8 du bas, *Cena Trimalchionis* (et non *Trimalchii*).

2. Le sous-titre porte ' *Studier i kategorierne Modus og Tempus i Ciceros Sprog* '.

3. Mélanges Louis Havet, Hachette, 1909 ; p. 199 et suiv.

Le latin possède un grand nombre de pronoms et de particules adverbiales à valeur indéfinie ou généralisante, formées du thème de l'interrogatif indéfini, soit par redoublement (type *quisquis*, *utut*), soit par adjonction de particules simples (*quisque*, *quisquam*), ou doubles (*quicumque*, *utcumque*, *quispiam*), etc. C'est à l'étude de ces différents types qu'est consacré le mémoire de M. Ferrarino; il s'est efforcé d'en fixer le sens et d'en déterminer les emplois d'une façon plus précise et plus exacte qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Sa documentation est abondante. Non seulement il connaît bien la littérature de son sujet, et les opinions des grammairiens et lexicographes qui l'ont précédé, mais il a réuni une grande quantité d'exemples qu'il interprète avec une ingéniosité subtile — parfois un peu trop subtile — en distinguant des nuances de sens là où un examen un peu trop rapide des faits concluait à une synonymie parfaite. Nombre de passages d'auteurs sont ainsi discutés par lui, et interprétés de façon neuve ; des leçons abandonnées comme étant corrompues sont reprises et défendues avec de bons arguments, tels le *cumque* de l'Ode d'Horace, 1.32.13 *mihi cumque salue uocanti*, maintenu du reste par F. Plessis dans son édition ; des conjectures sont même proposées. Le livre, encombré de références, de discussions, d'exemples, n'est pas d'une lecture aisée ; la rédaction est parfois verbeuse, les idées directrices ne s'en dégagent pas clairement; l'auteur juge, tranche et condamne avec une autorité parfois arbitraire — n'oublions pas la date à laquelle il a écrit son mémoire ! — la partie linguistique est insuffisante, et bien des interprétations sont discutables. Néanmoins, il y a là un effort considérable, et souvent heureux, pour renouveler l'étude d'un groupe important, et tous ceux qui s'intéressent à la formation du vocabulaire latin, et à ses procédés d'expression, devront prendre la peine de lire cette étude.

A. Ernout.

***

Erik Wistrand, *Der Instrumentalis als Kasus der Anschauung im Lateinischen* (Göteborgs Högskolas Arsskrift XLVII, 1941 : 25), 30 pages in-8; Göteborg, Elanders Boktryckeri Aktiebolag.

Ce mémoire touche à la préhistoire de l'ablatif latin. Par l'appellation inattendue de *Instrumentalis der Anschauung*, l'auteur désigne ce que l'on nomme couramment l'ablatif d'accompagnement. Il entend montrer que cette notion serait plus concrète, donc plus ancienne, que la notion correspondante, à savoir celle de moyen. Cette manière de poser le problème paraît bien discutable, car on se demande pourquoi l'ablatif dans *ferire gladio* « frapper avec une épée » serait plus récent que dans *omnibus copiis proficisci* « partir avec toutes ses troupes ». Aussi la démonstration est-elle parfois laborieuse, par exemple, lorsque M. Wistrand trouve quelque peu artificielle l'interprétation habituelle du tour *uia Appia proficisci* par l'ablatif de moyen : est-il vraiment plus naturel de penser que l'ablatif désigne alors la portion de terre en compagnie de laquelle se trouve le voyageur ? Le travail de M. Wistrand a cependant le mérite de retrouver ou de faire entrevoir un ablatif d'accompagnement dans plusieurs tours où il n'était plus perçu : ainsi, l'expression *non cārus aurō contrā* (Pl. Epid. 411) a bien pu s'analyser un jour en « il n'est pas cher, avec de l'or en face », c.-à-d. « il vaut son pesant d'or » (p. 22). Peut-être aussi *dignus aliquā re* a-t-il commencé par signifier « qui est bien adapté *avec* quelque chose », si du moins l'étymologie proposée par M. Wistrand pouvait être démontrée (p. 18 sqq.). Il aurait pu mentionner le cas de *refert* m. à. m. « cela va avec,

c.-à-d. cela concorde avec mon intérêt ». Il ne s'ensuit pas, du reste, qu'il y ait eu entre les deux notions de l'instrumental une opposition aussi marquée que le laisse entendre M. Wistrand. Tout porte à croire, au contraire, qu'elles se rejoignaient dans l'emploi, au point de devenir parfois indiscernables.

François Thomas.

G. M. Bolling, *The athetized lines of the Iliad*. Baltimore (U. S. A.), 1944 ; gr. in-8°, 200 p.

M. C. M. Bolling poursuit ses recherches sur le texte homérique, déjà amorcées dans de nombreux articles et son *External Evidence for Interpolation in Homer*. On connaît sa méthode, qui s'est précisée et affermie encore. Jamais il ne considère comme déterminants le contenu ou la forme d'un passage condamné, mais seulement les renseignements extrinsèques que nous fournissent les scholies. Une première partie expose vigoureusement les principes de cette méthode. Toute la tradition du texte homérique doit remonter à une source unique : un texte athénien du IVe siècle avant notre ère (cette source est appelée Il par Bolling) ; un changement important dans la teneur du texte paraît vers 150 avant notre ère : les papyrus antérieurs à cette date offrent un texte assez différent de notre vulgate, plus long en général : il est probable que ces papyrus présentaient entre eux de fortes divergences.

Après 150 les papyrus donnent un texte qui coïncide sensiblement avec celui de notre vulgate, que M. Bolling appelle le texte α. Les manuscrits médiévaux fournissent ce texte avec un nombre absolument insignifiant d'athétèses. Ce texte est en définitive le texte d'Aristarque. Cette vulgate n'a pas existé avant Aristarque. Enfin, selon M. Bolling, il apparaît que le texte de Zénodote était particulièrement conservateur. C'est un texte court, et par conséquent meilleur.

Tout le travail de l'auteur porte sur le nombre de vers : les variantes proprement dites, beaucoup moins importantes, n'ont pas à intervenir dans ce problème. Notre vulgate coïncide, pour le nombre des vers, avec le texte d'Aristarque ; elle ne conserve aucun des vers qu'il a *omis*, mais les vers *athétisés* figurent tous dans nos manuscrits. Que signifient ces athétèses ? M. Bolling estime qu'elles s'expliquent toutes par le fait que les vers athétisés (conservés dans le texte, mais marqués de l'obel) manquaient ou pouvaient être mal attestés dans les manuscrits dont disposaient les critiques alexandrins, et particulièrement Aristarque. Ainsi se trouve justifiée la seconde partie de l'ouvrage où sont examinés, en suivant l'ordre du texte, les vers condamnés par Zénodote ou Aristarque. M. Bolling approuve en général ces athétèses. Il rencontre bien entendu des difficultés. P. 62, à propos de A 488-492, il observe : « C'est la troisième fois (cf. A 225-233, 396-406) que nous voyons Zénodote athétiser un passage assez long d'une valeur littéraire certaine. » Il estime que ces vers ont servi à fixer plus solidement à l'intérieur du chant l'épisode du voyage à Chrysé. Il s'agirait donc d'une très ancienne interpolation. — P. 56 à propos de l'athétèse par Zénodote des vers A 208-209, l'auteur songe à une omission accidentelle pour 209, et à une faute dans les manuscrits de Zénodote, ou dans la tradition du commentaire de Zénodote qu'a utilisée Aristonicus, pour 208. — De même, p. 76, la condamnation de B 553-555 s'expliquerait par une « bévue » dans les manuscrits de Zénodote.

Parmi les interpolations postérieures à Aristarque, M. Bolling compte

le vers B 558, que les Mégariens accusaient les Athéniens (Pisistrate ou Solon) d'avoir introduit dans le texte homérique, comme une insertion postérieure à Aristarque (cf. p. 14, p. 20). On ne comprend pas toutefois comment ce vers auquel se rattache une si vieille tradition aurait pénétré si tard dans la vulgate.

Le système si cohérent de M. Bolling laisse subsister, il me semble, quelques difficultés. Si les Alexandrins n'ont jamais condamné de vers homériques que parce qu'ils manquaient dans certains de leurs manuscrits, comment se fait-il que, lorsqu'ils justifient leurs condamnations, ce soit toujours par des raisons de convenance littéraire ou morale ? La condamnation par Aristarque de A 29-31 (ou A 31, cf. p. 44) ne s'explique-t-elle pas parce que, selon lui, un roi homérique devrait agir comme un roi alexandrin, dont une jeune fille s'honore d'être la favorite ? Un autre problème qui continue à se poser est celui de la vulgate préalexandrine. M. Bolling repousse les conclusions du livre de Ludwich. Il n'en reste pas moins que les citations de l'époque classique ne portent pas trace des variations que présentent les papyrus ptolémaïques, et semblent montrer que le texte était bien fixé.

Le livre de M. Bolling donne à réfléchir. Il inspire aussi le désir, que l'occasion lui soit offerte d'établir une édition de l'*Iliade* fondée sur les principes qu'il a posés.

P. Chantraine.

D. Tabachovitz, *Études sur le grec de la basse époque* (Skrifter utg. av K. Humanistiska Vet. Samf. i Uppsala, 36 : 3). Uppsala, Almquist et Wiksell, 1943 ; in-8°, VIII-86 p.

M. Tabachovitz, qui s'est déjà fait connaître par ses recherches sur la *Chronique* de Théophane le Confesseur, publie aujourd'hui diverses études sur le grec de basse époque. Il touche à des problèmes intéressant non seulement le grec tardif, mais la linguistique générale. Ainsi le premier chapitre pose la question de la parataxe asyndétique, qui est un trait du langage populaire (et que d'autre part l'indo-européen n'a pas dû ignorer) ; à ce propos il cite des emplois quasi adverbiaux de certains impératifs comme πίστευσον « sans doute », ποίησον ἀγαπήν « je t'en prie » ; mais si ce tour appartient bien à la langue populaire, peut-être ne faudrait-il pas, comme semble le faire l'auteur (p. 2), le considérer comme affectif. A propos de la coordination à l'aide de καί, M. Tabachowitz indique que ce tour équivaut presque à une proposition finale, puisque le relatif, qui semble évité par le parler courant, sert dans le style écrit comme équivalent d'une particule de liaison. P. 15 et suiv. il est traité de tours comparables à français *toute belle*, qui s'observent dans le grec tardif, ainsi τοιαύτην πονηρὰν γυναῖκα ; l'auteur doit avoir raison d'évoquer certains tours homériques comme Φ 108 οὐχ ὁράᾳς οἷος καὶ ἐγὼ καλός τε μέγας τε en Λ 653 εὖ δὲ σὺ οἶσθα, γεραιὲ διοτρεφές, οἷος ἐκεῖνος | δεινὸς ἀνήρ. — Deux chapitres envisagent encore un certain nombre de pléonasmes (πλὴν ἀλλὰ, ἤδη λοιπόν, etc.) ou ellipses (omission d'un verbe devant ὅτι, etc.).

La seconde partie du mémoire étudie du point de vue sémantique un certain nombre de termes, ainsi p. 52 βάλλειν employé au sens vague de « mettre », etc. P. 73 M. Tabachovitz décrit l'usage de φησί en incise pour indiquer une citation imprécise (*dit-on*). Aux exemples qu'il relève, il faudrait probablement joindre pour le grec classique, Xénophon, *Économique* VIII, 19, où l'on a corrigé à tort φησί en φημί.

P. Chantraine.

Sture Linnér, *Syntaktische und Lexikalische Studien zur Historia Lausiaca des Palladios*. Uppsala, Almquist et Wiksell, 1943 ; in-8°, 128 p.

Cette thèse inaugurale, issue de l'enseignement de M. Rudberg, est un témoignage de la prédilection qu'éprouvent les philologues suédois pour le grec de basse époque. A la différence de M. Tabachovitz, dont les *Études sur le grec de la basse époque* couvrent un terrain étendu, M. Linnér, comme il est naturel de la part d'un débutant dans sa dissertation inaugurale, a préféré s'attacher à un texte particulier ; et il a choisi l'*Historia Lausiaca* de Palladius, en suivant, en principe, l'édition de C. Butler. Comme d'autre part il cherche très légitimement à évoquer le plus de faits qu'il peut, pris aux auteurs contemporains de Palladius, son exposé peut paraître un peu décousu, et il ne met pas toujours en lumière ce qui peut paraître le plus important. Il envisage successivement l'emploi du génitif, des prépositions, du comparatif, des pronoms, des particules. Il termine enfin par d'utiles remarques sur le vocabulaire.

Le chapitre sur le génitif est fort étendu, mais d'un intérêt inégal : le paragraphe sur le génitif d'appartenance, par exemple (p. 18), n'apporte aucun trait bien notable. L'étude des prépositions semble indiquer sur quelques points une évolution sensible de la syntaxe : ἀπὸ se développe dans l'*Historia Lausiaca* aux dépens de ἐκ, μετὰ aux dépens de σὺν, que la κοινή antérieure emploie encore largement, ἕως (p. 72) aux dépens de μέχρι. Un certain nombre de remarques ne concernent que d'assez loin l'*Historia Lausiaca* ; ainsi celles qui sont relatives à ἀπὸ et l'accusatif, p. 40 ; ou au tour πρὸ τοῦ ἔλθῃς (*Doctrina Jacobi* 62, 21, cf. Ljungvik, *Beiträge...*, p. 51), qui est d'ailleurs remarquable, et qui s'explique, je pense, par la décadence de l'infinitif. P. 78 et suiv., dans l'étude du comparatif, M. Linnér évoque l'expression d'abord déconcertante donnée par les manuscrits de Platon, *Lois* 854 *d* μοχθηρότερον ἧττον, à quoi l'on pourrait ajouter d'autres exemples comme Aristote, *Problèmes* 957 *b*, ἧττον ἀκριβέστερον. Noter encore p. 86-88, à propos de *Historia Lausiaca* 48, 11 ; 125, 12, etc., les exemples de ὅλοι pour πάντες (comme *tōti* pour *omnēs*) ; — p. 91, il faut en effet conserver *Historia Lausiaca* 75,20 καὶ ὡς διώμνυτο ὅτι... (Voir maintenant Tabachovitz, *Études sur le grec de la basse époque*, p. 20).

L'étude de vocabulaire groupe d'une part les « traits pittoresques », de l'autre les « traits vulgaires ». Dans la note sur ἴχνος au sens de πούς (p. 105-106) ou sur σώζου (p. 106), je ne trouve aucun exemple pris à l'*Historia Lausiaca*.

P. Chantraine.

T. Macci Plavti EPIDICVS, *ed. with critical Apparatus and Commentary in which is included the work of the late* Arthur L. Wheeler by George E. Duckworth ; Princeton, University Press, 1940. xi-464 p. in-8°.

Avant sa mort, survenue en 1932, le professeur A. L. Wheeler avait commencé de rassembler des matériaux en vue d'une édition de l'Epidicus, notamment des photographies des quatre principaux manuscrits B, E, V, J, afin de compléter et de corriger l'apparat critique de la grande édition publiée par Gœtz et Schœll. M. Duckworth a repris et achevé l'œuvre interrompue de son maître, et nous donne aujourd'hui cette édition imposante (89 pages de texte, 371 pages de commentaires et d'index). L'apparat critique reproduit in-extenso le texte conservé par l'Ambrosianus (ceci d'après l'apographon de Studemund), les leçons des autres mss, les témoignages et citations d'auteurs, les *Glossae Plautinae* ; le commentaire discute

et s'efforce de résoudre tous les problèmes d'interprétation : conduite de l'intrigue, langue et style, prosodie, métrique, etc. Une « analyse métrique », une bibliographie — dans laquelle ne figure pas le « *Manuel de critique verbale* » de Louis Havet, omission étonnante — un index, des planches, spécimen de l'écriture des quatre mss en minuscule, complètent ce travail dont on ne peut que louer l'application consciencieuse, l'information étendue. Le reproche qu'on pourrait lui faire même, c'est de pécher par excès de scrupule : étant donné que tous nos mss en minuscule dérivent d'un même archétype, est-il bien utile de noter les variantes graphiques de chacun d'eux, variantes qui n'intéressent en rien la constitution du texte, fautes banales ou même simples habitudes des copistes du moyen âge ? E. g. dans l'apparat de l'argument, v. 7, à propos de *quaerebat*, M. Duckworth note : *querebat EVJ*; v. 15 du texte, la graphie *adipisscendi* de *V*, v. 281 *intelligo* de *J*, etc. Ainsi les variantes de quelque importance sont noyées dans un océan de leçons sans valeur. Il y aurait eu avantage à filtrer tout ce matériel patiemment réuni, et l'abondance de biens est plutôt nuisible. On a l'impression, en lisant le livre, d'assister à un cours où le professeur s'efforce de faire connaître à des élèves débutants toutes les ressources dont dispose l'éditeur, discute avec eux toutes les opinions émises, bref d'avoir en mains un travail préliminaire de l'édition, plutôt qu'une édition proprement dite : M. Duckworth n'a voulu perdre aucune des notes que M. Wheeler et lui-même avaient réunies. Certaines d'entre elles sont du reste sujettes à caution : ainsi l'affirmation que « *adulescens* is regularly the noun in Plautus, *adolescens* the participle » ne me convainc pas, bien qu'elle reproduise — ce que la note ne dit pas — l'enseignement de Caper, G L K VII, 100, 22. D'autres auraient gagné à être fondues en un seule, e. g. celles qui traitent de l'assimilation des préfixes (v. 7, 13, 21), de la graphie *ei* attestée sporadiquement pour *ī*, de l'amuissement de l'*s* final, de l'abrègement ïambique, etc. Beaucoup de citations, de renvois à des auteurs, de constatations, peu ou point d'explications personnelles. V. 41 par ex., à propos de la locution *est causa qua causa simul mecum ire ueritust*, il ne suffit pas de dire : « This repetition of the noun with the relative pronoun is frequent in the comedy » ; cette façon de parler n'est pas spéciale à la comédie, comme la note tendrait à le faire croire, on sait qu'elle est fréquente dans la langue du droit, et il eût été facile d'en marquer l'origine et l'extension. Quelques omissions aussi : v. 188, *exsugebo* : cette forme de futur n'est pas signalée ; v. 210, rien sur l'emploi de *captiuorum quid* ; 413, rien sur *ridibundam*. L'orthographe est tantôt vieillie, tantôt rajeunie ; l'éditeur écrit *quom*, v. 111, 138, 217, contre le témoignage des mss qui ont *cum*, mais *pulchra* v. 180, contre B qui donne *pulcra*. — Malgré ces défauts, l'édition rendra des services, par l'abondance des renseignements de tout genre qu'elle fournit [1].

A. Ernout.

Plautus, *Aulularia*, *Menaechmi*, *Mostellaria*, ed. Max Niedermann, Frauenfeld, Huber & Co. A. G., 1946, 144 p. in-8°.

Aucun ouvrage de M. Niedermann n'est indifférent; aussi louera-t-on l'éditeur des *Editiones Helveticae* d'avoir songé à lui pour publier ces trois comédies de Plaute. On ne peut imaginer présentation plus brève : une

1. V. 3 apparat, écrire *thespio* en romain, v. 176 l. *iniuria* ; v. 240 écrire *est* en romain ; v. 115 la leçon de B E J *fenore* est à maintenir.

page d'introduction où M. Niedermann expose les principes qu'il a suivis dans la présentation de son texte (absence de caractères et de signes spéciaux dans les passages douteux ou corrigés, emploi des apex métriques, unification de l'orthographe, par ex. restitution générale de *-ss-* dans *caussa*, *uisso*, *missi*, de *-uo-* dans *mortuos*, *uiuos*, etc.) ; puis le texte des trois comédies, sans notes ni apparat ; enfin un *conspectus metrorum*, suivi d'un court appendice critique, où, à son habitude, M. Niedermann se montre aussi judicieux que bien informé : on verra avec plaisir qu'il cite souvent L. Havet, et le *Manuel de Critique verbale*. A lire cet appendice, on voit combien le texte de Plaute pose encore de problèmes, et avec quelle incertitude il est établi. M. Niedermann offre aux étudiants un texte, sinon définitif — personne n'y peut prétendre —, mais où sont introduites les leçons généralement les plus vraisemblables, et en tout cas les plus « lisibles » : c'est un très bon livre d'initiation.

A. Ernout.

Dr Marc Rozelaar, *Lukrez, Versuch einer Deutung* ; Amsterdam, H. J. Paris, 1943 ; 267 p. in-8°.

C'est une étude d'ensemble que propose cet « essai d'interprétation », étude qui se divise en quatre chapitres au titre très général : I. Revolution (1-33) ; II. De Rerum Natura (34-82) ; III. Lukrez (83-136) ; IV. Epikur (137-198). Vient ensuite un chapitre d'Anmerkungen que l'auteur a rejetées à la fin, pour ne pas alourdir son exposé et dévier l'attention du lecteur ; enfin l'ouvrage se termine par l'indication et la traduction — en partie d'après H. Diels — des passages — nombreux — cités au cours de l'exposé.

Le premier chapitre situe Lucrèce dans son milieu historique, social, intellectuel et moral ; le second traite principalement de la forme et du style ; le troisième, des éléments de l'inspiration lucrétienne, de sa psychologie, de son comportement devant les êtres et les choses ; enfin le quatrième, de la doctrine épicurienne elle-même, de son origine, de son objet, de ses ambitions, et finalement de sa 'faillite' *Versagen des Epikureismus*. L'épigraphe de Romain Rolland que l'auteur met en tête de ses Anmerkungen [1], répond assez bien, je crois, à ses préoccupations et dépeint assez exactement son attitude en lisant Lucrèce. Toute philosophie ne nous donne que ce que nous pouvons et voulons accepter d'elle ; et l'épicurisme n'échappe pas à cette loi. Tel qu'il est, le livre de M. Rozelaar constitue un effort intelligent pour nous restituer un Lucrèce, tel que son œuvre nous permet de l'imaginer, avec ses défauts, ses faiblesses — et sa grandeur.

A. Ernout.

E. K. Rand, *Cicero in the courtroom of St. Thomas Aquinas* ; Marquette Univ. Press, Milwaukee, 1946 ; 115 p. in-8°.

Invité par l'Aristotelian Society de l'Université Marquette à participer à ses « Aquinas Lectures », notre regretté confrère, en rédigeant sa conférence, s'est trouvé amené à la grossir quelque peu : il en est sorti ce petit volume — sans doute le dernier qu'il ait écrit. Bien qu'il concerne un auteur du moyen âge — et le plus grand, sans doute —, il ne manquera pas d'intéresser les classiques en leur montrant, par des exemples probants,

1. « On ne lit jamais un livre. On se lit à travers les livres, soit pour se découvrir, soit pour se contrôler ».

combien fut grande la part de Cicéron, non seulement dans l'élaboration du vocabulaire philosophique, mais dans l'établissement d'une morale dont le christianisme s'inspirera souvent.

A. Ernout.

Walter Rüegg, *Cicero und der Humanismus. Formale Untersuchungen über Petrarca u. Erasmus*; Zurich, Rhein Verlag, 1946; xxi-139 p. in-8°.

Le livre de M. Rüegg appartient moins à l'antiquité qu'aux temps modernes. — Partant du jugement de Mommsen sur Cicéron, il l'examine comme un problème de l'histoire de la culture allemande. Sans doute, dans Cicéron c'est l'homme qui déplaisait à Mommsen : il agaçait l'historien par ses défauts qui ne sont, hélas ! que trop visibles; mais c'est aussi une certaine conception politique qui heurtait la tendance naturelle de son esprit; c'est encore parce qu'en Allemagne s'était créé depuis Winckelmann un « nouvel humanisme » qui se vivifiait aux sources grecques. Le livre de M. Rüegg expose la naissance et l'évolution de la notion d'humanisme, — on trouvera dans un premier chapitre une étude intéressante sur les formations en *-isme*, et des précisions sur la création du mot en Allemagne en prenant pour base de son travail Pétrarque ' *das humanistiche Formerlebnis* ' et Erasme ' *die humanistische Bildung* '. Par une analyse pénétrante, il définit la pensée de ces deux esprits, leur attitude devant l'esprit antique, les influences qu'ils ont subies, celles qu'ils ont exercées.

Or Pétrarque et Érasme ont été tous deux profondément imprégnés de Cicéron; l'humanisme européen est en grande partie un humanisme latin — sauf en Allemagne — et cicéronien. Cet antagonisme entre l'esprit allemand et l'esprit roman explique bien des choses, même toutes modernes, et contemporaines : le livre de M. Rüegg le démontre avec force.

A. Ernout.

H. J. Rose, *The Eclogues of Vergil* (Sather classical lectures, XVI), University of California Press, Berkeley-Los Angeles, 1942; in-8°, 276 pages.

La Pastorale est un genre artificiel, mais dans les époques de crise, elle offre aux lecteurs une évasion vers un monde irréel et idéal. Les *Bucoliques* ont été composées par Virgile au milieu des angoisses d'une époque troublée, comme la nôtre : en 1942, M. H. J. Rose a voulu espérer avec le poète que le monde émergerait des guerres et retrouverait son innocence... *Omen accipiamus !*

Ces huit conférences n'étaient pas destinées à des spécialistes ; la préface nous en avertit. Les questions de langue et de versification n'ont pas été abordées. De même a été laissée de côté la chronologie des *Bucoliques*, problème « épineux et futile » (p. 151) : voilà qui réjouira P. Maury (s'est-il gentiment moqué de la tarentule chronologique dont les récents virgiliens ont été piqués !). Épineux ? peut-être ; futile ? non : je maintiens qu'on peut, si l'on s'en tient au texte et si l'on bannit toute hypothèse invérifiable, aboutir à quelques conclusions solides et suivre les efforts de Virgile pour acclimater, puis renouveler le genre bucolique. C'est la genèse de chaque pièce que M. H. J. R. a surtout étudiée avec beaucoup de clarté, de bon sens et de vie. Destinées à un grand public, ces « lectures » sont agréables, élégantes, mais les meilleures vulgarisations supposent une documentation sérieuse ; des notes et des excursus précis montrent que l'auteur a dépouillé l'essentiel d'une bibliographie considérable et discuté préalablement tant et tant de thèses.

I) La pastorale avant Virgile. — Ce n'est pas le meilleur chapitre ; revue plutôt sommaire et scolaire ; si l'on excepte l'analyse d'un fragment de Sophron (scène d'exorcisation, publiée pour la première fois en 1933, d'après un papyrus : c'est un fragment de mime, mais quelques détails doivent, me semble-t-il, faire penser aux incantations de Simaitha dans l'*Id.* II de Théocrite, et au chant d'Alphésibée dans *B.* 8), l'auteur a réuni là des indications assez banales sur Théocrite, l'alexandrinisme, Catulle et l'epyllion. Les travaux de J. Hubaux sur les thèmes bucoliques avant Virgile (*Le réalisme dans les Bucoliques de Virgile*, Liége, 1927 ; *Les thèmes bucoliques dans la poésie latine*, Bruxelles, 1930) ne sont pas connus de lui ; c'est dommage, car ils permettent d'accéder plus directement aux *Bucoliques*, et de mieux comprendre la genèse de certaines pièces.

II) *Molle atque facetum.* — Après beaucoup d'autres, M. H. J. R. étudie le jugement d'Horace (*Sat.*, 1, 10, 44). Le premier qualificatif se référerait à la flexibilité, à l'agencement souple des thèmes dans certaines *Bucoliques* ; il n'a pas de peine à l'illustrer d'exemples : chant de Corydon dans *B.* 2 ; passage d'un couplet à l'autre dans le chant amébée de *B.* 3 (*Nec quid speraret habebat*, 2, 2, est traduit : had not how to hope, et glosé : tour poétique pour *quod* ; erreur : *quid* n'est pas conjonction = il n'avait rien à espérer). L'adjectif *facetum* est difficile ; l'auteur y voit une allusion à l'esprit, à l'humour de Virgile ; où le trouver dans la plainte de Corydon ? A partir du v. 60, le berger se moque lui-même de sa passion et se console comme il peut (half-humorous consolation) ; il y aurait disproportion plaisante entre la condition du personnage et la violence des sentiments. Mais : 1° il est difficile d'écarter l'explication très nette de Quintilien (*I. O.*, 6, 3, 2 : sens étymologique de *facetum* dans le v. d'Horace = fini, achevé ; sans rapport avec l'art de la plaisanterie ; 2° M. H. J. R applique aux *Bucoliques* le jugement d'Horace, sans démonstration préalable ; d'autres ont pensé aux poèmes érotiques de la jeunesse, ou aux Géorgiques (cf. Horace, *Satires*, Paris, Hachette, 1911 ; Paris, Les Belles-Lettres, 1932, p. 106, n° 2 : « peut-être les Géorgiques », F. Villeneuve) ; 3° dans le revirement brusque de B., 2, 60 sqq., je ne vois pas d'humour, mais sarcasme amer, paroxysme d'un mouvement passionné ; Corydon ne fait jamais sourire comme Polyphème, que Théocrite a voulu touchant et comique à la fois.

Ignorant le livre de livre de J. Hubaux (Liége, 1927), M. H. J. R. explique la genèse de *B.* 2 par la seule imitation de Théocrite. Or un passage de Méléagre (cf. Virgile, *Bucoliques*, Paris, Belles-Lettres, 1942, p. 27) a fourni l'essentiel de ce petit drame : le développement chronologique ainsi que l'opposition entre les ardeurs du soleil qui s'apaisent et celles de l'amour inextinguible.

III) Le poète et son patrimoine. — Les érudits anglo-saxons et les italiens s'intéressent beaucoup au problème de la localisation et de la configuration du patrimoine virgilien, d'après les quelques renseignements fournis par *B.* 1 et *B.* 9. M. H. J. R. est au courant des plus récents travaux (Conway, Rand, Frank, Nardi, Besutti ; ajouter A. Dal Zotto, *Vicus Andicus*, Publ. Accad. Virgil. Mantova, 1930). Il est très prudent : n'oublions pas que des modifications ont été apportées depuis l'antiquité à la configuration de ces pays marécageux ; le décor de *B.* 9 peut être une « composite picture », combinant les souvenirs du domaine de Piétola et de résidences postérieures (peut-être deux propriétés de la famille, successives ou concomitantes).

Quant au décor de *B.* 1, certains détails sont à rapprocher de *B.* 9, 7-10 ; mais Tityre n'est pas Virgile ; le caractère de Mélibée correspond mieux

à celui de Virgile. M. H. J. R. opte pour l'antériorité de *B.* 9, qu'il rapporte aux premiers espoirs de Virgile et à leur avortement ; mais Tityre (*B.* 1) est un pauvre paysan, un de ceux qui, parmi les Mantouans, ont échappé aux expropriations : ce n'est pas Virgile. Ainsi l'auteur suit M. J. Bayet (*Virgile et les triumvirs agris diuidundis*, *R. E. L.*, 1928, pp. 270 sqq.) pour les préliminaires du drame et l'interprétation de *B.* 9 seulement.

IV) Le poète et ses amis. — Contre les excès des savants, anciens et modernes, qui ont voulu ôter leurs masques à tous les personnages des *Bucoliques*, et dépensé à ce jeu des clefs tant d'ingéniosité vaine, M. H. J. R. prend nettement parti — un de plus ! — M. L. Herrmann, dit-il, n'a convaincu personne. Qu'il nous suffise d'étudier les relations du poète avec les contemporains, amis et autres, qu'il a nommément désignés ! En particulier, avec Pollion et Varus.

V) Gallus, Silène et l'Arcadie. — Chapitre consacré à *B.* 6 et *B.* 10 : quelle est la composition du chant de Silène ? Pourquoi le poète a-t-il choisi ces thèmes ? Pourquoi l'apparition de Gallus au milieu d'une revue, cosmogonique d'abord, puis mythologique ? (Pour la 1re partie, *B.* 6, 30, l'auteur ne s'est pas compromis : the clouds retired and farther fell the rain ; dans *submotis nubibus* j'ai vu un souvenir de Lucr., 2, 1109 sqq., allusion précise à la dissociation du ciel et de la terre, d'où exhaussement du plafond céleste qui s'est éloigné en hauteur ; cf. Édit.-Trad. Budé, p. 72.) Discussion très nette de la thèse de Skutsch (catalogue des sujets traités par Gallus), et de la théorie moins connue de Hammer (*Eos*, 1919-20, pp. 1 sqq. : le passage concernant Gallus aurait été ajouté par Virgile, lorsqu'il eut été déçu par Varus, destinataire de *B.* 6). Quant à l'unité du chant de Silène, elle viendrait de l'intervention des Dieux dans les affaires humaines ; en bien ou en mal, ils s'en mêlent ; ainsi Gallus est conduit par l'une des Sœurs aux monts d'Aonie, parmi le chœur de Phébus. Unité plutôt lâche (loose unity), avoue M. H. J. R., ... qui n'a pas un seul instant pensé à quelque unité puissante et philosophique, ingénieuse mais inacceptable trouvaille de P. Maury (Lettres d'Humanité, III, Paris, 1944, pp. 88 et 106).

D'autre part sont repris les problèmes que pose *B.* 10 : emprunts aux *Amores* de Gallus ; amours de Volumnia-Cythéris-Lycoris (pourquoi recourir au vocabulaire français « femme galante », « maîtresse en titre », quand l s'agit de ces sortes d'aventures ?!!) ; dessein de Virgile. Ici encore discussion raisonnable de la thèse de Skutsch (encore un catalogue des thèmes traités par Gallus). Mais M. H. J. R. se demande si Virgile a célébré sérieusement ou non l'amour malheureux de Gallus. La question se pose-t-elle ? Virgile n'a pas eu l'illusion qu'il pourrait fléchir l'infidèle, ni peut-être celle de consoler son ami ; quoi qu'il en soit, le thème de la passion malheureuse a été sérieusement et tragiquement traité ici, comme dans *B.* 2 et *B.* 8, comme il le sera plus tard dans *Aen.*, 4. Enfin, comme l'a montré M. J. Bayet, Virgile a voulu donner aussi dans cette ultime églogue une synthèse de son « boucoliasme » (cf. Édit.-Trad. Budé, p. 68).

VI) Virgile et l'allégorie. — Si l'auteur se refuse à chercher partout dans les *Bucoliques* allégorie et mascarade romaine, admettrait-il une exception en faveur de *B.* 5 ? Pour lui, c'est « un exemple crucial », qui doit permettre de mesurer à quoi se réduit l'allégorie dans le recueil. Or qui est Daphnis ? Tour à tour sont éliminés Quintilius Varus, Flaccus (frère de Virgile), Q. Cornificius, et Jules César (on sait que cette dernière identification vient d'être reprise par P. Maury pour des raisons mathématiques) ; pour les détails de *B.* 5 qui ne conviennent pas à César, voir Édit.-Trad. Budé, 1942, p. 44. Conclusion : Daphnis est tout simplement Daphnis, demi-

dieu bucolique, chanté par Théocrite dans son *Id.* I, par Bion dans son Idylle sur Adonis, et par Moschos dans la sienne sur Bion. Aucun éloge d'un personnage romain ne se cache en *B.* 5.

VII) Quelques imitations de Théocrite. — Il s'agit des emprunts, bien connus, de Virgile à Théocrite, dans *B.* 7 et *B.* 8. Une note intéressante au v. 7, 31 : *si proprium hoc fuerit* = si l'adresse qui m'a valu sanglier et cerf n'est pas un accident, mais un don durable de la divinité ; locution de la langue religieuse, cf. Hor., *Sat.*, 2, 6. 4 ssq. Aux sources théocritéennes de *B.* 7, il faut ajouter une épigramme d'Erykios (*Anth. pal.*, VI, 96). Parce que Thyrsis est vaincu dans le concours amébée, ses couplets sont-ils vraiment inférieurs ? M. H. J. R. recherche les faiblesses dont Virgile les aurait volontairement entachés ; c'est bien subtil !

Une interprétation surprenante de *B.* 8, 85 sqq. ; *bucula* ne serait pas la génisse cherchant le mâle (*iuuencum*), mais une pauvre vache à la recherche de son veau ; cependant la comparaison est introduite par : *talis amor Daphnis, qualis...*

VIII) Un enfant est né. — C'est le mystérieux *puer* de *B.* 4. Après avoir établi dans les précédents chapitres que la fiction poétique est fréquente dans les images et le style des *Bucoliques*, mais que l'allégorie en est absente, l'auteur aborde la pièce irritante et passionnante entre toutes.

Dans le détail, quatre interprétations notables : 1° le v. 28 est traduit : the fields shall bear corn of themselves ; entre ce prodige des épis et celui du v. 39 (*omnis feret omnia tellus*), l'auteur ne voit donc pas grande différence ; je pense qu'il faut serrer de plus près le sens de *campus* (pour la controverse récemment suscitée par le prodige des épis, voir *Les Études classiques*, 1936, pp. 285 sqq. ; 1937, pp. 163 sqq. ; 168 sqq. ; 1945, pp. 249 sqq. ; 1947, p. 64) ; 2° les *decem menses* du v. 61 ont fait couler trop d'encre ; c'était la façon habituelle de compter en latin (cf. Ph. Fabia, *Rev. Ét. anc.*, 1931, pp. 33 sqq.) ; 3° le v. 60 est interprété : reconnaître ta mère en lui souriant, au lieu de : reconnaître ta mère à son sourire ; erreur entraînée par la leçon *qui non risere parenti*, adoptée pour le v° 62 ; 4° cette leçon est une correction introduite pour obtenir une syllepse dans les textes de Virgile et de Quintilien (*I. O.*, 9, 3, 8) ; mais les mss donnent : *cui non risere parentes* (cf. Édit.-Trad. Budé, 1942, p. 43, n. 2).

M. H. J. R. s'applique à définir la nature de cette églogue ; il la rattache aux œuvrettes de félicitations et de bienvenue, composées en vers ou en prose à l'occasion des mariages et des naissances (il ne semble pas connaître l'ouvrage récent de E. Cesareo, *Il carme natalizio nella poesia latina*, Palerme, 1929) ; mais *B.* 4 présenterait cette particularité de viser une naissance à venir : glorified version of a poem of congratulation and welcome, cast into the future and not the present (p. 171) ; très important ! Il explique ensuite *Cumaei carmen* (v. 4) : ce n'est pas la prédiction d'Hésiode, poète de Kymé, encore que des souvenirs littéraires d'Hésiode apparaissent çà et là ; la théorie du cycle des âges contamine diverses doctrines (ses rapports avec les croyances étrusco-romaines, avec le cliché astronomico-astrologique de la Grande Année, avec le thème hésiodique de l'âge d'or, avec le mythe platonicien, avec les oracles sibyllins). Se demandant pourquoi Virgile souhaite et annonce le retour de l'âge d'or, l'auteur ne veut rien tirer du rapprochement de *B.* 4 et de la 16e Épode, question vaine et insoluble (il a bien raison !) ; rien à tirer non plus de l'annonce faite en juillet 1943 par le *sidus Iulium*.

Bref qui est l'enfant ? M. H. J. R. écarte le Messie, Saloninus (contre la thèse Carcopino, il reprend les arguments de R. Syme, *The Classical Qua-*

terly, janv. 1937, pp. 39 sqq. ; voir A. Piganiol, *Histoire de Rome* (Clio), Paris, 1939, pp. 210-211), Asinius Gallus, Marcellus, Alexander Helios, ainsi que toute abstraction (puisque l'enfant est un humain, né d'une mortelle). Si le poème avait été composé après la naissance de l'enfant, M. H. J. R. ne pourrait pas penser à un enfant d'Octave et de Scribonia ; ce fut une fille, Julie, et tout ce qui est dit du *cursus honorum* ne pouvait plus rester après la naissance d'une fille ; ces difficultés ont été souvent signalées. Mais pour M. H. J. R., le père ne peut être qu'Octave (cf. v. 17 : *pacatumque reget patriis uirtutibus orbem*) ; il pense que tout obstacle s'évanouit, si la pièce a été composée avant la naissance ; il revient donc à l'interprétation de G. Boissier avec cette différence : l'enfant n'est pas encore né ; après la naissance, la pièce ne fut pas modifiée ; M. H. J. R. essaie d'expliquer pourquoi.

Reste, me semble-t-il, une grosse difficulté : il est vrai que le participe *nascenti* du v. 8 ne signifie pas nécessairement : en train de naître, et que la concomitance avec l'impératif *faue* (valeur de présent ou de futur) peut le projeter dans l'avenir : favorise au moment de sa naissance (maintenant ou plus tard). Sans doute, mais au v. 48 le poète s'adresse directement à l'enfant (*adgredere... aspice...*) ; et surtout, à partir du v. 60, il n'y a plus de doute : l'enfant est né. Je crois que beaucoup d'hypothèses et de thèses (y compris celle de M. H. J. R.) se trouvent écartées, si, oubliant tout pour revenir au texte, on suit le mouvement réglé par le poète : v. 8, la naissance est imminente ; v. 50, l'enfant naît ; v. 60, il est né. C'est de là qu'il faut partir.

En résumé, le livre de M. H. J. Rose est savant et vivant. Je le remercie de m'avoir procuré l'agréable occasion de reviser ici la mise au point que j'ai tentée en même temps que lui, en 1942, si loin et si près de lui... « with a consideration of Vergil's vision of a world which shall emerge from wars into peace and find again its lost righteousness and innocence ».

E. de Saint-Denis.

Sex Propertii *Elegiarum liber I* (*Monobiblos*) ed. P. J. Enk ; *Pars prior*, *Prolegomena* et *textum continens* XII-162 p. ; *Pars altera*, *Commentarium continens* 210 p. in-8° ; Lugduni Batavorum, E. J. Brill, 1946.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Enk s'est intéressé à Properce. En 1911 il publiait déjà un ' Commentarius criticus ' sur le texte du poète, et depuis il a donné mainte étude de détail, concernant soit l'établissement, soit l'interprétation du texte. Il condense maintenant le résultat de ces travaux dans cette savante édition du livre I, dont l'introduction traite et s'efforce de résoudre tous les problèmes que posent le poète et son œuvre : vie de Properce, date des poèmes, division en livres (à propos de l'hypothèse de Lachmann que M. Enk réfute avec de bons arguments), origine de l'élégie romaine ; tradition manuscrite (où l'on trouvera, p. 51 et s., quelques exemples probants de la légèreté avec laquelle le dernier éditeur italien, M. Bonazzi, a voulu mettre en valeur un mauvais manuscrit d'humaniste, le Palatinus Vaticanus 910). Pour terminer, une table des imitations, réminiscences, ou passages parallèles qu'on trouve chez les poètes postérieures à Properce ; et une bibliographie imposante (p. 78-124), où un astérisque signale les éditions les plus importantes. Vient ensuite le texte, p. 127-162, fondé principalement sur le Neapolitanus, dont M. Enk persiste, justement, à faire notre meilleure source, mais qui utilise également les mss. secondaires et plus récents. L'apparat critique, rédigé vers par vers,

est très clair, et très complet, peut-être un peu trop : était-il bien nécessaire de signaler toutes les variantes graphiques de ces manuscrits récents, et qui ne représentent le plus souvent que les habitudes du scribe, et ses fantaisies personnelles ? Fallait-il aussi donner une place aussi généreuse aux leçons absurdes adoptées par M. Bonazzi ? M. Enk ne recourt pas non plus à l'italique pour distinguer ce qui est conjectural de ce qui est traditionnel ; on le regrette un peu : dans une édition aussi soignée, et qui constitue un instrument de travail excellent, il eût été avantageux de pouvoir reconnaître au premier coup d'œil le texte corrigé.

Les obscurités du texte de Properce ont suscité mainte correction conjecturale ; M. Enk a pris le sage parti de n'en pas grossir la liste[1] — et il choisit généralement, là où le texte est controversé, la leçon la plus vraisemblable, et il la défend avec de bons arguments : qu'on lise par exemple la note du v. 19 de l'élégie 8, où prenant position contre Löfstedt, il soutient la leçon *Utere felici praevecta Ceraunia remo*, donnée par *P D V1 Vo* contre le *Vt te* de *N A F V*[2], malgré l'appui que donne à ce dernier texte le v. 9 de l'élégie 11 ; qu'on lise aussi la défense, après Postgate, du v. 33 de l'élégie 9 *quare, si pudor est, quam primum errata fatere*, contre la conjecture de Heinsius *ni pudor est*, et celle, très séduisante, de Lachmann, *etsi pudor est*. Le commentaire ne néglige rien : qu'on lise par ex. 1, v. 10 la note sur l'emploi de l'infinitif 'parfait' au lieu de l'infinitif présent. M. Enk aurait pu signaler l'action que n'a pas manqué d'exercer sur la syntaxe des poètes hellénisants de l'époque impériale l'exemple de l'emploi de l'infinitif aoriste chez les poètes grecs. La note atteint parfois l'ampleur d'une petite dissertation, e. g. 2, v. 1 à propos de *Coa veste* (complétée par 14, 22). On sent que l'édition a été faite avec amour, ce qui est un excellent moyen de la faire bonne[2].

A. Ernout.

Servii *in Aeneidem I-II Commentarii*. Editio Harvardiana, vol. II; American Philological Association, 1946. xxi-508 p. in-8°.

Cette nouvelle édition « harvardienne » du commentaire de Servius est due à sept érudits : E. K. Rand, H. T. Smith, Ioh. Ios. Savage; Geor. B. Waldrop ; Ioh. Pet. Elder ; Bern. M. Peebles ; Arth. Fred. Stocker ; l'American Philological Association en a assuré la publication, et le volume se présente avec une sobre élégance : beau papier, typographie parfaite, disposition excellente du texte, des testimonia, de l'apparat critique, qui reste clair, malgré son abondance. Mais cette réussite parfaite, le promoteur de l'œuvre n'en sera pas témoin : notre ami Eduard Kennar Rand qui depuis longtemps travaillait à ce Servius, dont il avait eu l'idée, est mort avant que l'impression en fût commencée : ses collaborateurs ont tenu à le signaler dans une note liminaire d'une piété touchante.

On sait le problème que pose le commentaire de Servius : il porte essentiellement sur l'origine et les sources du *Servius auctus* que du nom de l'érudit français Pierre Daniel, qui le publia pour la première fois à Paris en 1600, on désigne souvent sous le nom de *Servius Danielis*. Com-

1. Je n'ai guère relevé que 2.13 où M. Enk substitue *pergaudent* à l'inintelligible *persuadent* des mss.

2. M. Enk écrit, comme du reste la plupart des éditeurs, *iocundus* : je me demande si Properce a pu employer cette corruption tardive de *iucundus* ; même doute pour *humida* 16, 4. — P. 42, l. 17 lire : *acervum* au lieu de *arcervam*.

ment a été composée cette *editio maior* de Servius, quels rapports a-t-elle avec l'editio minor, seule connue avant l'édition de P. Daniel ; celle-ci est-elle un résumé de celle-là, ou au contraire l'editio maior a-t-elle été grossie d'éléments qui ne proviennent pas de Servius lui-même ? La question a été souvent débattue, sans recevoir de solution définitive. On eût aimé connaître la réponse qu'y eût apportée E. K. Rand : il avait pour la faire une compétence unique. Notre désir reste insatisfait, du moins pour le moment : le débat ne sera ouvert que dans les Prolégomènes de l'édition qui, je pense, se trouveront dans le volume I. Aujourd'hui nous n'avons encore que le tome II qui contient les commentaires des deux premiers chants de l'Énéide ; et l'introduction ne nous renseigne — brièvement — que sur les manuscrits qui contiennent le commentaire du *Servius Danielis*, et de *Servius* tout court, sur la disposition typographique employée pour séparer le texte des deux Servius, *minor* et *maior*. Pour le *Servius Danielis*, nous disposons de trois manuscrits : un Cassellanus Bibl. Publ. Ms. Poet. (*C*) du IXe s. (avec des corrections de diverses mains), un Parisinus Latinus 1750 (*P*), et un Leidensis Voss. F. 79 (*La*), tous deux du IXe s., sans compter les leçons d'un ms. de Fulda (*f*, *Fv*) conservées par Daniel, et d'autres que nous ne connaissons que par Daniel lui-même (*Dan.*), et dont la provenance est inconnue. Pour le *Servius minor*, nous sommes beaucoup mieux outillés : la préface énumère onze manuscrits principaux, répartis en deux familles, notées σ et α, qui toutes deux remontent à un même archétype (Σ) : « quam rerum rationem priores huius operis editores minime suspicati sunt » (Préf., p. VI) ; ces manuscrits présentent souvent des traces de contamination. A la famille σ appartiennent le Vaticanus Latinus 3317 (*V*) du Xe s., le codex Guelferbytanus Bibl. Civ. 2091 (*W*) du XIIIe s., important malgré sa date, car il est une copie de *V*, faite avant la mutilation de celui-ci, et qui le supplée ; le codex Neapolitanus Bibl. Publ. 5 (*N*), du Xe s., mais contaminé avec des mss de la classe α. A cette classe α, la seule que Thilo ait eue pour base de son texte, appartiennent des mss divers, dont les éditeurs américains n'ont retenu que 8, qu'ils subdivisent en deux groupes β et γ ; β lui-même se partageant en β^1 et β^2. Le groupe β^1 comprend 3 mss : 2 Caroliruhensis Bibl. Publ. Aug. 116 et 186 (*A* et *K*) tous deux du IXe s., et un Metensis Bibl. Publ. 292 (*J*), également du IXe s. ; dans le groupe β^2, assez nombreux, — mais « *duos si noris, omnes noris* » — et dont l'intérêt est moindre, les éditeurs ont choisi le Parisinus Latinus Bibl. Nat. 7959 (*Pa*) du IXe s., et le Treverensis Bibl. Civ. 1086 (*Ta*), également du IXe s., auxquels Rand devait vouer une amitié particulière, car ne proviennent-ils pas tous deux de cette fameuse abbaye de Saint-Martin-de-Tours qu'il connaissait et chérissait entre toutes ? De la famille γ ont été utilisés trois mss : un Bernensis Bibl. Publ. 363 du Xe s. (*B*), un Parisinus Bibl. Nat. Lat. 16236 du Xe ou du XIe s. (*Pb*), un Monacensis Bibl. Civ. Lat. 6394 (*M*) du Xe ou XIe s. Incidemment quelques mss inférieurs ont été utilisés, notamment un Dresdensis D 136 et un Parisinus Bibl. Nat. 7965 : tous deux du reste mss d'humanistes, qui présentent un texte très altéré. Sur toutes ces questions, comme sur les éditions utilisées, les auteurs nous renvoient aux futurs Prolégomènes : armons-nous de patience, et souhaitons de n'avoir pas trop à attendre.

Mais le spécimen qu'ils nous donnent aujourd'hui de l'édition est déjà assez riche en lui-même pour nous rassurer pleinement sur la valeur de l'œuvre. Dans la présentation du texte même, la nouveauté principale consiste à séparer distinctement les deux commentaires, de manière que le lecteur puisse immédiatement voir ce qui appartient à l'un et à l'autre, et ce

qui leur est commun ; les parties communes étant imprimées sur toute la largeur de la page, les parties spéciales à SD dans la moitié gauche, à S dans la moitié droite et, quand elles manquent, remplacées par un trait vertical.

L'apparat critique est double, lui aussi : la partie du haut est réservée aux mss de SD, celle du bas, à ceux de S : il est, comme on le pense, complet et exact, et n'omet que quelques variantes graphiques sans intérêt : encore faut-il noter qu'il donne une collation complète de C pour SD, et de Pa pour S. Comme les mss présentent souvent des lacunes, à chaque page, en tête de l'apparat, se trouvent mentionnés les sigles de ceux qui ont conservé le texte intéressé. L'indication des testimonia est faite avec la même exactitude : non seulement sont identifiées et repérées toutes les citations d'auteurs faites par les deux Servius, mais sont mentionnés tous les passages parallèles ou les emprunts qu'on trouve chez les commentateurs, grammairiens, glossateurs.

Bref, rien n'a été négligé pour rendre cette édition aussi parfaite que possible. Il faut rendre hommage à la mémoire d'E. K. Rand qui a conçu, préparé et dirigé le travail, féliciter ses collaborateurs de l'avoir mené à bonne fin, remercier l'American Philological Society et le « Societatum Doctarum Concilium Americanum » d'en avoir généreusement financé l'impression.

A. Ernout.

Tite-Live, *Histoire Romaine*, Livre IV ; texte établi par Jean Bayet et trad. par Gaston Baillet ; Paris, Les Belles-Lettres, 1946 ; 100 p. doubles, Appendices, p. 101-154.

J'ai déjà dit les mérites de cette édition : le scrupule avec lequel M. Bayet a établi son texte, l'exactitude de la traduction faite par M. Baillet.

L'apparat est aussi complet que celui de Conway-Walters, et il est plus lisible. J'ai relevé peu de conjectures personnelles (on ne peut guère qualifier de conjecture le léger déplacement de *quoque* dans le ch. LVI, 16), et par contre une fidélité à la tradition manuscrite plus grande que dans Conway : e. g. *Curiatius* (mss *Curatius*, *Curactius*, *Curiactius*) : *Curtius* Conway avec Sigonius ; II 3 *id et singulis* : *ideo* < *eas* > *singulis* Conway (*ideo* déjà Weissenborn) ; il me semble que *id* qu'on ne peut que rapporter au *praemium* qui précède donne un sens peu satisfaisant ; II 4, M. Bayet a raison de ne pas suivre Conway qui déplace arbitrairement la phrase *Reminiscerentur... amplioremque esse* après le *concessum esse* du § 10. Mais il faut avouer que le discours est mal composé. Dans cette même phrase Conway insère *se* dans la proposition infinitive : *uel quem ad modum plebs gloriari posset* < *se* > *auctiorem amplioremque esse* ; M. Bayet maintient le texte de la proposition infinitive sans sujet ; mais alors l'accusatif *auctiorem ampliorem* étonne, et l'on attendrait régulièrement le nominatif, cf. Thesaurus Ling. Latin., *sub verbo*. Ch. II, § 10. Conway écrit : *quia tum concessum sit de tribunis, iterum concessum esse*. Puis il insère ici la phrase du § 4 *reminiscerentur ... amplioremque esse* et continue : *finem non fieri posse si in eadem ciuitate tribuni plebis et patres essent*. M. Bayet : *Quia tum concessum sit de tribunis, iterum concessum esse, finem non fieri.* < *Non* > *posse in eadem ciuitate tribunos plebis et patres esse*. L'un et l'autre corrigent : Conway, le *esse* des mss en *essent* ; M. Bayet, le *posse* en *non posse* déjà proposé par Valesius ; quant au *posse si in* de Conway, il a pour lui l'appui de *F* qui porte *posse sin*, et peut-être de *M*, où on lit *posse*

i in ; pour *tribuni-tribunos*, les mss sont partagés, et du reste leur témoignage a peu de poids, l'archétype devant avoir la forme abrégée *tr.* conservée du reste dans *M*, *LRA*. Les deux sens sont défendables.

Ce qui fait surtout l'originalité de cette édition, c'est l'Appendice dans lequel M. Bayet examine en historien le texte de Tite-Live : politique extérieure de Rome, et incertitudes chronologiques du récit de l'écrivain ; problème du ' conubium ' entre le patriciat et la plèbe ; origine et portée du tribunat consulaire ; les tribuns de la plèbe et le sénat. On trouvera dans ces études à la fois un jugement sur l'historien et sur cette partie de son œuvre (p. 111-112) : je retiendrai cette phrase dont l'importance me paraît grande : « Le trouble même de cette matière inégale indique que l'on approche d'une période plus discutée, donc moins imaginaire » (p. 126).

A. Ernout.

Mary Cecilia Miller, *The Elegiae in Maecenatem* with Introduction, Text, Translation and Commentary, 176 p. in-8° ; Philadelphia, 1941.

Dans cette édition, présentée comme thèse de doctorat devant la Faculté des Lettres de Philadelphie, le texte, la traduction, et l'apparat critique occupent les p. 70-97 ; tout le reste est consacré à la bibliographie, à l'Introduction, au commentaire et à l'*index uerborum*. Aussi toutes les questions relatives à ces deux petits textes (144 et 34 vers) sont-elles longuement, scrupuleusement débattues : auteur, date — les deux problèmes sont connexes — : la conclusion de l'auteur est réservée, mais sage : « *Therefore the general form, language, style, syntax, meter reveal nothing inconsistent with the belief that these poems may be perhaps occasional poems of some unknown minor poet of Augustan age* » (p. 55). On pourrait ajouter qu'on imagine mal que de telles élégies aient pu être composées longtemps après la mort de Mécène, à un moment où elles auraient perdu tout intérêt d'actualité : les morts vont vite, et Mécène a dû rapidement être oublié. A moins d'imaginer que nous avons là un exercice d'école, ou une fantaisie de lettré : ce n'est pas impossible, mais c'est moins probable : l'écriture est « ovidienne », nettement ; mais je ne pense pas que le texte soit d'Ovide. Viennent ensuite la description et le classement des mss. Dans le texte l'apparat est abondant, souvent à l'excès, l'auteur signalant la plupart des conjectures dont le texte a été l'objet — conjectures aujourd'hui abandonnées —, et les variantes graphiques sans intérêt, même des mss du xve siècle, c.-à-d. des orthographes d'humanistes, ou de copistes ! Le commentaire essaye d'éclaircir toutes les obscurités du texte : allusions historiques, leçons difficiles ou controversées ; il signale les passages analogues ou semblables d'autres poèmes qui décèlent les imitations ou expliquent une expression obscure. Tout ceci est fait avec beaucoup de soin, et de jugement, peut-être avec trop d'abondance : ainsi par ex. pour *aurea virgo*, v. 23, était-il besoin de donner toutes les références à l'âge d'or chez les poètes latins ? Parfois, quelques omissions : v. 31

Maius erat potuisse tamen nec velle triumphos,

il n'eût pas été difficile, je crois, de trouver des exemples de l'antithèse *posse-uelle*. Les notes se contentent parfois de constater : 36 « argulus garrulus » : *note the juxtaposition of epithets, which are almost synonymous* ». Mais il y a un effet plaisant d'harmonie imitative produit par le contact des deux formes.

Ces petits défauts n'enlèvent rien au mérite d'un travail solide et probe, dont il faut féliciter l'auteur et les maîtres qui l'ont formée, notamment MM. R. G. Kent et D. Hadzsits.

A. Ernout.

Amedeo Maiuri, *La cena di Trimalchione di Petronio Arbitro; saggio, testo e commento*; Napoli, Casa editrice Raffaele Pironti, 1945, IX-265 p. in-8° + 13 planches.

M. Maiuri était, mieux que tout autre érudit italien, qualifié pour donner à son pays l'édition de Pétrone qui lui manquait encore : sans être spécialisé dans la critique de textes, il n'en est pas moins bon philologue ; et à la connaissance des textes il joint une compétence sans égale en archéologie, et spécialement en archéologie campanienne : on sait par exemple l'œuvre admirable qu'il a faite à Pompéi, à Naples, à Herculanum. Il n'a pas voulu donner une édition complète, se contentant du Festin de Trimalcion, où il se sentait le plus à l'aise. Il n'a pas donné du fragment célèbre une traduction, mais une analyse détaillée, qui permît d'en saisir « *la fine tessitura, l'abile congegno scenico dell'azione e il juoco delle parti, per modo che chi legga quella nostra esposizione e faccia ricorso, quando voglia, alle note di commento, sia nelle migliori disposizioni per comprendere e gustare il testo originale* » (Préface, p. VII).

La grande nouveauté du commentaire, c'est le propos délibéré « *di commentare e illustrare Petronio con Pompei, di richiamare cioè Trimalchione e i suoi ospiti campani all'ambiente più schiettamente campano o almeno più riccamente documentato della Campania antica* » (Préface, p. VII).

Pour mieux atteindre ce but, M. Maiuri a fait suivre son commentaire de treize planches qui illustrent différents passages du texte de la *Cena*, planches dont il espère un jour pouvoir augmenter le nombre : ainsi revivent sous nos yeux le paysage, les personnages, les accessoires : nous retrouvons grâce à lui, jusqu'aux lampes de bronze surmontées de pêcheurs qui faisaient l'orgueil de Fortunata (pl. XII, ch. 73, 5), et même jusqu'à l'analyse du tombeau de Trimalcion (pl. XIII, ch. 71). Les autres illustrations ne sont pas moins heureuses ni pertinentes.

Les notes elles-mêmes renvoient souvent à Pompéi : ainsi, ch. 29,1 à propos des peintures homériques qui décorent la maison de Trimalcion, M. Maiuri signale les sujets semblables peints sur les murs de la Casa del Criptoportico, de la Casa Omerica, de la Casa di Loreio Tiburtino, de la Casa del poeta Tragico.

Le texte se maintient très près du manuscrit de Tran : et là encore, M. M. recourt à l'archéologie pour défendre ses leçons : au ch. 62,4 *homo meus coepit ad stellas facere; sedeo ego... et stellas numero* faut-il lire *stellas* avec H ou *stelas* ? M. Maiuri préfère *stellas* parce que les « *sepolcri erano monimenta e non stele o cippi, e che una necropoli campana non è una necropoli romana di cui si possono numerare le stele.* » L'argument d'ailleurs est peu probant ; car nous sommes dans une ville semi-grecque ; et d'autre part, si *stellas numero* se conçoit, l'expression *ad stellas facere* « faire ses besoins à la lumière des étoiles » comme traduit M. M. ne s'explique guère. — En ce qui concerne la date de la Cena, M. M., avec raison, ne s'est pas laissé convaincre par les arguments de son compatriote M. U. E. Paoli qui veut que le texte ait été composé au IIIe siècle et il s'en tient fort sagement à la date ordinairement acceptée, fin du Ier siècle (cf. p. 4, 5, et

p. 27). Il n'est pas facile de renouveler l'étude de la Cena ; M. M. y a réussi : c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son édition[1].

A. Ernout.

Dom Robert Weber, *Les anciennes versions latines du deuxième livre des Paralipomènes* (Collectanea Biblica Latina, vol. VIII) ; Rome, abbaye de Saint-Jérôme ; Libreria Vaticana, Città del Vaticano, 1945 ; LI-94 p. in-8°.

Cette édition donne intégralement le texte du manuscrit de Madrid (Matrit. Univ. Centr. 31) ou Complutensis, ordinairement appelé « Bible d'Alcalà. ». A ce texte, complet, sont joints les fragments disséminés, soit dans des notes marginales d'anciens mss, soit dans des ouvrages de Pères de l'Église antérieurs à saint Jérôme. Dom R. Weber a fait une minutieuse étude de ces documents, les comparant entre eux, quand il se pouvait, comme aussi avec le grec des Septante (cité d'après la grande édition de Cambridge), et le texte hébreu. Un index, ayant surtout pour but de faciliter les comparaisons textuelles avec les anciennes versions latines des autres livres bibliques, complète l'ouvrage. La préface montre bien toutes les difficultés qu'on rencontre à vouloir reconstituer le texte de la « Vetus Itala », à supposer qu'il ait jamais existé : de l'étude de D. Weber il résulte que les rapports entre ces fragments et le texte de base « sont assez complexes, et difficiles à caractériser avec précision » (Préface, p. v). L'édition présente est une contribution importante à l'histoire du texte biblique avant la recension hiéronymienne.

A. Ernout.

Biblia Sacra iuxta Latinam vulgatam versionem ad codicum fidem iussu Pii PP. XII cura et studio monachorum abbatiae pontificiae Sancti Hieronymi in Urbe ordine Sancti Benedicti edita ; t. V, Liber Samuelis ex interpretatione S^ti Hieronymi cum praefatione et variis capitulorum seriebus, XVI-377 p. in-4° ; t. VI, Liber Malachim, 354 p. in-4° ; Romae, Typis polyglottis Vaticanis, 1943-1945.

Les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Jérôme, dont l'abbé est Dom Salmon, ont reçu la lourde tâche de donner une nouvelle édition de la Vulgate latine. Ils accomplissent ce travail avec autant d'érudition que de zèle ; collationnent tous les manuscrits importants sur les originaux ou des photographies, utilisant les éditions les meilleures, depuis l'ed. princeps (Moguntiae, 1452 ?) jusqu'à celle de Clément VIII (1592) : l'index des mss ne comprend pas moins de 45 sigles pour les mss, 9 pour les éditions, sans compter les sources accessoires. Toutes les variantes, à l'exception de quelques broutilles graphiques, ont été relevées, et les manuscrits, classés. Une importance particulière a été accordée à *R* (Veronensis Capituli II (2), VIe s., *A* (Amiatinus, Florentinus, Laurent. VIIe-VIIIe s., et *C* (Cavensis, Abb. 14, IXe s.), dont les leçons ont été détachées des autres. L'apparat, comme on le devine, est assez complexe ; mais la lecture en est facilitée par une division en trois parties qui distingue les leçons de *RAC* de celles des autres mss, et relègue en bas de la page les divisions en paragraphes. Un index orthographique des noms propres est à la fin de chaque

1. P. 163, n. du ch. 33, 2, lire *crystallinis* ; p. 167, ch. 36,3, *Marsyas* ; p. 171, n. 5, lire *caelus* : p. 185, n. 9 lire *histrionem* ; p. 197, ch. 62,1 il y a désaccord entre le texte qui porte *Capuae*, et la note qui donne *Capuam* ; p. 220, n. 10 lire *exhortavi* ; p. 221,7 (l. 2 du bas) lire *lecto*.

volume. L'édition fait honneur aux moines de l'abbaye de Saint-Jérôme qui continuent ainsi la grande tradition bénédictine.

A. Ernout.

I. Sister Mary Magdeleine Mueller M. A., *The Vocabulary of Pope St. Leo the Great* ; xviii-269 p. in-8° ; II. Sister Mildred Dolores Tobin C. S. C. *Orienti Commonitorium, A Commentary with an Introduction and Translation* ; xv-142 p. in-8° ; Washington, D. C., The Catholic University of America Press, 1943 et 1945, vol. LXVII et LXXIV.

La guerre ne semble pas avoir ralenti l'activité de l'Université catholique de Washington : j'ai signalé dans la *Revue de Philologie* un certain nombre d'ouvrages des deux collections qu'elle publie, *Patristic Studies* et *St. in medevial and Renaiss. latin* [1] ; puis les relations entre l'Amérique et nous ont été coupées, et le silence s'est fait... Aujourd'hui je puis rendre compte de deux dissertations pour le doctorat portant les nos 67 et 74 de la série *Patristic studies* ; les autres ne nous sont pas encore parvenues. La thèse de Sister M. M. Mueller complète le travail sur le style du pape saint Léon le Grand, dont j'ai parlé, et suscite les mêmes observations. Le vocabulaire de Léon ne diffère pas de celui des autres écrivains sacrés ; les créations y sont rares, et de type banal ; les changements sémantiques ont été déjà réalisés avant lui : comme le dit à plusieurs reprises l'auteur, « St. Leo was not an innovator » (p. 235, 242). De plus, dans une étude comme celle-là, les éléments de comparaison ne sont pas de même valeur ; là où nous possédons le Thesaurus, nous sommes sur un terrain solide ; mais quand Sister Mueller s'appuie sur l'autorité du Dictionnaire latin-français de Benoist-Goelzer (pourquoi pas Gaffiot ?), par ex. p. 3 à propos de *presbyteralis*, nous avons peine à la suivre [2]. Certaines observations sont sans portée : ainsi par ex., les listes « d'emplois impersonnels » du type *impium est* (qui n'est pas un impersonnel !) : à propos de *inmoderatum est* « *it is unreasonable* » avec un infinitif sujet, l'auteur note « *the impersonal form is not indicated in the T. L. L.* » (p. 140). Quelle conclusion en tirer ? On eût préféré, à cette longue liste de mots, quelques pages de portée générale, où fussent dégagés les traits saillants et les caractères essentiels de cette langue.

L'édition d'Orientius donnée par Sister D. Tobin n'enrichira pas beaucoup notre connaissance du poète. Elle se contente de reproduire le texte donné par Ellis dans le Corpus de Vienne, sans l'apparat critique, et sans discuter beaucoup les corrections qui y ont été proposées : elle a laissé des fautes d'impression : 1.57 *imprimam* pour *in primam* ; 1.405 *succerrere* pour *succurrere* ; 1.413 *clamentem* pour *clamántem* ; 1.550 *quem caua* pour *quam caua* ; 1.561 *inuitam* pour *in uitam* ; 580 *audiuuor* pour *adiuuor* ; 2.113 *numi* pour *nummi* ; 2.121, note, elle écrit « I have adopted the MS reading *agentem* in place of Ellis'emendation, *aget te* », ce qui est une double erreur : la correction est *agat te*, et elle est due à Martene ; Ellis propose seulement *auentem* dans l'apparat ; 2.235 *quarulos* pour *querulos* ; 273 *quare* pour *quaere*. Elle use sans méthode des signes diacritiques, usant tantôt de la † pour signaler les passages corrompus ou corrigés, tantôt l'omettant,

1. *Rev. Phil.*, 1940, p. 194-198 ; 1941, p. 81-82 ; p. 196.

2. P. xv, parmi les *Lexica* est cité le Lewis and Short, A New Latin Dictionary, New York, 1879 Il aurait mieux valu utiliser *A Latin Dictionary* publié d'après Freund par les mêmes auteurs, mais « *revised, enlarged, and in great part rewritten* », qui a paru à Oxford, Clarendon Press, en 1900.

comme au v. 12. Pour le commentaire, elle se contente souvent de renvoyer à Bellanger, ou à Ellis : ainsi fait-elle pour la prosodie et la métrique se contentant d'observer que la « *prosody is remarkably classical in correctness* ». C'est se débarrasser un peu vite d'une question qui aurait mérité examen : il y a des abrègements qui n'ont rien de classique, 1.438 *suspĭcione* ; 2.36 *nescĭs*, 170 *erĕmo*, des allongements par imitation de procédés virgiliens, ainsi *cogīs* 1.149 :

ad iuga panda boues cogis, ad mulctra capellas.

Au reste la quantité n'est pas un terrain très sûr pour l'auteur qui confond *leuia* avec *lĕuia*, 1.125

Leuia nec desunt niuei uelamina lini

traduisant : *and you do not lack light garments of snowy linen.* Sister D. Tobin est sévère pour la thèse de Bellanger, et pour la traduction qu'il a donnée du « Commonitorium ». Elle trouve que sa connaissance du latin tardif était insuffisante, que sa traduction n'est qu'une paraphrase, et que, notamment dans les passages discutés, elle n'est d'aucun secours. Grâce à Dieu, nous pouvons maintenant avoir ' *a more scientific philological attitude* ' (p. xiv). Ce n'est ni son étude grammaticale, ni son commentaire qui nous apporteront ce progrès, j'en ai peur. L'étude sur la langue est un catalogue sec et incomplet, où se confondent souvent des faits de nature et d'origine différentes ; rien n'est dit du style, des procédés, des manies d'Orientius — il y avait pourtant là moyen de pousser davantage l'enquête de Bellanger —, en étudiant notamment l'emploi de l'accumulation telle que 1.11

lasciuum miserum fallax breue mobile uanum,

l'usage de *male* avec un adjectif, etc. Pas de note sur les formes archaïsantes *ollis quis nihil est* (2.84), pas de note sur l'emploi de *cereus... positus... compensare* « le cierge... placé... pour remplacer » (2.203-4), où l'infinitif au lieu du gérondif avec *ad* eût mérité une étude... Je pourrais allonger cette liste d'erreurs ou d'omissions. Quant à la traduction elle ne réussit pas toujours à « *bring out the beauty and the simplicity of the poem* ». Il eût fallu d'abord établir avec plus de soin le texte, ensuite démontrer « la beauté et la simplicité du poème » — deux termes qui demandent à être justifiés ; enfin, comprendre parfois plus exactement. J'ai cité tout à l'heure la faute faite sur *leuia* ; il y en a d'autres, ainsi 2.50

Dum magis in uetitum ruimus cupimusque negata
Et, quod difficile est, hoc potius uolumus

que l'auteur ponctue et traduit ainsi : « *for we rather rush into what is forbidden and desire what is denied to us, and — what is difficult — we prefer to do this* », alors que le sens réclame

Et quod difficile est hoc potius uolumus

« Tandis que c'est plutôt vers le défendu que nous nous ruons, que nous recherchons ce qu'on nous refuse, et que nous voulons surtout ce qui est difficile », *hoc* étant en corrélation avec *quod*. — Je ne veux pas pousser plus avant la critique de cette œuvre de débutante ; je ne l'aurais pas faite aussi sévère, si Sister Robin ne m'avait pas paru l'être un peu trop pour autrui :

Festucam tenuem fraterno in lumine cernis,
Luminibusque tuis nescis inesse trabem.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Orientius [1]. A. Ernout.

1. 2.35.36.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

ARISTOTELIS, *De Sensu et De Memoria Libri*. Edidit FÖRSTER (Aurelius), XV, 149 pages, in-8°, Budapest, Sumptibus Academiae Litterarum Hungaricae, 1942.

AUGUSTINE (St.), *The first Catechetical Instruction*, Transl. & annot. by CHRISTOPHER (Rev. Joseph P.), 171 pages, Westminster (Maryland) Newman Bookshop, 1946, Prix : $ 2.50, in-8°.

CUPATUOLO (Fabio), *L'Epistola di Orazio ai Pisoni*, 115 pages, in-8°, Napoli, Rondinella Alfredo, 1941.

CUPATUOLO (Nice), *Poetesse Greche : Corinna*, 109 pages, in-8°, Napoli, Rondinella Alfredo, 1939.

EDSMAN (Carl-Martin), *Le Baptême de Feu*, 237 pages, in-8°, Lund (Suède), chez l'auteur, Sandgatan 4, 1940, Prix : Fr. 300.

EHRENBERG (Victor), *Aspects of the Ancient World*, *Essays and Reviews*, IX, 256 pages, in-8°, Oxford, Basil Blackwell, 1946, Prix : Sh. 15/-

Festschrift für EDOUARD TIÈCHE *zum 70. Geburstage*, XV, 190 pages, in-8°, Bern, Herbert Lang, 1947, Prix : Fr. s. 24.

GUGGISBERG (Peter), *Das Satyrspiel*, 154 pages, in-8°, Zürich, Gebr. Leemann & Co., 1947.

HANDFORD (S. A.), *The Latin Subjunctive*, 184 pages, in-8°, London, Methuen, 1947, Prix : 10 s. 6 d.

HOWALD (Ernst), *Der Dichter der Ilias*, 181 pages, in-8°, Zürich, Eugen Rentsch, 1946.

IPERIDE, *Le Orazioni in Difesa di Eussenippe e contre Atenogene*, Introd., Teste critico, Commento e append. di FALCO (Vittorio De), 236 pages, in-4°, Napoli, Libreria Scientifica Editrice, 1947. Prix : Lire 700.

JONES (W. H. S.), *Philosophy and Medicine in Ancient Greece*, with an Edition of περί Αρχαίης ἰητρικῆς,.., 109 pages, in-8°, Baltimore, John Hopkins Press, 1946, Prix : $ 2.

KELLER (Gottfried Albert), *Erastosthenes und die alexandrinische Sterndichtung*, 141 pages, in-8°, Zürich, Gebr. Leemann, 1946.

LATTIMORE (Richmond), *Themes in Greek and Latin Epitaphs*, (Illinois Stud. in Language & Literature, XXVIII, nos 1-2), 354 pages, in-8°, Urbana (Illin.), Univers. of Illinois Press, 1942, Prix : $ 3.

PAPIRUSZOK Vilagabol, *forditotta ès Magyarazta GYULA* (Moravcsik), XXXI, 301 pages, in-8°, Parthenon, A Klasszikus Muveltseg Baratainak Egyesülete, 1942.

PIGANIOL (André), *L'Empire Chrétien* (325-395), (Histoire générale, GLOTZ, Histoire Romaine, tome IV, 2e partie), XVI. 446 pages, in-8°, Paris, Presses Universitaires, 1947, Prix : Fr. 350.

QUADERNI DI STUDI ROMANI :

Donne di Roma Antica :

I. — MALCOVATI (Enrica), *Clodia*, *Fulvia*, *Marzia*, *Terenzia*, 2e Edition, 50 pages, in-8°, 1945, Prix : Lire 35.

II. — Paratore (Ettore), *Plotina, Sabina, e le due Faustine*, 25 pages, in-8°, 1945, Prix : Lire 35.

III. — Giannelli (Giulio), *Giulia e Servilia*, 19 pages, in-8°, 1945, Prix : Lire 30.

IV. — Amatucci (Aurelio Giuseppe), *Domitilla Elena, Madre di Costantino*, 21 pages, in-8°, 1945, Prix : Lire 30.

V. — Calderini (Aristide), *Le Donne dei Severi*, 17 pages, in-8°, 1945, Prix : Lire 30.

VI. — Malcovati (Enrica), *Donne Ispiratrici di Poeti nell'Antica Roma*, 24 pages, in-8°, 1945, Prix : Lire 30.

VII. — Mazzarino (Santo), *Serena e le due Eudossie*, 23 pages, in-8° 1946, Prix : Lire 30.

VIII. — Corradi (Giuseppe), *Cornelia e Sempronia*, 40 pages in-8°, 1946, Prix : Lire 40.

Profili Romani :

III. — Paratore (Ettore), *Lucrezio (Nel Bimillenarie della Morte)*, 31 pages, in-8°, 1946, Prix : Lire 50.

Roma, Istitute di Studi Romani.

Propertii *Elegiarum Liber I (Monobiblos) cum prolegomenis, conspectu librorum)* & a., edidit P ? J. ENK, Pars prior (Prolegomena et Textum Continens), Pars altera (Commentarium Continens) 2 vol., xii + 162 + 210 pages, in-8°, Lugduni Batavarum E. J. Brill, 1946, Prix : Flo. 11.

Seznec (Jean), *La survivance des Dieux Antiques*, Essai sur le rôle de la tradition mythologiqne dans l'humanisme et dans l'art de la Renaissance, 371 pages, in-8°, London, Warburg Institute, 1940.

Sluiter (Theodorus Hendericus), *L. Annaei Senecae Oedipus*, specimen Editionis Criticae, 126 pages, in-8°, Groningae, M. De Waal, 1941.

Thomsen (Rudi), *The Italic Regions from Augustus to the Lombard Invasion*, 339 pages + carte + VI, in-8°, København, Gyldendal, 1947, Prix : Kr. 30.

Untersteiner (Mario), *Guida Bibliografica ad Eschile*, 84 pages, in-4°, Arona, Prideia, 1947.

Le Gérant : P. Laurent.

Imprimerie Protat Frères, Mâcon. — Octobre 1947. — N°s : impr. 6260, éditeur 81.
Dépôt légal : 4e trimestre 1947.

LES DOUANES DE LA MÉDITERRANÉE DANS L'ÉGYPTE SAÏTE

Les sources classiques sont muettes sur l'existence des douanes [1] à l'époque saïte, et d'une façon plus générale, on sait peu de choses touchant la réglementation qui régissait aux VIIe-VIe siècles l'entrée du Delta. Hérodote [2] mentionne un φύλαξ de la bouche Canopique, premier fonctionnaire que rencontrent Hélène et Alexandre (Pâris) à leur arrivée en Égypte, et qui les retient avec leurs vaisseaux et demande des instructions au roi, suggérant lui-même la saisie des trésors que le séducteur avait ravis à Ménélas en même temps que sa femme. On connaît surtout les mesures restrictives apportées au trafic des Grecs, qui leur interdisaient l'accès des branches du Nil, à l'exception du bras Canopique, et concentraient leur commerce sur le marché de Naucratis [3], mesures qui ne sont pas sans parallèles en Égypte [4] et doivent correspondre à la politique commerciale traditionnelle des pharaons.

Les sources hiéroglyphiques, de leur côté, nous renseignent sur les taxes perçues à l'entrée de l'Égypte. Le document principal est la Stèle de Naucratis [5]. Le décret de Nectanebo (I) cède

1. Même sous les Lagides leur fonctionnement est imparfaitement connu, cf. ANDRÉADÈS dans *Mélanges Glotz*, I, 7-48 : PRÉAUX, *L'Économie royale des Lagides*, 371-379.

2. II, 113-114.

3. HÉRODOTE, II, 179.

4. Voir à ce sujet KEES, *Ägypten*, 106, qui les compare aux mesures édictées par Sésostris III (stèle de Berlin 14753) : fermeture de la frontière méridionale (à cette époque Semneh, au sud de la IIe cataracte) aux Nubiens, à l'exception des commerçants se rendant au marché d'Iqen (un peu au nord de Semneh, sans doute près de Bouhen, cf. SÄVE-SÖDERBERGH, *Ägypten und Nubien*, 92-94), ainsi que des envoyés officiels. Les papyrus de Semneh, récemment publiés (SMITHER-GUNN, *JEA* 31 (1945), 3-10 et pl. II-VII), illustrent d'une façon vivante l'application de ces mesures. Syène (Assouan) aurait joué un rôle comparable à celui d'Iqen et de Naucratis, s'il est exact que son nom signifie « place de marché » ; voir sur l'étymologie de *Śwnw*, ERMAN ap. STEINDORFF, *Kopt. Nominalklasse*, 5. Un texte de la XVIIIe dyn. fait connaître, d'autre part, le contrôle des bouches du Nil, cf. *Cat. Gén.* , BORCHARDT, *Statuen*, n° 583, l. 14 ; SÄVE-SÖDERBERGH, *The Navy of the XVIIIth Eg. Dyn.* (*Uppsala Univ. Årsskrift* 1946 : 6), 59.

5. Dernière traduction de GUNN, *JEA* 29(1943), 55-59, où on trouvera la bibliographie.

au trésor du sanctuaire saïte de Neith les revenus des douanes royales, sans doute de la branche Canopique, qui prélèvent 10 % en nature sur les importations grecques et fixe les espèces et les quantités des offrandes que ces recettes, et d'autres encore [1], permettront de présenter quotidiennement à la déesse. L'inscription des « Sept années de Famine », parlant du don de la Dodécaschène au dieu Khnoum d'Éléphantine, dit qu'il lui est accordé un droit de 10 % sur toutes les importations de Nubie [2]. Le texte est ptolémaïque, mais ses auteurs l'assignent au roi Djeser, de la IIIe dynastie. D'autres inscriptions ptolémaïques et romaines attribuent le même droit sur les mêmes produits à Isis de Philæ [3] et précisent que l'acte est ancien. Il remonte, semble-t-il, à Nectanebo (I) [4] et doit être rapproché de la stèle de Naucratis. Sous le règne de Tachos, ces revenus retourneront à l'État [5]. La comparaison de ces documents fait ressortir un taux constant de 10 % [6], et le transfert du droit régalien [7] aux temples situés dans le voisinage des douanes, transfert justifié par la maîtrise des dieux bénéficiant de la mesure sur la voie suivie par le trafic [8].

Dans quelle mesure ces données s'appliquent-elles à la XXVIe dynastie qui marque les débuts de la pénétration grecque en Égypte ?

Les textes de cette époque nous renseignent sur l'administration qui contrôlait les voies d'accès du pays et en assurait la garde. Nous la connaissons, à vrai dire, essentiellement par un titre qu'on rencontre dans de nombreuses inscriptions et qui doit désigner le chef de ce service : « le préposé à la porte [9] des pays

---

1. Droit de 10 % sur les fabrications de Naucratis.

2. Traduction dans Roeder, *Urk. zur Religion des alten Ägypten*, 183 ; cf. Sethe, *Dodekaschoinos* (*Unters.*, II, 3), 21.

3. Sethe, *ibid.*, 16-17.

4. Griffith, *Cat. dem. graffiti Dodecaschoenus*, I (*Text*), 2.

5. Pseudo-Aristote, *Économiques*, II, 2,25 ; cf. Meyer, *ÄZ* 67 (1931), 69-70.

6. Les droits lagides sur les importations par mer sont plus élevés et se calculent d'une façon différente, cf. Préaux, *L'Économie royale des Lagides*, 375-376. Les sources papyrologiques n'apportent aucune indication au sujet des droits sur le commerce nubien, cf. *ibid.*, 377-378.

7. Cf. Otto, *Priester und Tempel*, I, 358 ; voir Kees, *Ägypten*, 255, qui étudie les différents avantages concédés aux temples dans le domaine douanier.

8. Neith est la maîtresse de la Grande Verte (Méditerranée), Isis et Khnoum président aux sources du Nil, que la tradition situe à la 1re cataracte, et revendiquent la possession de la Dodécaschène.

9. Litt. « le battant (de la porte) » ou « les deux battants (de la porte) », ce qui revient au même. La distinction qu'on a voulu établir (voir par exemple Breasted, *Anc. Rec.*, IV, § 1014 ; Rowe, *Ann. Serv.* 38 (1938), 193) entre les deux graphies, en traduisant le duel par « les deux portes », ne paraît pas justifiée.

étrangers. » Ce titre, qui a une longue histoire [1], précise souvent la position de ces pays et permet ainsi de reconnaître trois départements distincts qui correspondent aux trois grands courants des échanges internationaux connus de l'Égypte saïte [2].

A la frontière nubienne, Éléphantine [3] est le siège du « préposé à la porte des pays étrangers méridionaux » [4]. Avant que la dynastie saïte ait pu imposer son autorité aux provinces du sud, ce poste dépendait de la principauté thébaine [5]. Avec les progrès de la centralisation, il lui échappe et sera confié aux fonctionnaires choisis par le roi, tels que Eshor nommé par Apriès [6].

Aux confins est du Delta se situe la zone d'activité du « préposé à la porte des pays étrangers septentrionaux [7] ». La statue du

1. Voir pour l'Ancien et le Moyen Empire, Kees, *Beiträge zur altäg. Provinzialverwaltung*, *Nachr. Göttingen*, 1932, 95-97, 108, 118 ; 1933, 590, et les corrections apportées par le même auteur dans *ÄZ* 70 (1934), 83-86. La comparaison montre que les Saïtes ont unifié et systématisé des épithètes et des titres anciens, en tenant compte de la nomenclature du Nouvel Empire, où les « préposés aux places fortes » (*ḫtm*) de frontière peuvent être comparés aux « préposés » que nous étudions, cf. Capart, *RT* 22 (1900), 105-108, qui publie un texte de la XVIIIe dyn. où le cliché ancien (exceptionnel à l'époque) est rapproché du titre du Nouvel Empire.

2. Il y aurait lieu d'examiner les rapports entre les trois services et les trois camps militaires établis par Psammétique I à Daphnae, à Maréa et à Éléphantine, cf. Hérodote, II, 30. Notons que les « préposés » sont généralement des officiers supérieurs. A la frontière nubienne la garnison dépend du « préposé », cf. le texte de la statue A 90 du Louvre (Gauthier, *Livre des Rois*, IV, 112, donne l'essentiel de sa bibliographie) ; à la frontière orientale une relation serait possible, mais on ne connaît pas de « préposé » à la frontière libyenne. Voir plus bas la localisation des trois services.

3. La frontière méridionale s'est déplacée au cours des temps. A l'époque saïte, Éléphantine, limite sud de l'Égypte proprement dite, joue le rôle de place frontière, comme ce fut le cas sous les rois de l'Ancien Empire qui en ont fait une forteresse, une base d'expéditions, un lieu de contrôle et un centre d'échanges, cf. Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, 6-7, 11 sq.

4. On se gardera de confondre ce titre avec celui du « préposé à la porte de la Haute Égypte » (sans *ḫ'ś. wt* « pays étrangers ») qui figure dans les mêmes titulatures (cf. Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 81-106) et doit par conséquent désigner une fonction différente ; voir plus bas, p. 120, n. 2.

5. Le titre est porté par le prince de Thèbes Montouemhet, cf. *RT* 35 (1913), 210-211. Bien que le qualificatif « méridionaux » soit absent, il n'est pas douteux que la charge se rapporte à la frontière sud.

6. Statue A 90 du Louvre citée plus haut, n. 2. Un autre titulaire de cette charge, le général Psammétique, est signalé par Kees, *ÄZ* 70 (1934), 86, d'après une statue inédite. Un troisième, Apriès, porte ce titre sur sa statue de Florence 1522 (5420), Schiaparelli, 222-223. Les autres monuments de ce « préposé », la statue de Bologne 1820 (Kminek-Szedlo, 154-155) et ceux réunis par Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 81-107, présentent le titre sous la forme abrégée, comme dans les textes de Montouemhet, cf. la note précédente. Sous Nékao, la charge est occupée par Haruotès (Petrie, *Season in Egypt*, XXI, 5 ; Breasted, *Anc. Rec.*, IV, § 980) qui également omet « méridionaux » ; ici encore le contexte permet de fixer son siège à Éléphantine.

7. Comparer au titre du Nouvel Empire (Capart, *RT* 22 (1900), 107), dans lequel le mot « forteresse » remplace « porte ».

général Amasis [1] où se lit ce titre était dédiée au temple de *Pr-Spd*, métropole du XXe nome de Basse Égypte, l'actuelle Saft el Henneh. Cette ville, située à l'intersection des deux routes principales qui conduisent en Asie (pays du nord du point de vue égyptien), le Ouâdi Toumilat et le bras Pélusiaque du Nil, pouvait bien être le siège de ce fonctionnaire et en tout cas n'en était pas éloignée.

Ces deux administrations étant localisées, il sera plus aisé de déterminer le ressort du « préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte ». Ce dernier terme constitue une difficulté, car il désigne toute grande nappe d'eau et on le trouve appliqué à la Méditerranée, à la mer Rouge, au lac Mœris, aussi bien qu'à l'océan céleste. Malgré les hésitations de Kees [2], on éliminera le lac Mœris, puisqu'il n'existe pas de « pays étrangers » du Fayoum, terre égyptienne de longue date et sans importance en tant que voie d'accès vers l'Égypte. La mer Rouge doit être exclue également, car les peuples qui habitaient ses rivages, si tant est qu'ils venaient en Égypte [3], y accédaient par le golfe de Suez et rencontraient alors les services du «préposé à la porte des pays étrangers septentrionaux ». En accostant plus au sud, ils parvenaient dans la vallée du Nil après une longue traversée du désert oriental, comme les Bédouins peuplant ces parages. Il est douteux que le titre du contrôleur des pistes caravanières [4] ait fait mention de la « Grande Verte ».

Il reste une solution possible, la Méditerranée, dont les Égyptiens ont appris depuis longtemps à connaître les nombreux pays riverains. Les « pays étrangers de la Grande Verte » n'englobaient pas toutes ces contrées. La Phénicie, en particulier, formait avec la Palestine et la Syrie un ensemble géographique dont les Égyp-

---

1. Dernière édition de Rowe, *Ann. Serv.* 38 (1938), 158 et 193-194. C'est le général Αμασις, commandant le corps égyptien, mentionné dans l'inscription grecque d'Abou-Simbel, cf. Lefebvre, *Bull. Soc. arch. d'Alexandrie* 21 (1925), 55-57.

2. Cf. *ÄZ* 72 (1936), 44, où Kees compare le titre à celui du « préposé à la porte de la Grande Verte » porté par un nomarque du Fayoum (Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, pl. III) et où « Grande Verte » désigne, de toute évidence, le lac Mœris. Un autre texte ptolémaïque (Daressy, *BIFAO* 11 (1914), 32 et 35), que Kees ne cite pas, mentionne un « préposé aux portes (pluriel) de la Grande Verte » et provient de Qantarah : ici l'expression se rapporte à la Méditerranée. L'absence dans ces exemples du mot « pays étrangers » s'oppose au rapprochement avec la fonction qui nous intéresse, cf. plus haut, p. 119, n. 4 ; ils ont trait à l'entretien des écluses et des canaux (Daressy, Kees) et non aux douanes (Clédat, *BIFAO* 21 (1923), 99, n. 5).

3. L'initiative des relations appartenait aux pharaons qui organisaient les expéditions au pays de Pount.

4. Voir sur ce contrôle Kees, *Ägypten*, 229, avec la note 2.

tiens avaient une conscience très nette. Cet ensemble était compris dans les « pays étrangers septentrionaux » et le « préposé à la porte » de ces pays avait à contrôler leur accès, qu'il fût terrestre ou maritime. C'est par la bouche Pélusiaque d'ailleurs que les Phéniciens avaient l'habitude de pénétrer en Égypte : il était naturel que ce trafic fût du ressort du service installé dans l'est du Delta.

On arrive ainsi à circonscrire la compétence du « préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte » qui semble bien se limiter au trafic maritime aboutissant aux branches du Delta central et occidental [1]. Ce n'est donc pas un hasard si les deux titulaires connus de ce poste ont consacré leurs statues au temple de Neith à Saïs, qui se trouvait dans cette partie de l'Égypte. Comme le général Amasis dédie sa statue à Sopd de Saft el Henneh, comme Eshor place la sienne dans le sanctuaire de Khnoum d'Éléphantine, un certain Nekhthorheb [2] et le même Eshor, du temps où il présidait à la « porte des pays étrangers de la Grande Verte [3] », avant sa mutation à la frontière sud [4], adressent leur hommage à la divinité adorée dans la région où ils résidaient avec leur administration [5].

Ce résultat prend une signification particulière, quand on songe à l'essor des relations économiques entre l'Égypte et le monde hellénique à l'époque saïte et au rôle que joue dans ce trafic la branche Canopique qui traverse l'ouest du Delta [6]. Le développement de ces rapports amènera le « préposé » siégeant dans cette partie de l'Égypte à s'occuper de plus en plus de la navigation des Grecs et la fermeture des autres bouches du Nil

---

1. Au Nouvel Empire on connaît des « préposés à la forteresse de la Grande Verte » (Gardiner, *ÄZ* 50 (1912), 52 et 55), titre comparable au nôtre, mais qui semble désigner des fonctionnaires du Delta oriental dont les branches jouent à cette époque un rôle essentiel dans les relations maritimes.

2. Voir à son sujet plus bas.

3. Voir sa statue, contemporaine de Psammétique II, publiée par Turajeff, *ÄZ* 48 (1910), 160-163.

4. Il s'agit d'une véritable promotion, le « préposé » d'Éléphantine étant l'héritier des vice-rois de Nubie, cf la statue A 90 du Louvre citée p. 119, n. 2 ; voir aussi plus bas, p. 125, n. 1.

5. On pourrait objecter qu'Apriès, « préposé » d'Éléphantine, dédie ses statues à Saïs. Ceci s'explique par les fonctions sacerdotales qu'il a remplies dans le temple de cette ville, et par le fait qu'il s'est fait enterrer dans la nécropole de Saïs, où l'on a découvert son sarcophage mutilé, en même temps que quelques-unes de ses statues ; cf. Gauthier, *Ann. Serv.* 22 (1922), 81-107. Ses monuments seraient ainsi postérieurs à son séjour à la frontière sud.

6. Les établissements grecs de la branche Pélusiaque, les Stratopéda (Hérodote, II, 154) et Tell Defenneh (sans doute Daphnae, *id.*, II, 30), avaient un caractère militaire et non commercial.

aura pour effet de concentrer entre les mains de ce fonctionnaire tout le contrôle de leur trafic [1].

Aussi bien, on comprend tout l'intérêt qui s'attache à l'inscription de Nekhthorheb [2] qui occupa la charge sous le règne d'Amasis [3]. Sans doute, la première impression est plutôt décevante ; le récit, assez banal, diffère peu de ce qu'on est accoutumé de lire sur les statues naophores. Comme la plupart des textes gravés sur les monuments de ce type, celui-ci consacre sa partie narrative à l'activité de l'auteur en faveur des dieux ; l'accent est placé sur l'initiative personnelle, et il est peu question du caractère officiel des actes imposés par la fonction ou par la volonté royale. Cependant, si l'on cherche ce que les faits relatés impliquent, en tenant compte de l'emploi de Nekhthorheb et des données fournies par d'autres documents, si l'on essaie d'interpréter l'inscription dans le cadre historique de l'époque, il nous semble qu'en dépit de ses silences et de son manque de précision, on peut en déduire des conclusions d'un réel intérêt.

« J'ai cherché avec mon propre cœur — raconte Nekhthorheb — ce qui pouvait profiter aux dieux, et j'ai pourvu d'une façon durable leurs tables d'offrandes en tout lieu où Sa Majesté m'a fait nommer comme gouverneur.

« Sa Majesté m'a nommé « préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte » [4]. J'ai découvert que les offrandes des dieux qui sortaient de (ou « dans ») ce lieu avaient disparu [5]. Ce fut très pénible pour mon cœur, et mon cœur a recherché tous les moyens de les magnifier. Je les ai rétablies à jamais, selon un décret de Sa Majesté, et j'ai donné la prééminence à la table d'offrandes [6] de Neith de Saïs. Aucun autre n'avait accompli

1. On est ainsi amené à comparer le « gardien » de la bouche Canopique dont parle Hérodote (cf. plus haut, p. 117) avec le « préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte » ou du moins à le situer dans le cadre de cette administration.

2. Sur sa statue, appartenant à M. M. Varille de Lyon et publiée par Tresson, *Kêmi* 4 (1931-1933), 126-144 et pl. VII-IX.

3. Nommé à la fin du texte où Nekhthorheb demande à la déesse Neith « que le fils de Ra Amasis fasse un jubilé sur le trône d'Horus ». Voir, sur les dates des fêtes jubilaires, Borchardt, *ÄZ* 72 (1936), 52-59 ; la première était célébrée dans la trentième année de règne.

4. Écrit *wr-w'd* ; même inversion dans le deuxième exemple du titre, p. 121, n. 3.

5. Litt. « s'étaient éloignées » (pseudoparticipe). Pour d'autres exemples du verbe *tšj* employé à propos des offrandes, voir Lefebvre, *Inscr. concernant les Grands Prêtres d'Amon*, 28 (14²) et *Urk.*, IV, 98⁹ où il est en parallélisme avec *'bw* « cessation » ; cf. *Wb* 5, 329¹¹. Tresson, dans sa traduction, rattache ce mot à *bw pn* « cette place » et lui assigne le sens « éloigné » = « lointain » qui n'est pas attesté.

6. « Table d'offrandes » par métonymie et « offrandes » par synecdoque arrivent à avoir des sens identiques et sont confondus. Ainsi les derniers mots se traduisent

auparavant ce qui a été réglé en mon cœur ; les offrandes qu'elle reçoit sont abondantes [1] chaque jour. »

Nekhthorheb porte sa sollicitude aux offrandes divines, c'est-à-dire aux revenus des temples. Il est fonctionnaire, et les vicissitudes de sa carrière conditionnent ses possibilités d'action. Il l'entreprend chaque fois qu'un poste de commandement lui en fournit les moyens et sans doute en impose le devoir. Ce qu'il fait ainsi en faveur des temples a un caractère financier et doit se situer, dans une mesure que le texte n'indique pas, dans le cadre de son activité administrative.

Sa règle générale de conduite définie, Nekhthorheb aborde le fond du récit. Ayant rejoint son nouveau poste, il constate l'arrêt de livraison des offrandes. Les mots qui suivent peuvent être compris de deux façons. *Pr* [2] *m* signifie aussi bien « sortir dans », c'est-à-dire « être livré à » que « sortir de », c'est-à-dire « être fourni par ». Le substantif qui suit permet d'habitude de trancher la question, car s'il désigne, par exemple, un temple, on a affaire à la partie prenante qui reçoit les offrandes, et s'il s'agit d'un domaine, on se trouve en présence du fournisseur [3]. Mais sur la statue de Nekhthorheb *pr m* précède l'expression vague *bw pn* « ce lieu », qui ne permet pas de choisir et oblige à examiner les deux possibilités.

Si « ce lieu » représente le preneur des offrandes, le plus vraisemblable est qu'il s'agit de « ce temple » [4], c'est-à-dire du temple où la statue de Nekhthorheb était placée [5]. Les exemples ne

---

littéralement « j'ai distingué la table d'offrandes de Neith de Saïs en avant d'elles », c'est-à-dire des offrandes dont il vient d'être question. En fait, qu'il emploie un terme ou l'autre, c'est aux revenus des temples que pense l'auteur, revenus dont les rentrées assuraient la présentation des offrandes.

1. Litt. « est grand son consacrer (des offrandes) », le pronom se rapportant à l'autel de Neith. On pourrait aussi comprendre *s⟨i⟩ḫr* « rendre excellent » et rattacher la proposition à *ỉb* « cœur » ; *r' nb* « chaque jour » s'accorde mieux avec la traduction adoptée, qui est celle de Tresson.

2. Ici participe imperfectif qui indique un état durable, l'habitude, la répétition.

3. Comparer « Sa Majesté m'a donné des offrandes divines *sorties* devant sa statue *dans* son temple *Ḥnm.t-Pṯḥ* » (Gardiner ap. Petrie, *Tarkhan I and Memphis V*, pl. LXXX, l. 25 ; je dois cet exemple à J.-J. Clère) à « ne laissez pas réduire (ou « manquer ») ma part de *ce qui sort* devant (le dieu) *de* ce champ de soixante aroures que je vous ai donné » (Ny Carlsberg, statue E 78 ; Iversen, *Two inscr. concerning private donations*, 19).

4. *Bw pn* s'emploie souvent dans ce sens à l'époque ptolémaïque.

5. « Ce lieu » peut désigner aussi la ville où siège le « préposé », c'est-à-dire le ou les temples de cette ville. La suite du texte nommant Neith de Saïs au nombre des divinités bénéficiant des offrandes, on aboutit au même résultat, *bw pn* remplaçant le nom de Saïs ou de son temple. La solution qui consisterait à situer les livraisons d'offrandes dans une ville différente possédant un culte de « Neith de Saïs » est extrêmement peu vraisemblable.

manquent pas dans les textes du Moyen et du Nouvel Empire des « offrandes qui sortent dans le temple » de tel ou tel dieu [1]. Ici, c'est le temple de Neith à Saïs [2] qui serait en cause, c'est là que Nekhthorheb aurait constaté la disparition des offrandes. Et comme cette découverte suit sa mutation au poste de « préposé à la porte des pays étrangers de la Grande Verte », on pourrait en conclure que le siège de cette administration se trouvait dans la capitale de l'époque, ce qui confirmerait et préciserait la localisation proposée plus haut.

Si l'action se situe à Saïs, on croira difficilement que la déesse dynastique et ses divinités parèdres aient eu leurs offrandes rétablies parce qu'un homme à la piété agissante était venu s'installer dans la capitale. Au début de son règne, époque qui nous intéresse [3], Amasis réside à Saïs et de là gouverne le pays [4], ce qui suppose la présence d'un personnel nombreux et offrant du choix. Au surplus, le gouverneur du nome veille à ce que « ne périssent pas les temples de Saïs de Neith » [5]. Cependant c'est Nekhthorheb qui s'occupe du rétablissement des offrandes, et il le fait à titre officiel, car tout en insistant sur son rôle personnel, l'inscription mentionne un décret royal. Dans ces conditions il est permis de penser qu'il existe un rapport de cause à effet entre sa nomination au poste de « préposé » et l'action qu'il entreprend. Le meilleur moyen d'établir une relation entre la tâche et la fonction serait de supposer qne le « préposé » dirigeait les douanes dont les revenus alimentaient les temples [6].

Tel est le résultat auquel on peut arriver en comprenant *pr m ḥw pn* (les offrandes) « livrées dans ce temple ». Mais cette traduction soulève aussi des difficultés. Au début l'auteur dit qu'il a pourvu les dressoirs des dieux dans tous les lieux qu'il

---

1. Voir *Urk.*, IV, 413[1-2],478[11] ; J.-J. Clère me signale Petrie, *Dendereh*, pl. 9 et 15, ainsi que Louvre, C 52, d'après sa copie ; cf. aussi l'exemple cité p. 123, n. 3,

2. Ensemble important groupant plusieurs temples et chapelles de divinités secondaires, ce qui expliquerait le pluriel « dieux ».

3. Cf. plus bas, p. 130, pour la date de l'inscription de Nekhthorheb.

4. Ceci ressort d'un passage de la grande stèle historique d'Amasis où on lit (l. 2) : « Lorsque Sa Majesté se trouvait dans son [palais] du nome Saïte à [discuter] les affaires de l'Égypte entière... », cf. *Ann. Serv.* 34 (1934), 148. Plus tard, en l'an 15, il semble que la cour royale soit installée à Memphis, cf. Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 97, n. 2.

5. Texte de la statue de *Psmṯk-śnb* qui raconte la reconstruction d'un temple détruit, situé près de celui de Neith, et sa dotation en offrandes, Maspero, *ÄZ* 22 (1884), 80 ; Petrie, *Naukratis* II, pl. 23, 1 B. Au début du règne d'Amasis le poste de gouverneur est occupé par un certain Apriès, cf. stèle 808 [1427] du Brit. Mus., *Guide* (*Sculpture*), pl. 29, dont on connaît aussi une statue (Le Caire 672, cf. *Ann. Serv.*, 34 (1934), 147-148).

6. Voir à ce sujet plus bas, p. 126-127.

a gouvernés. Installé dans sa nouvelle fonction, il rétablit les offrandes dans un temple qui, d'après cette traduction, serait celui de Saïs. Si l'exposé est tant soit peu rigoureux, il faut en déduire que le « préposé » gouvernait la capitale. La chose est difficile à croire [1], et on aurait eu là un argument de poids contre cette traduction s'il ne s'agissait pas d'un écrit égyptien.

La fin du texte où Nekhthorheb se présente en innovateur et dit avoir avantagé la table d'offrandes de Neith de Saïs parmi celles des autres divinités, suscite une difficulté plus grande, car à moins d'y voir une affirmation gratuite, elle laisse supposer qu'auparavant la déesse ne jouissait pas d'une position privilégiée dans sa propre ville, état de chose qui paraît impossible. Au regard des divinités parèdres qui l'entouraient, la primauté spirituelle et matérielle de Neith ne pouvait être contestée [2], et Nekhthorheb n'avait pas à s'enorgueillir de l'avoir favorisée. Dans un texte rédigé à l'intention des prêtres et des fidèles de la déesse connaissant les conditions antérieures, de telles assertions se comprennent mal.

La difficulté disparaît si on traduit *pr m bw pn* (les offrandes) « provenant de cet endroit ». Cette interprétation a déjà l'avantage sur la précédente de s'appuyer sur des exemples contemporains de *pr m* « qui sort de », expression consacrée servant à introduire la source des produits souvent destinés aux offrandes divines [3]. Avec cette traduction, « ce lieu » devient le fournisseur des temples. Il ne peut désigner que l'endroit où le « préposé » réside et où il exerce l'autorité : *bw* « lieu » prend le sens qu'il

---

1. Rien ne l'indique dans son titre, et même si son administration siège à Saïs, elle n'est pas la plus importante de la capitale, cf. plus haut. La situation, telle qu'elle se présente dans la métropole du royaume, est très différente de ce qu'on trouve à Éléphantine, ville de province et place frontière, où le « préposé » est nanti de pouvoirs spéciaux (cf. p. 121, n. 4), cumule souvent sa charge avec celle de « préposé à la Haute Égypte » (Gauthier dans *Rec. Champollion*, 243 ; Kees, *ÄZ* 70 (1934), 86) et occupe de toute évidence la première place dans l'administration de la région.

2. Osiris, surnommé « seigneur de l'Éternité » (cf. ma *Première domination perse*, texte 1, l. 3), faisait à Saïs l'objet d'un culte très important et recevait des libations royales (*id.*, l. 29 et Stèle de Naucratis, l. 8 ; la concordance des deux textes est intéressante). Un contemporain d'Amasis, tout en invoquant Neith, demande à participer seulement aux offrandes d'Osiris (Ranke, *Mit. Kairo* 12 (1943), 113, l. 5, 116 et 120) ; mais dans ce cas il peut s'agir d'un contrat particulier concernant le culte funéraire du défunt. Les mêmes textes ne laissent aucun doute sur la suprématie de Neith.

3. Stèle de Copenhague 1037 (*ÄZ* 72 (1936), 40-43) ; statue A 93 du Louvre (bibliographie dans Lefebvre, *Rev. d'Eg.*, I (1933), 94, n. 3) ; Adoption de Nitocris, ll. 20, 29 (*ÄZ* 35 (1897), 18-19) ; stèle de Mitrahineh (*Ann. Serv.* 27 (1927), 217, 219) ; M. Malinine me signale l'exemple du pap. Rylands IX, 8[5]. Voir encore l'exemple cité p. 123, n. 3, et *Wb*, I, 523.

a dans le préambule. Il n'est pas nommé parce que l'auteur suppose connu le siège du « préposé », parce qu'il est d'ailleurs compris dans le nom de la fonction. C'est la « porte » de la Méditerranée, un lieu de passage et, essentiellement, une administration dont Nekhthorheb est le chef. Si cette « porte » peut assurer un service des offrandes, on est en droit de supposer un prélèvement sur les marchandises qui la franchissent.

Les bénéficiaires des redevances ne sont plus à situer dans la seule ville de Saïs, mais on peut imaginer que les grands sanctuaires de différents centres de la région avaient droit à une certaine part des recettes douanières. Le système pouvait facilement engendrer des conflits d'intérêts. Nous avons vu, à l'extrémité opposée de l'Égypte, les temples d'Isis et de Khnoum revendiquer la possession de la Dodécaschène qui, entre autres avantages matériels, assurait le bénéfice des droits de douanes [1]. On comprend mieux, dans cette hypothèse, que Nekhthorheb ait souligné la préférence qu'il a accordée à Neith et insisté à ce propos sur son rôle d'innovateur.

Il se pourrait ainsi que la deuxième interprétation soit plus satisfaisante que la première. Ce qu'on a voulu montrer, et ceci est le plus important, c'est que dans les deux cas le texte semble impliquer l'existence des douanes maritimes, dont le produit irait en partie ou en totalité au profit des temples [2].

Nekhthorheb n'en parle pas d'une façon explicite. L'institution, qui existait avant lui, ne l'intéresse pas en elle-même ; c'est sa remise en marche qu'il veut raconter, avec les modifications qu'il y apporte, car elles mettent en lumière sa piété et créent en sa faveur une dette de reconnaissance de la part des dieux et de leurs prêtres [3]. Mais les linéaments du système que son récit révèle concordent avec les données des sources plus récentes, et la confrontation avec la Stèle de Naucratis fait ressortir l'iden-

1. Cf. p. 118.

2. L'attribution au temple abydénien des produits venant du désert thinite constitue un cas différent, bien qu'elle se place aussi sous le règne d'Amasis (statue A 93 du Louvre, cf. p. 125, n. 3, et Kees, *Nachr. Göttingen* 1935, 103-104). Il s'agit ici des produits locaux, peut-être de la pierre des carrières voisines (comparer l'inscription publiée par Burchardt, *ÄZ* 44 (1907), 55-58) ; les importations des oasis auraient été désignées autrement. Cette mesure a été prise par un envoyé spécial d'Amasis, chargé de réorganiser le nome thinite, et qui retire certains bénéfices au nomarque. Nous avons là, sans doute, un témoignage contemporain montrant l'application de la réforme de l'administration provinciale réalisée par Amasis et dont Diodore, I, 95, a conservé le souvenir (cf. Hérodote, II, 177). Voir sur la question Bilabel, *Neue Heidelb. Jahrbücher*, *N. F.*, 1934, 150-151, dont les conclusions concordent avec les données de la statue A 93 qu'il ignore.

3. Nekhthorheb demande à Neith le bonheur sur terre et aux prêtres qu'ils « prononcent son bon nom chaque jour ».

tité des dispositions essentielles. Dans les deux cas, celles-ci portent sur le trafic de la Méditerranée, sur les importations du monde égéen. Elles consistent en prélèvements effectués par l'administration royale à l'entrée du Delta. D'après la stèle, les douanes sont dans la ville de *Ḥnw.t* [1], localité non identifiée, mais qui devait se trouver près de la branche Canopique ; selon la statue, à la « porte » qui peut se situer dans les mêmes parages. Ici et là, les bénéficiaires sont les dieux. Dans le décret, c'est Neith de Saïs ; ce sont « les dieux » en général, dans le récit de Nekhthorheb [2], mais il précise que la réorganisation du service comporte une priorité en faveur de Neith.

Ainsi Nectanebo n'innove pas. Deux siècles avant lui, à l'époque où l'expansion hellénique en Égypte prend son essor, il semble bien qu'un organisme douanier contrôle le commerce maritime et essentiellement le commerce grec ; les temples des dieux égyptiens bénéficient des droits perçus [3]. Si l'interprétation proposée est exacte, ces précisions qui, jusqu'ici, faisaient totalement défaut, la statue de Nekhthorheb les apporterait, comblant une lacune importante de notre savoir. Et puisque deux autres « préposés » portant le même titre siègent, l'un à Éléphantine, l'autre à l'est du Delta, on admettra par analogie que ces deux frontières disposent de services douaniers du même type [4], qui se combinent sans doute avec le système de défense militaire.

On pourrait faire valoir l'ancienneté du titre, de ses équivalents et de ses modèles antérieurs [5], pour faire remonter toute l'organisation à une haute antiquité, invoquant à l'appui d'une telle possibilité la date de la IIIe dynastie attribuée par ses auteurs à l'inscription des « Sept années de Famine » [6] et le parallèle du Moyen Empire pour les mesures restrictives décrites par Hérodote [7], d'autres indications encore [8]. L'examen du problème ne saurait être abordé ici.

---

1. Ou *Ḥnw.t-ḥn.t* ?
2. Peut-être seulement les dieux de Saïs, cf. plus haut, p. 124.
3. Kees l'a pressenti avec une clairvoyance remarquable dans son commentaire de la Stèle de Naucratis, lorsqu'il dit qu'en toute vraisemblance la dîme remonte au temps d'Amasis, cf. P. W., s. v. *Naukratis*. Elle pourrait même être plus ancienne, cf. plus bas, p. 131.
4. Les largesses dont Eshor (statue A 90 du Louvre, cf. p. 116, n. 2), le « préposé » d'Éléphantine, fait bénéficier les temples de cette ville pourraient ainsi provenir, pour une certaine part, des revenus des douanes.
5. Cf. p. 119, n. 1.
6. Cf. p. 118.
7. Cf. p. 117, n. 4.
8. Voir par exemple la stèle de Thoutmosis III de Gebel Barkal, l. 41 (Reisner, *ÄZ* 69 (1933), 37) : en énumérant les apports des pays étrangers, elle mentionne en dernier lieu « tout ce que le commerce procure à Sa Majesté » et dit que l'ensemble appartient à Amon. Les termes manquent de précision.

Avec les renseignements d'ordre général touchant l'existence même du service, le texte de la statue fournit deux informations d'ordre particulier qui, elles, ont visiblement une portée politique, l'interruption des livraisons et le rétablissement des offrandes.

L'inscription est muette sur les motifs et les circonstances de l'interruption. Pour reprendre les termes de l'alternative examinée plus haut à propos de l'expression « offrandes qui sortent de (ou « dans ») ce lieu », (1) l'arrêt se serait produit dans Saïs et aurait atteint toutes les livraisons d'offrandes, y compris celles provenant des douanes ; ou alors (2) seules ces dernières auraient disparu, entraînant une diminution du service dans différents centres religieux, dont Saïs.

La première solution signifie la désorganisation complète du culte divin dans la capitale. Pour mesurer la gravité de l'événement, on notera qu'il ne s'agit pas d'un accident momentané qui n'aurait pas nécessité une refonte du service avec intervention royale. Une négligence ou une irrégularité sont peu vraisemblables pour la même raison, et parce que le puissant clergé de Neith ne les aurait pas tolérées. L'arrêt total ne pourrait s'expliquer que si on lui trouve une cause constituant un cas de force majeure, telle que des troubles politiques ou la guerre. Ceci nous reporte au début du règne d'Amasis, à l'époque de sa lutte contre Apriès [1].

Vu de la capitale, le conflit inégal qui opposait le roi légitime soutenu par les mercenaires à l'usurpateur porté au pouvoir par l'armée indigène et sans doute par toute la population, fut de courte durée. Apriès quitte sa résidence saïte pour aller à la rencontre d'Amasis. Celui-ci remporte la victoire de Momemphis et vient s'installer au palais royal, à la place de son ennemi [2]. Amasis s'y trouve [3] au moment où commence le récit de sa grande stèle historique [4], c'est-à-dire quelque cinq mois avant la

---

1. Un autre conflit, fort mal connu, a mis les Égyptiens aux prises avec Nabucadnezar. Il ne semble pas avoir donné lieu à des opérations importantes, et de toute façon se place également au début du règne d'Amasis.

2. Hérodote, II, 169.

3. Cf. plus haut, p. 124, n. 4.

4. Daressy, *RT* 22 (1900), 1-9 ; Breasted, *Anc. Rec.*, IV, §§ 996-1007. La stèle, découverte au Caire où elle servait de seuil de porte dans le palais où résida Kléber provient de la région de la 1re cataracte, voir l. 1 : Amasis « aimé de Khnoum, seigneur de *Ḫbḫw* (district de la cataracte) et de Hathor qui est dans *Snmwt* » (île de Bigheh). La lecture *D'mwt* (Medinet Habou) donnée par Daressy est improbable. Une édition critique du texte manque. Les quelques lectures nouvelles que j'ai pu faire et les notes manuscrites de Spiegelberg et de Schott, que

mort d'Apriès [1]. Les dates sur ce monument sont indistinctes ; il serait sans doute plus exact de lire « an 1 » à la l. 1 et « an 2 » à la l. 14 [2], que « an 3 » dans les deux cas, comme le fait Daressy. On connaît d'autre part trois stèles de particuliers qui sont datées de l'an 1 d'Amasis. La plus ancienne, qui provient du XVIIIe nome de Haute Égypte, remonte au 2e mois (Paophi) de cette année [3] ; une autre est du 7e mois (Phamenoth), le lieu de sa découverte est inconnu, mais pourrait se situer dans le Delta occidental [4] ; la troisième, originaire de Horbeit, dans le Delta oriental, date du dernier mois (Mesorê) de l'an 1 [5]. Ces documents indiquent que l'usurpateur a été reconnu par l'ensemble du pays dès sa prise du pouvoir [6], sans doute dès son installation à Saïs, où il a dû se faire introniser en arrivant. Comme les trois stèles sont des donations aux temples, leur existence témoigne aussi de conditions de vie assez normales. Cependant la flotte grecque parcourt le Delta [7], l'activité des partisans d'Apriès peut gêner les transports et provoquer une interruption dans la livraison des offrandes aux dieux de Saïs. Il se pourrait aussi que dans la première phase du conflit des troubles aient éclaté dans la capitale même [8], désorganisant le service divin. L'arrivée d'Amasis marque le retour à l'ordre. Pas plus que la guerre, l'arrêt des offrandes ne sera de longue durée. L'usurpateur aura intérêt à y remédier aussi vite que possible, et il pourra le faire à la fin du conflit et sans doute déjà avant la mort d'Apriès.

Ces considérations restent valables si on suppose que l'arrêt atteint les livraisons des douanes aux différents temples. Cet

---

ce dernier a bien voulu me confier, ne sont pas suffisantes pour établir un texte sûr. Il est du moins certain que l'inscription débute au moment où Amasis est déjà installé à Saïs, c'est-à-dire après la bataille de Momemphis. La question gênante du pronunciamiento se trouve ainsi éludée.

1. C'est la différence entre les dates (chiffres de mois) du début et de la fin du récit.

2. Pour la première date, cf. Maspero, *Guide du Visiteur* (1915), 206, n° 849, lecture confirmée par Spiegelberg et par ma copie ; « l'an 2 » de la l. 14 est donné par Schott avec point d'interrogation ; cette lecture me paraît la seule possible.

3. Brit. Mus. 809 [952] ; cf. *Guide* (*Sculpture*), 224.

4. Berlin 14998 ; cf. Maspero, *RT* 15 (1893), 86.

5. Louvre C 298 (ma copie).

6. Un papyrus juridique de l'an 2 d'Amasis a la date effacée, et Griffith, *Ryl. Pap.* 3, 21 et 52, n. 1, pense qu'elle aurait pu l'être intentionnellement, pendant la guerre civile, afin de supprimer le nom de l'usurpateur. Un foyer de légitimistes se serait ainsi maintenu à Teoudjoy (El Hibeh), lieu de provenance du document, dans le voisinage (cf. Piankhi, l. 4) de *Ḥ.t-nsw* (Kom el Ahmar) qui a fourni la plus ancienne des trois stèles de l'an 1. Ce rapprochement rend peu vraisemblable l'explication de Griffith.

7. Stèle historique d'Amasis, l. 3.

8. Cf. Ranke, *Mit. Kairo* 12 (1943), 136-137.

arrêt cause seulement une diminution des offrandes présentées aux dieux, car il ne touche pas celles provenant d'autres sources ; il ne provoque pas une perturbation complète du culte. On peut, dans ces conditions, envisager des motifs autres que les troubles ou la guerre, et chercher la raison de l'arrêt dans une mesure officielle de caractère financier ou politique ; une mesure d'économies fiscales comme celles réalisées par Chabrias aux dépens du clergé, lorsqu'il lui a fallu, sous le règne de Tachos, faire face aux dépenses militaires [1] ; une mesure politique en faveur des importateurs, antérieure à Amasis qui rétablit les offrandes, et qui se comprendrait sous le règne philhellène d'Apriès.

Quel que soit le motif auquel on donne la préférence, toutes les possibilités envisagées reportent l'interruption du service des offrandes au début du règne d'Amasis ou avant son accession au pouvoir. Et qu'on l'attribue à une décision d'Apriès ou aux conditions créées par le soulèvement qui entraînera la chute de son trône, il est certain que l'arrêt des livraisons des douanes était effectif à l'époque de la guerre civile. Car à la désorganisation des transports et au désordre administratif qui ont dû en résulter, surtout dans le Delta devenu champ de bataille, s'ajoute la raison majeure de la part active prise au conflit par les Grecs, ceux-là mêmes dont le commerce constituait la source principale des revenus de la « porte de la Grande Verte ».

Avec la victoire d'Amasis et le retour à l'ordre, disparaissent la plupart des raisons qui ont pu provoquer ou prolonger l'interruption des offrandes : attitude philhellène d'Apriès, participation des Grecs à la guerre, relâchement de l'administration. La prise du pouvoir par le camp opposé renverse la situation, et les mêmes raisons politiques qui ont pu causer l'arrêt des versements aux temples militent maintenant en faveur de leur rétablissement. On est de la sorte porté à placer au début du règne d'Amasis le décret restitutoire mentionné sur la statue de Nekhthorheb. Il semble d'ailleurs qu'elle-même doit remonter à cette époque [2].

L'inscription du « préposé » laisse croire qu'il était l'instigateur de ce décret ; il est certain du moins qu'il en a assuré l'application. Ce fait indiquerait, comme on l'a vu, que l'administration de la « porte des pays étrangers de la Grande Verte » était directement intéressée à la question en tant que pourvoyeuse des offrandes. Si le service qui avait à connaître le commerce hellé-

1. Pseudo-Aristote, *Économiques*, II, 2, 25.

2. Cf. p. 122, n. 3 et le commentaire de Tresson, *Kêmi* 4 (1931-1933), 143-144 ; la suite de son raisonnement qui repose sur une interprétation vieillie et inexacte de la Chronique dém. de Paris n'est pas à retenir.

nique était arrêté pendant la guerre, l'exécution du décret suppose sa remise en marche, dès la fin du conflit. La chose paraît d'autant plus vraisemblable qu'Amasis était certainement soucieux à l'époque de mettre au pas les partisans d'Apriès. La nomination d'un nouveau « préposé » qui est Nekhthorheb témoigne d'ailleurs de l'intérêt que portait le roi au contrôle des Grecs.

On est amené ainsi à établir un rapprochement entre le rétablissement des douanes de la Méditerranée et les mesures qui limitent l'accès maritime de l'Égypte à la seule branche Canopique. Cette réglementation du trafic qu'on place généralement au début du règne d'Amasis, pourrait lui être antérieure [1]. De toute façon, elle ne pouvait être appliquée pendant la guerre civile, et si l'usurpateur ne l'a pas créée lui-même, il l'a certainement remise en vigueur dès qu'il l'a pu, en y apportant peut-être des modifications, comme il a modifié au profit du temple de Neith la répartition des offrandes qu'il a rétablies. Les mesures restrictives concernaient directement l'administration des « portes », facilitant, par la concentration, les opérations de contrôle. Mais elles exigeaient aussi la remise en activité du service intéressé et, dans le cas où elles seraient une innovation ou auraient subi des changements, son adaptation au nouveau régime des entrées.

Le rétablissement des douanes maritimes et peut-être leur réorganisation, le règlement limitant le trafic des Grecs, remis en vigueur ou édicté par Amasis, la nomination de Nekhthorheb à la direction de la « porte », la reprise de livraison des offrandes, autant de faits qui sont en corrélation directe et qui font partie d'un seul et même ensemble de mesures qui se placent tout au début du règne d'Amasis et qui intéressent le statut des commerçants grecs en Égypte. Nekhthorheb, qui en a sans doute assuré l'application, ne parle dans son inscription que des avantages qui en ont résulté pour les temples et plus spécialement pour celui de Neith, mais par là il fait indirectement entrevoir l'aspect fiscal de cette politique qu'on avait soupçonné depuis longtemps sans en avoir de preuves formelles.

Georges POSENER.

---

1. Cf. COOK, *JHS* 57 (1937), 227-237, pour la critique de l'opinion courante. Aux ll. 3-4 de la stèle historique d'Amasis il serait question d'une résidence assignée aux Grecs sur la branche Canopique, à une date antérieure à la guerre. Mais le texte du passage est mal établi. Voir aussi plus haut, p. 117, n. 4 et p. 127.

UNE INSCRIPTION PRÉTENDUE ÉTÉOCRÉTOISE*

Dans la *Revue de Philologie*, tome XX, 1946, p. 131 sqq., M. Henri Van Effenterre a publié, sous le titre « Une bilingue étéocrétoise ? », une inscription découverte à Dréros, au cours de la fouille de la grande citerne. Comme les autres textes archaïques drériens, elle était gravée sur un bloc de pierre appartenant au mur oriental du Delphinion qui s'effondra dans la citerne.

L'inscription est complète, sauf à droite où un fragment de la surface inscrite s'est détaché par clivage. La pierre porte d'abord deux lignes d'écriture rétrograde, à caractères profondément gravés à la pointe, du même type que l'inscription archaïque de Dréros publiée par MM. P. Demargne et H. Van Effenterre[1]. Au-dessous, on distingue des traces évanides de trois lignes en écriture *boustrophédon*. L'alphabet est l'alphabet usuel des inscriptions grecques archaïques de Dréros. Des traits verticaux séparent les mots ou groupes de mots. Pas plus que les autres textes crétois archaïques, celui-ci ne connaît de signe notant l'aspiration et pas davantage de φ ni de χ[2]. La pierre se trouve maintenant au musée de Néapolis en Crète.

M. Van Effenterre lit l'inscription de la manière suivante :

.ρμαF | ετ | ισαλαδρετ κομν
.δ | μεν | ιναι | ισαλυρια | λμο
..τον τυρον μη α.οαοι ἔFαδ-
ε τυρο... μυνα.οα.ενη — —
ματρι ται α — —

---

* J'ai plaisir à renouveler ici mes remerciements à M. le professeur P. Chantraine, qui a bien voulu me communiquer des indications pour cet article, ainsi qu'à M. G. Redard qui aimablement a accepté d'en revoir la rédaction.

[Par courtoisie autant que par esprit d'équité, la Direction de la Revue publie l'article de M. Georgiev, mais elle n'entend pas prendre parti dans le débat qui met aux prises M. Van Effenterre et M. Georgiev. Aux lecteurs de juger. — A. E.]

1. *B. C. H.*, LXI, 1937, p. 333 sqq.
2. Pour les détails, cf. l'article cité.

Selon l'auteur, il serait impossible d'interpréter l'ensemble comme une inscription grecque, car on y trouverait des séquences absolument étrangères au grec comme ρμαϝ ou λμο. M. Van Effenterre pense à quelque survivance d'un dialecte préhellénique, et, vu l'origine du document, il est tenté d'y voir un texte étéocrétois (p. 133).

Mais, bien que la lecture des trois dernières lignes soit très incertaine et que leur graphie diffère un peu de celle des deux premières, la conclusion de l'auteur qui voit dans cette inscription une bilingue, les deux premières lignes étant écrites en étéocrétois et le reste en grec, est pour le moins prématurée. De fait, il est évident que nous sommes en présence d'un texte grec.

Tout d'abord, il y a des raisons de principe en faveur de la thèse que cette inscription est grecque :

1. Ne pas recourir à l'hypothèse d'une langue inconnue lorsqu'il y a moyen d'expliquer l'inscription comme grecque, et notamment lorsqu'elle est trouvée parmi d'autres inscriptions grecques.

2. La description des lignes et le caractère de l'inscription rendent l'hypothèse d'une bilingue peu vraisemblable.

Malheureusement, nous n'ayons pas vu l'original et, d'autre part, aucune reproduction photographique n'en a été publiée jusqu'ici. Cependant, M. Van Effenterre nous en donne une excellente copie où on lit sans grande peine le texte grec suivant[1] :

ερμαϝ | ετ | ισαλαβρε | κομμ (*ou* κομν) ←
.δ | μεν | εναι | ισαλυρια | λμο ←
.τατοντυρονμ.ηατοδοιεϝαδ ←
ετυρο — — μυνατοαμενε — — →
ματριταιχ — — ←

C'est un texte dorien qui doit être lu de la façon suivante :

Ἔρμαϝ' ἔτ' Ἰσαλ' ἀβρέ,
κομμ(ᾶ) [*ou* (ἐ)κόμ(ο)ν] [ὃ]δ(ε) μὲν ἔναι Ἰσαλυρια.
(ἀ)λμᾶ[ν]τα τὸν τυρὸν μὴ (ἐ)άτω,
δοίη ϝαδὲ τυρό[ν] — —
[ἀ]μυνάτω ἀμὲ νε — —
ματρὶ ταῖ Ἀ[ρτέμιτι ? — —

1. Les flèches indiquent la direction de l'écriture.

Traduction en attique :

Ἑρμῆ ἔτι Ἴξαλε ἁβρέ,
κομμῶ (*ou* ἐκόμουν) ὧδε μὲν εἶναι* Ἰξαλωρια.
ἁλμῶντα τὸν τυρὸν μὴ ἐάτω,
δοίη ἡδὺν τυρόν — —
ἀμυνάτω ἡμᾶς — —
μητρὶ τῇ Ἀ[ρτέμιδι? — —

C'est une dédicace d'un chevrier-fromager au dieu-protecteur Hermès Isalos (= ἴξαλος) : « ô Hermès, (toi qui es) aussi Isalos gracieux, j'orne (je prépare les ornements) (*ou* je prenais soin) pour que soit (= ait lieu) ici la fête des Isalyries. (Qu'il (= le dieu) ne laisse pas le fromage être (= devenir) salé, qu'il donne du fromage doux (savoureux)... Qu'il nous garde... A la (déesse-) mère Artémis... ».

Essayons de justifier cette lecture :

Dans les ruines du temple de Dréros, consacré à Apollon, a été faite une découverte très intéressante : il s'agit d'une construction creuse, remplie de cornes de chevreaux, qui représente l'autel *kératôn* où les Dériens consacraient au dieu-protecteur les cornes de chevreaux. En outre, on trouve parmi les fouilles de Dréros un graffite sur pierre représentant des personnes et des chèvres à cornes énormes ; ailleurs est reproduite la tête d'une chèvre barbue[1].

L'élevage des chèvres a donc été un moyen d'existence important des Dériens. Et ici nous avons affaire à une inscription votive, un ex-voto, d'un chevrier-fromager à l'occasion d'une fête locale des chèvres nommée Ἰαλυρια. Le mot est un dérivé, formé comme le nom de la fête Ἀπατούρια, de Ἴσαλος ou Ἴ(σ)σάλος, forme dialectale de ἴξαλος, l'épithète homérique du bouc ou de la chèvre. C'est ici l'épithète de Hermès, dieu des chevriers, appelé aussi τυρευτήρ « qui fait des fromages (de chèvre) ». Que Hermès a été vénéré à Dréros, une inscription drérienne de la fin du IIIe ou du IIe siècle avant notre ère le prouve, où son nom (Ἑρμᾶν) figure parmi ceux d'autres divinités.

Hermès était pour les pâtres le dieu qui faisait proliférer leurs troupeaux. Il était la personnification de la vigueur génératrice, le phénomène divinisé de la reproduction animale. C'est le père ou

1. Cf. Sp. Marinatos, *B. C. H.*, LX, 1936, p. 214 sqq. et spécialement p. 224 sq., 241 sqq., 254 sqq., 279 ; P. Demargne et H. Van Effenterre, *ib.*, LXI ; 1937, p. 5 sqq. et spécialement p. 14, 21 ; W. Déonna, *R. Ét. Anc.*, XLII, 1940, p. 111 sq. ; H. Van Effenterre, *op. cit.*, p. 136, n. 2.

le frère de Pan, le dieu-pâtre. Il fut pâtre lui-même, et protecteur fidèle des grands troupeaux. Le bouc et le bélier lui étaient consacrés. En Laconie et en Messénie il était en liaison étroite avec un dieu-bélier prédorien, Κριός ou Κάρνος. Parmi ses épithètes nous trouvons Κριοφόρος, Ἐπιμήλιος, Μηλόσσοος, Νόμιος et Κτηνίτης. L'art archaïque le représente non seulement comme un berger, mais aussi quelquefois sous la forme d'un bouc, ou assis sur un bouc. Une série de monuments le montrent, un bouc, une brebis ou un veau dans les bras ou sur les épaules. Parmi les animaux liés à sa représentation et à son culte, le bouc et la chèvre, le bélier et la brebis, spécialement les chevreaux et les agneaux occupent une place importante[1].

La nouvelle inscription de Dréros, une dédicace d'un chevrier-fromager en l'honneur du dieu-protecteur Hermès, est du même caractère que l'épigramme dédiée par deux chevriers au même dieu, Anth. Pal., IX, 744 :

Ὠγινόμοι Σώσων καὶ Σίμαλος, οἱ πολύαιγοι,
οἷα βαθυσχίνων, ὦ ξένε, *παρολκιδαν[2]
Ἑρμᾶ τυρευτῆρι καὶ εὐγλαγι τὸν χιμάραρχον
χάλκεον εὐπώγων' ὧδ' ἀνέθεντο τράγον.

Commentaire.

Ϝερμαϝ' ἔτ' Ϝισαλ' ἀϝρέ. C'est la formule d'invocation du dieu-protecteur. L'adverbe ἔτι sert ici à ajouter une épithète spéciale au dieu : « ô Hermès, (toi qui es) aussi Isalos gracieux. » Après ἀϝρέ M. Van Effenterre lit τ, mais lui-même nous dit qu'on peut lire le signe correspondant ou comme une barre de séparation ou bien comme τ (p. 132). On accordera, pour le sens, la préférence à la première possibilité. Pour l'élision cf. (τ)ἀδ' ἔϝαδε dans l'inscription archaïque de Dréros. On pourrait lire peut-être aussi : Ϝερμαϝ(ε) ἔτ(ι) Ϝισαλ(ε) ἀϝρέ ou Ϝισαλαϝρε comme composé.

Ϝερμαϝ(ε). La lettre initiale est gravée un peu plus bas que les lettres suivantes. Il semble que le graveur, remarquant qu'il n'y aurait pas de place suffisante sur la dalle pour tout le texte, écrivit les lettres suivantes un peu plus haut. D'ailleurs, nous trouvons un cas semblable dans l'inscription archaïque de Dré-

1. Sur cela, cf. Daremberg-Saglio-Pottier, *s. u.* (1904), p. 1803 ; Pauly-Wissowa, *s : u.* (1912).
2. Conjecture : οἷα βαθυσχίνω γᾶς, ξέν' ἐπ' Ἀρκασιδᾶν.

ros, où, faute de place, une lettre à la fin de la ligne a été écrite au-dessous de l'avant-dernière lettre, et où un mot se trouve au-dessus de la même ligne[1]. La lettre initiale est peu claire. M. Van Effenterre écrit : « ...il semble qu'il y ait eu un signe indistinct... » (p. 132). Nous supposons que c'est un ε. Le nom de Hermès apparaît en grec sous des formes diverses[2]. Dans le vocatif Ἔρμαϝ(ε) ou Ἑρμαϝ(ε)[3] de notre inscription est conservée une forme archaïque, peut-être prédorienne, qui a son équivalent dans le thessalien Ἔρμανος[4], cf. aussi dor. et thess. Ἔρμας.

Ἴσαλ(ε) et Ἰσάλυρια. La nouvelle inscription de Dréros nous enseigne une épithète de Hermès jusqu'ici inconnue, Ἴσαλος ou Ἴ(σ)σαλος, et sa fête, Ἰσάλυρια ou Ἰ(σ)σάλυρια. L'assimilation ξ > (σ)σ se trouve sporadiquement déjà sur les vases attiques, par exemple, Τόσσις de Τόξις, etc. ; plus tard nous trouvons σύλον de ξύλον, τραύσανον de τραύξανον, χοῖνις de χοῖνιξ, etc.[5]. Ἴσαλος ou Ἴ(σ)σαλος est donc la forme dialectale correspondant à l'hapax homérique ἴξαλος, épithète du bouc ou de la chèvre (Il., IV, 105). Cf. aussi le dérivé ἰξαλῆ de ἰξαλέα (δορά) « peau de bouc » (Hpc. Tract. 770, Gal., XII, 244), et la glose d'Hésychius ἰσσέλα· διφθέρα[6] où nous avons σσ comme dans Ἴ(σ)σαλος. Ἰσάλυρια ou Ἰ(σ)σάλυρια est la fête en l'honneur de Hermès Ἴσαλος = ἴξαλος ou plus précisément de *Ἰσαλῶρος ou *Ἰσάλουρος. Le mot est de la même formation que Ἀπατούρια, le nom d'une fête ionienne-attique. Ἰσάλυρια avec υ au lieu de ῶ (ou ου) comme dans d'autres inscriptions dialectales (doriennes)[7] paraît donc être dérivé de *Ἰσαλῶρος = att. *ἰξαλῶρός = ion. *ἰξάλουρός = « qui surveille les chèvres, le protecteur des chèvres », composé comme ὑλήωρος « qui surveille les forêts », σκευωρός « qui surveille les bagages », κηπωρός « jardinier », ἀρκυωρός « gardien des filets », φρυκτωρός « sentinelle aux signaux de nuit », θυρωρός, πυλαωρός « portier », τῑμωρός « protecteur », cf. hom. οὖρος « gardien, protecteur, défenseur ». Ἴσαλ(ε) ὀρέ signifie « (ô, toi) gracieux Isalos » ; peut-être comprenait-on encore le sens appellatif de l'épithète. Cependant Ἴσαλαβρος pourrait être aussi un composé de ἴσαλος et ἄβρός.

---

1. Cf. la copie chez P. Demargne et H. Van Effenterre, *op. cit.*, p. 334.
2. Voir Pauly-Wissowa, *s. u.* : E. Boisacq, *Dict. étym.*, p. 283, n. 3 ; F. Bechtel, *Griech. Dial.*, I, p. 173 ; II, p. 728.
3. L'existence de l'esprit rude dans cette inscription n'est pas sûre ; voir pour cela Thumb-Kieckers, *Griech. Dial.*, I, p. 155 sq.
4. Pour cette forme, voir en dernier lieu M. Lejeune, *R. Ét. Anc.*, XLVII, 1945, p. 107 sq.
5. Cf. E. Schwyzer, *Gr. Gr.*, I, p. 211.
6. Voir pour ces mots F. Bechtel, *Lexicologus zu Homer* (1914), p. 177 sq.
7. Cf. pour cela Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 154.

κομμ(ᾶ) = κομμῶ « parer, orner, farder » [1]. M. Van Effenterre écrit : « A la fin de la ligne le tracé s'infléchit comme pour terminer avec la lettre ν le mot κομν » (p. 132). Les lettres ν et μ sont écrites dans notre inscription Ч et Ч. Il semble que le graveur a voulu écrire Ч, mais que, manquant de place, il a infléchi la lettre, sans pouvoir pour autant l'achever, et elle est restée comme un Ч = ν. D'ailleurs, on pourrait supposer aussi (ἐ)κό-μ(ο)ν [2] ou même (ἐ)κομν, c'est-à-dire ind. impf. 1re pers. sing. de κομέω « prendre soin de, soigner », cf. ἐποίεσν pour ἐποίησεν sur les vases attiques [3].

[ὧ]δ(ε) = ὧδε « ici ». La première lettre de la seconde ligne est abîmée ; nous supposons O selon le sens. L'ε de ὧδε est omis par erreur ; cf., par exemple, τοὺς (τ)έ μοι θεούς, κακίστω(ι), ἤμη⟨ι⟩ν, εἴη⟨ν⟩, quelques-unes des fautes dans l'inscription de Dréros du IIIe-IIe s. av. J.-C.

ἔνκι ou ἴνκι. M. Van Effenterre lit la lettre initiale de ce mot ⊥ comme ι ; cependant, ι est écrit dans notre inscription six fois ⌒. Il me semble que cette lettre est une forme peu précise ou une variante de ε. D'ailleurs, ν est écrit aussi sous deux aspects dans notre texte : « à la ligne 2 il a le profil Y qui est de règle dans les autres inscriptions drériennes ; aux lignes 3-4, il est de la forme V, qui ne laisse pas d'être courante en Crète, surtout vers l'Ouest, mais qui ne se rencontre nulle part ailleurs à Dréros [4]. » ἔνκι serait = att. εἶναι [5]. L'ι de ἴνκι serait une monophtongaison comme dans quelques autres dialectes grecs, par exemple en argien et en béotien, déjà au ve s. av. J.-C. [6]. D'ailleurs, nous trouvons aussi dans l'inscription archaïque de Dréros ι peut-être pour ει dans κοσμησιε, Fέρκσιεν [7].

(ἀ)λμᾶ[ν|τα]. Le début de la troisième ligne est mal conservé. M. Van Effenterre écrit : « ...deux λ (ou α ou δ aussi bien qu'un σ. » D'après le sens nous supposons ΑΤ Ч = [ν]τα. La phrase ἀλ λᾶντα τὸν τυρὸν μὴ (ἐ)ἀτᾶ signifie littéralement « qu'il (= le dieu)

---

1. Cf. p. ex., ἐγρα(μ)μένα, etc., dans une inscription de Dréros du III-II s. av. J.-C. auprès de ἐπιβαλλέι, πράδδεθθαι, etc.

2. Pour εο > ο en syllabe fermée en Crète orientale et occidentale, voir Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 149 sq., cf., p. ex., κοσμοντες.

3. Voir Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 36.

4. H. Van Effenterre, *op. cit.*, p. 132 sq.

5. On trouve ἔνκι, par exemple, dans une inscription de Mantinée du ve s. av. J.-C., cf. *IG.* V[II] ; M. Lejeune, *R. Phil.*, XVII, 1943, p. 123.

6. Cf. Schwyzer, *op. cit.*, I, p. 193.

7. Cf. P. Demargne et H. Van Effenterre, *op. cit.*, p. 337 sq. L'explication adoptée par les deux auteurs n'est pas plausible. Voir pour ces formes Schwyzer, *op. cit.*, p. 797, 842.

ne laisse pas le fromage être (= devenir) salé ». Le sens de cette phrase et du verbe ἀλμᾶν « être salé » est clair quand on prend en considération les indications des écrivains anciens à l'égard de la fabrication et de la qualité du fromage [1]. Ainsi Columelle, qui en donne une description détaillée, insiste sur l'obligation où l'on est de restreindre le plus possible la salaison pendant l'opération, car un des défauts principaux du fromage est d'être trop salé, VII, 8, 5 : sic neque fistulosus (*scil.* caseus) neque salsus neque aridus prouenit. *quorum uitiorum* primum solet accidere, si parum pressus; *secundum, si nimio sale imbutus*; tertium, si sole exustus est. Dioscoride (II, 71) écrit que le fromage non salé est meilleur que le fromage salé. Cf. aussi Pline, XXVIII, 131 : stomacho utiles (*scil.* casei) qui non sunt salsi, id est recentes, ueteres alueum sistunt corpusque minuunt, stomacho inutiliores, et in totum salsa minuunt corpus, alunt mollia.

μηατ̣ο̄ = μήάτω ou μὴ (ἐ)άτω, cf., par exemple, μὴ 'σπορηθήμε̄ν de ἐσφορέω (Gortyne), μὴμε̄ν (Dréros), etc. [2], ou κο̄̆τι dans l'inscription archaïque de Dréros. L'H est employé ici, peut-être, comme contraction de η + ε ou ε + ε [3]. Le τ de μηατ̣ο est la lecture de M. Van Effenterre [4].

δ̣οίε̄ = δοίη. Le δ est l'autre lecture possible de la lettre correspondante donnée par M. Van Effenterre [4]. L'E est employé ici pour un *ē* primitif.

Ϝαδε̄ τυρό[ν] = att. ἡδὺν τυρόν. L'adjectif dorien Ϝᾱδύς est le correspondant précis de l'attique ἡδύς (i.-e. **swādus*) ; il signifie ici « doux, savoureux » [5]. I.-e. *sw* initial devient en grec hϜ qu'on trouve parfois écrit Ϝh, mais l'écriture usuelle dans les inscriptions dialectales qui gardent le digamma est Ϝ [6]. L'accusatif singulier Ϝαδε̄ est la forme contractée du dorien ἁδέα, attestée chez Théocrite et Moschos. Pour la contraction εᾰ>η (ici ε̄), cf. lac. Θτοκλε̄ (VIe s. av. J.-C.), dor. (delph., rhod.) ἐννῆ, Τιμοκράτη, rhod. 'Αγῆναξ, dor. κρῆς, βασιλῆ, etc. [7].

---

1. Sur cela, cf. aussi Pauly-Wissowa, *s. Käse* (1919), col. 1495.
2. Cf. Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 151, 167.
3. D'ailleurs, cf. C. D. Buck, *Greek Dial.*, p. 261, n. 110 : « ...the inscriptions which have H often have μέ beside μὴ before words beginning with a vowel... »; voir aussi *ib.*, p. 72. Dans les inscriptions plus anciennes nous trouvons souvent H comme allongement compensatoire à côté de E comme allongement par contraction, cf. Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 152.
4. *Op. cit.*, p. 132.
5. Cf. Oribase, IV, 3, p. 276 D, qui définit le fromage le plus utile ainsi : αἴγειος ταμισίνης εὐώδης μὴ παλαιός.
6. Cf. Buck, *op. cit.*, p. 45.
7. Cf. Schwyzer, *op. cit.*, p. 250.

— — [ἀ]μυνάτ̄ο ἀμὲ νε — — — = att. ἀμυνάτω ἡμᾶς. α est supposé d'après le sens, T = τ d'après l'indication de M. Van Effenterre : « fragment de haste verticale. » Dans ἀμέ, la forme dorienne correspondant à att. ἡμᾶς, μ est une des deux lectures possibles données par l'éditeur [1]. La lettre finale peut être lue ε, *F* ou η. Après cette lettre on ne distingue plus rien, sans que l'on puisse assurer que la pierre ait ou n'ait pas porté jadis de caractères. Il en est de même après la lettre finale de la cinquième ligne.

Notre supposition 'A[ρτέμιτι est incertaine. Elle est basée sur ματρί et sur la considération qu'Artémis, la πότνια θηρῶν, était en connexion étroite avec les animaux et qu'elle apparaît souvent en compagnie de Hermès [2]. En outre, selon M. W. Déonna, au temple de Dréros, consacré à Apollon, seraient vénérés aussi Zéto et Artémis et l'autel *kératôn* de Dréros serait en relation étroite avec Artémis [3].

La fin de l'inscription est trop abîmée pour qu'on puisse faire des suppositions.

A quelle époque appartient la nouvelle inscription de Dréros ? Le développement de l'alphabet en Crète a été plus lent que dans les autres régions. La célèbre loi de Gortyne, par exemple, dont les formes des lettres et la direction de l'écriture (*boustrophédon*) présentent un aspect qui est généralement caractéristique du VIe siècle avant notre ère, appartient, de fait, à la moitié du Ve siècle [4]. Or la nouvelle inscription de Dréros, qui est de caractère privé et pour cette raison est écrite peu soigneusement, semble plutôt archaïsante que archaïque. Elle appartient, peut-être, à la fin du Ve ou au IVe siècle [5].

Cette nouvelle inscription drérienne est très importante. Elle nous donne les renseignements nouveaux suivants sur les dialectes doriens :

1. La forme locale du nom de Hermès, Ερμα*F*ος.

2. L'épithète de Hermès, *Ισαλος ou *Ι(σ)σαλος = ἴξαλος.

3. Le nom de la fête célébrée en l'honneur de Hermès Isalos, *Ισαλυρια ou *Ι(σ)σαλυρια qui est vraisemblablement dérivé de

1. On peut lire aussi ἀμὲν ε — —; ἀμὲν est la forme crétoise du nom. plur. auprès de ἀμές.
2. Cf. pour cela Pauly-Wissowa, *s. n.*, col. 774, 761.
3. Cf. *R. Et. Anc.*, XLII, 1940, p. 111 sqq., spécialement p. 116 sqq.
4. Cf. Buck, *op. cit.*, p. 261, n. 110.
5. La forme Ερμα*F*(ε) n'est pas une preuve de l'ancienneté de l'inscription, car c'est un terme religieux qui peut s'être conservé jusqu'à une époque avancée.

*Ἰ(σ)σαλῐ̆ρος = *ἰξαλῐ̆ρος ou *ἰξαλο-(ϝ)ορος « le protecteur des chèvres ».

4. La forme dorienne ϝᾱδύς = att. ἡδύς qui n'était attestée jusqu'ici que sous la forme littéraire ἁδύς.

5. Les infinitifs en -ναι des verbes athématiques étant limités à l'arcado-cypriote et à l'ionien-attique, l'infinitif ἔναι serait une forme prédorienne, c'est-à-dire arcado-cypriote (éolienne) ou ionienne [1], si elle n'est pas plutôt due à une influence de la langue épique [2], de l'attique ou de la κοινή [3].

Vladimir Georgiev.

---

1. Voir Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 148 sq.
2. Voir Buck, *op. cit.*, p. 320 sq., 155 sq.
3. Voir Thumb-Kieckers, *op. cit.*, p. 72, 148.

SYNTAXE DU LATIN PARLÉ DANS LES *RES RUSTICAE* DE VARRON

De plus en plus se fait sentir le besoin d'une histoire de la syntaxe latine qui permettrait de situer chaque auteur, non seulement dans l'évolution de la langue écrite, par rapport à ses devanciers et à ses successeurs, mais encore dans son milieu, par rapport à la langue parlée de son temps. Autrement dit, monter et descendre d'étage à étage ne suffit pas ; il faudrait, au même étage, comparer les appartements contigus et communicants : syntaxes des langues littéraire, vulgaire, familière et technique. Sans quoi nous risquons à chaque pas d'être abusés par de fausses perspectives : nous apercevons des hardiesses, des licences poétiques ou des archaïsmes là où peut-être il n'y eut que vulgarisme et fait banal. « Je ne sais si bien souvent on n'a pas considéré comme archaïques des formes qui, au temps de Cicéron, étaient encore tout à fait usitées parmi les gens bien élevés, dans le langage parlé comme dans la langue écrite[1]. » Cette remarque de M. A. Ernout vaut pour la syntaxe comme pour le vocabulaire. Mais pourra-t-on jamais tracer la courbe de ce latin parlé, vocabulaire et syntaxe ? Devra-t-on se contenter d'en esquisser la direction générale[2] ?

Oui, si l'on s'en tient à quelques points marquants, mais distants : comédies de Plaute et de Térence, correspondance de Cicéron, satires d'Horace, roman de Pétrone, inscriptions et graffiti populaires. Entre les *Lettres* de Cicéron (68-43 av. J.-C.) et les *Satires* d'Horace (35-30 av. J.-C.), les *Res rusticae* de Varron (36 av. J.-C.) occupent, me semble-t-il une de ces positions importantes, que le dessinateur établit et relie pour tracer une courbe continue.

En effet, les aspects technique et archaïque de la langue de Varron dans cet ouvrage ont surtout retenu l'attention des érudits. Mais ce sont des dialogues : *sermones eos quos de agricultura habuimus nuper*, dit l'auteur dans son préambule (1, 1, 7) ;

1. A. Ernout, *Commentaire de Lucrèce*, Paris, 1925, *Introd.*, p. XXVII.
2. Cf. J. Marouzeau, *Introduction au latin*, Paris, 1941, p. 106.

sermones, dit-il encore au début des livres *II* (*Pr.*, 6) et *III* (1, 10)[1]; trois dialogues dont les interlocuteurs sont gens du métier qui mettent simplement leurs connaissances à la portée de tous, avec une « bonhomie rustique[2] », évidente et voulue. Donc témoignage précieux pour qui veut extraire de ces *sermones* des faits de langue et de syntaxe. Le dessein d'animer et d'égayer l'exposé technique n'apparaît pas seulement, comme il arrive dans beaucoup de dialogues littéraires ou philosophiques, au début et à la fin de chaque entretien ; mais Varron multiplie à l'intérieur de chacun les interruptions, les objections, les digressions familières et les plaisanteries (jeux de mots sur les *cognomina* des personnages[3], dictons et métaphores populaires[4], railleries à l'adresse de Saserna[5], discussion et calembours rustiques à propos des pieds de poirée[6], etc.), qui soutiennent le ton de la conversation, plus simple et moins académique certes que dans les dialogues de Cicéron. Sans doute il arrive que Varron oublie çà et là cette fiction dramatique, et que la conférence risque de se substituer à la conversation ; même alors, le tour ne devient pas oratoire ; nous n'entendons pas une leçon, mais nous lisons des notes de cours, dont la syntaxe très souple fait penser aux procédés de la langue parlée comme aux raccourcis des recueils de préceptes.

Pour prendre un exemple savamment étudié, celui de la phrase nominale, on constate que la copule est à chaque instant omise dans les *Res rusticae*, non seulement dans les propositions d'exposé général (il y a deux espèces de...; il y a trois parties..., etc.), mais encore dans les énoncés de préceptes (il faut faire en sorte de...; le moment de faire telle chose, c'est..., etc.), et même dans les propositions explicatives, introduites par *nam*, *quod*, *quoniam*, etc. D'autres omissions sont fréquentes, par ex. celle du sujet *agricola*, toujours présent à l'esprit de l'auteur quand il parle des travaux de la terre . Procédés du langage savant, du style didactique, qui abrège et retient l'essentiel ? Oui, si l'on veut que Varron ne fasse que « réunir des notes », et procéder « comme un écrivain moderne qui, composant un manuel, se contenterait de rendre à l'aide de ponctuations la suite de ses idées : deux

1. Références d'après l'Édition Keil.
2. J. Bayet, *Littérature latine*, Paris, 1934, p. 285.
3. Par exemple, 1, 2, 9 (sur *Stolo*) ; 2, 4, 1 (sur *Scrofa*) ; 2, 5, 2 (sur *Vaccius*) ; 3, 6, 1 (sur *Pauo*).
4. Cf. 1, 1, 1 (*sarcinas conligam*) ; 1, 1, 4 (*dei facientes adiuuant*) ; 1, 2, 2 (*Romanus sedendo uincit*) ; 1, 8, 6 (*Dominus simul ac uidit occipitium uindemiatoris*) ; etc.
5. Cf. 1, 2, 27 ; 2, 9, 6.
6. Cf. 1, 2, 26-28.

parties dans ce sujet ; la première, des semailles, partie la plus importante, parce que la moins connue[1]... ». Mais beaucoup de phrases nominales [2] se trouvent dans les passages les plus dialogués, dans les scénettes qui font penser aux *Comédies* de Plaute ou à certaines *Satires* d'Horace, c'est-à-dire à ce que pouvait être le latin parlé. Entre syntaxe du latin parlé et syntaxe du latin didactique la discrimination n'est pas toujours facile.

Même ambiguïté en ce qui concerne l'anastrophe de la conjonction, du relatif et de l'interrogatif, très librement déplacés et rejetés à l'intérieur des subordonnées qu'ils commandent ; s'explique-t-elle par le « caractère technique de ces recueils de notes », ou par les libertés du *sermo cotidianus* ? Anastrophe de la conjonction reléguée à la deuxième place : 1, 17, 6 (*cum*) ; 1, 1, 2 (*quaad*) ; à la troisième : 2, 3, 2 (*ut*) ; 1, 2, 5 (*si*) ; à la quatrième : 2, 3, 2 ; 3, 3, 3 ; 2, 4, 17 (*ut*) ; 1, 12, 4 ; 2, 2, 14 (*quod*) ; à la cinquième : 1, 2, 17 (*ne*) ; 2, 1, 3 (*cum*) ; à la septième : 3, 6, 6 (*ut*) ; 3, 16, 32 (*quoniam*) ; à la huitième : 1, 13, 2 (*ut*) ; 1, 41, 4 (*quod*) ; 3, 13, 3 (*cum*) ; à la dixième : 1, 3 (*quoniam*) ; à la onzième : 1, 46 (*ut*). Anastrophe du relatif : 1, 4, 4 (*quae*) : 1, 26 (*quas*) ; 1, 31 (*unde*) ; 1, 45, 3 (*quod*) ; 1, 63 (*qui*), etc. Anastrophe de l'interrogatif : 1, 17, 1 (*quibus*) ; 1, 17, 3 (*quid*) ; 1, 18, 7 (*cuius*) ; 1, 22, 5 (*qua*), etc. [3].

---

1. J. Marouzeau, *La Phrase à verbe « être » en latin*, Paris, 1910, p. 288-290.

2. J'ai compté comme omissions du verbe *esse*, soit en proposition principale, soit en subordonnée :

Livre I, 1 (4 exemples) ; 2 (21 ex.) ; 3 (1 ex.) ; 4 (2 ex.) ; 5 (1 ex.) ; 6 (18 ex.) ; 7 (2 ex.) ; 8 (6 ex.) ; 9 (1 ex.) ; 10 (1 ex.) ; 11 (3 ex.) ; 12 (5 ex.) ; 13 (14 ex.) ; 14 (3 ex.) ; 15 (3 ex.) ; 16 (3 ex.) ; 18 (2 ex.) ; 19 (1 ex.) ; 20 (8 ex.) ; 21 (3 ex.) ; 22 (1 ex.) ; 23 (6 ex.) ; 24 (1 ex.) ; 25 (1 ex.) ; 26 (1 ex.) ; 31 (6 ex.) ; 32 (1 ex.) ; 35 (1 ex.) ; 36 (1 ex.) ; 37 (7 ex.) ; 38 (4 ex.) ; 39 (1 ex.) ; 40 (10 ex.) ; 41 (8 ex.) ; 45 (2 ex.) ; 46 (1 ex.) ; 47 (5 ex.) ; 48 (3 ex.) ; 49 (1 ex.) ; 50 (1 ex.) ; 51 (2 ex.) ; 53 (1 ex.) ; 55 (3 ex.) ; 59 (2 ex.) ; 65 (3 ex.) ; 69 (5 ex.) ;

Livre II, *Pr.* (8 ex.) ; 1 (24 ex.) : 2 (17 ex.) ; 3 (10 ex.) ; 4 (15 ex.) ; 5 (16 ex.) ; 6 (3 ex.) ; 7 (16 ex.) ; 8 (5 ex.) ; 9 (13 ex.) ; 10 (9 ex.) ; 11 (5 ex.) ;

Livre III, 1 (7 ex.) ; 3 (6 ex.) ; 5 (4 ex.) ; 6 (3 ex.) ; 7 (5 ex.) ; 8 (3 ex.) ; 9 (18 ex.) ; 10 (8 ex.) ; 11 (4 ex.) ; 12 (5 ex.) ; 14 (4 ex.) ; 16 (23 ex.) ; 17 (1 ex.).

Soit au total 412 exemples, situés d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Très peu d'exceptions. Cependant le livre III serait peut-être plus rédigé (moins d'ellipses, de locutions abrégées et d'anacoluthes).

3. Cf. G. Heidrich, *Der Stil des Varro*, Melk, 1892, pp. 18-20. M. J. Marouzeau vient de consacrer un article, riche d'exemples et de suggestions, à la construction des subordonnants (relatifs et conjonctions) et à son histoire : *Rev. Ét. Lat.*, 1946, pp. 247-260. Les exemples nombreux de postposition fournis par les textes les plus anciens, les comiques et les *Satires* d'Horace montrent que la construction fut dès l'abord et longtemps banale. Dans la *Sat.*, 1, 9, qui reproduit le dialogue d'Horace et du fâcheux, dans la rue, j'en relève 8 exemples (v. 16, 25, 30, 43, 47, 48, 51, 57). Dans les propos tenus au Festin de Trimalcion (Petr., *Satir.*, 26 sqq.), je m'attendais à trouver plus d'exemples ; mais les phrases y sont courtes, les subordinations rares ; cependant les chap. 37-38, où Pétrone a

Voici, dans le même ordre d'idées, quelques exemples de phrases dont l'agencement très souple fait penser aux sinuosités de la langue parlée comme aux libertés des notes de cours : 1, 2, 2 (*et nos uti expectaremus se reliquit qui rogaret*) ; 1, 5, 1 (*relinquitur quot partes ea disciplina habeat ut sit uidendum*) ; 3, 12, 4 (*de iis Archelaus scribit, annorum quot sit qui uelit scire, inspicere oportet foramina naturae*) [1].

Les anaphores, qui ne manquent pas, sont procédés d'interlocuteurs qui martèlent leurs propos, comme de professeurs qui font saillir les articulations de leur exposé : 1, 9, 3 (*alia... alia... alia*) ; 1, 9, 7 (*si... si... si*) ; 1, 13, 3 (*hic... hic*) ; 1, 16, 6 (*ut... ut*) ; 1, 23, 1 (*alia... alia... alia... alia...*) ; 2, 5, 4 (*testis... testis*) ; 2, 5, 5 (*hunc... hunc... hunc*) ; 2, 7, 15 (*alii... alii... alii... alii*) ; 2. 8, 1 (*de... de... de*) ; 2, 10, 3 (*qui... qui... qui*) : 3, 2, 4 (*ubi... ubi... ubi*) ; 3, 5, 3 (*ubi... ubi... ubi*) ; 3, 16, 4 (*ab his... ab his... ab his*) ; 3, 16, 5 (*neque quod... nec quod... nec quod*) ; 3, 17, 2 (*magno... magno... magno*) [2].

Enfin les anacoluthes peuvent être lâchées dans la conversation comme dans la rédaction succincte de notes didactiques : 1, 8, 4 (*conligatas*, s.-ent. *harundines*, à tirer de *harundinetum*) ; 1, 37, 5 (*aliae*, s.-e. *arbores* suggéré par le contexte) ; 1, 41, 2 (*existimatur ea inseri, i. e. ficus*, à tirer de *ficeta*) ; 2, 10, 8 (*in Liburniam... eorum, i. e. Liburnorum*, à tirer de *Liburniam*) ; 3, 15, 1 (*glirarium..., ne ex ea erepere possit*, sujet *glis*, à tirer de *glirarium*) [3]. En un mot, les procédés et accidents de style qui tiennent au besoin d'abréger et de formuler, sont utilisés par l'auteur didactique et par le dramaturge qui anime un dialogue.

Mais voici, dans les *Res rusticae*, des particularités du style parlé :

1° Ellipses du substantif : 2, 11, 9 (*a quarta ad decimam*, s.-e. *horam*) ; 3, 17, 10 (*cum lata candidatus noster*, s.-e. *purpura*) ; du verbe *dicere* : 1, 22, 6 (*hic haec*) ; 1, 23, 7 (*Cato non male*) ; 2, 5, 1 (*haec hic*) ; 2, 6, 1 (*haec ille*) ; 2, 11, 12 (*illi hoc*) ; 3, 17, 10 (*nos*

---

multiplié les vulgarismes de vocabulaire et de syntaxe (propos tenus à Encolpe par un voisin de table très trivial), contiennent 4 postpositions de *si* (37,5 ; 38,1), de *ut* (38, 3), du relatif *quae* (38,3). Conclusion : la construction appartenait au *sermo cotidianus* ; elle tendait à devenir exceptionnelle dans la prose commune comme sans doute dans la langue parlée ; mais elle n'a pas dû cesser d'être employée par le vulgaire, comme le montrent ces exemples de Pétrone. C'est un désir tout spontané d'expressivité qui fait dire aussi au paysan français : la vache à Pierre, rapport à la tumeur qu'elle avait à la mamelle, le vétérinaire lui a fait une opération.

1. Cf. *Ibid.*, p. 26. On pourrait multiplier ces sortes d'exemples.
2. Cf. *Ibid.*, p. 69.
3. Cf. *Ibid.*, p. 55.

haec) ; du verbe *uenire* : 1, 2, 11 (*illi interea ad nos*) ; 3, 17, 10 (*candidatus noster... in uillam*) ; du verbe *facere-fieri* : 1, 2, 1 (*quid uos hic ?*) ; 1, 34, 2 (*haec aliquot regionibus*) ; ou d'autres verbes faciles à suppléer d'après le contexte : 1, 20, 3 (*quos ad uecturas*) ; 1, 13, 7 (*ut antiqui*) ; 1, 19, 3 (*de canibus uero utique*) ; 1, 40, 5 (*neque enim si malus pirum*) ; 2, 2, 10 (*sic calles publicae*) ; 2, 5, 13 (*si quadrimae*) ; 3, 9, 16 (*quod fere quae ante*) [1] ;

2° Pléonasmes et redondances du *sermo cotidianus : etiam quoque* (1, 1, 3 ; 1, 2, 14) ; *et etiam* (1, 17, 2 ; 1, 48, 1 ; 1, 59, 3 ; 2, *pr.*, 5 ; 2, 11, 3 ; 3, 9, 9) ; *quod enim* (1, 13, 4) ; *itaque ideo* (1, 8, 7 ; 1, 16, 5) ; *itaque ita* (1, 45, 3) ; *itaque propterea* (1, 2, 19) ; *itaque ab hoc* (2, 7, 16) ; *itaque ob eam rem* (2, 4, 5) ; *nisi si* (2, 2, 6; 2, 9, 9 ; 3, 2, 12) ; *nec non* (1, 1, 6 ; 1, 55, 3 ; 2, 1, 22 ; 2, 9, 10 ; 2, 10, 9; 3, 3, 4 ; 3, 16, 26) ; *item sic* (1, 22, 5) ; *statim sine interuallo* (2, 1, 22) ; *interea iis temporibus* (2, 2, 17) ; *item eodem modo* (2, 7, 3) ; *in secluso clam* (3, 5, 6) ; *initium primum* (2, 4, 9) ; *redire rursus* (3, 17, 9) ; *rursus reicere* (1, 13, 5,) ; *rursus reddere* (2, 2, 1) ; *crebro factitare* (3, 16, 29) ; *semper solere* (3, 17, 5) ; *bestiolae minutae* (2, 5, 14) ; *riuolus tenuis* (3, 5, 11) ; *mammillae tenues* (3, 14, 2) ; *pisciculi minuti* (3, 17, 6) [2]. A cette liste de G. Heidrich on peut ajouter : *fere circiter* (1, 27, 1) ; *alia reliqua* (1, 9, 3) ; *adiciant praeter eas aues alias quoque* (3, 5, 2) ; *omnes uniuersae* (3, 2, 5) ; *eo magis... eo deterior* (1, 6, 6). Plusieurs de ces pléonasmes se trouvaient déjà chez Plaute [3].

3° Quelques cas de zeugma : 1, 2, 14 (*quod ab eo in eam conuehuntur fructus et euehuntur = et ex ea euehuntur*) ; 1, 12, 3 (*uitandum ne... spectet uilla,... et ut potius in sublimi loco aedifices = et uidendum ut potius...*) ; 1, 16, 6 (*euehi atque inuehi ad multa praedia scimus = euehi e multis praediis atque inuehi ad ea scimus*) ; 1, 17, 2 (*grauia loca utilius esse mercennariis colere quam seruis, et in salubribus quoque locis opera rustica maiora = opera rustica maiora facere*) ; 3, 3, 6 (*bini gradus, superiores quos frugalitas antiqua, inferiores quos luxuria posterior adiecit = superiores quos frugalitas antiqua inuenit*) ; 3, 8 (*inter reliquos dodrantes ;* suppléer *interesse*) ; 3, 3, 5 (*piscinae*

1. Cf. *Ibid.*, p. 43 sqq. (Voir A.-C. Juret, *Système de la syntaxe latine*, Paris, 1933, p. 18-22).

2. Cf. *Ibid.*, p. 62 sqq.

3. W. M. Lindsay, *Syntax of Plautus*, Oxford, 1907, p. 9 : *multi saepe, Mil.*, 885 ; *propere celeriter, Rud.*, 1323 ; *priusquam... prius, Pseud.*, 885 ; *postquam... post, Trin.* 417 ; *una simul, Most.*, 1037 ; *uniuersus totus, Trin.*, 171 ; *omnis totus, frag.* 120 ; *hic hodie dies, Epid.*, 157 ; *ergo igitur, Trin.*, 756 ; *etiam quoque, Pseud.*, 122 ; *nisi si, Most.*, 569 ; cf. Stolz-Schmalz, p. 507.

dulces fieri coeptae, et e fluminibus captos recipere ad se pisces = et... recipere coeperunt) [1].

En résumé, si la matière des *Res rusticae* est très technique, si les divisions et subdivisions de l'exposé sont pédantesques, le style de ces *sermones* présente de nombreux caractères du latin parlé. L'auteur déclare qu'il écrit à 80 ans, ce qui l'oblige à se hâter (1, 1, 1). L'intérêt de cette confidence est double : parce que l'âge l'incitait à « ramasser ses bagages » avant de partir pour le grand voyage, Varron n'a pas léché son œuvre ; il lui a laissé la bonhomie des dialogues rustiques dans lesquels il avait choisi de verser faits, expériences et prescriptions. D'autre part, n'exagérons pas l'archaïsme des *Res rusticae* : né en 116, Varron dédicace le premier livre à sa femme Fundania, à l'âge de 80 ans, donc en 36 av. J.-C. Cicéron est mort depuis sept ans ; déjà ont paru les *Bucoliques* de Virgile ; déjà vont paraître les premières *Satires* d'Horace. Parce que Varron vécut longtemps, parce qu'il n'a pas caché son goût pour les vieux vocables, les traditions ancestrales et les vertus antiques, parce qu'on le rapproche involontairement de Caton et des Romains de vieille roche, on postule aussi l'archaïsme de sa langue [2]. N'oublions pas cette date : 36 av. J.-C. Quoi qu'il en soit, un dépouillement des *Res rusticae*, au point de vue de la syntaxe, m'a fourni une masse de faits appartenant au latin parlé que nous révèlent les *Comédies* de Plaute et la *Correspondance* de Cicéron, mais annonçant aussi celui des âges postérieurs. Comme le latin de Plaute est, dans l'histoire du *sermo cotidianus*, la source première, je suivrai l'ordre adopté par Lindsay dans sa *Syntax of Plautus*. Je m'efforcerai, pour chaque fait, de situer Varron.

Et l'on constatera : 1° que si la syntaxe du latin littéraire s'est très tôt séparée de celle du latin parlé, celle-ci (comme il arrive d'ordinaire aux langues parlées qui résistent aux innovations

1. Cf. G. Heidrich, p. 56.

2. La grammaire de Varron n'a donné lieu qu'à des études partielles et sommaires. La dissertation de R. Krumbiegel, *De Varroniano scribendi genere quaestiones*, Lipsiae, 1892, effleure quelques problèmes et ne repose pas sur un dépouillement complet. L'opuscule de G. Heidrich (*op. cit.*) est plus sérieux, mais il étudie surtout le style de Varron. Dans la *Syntaxe latine* de O. Riemann, les *Res rusticae* ne sont citées que 5 fois ! Celle de Stolz-Schmalz y renvoie plus souvent, mais trop peu ; mêmement les *Syntactica* de E. Löfstedt, et le *Système de la Syntaxe latine* de A.-C. Juret.

Deux dissertations sur l'usage des particules (H. Reiter, *Quaestiones Varronianae gramm.*, Regim., 1882), et sur l'emploi des cas (J. Sitzler, *Uber den Kasus-Gebrauch bei Varro*, Tauberbischfosheim Progr., 1889). Et c'est à peu près tout. Quant au livre de J.-B. Hofmann, *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg, 1936, il ne traite à peu près que de vocabulaire et de stylistique ; pas de références à Varron.

des écrivains ainsi qu'aux modes et aux snobismes) n'a guère évolué des *Comédies* de Plaute aux *Res rusticae* de Varron ; 2° que des soi-disant archaïsmes et hardiesses, attribués aux écrivains de l'époque d'Auguste, appartenaient tout simplement au latin qu'on parlait alors.

*
* *

Syntaxe d'accord.

1° Syllepses de nombre. Passage d'un singulier collectif à un pluriel : *familia... si fessi...* (1, 13, 1) ; *herba... de his* (1, 49, 1) ; *capra... harum...* (2, 3, 7) ; *utraque fenestra... factae... per eas* (3, 9, 6) ; *alterum genus... cum iis...* (3, 10, 2) ; en particulier, dans des proportions relatives : *capra... quas...* (1, 2, 17) ; *cum peperit* (*sus*)*... quo facilius possit... quibus*(2, 4, 15) ; *serpens... quarum bestiarum...* (3, 9, 14) ; *lepus... qui mutant* (3, 12, 6). Inversement, passage d'un pluriel à un singulier collectif sous-entendu : *considunt* (*apes*)*... minime malefica*, s.-ent. *apis* (3, 16, 7).

Les exemples de cette *constructio ad sensum* ne manquent pas chez Plaute et Térence ; cf. Pl., *Curc.*, 495 (*ab lenone quicquam... accipiam, quibus sui nil est nisi...* : d'un leno... , de ces gens qui n'ont...) ; *Mil.*, 186 (l'adjectif *muliebri* égale *mulierum*, et appelle *earumque artem*) ; *Mil.*, 753 (*proletario sermone* appelle *i solent... dicere*) ; Pers., 193 (*erili... impudicitia* appelle *queantur*, s.-ent. *eri*). De même pour le pluriel avec *uterque*, cf. Pl., *Curc.*, 187 *uterque insaniunt* [1] ; Ter., *Eun.*, 1022 (*uterque edent* [2]).

Deux sujets au singulier, unis par *neque... neque*, commandent un pluriel, en 2, 10, 4 (*neque Basculus neque Turdulus idonei*, s.-ent. *sunt*). A distinguer de Cic., *Clu.*, 35, 95, où le pluriel du verbe est entraîné par l'apposition (*nec P. Popilius neque Q.*

1. Parmi les exemples qu'on donne de *uterque* + pluriel (Plaute, Térence, César, Salluste, Cicéron, Tite-Live, Tacite), il faut distinguer : ceux où le verbe au pluriel est commandé par *uterque* seul, et ceux où *uterque*, sorte de singul. coll., est accompagné d'un génit. plur. partitif ; ceux où *uterque* est sujet, et ceux où il n'est qu'apposition à un sujet plur. sous-entendu ; ceux où le verbe au plur, est directement commandé par *uterque*, et ceux où il ne se trouve que dans une subordonnée qui suit ; cf. Dict. Gaffiot, art. *uterque* ; O. Riemann, *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, Paris, 1885, pp. 255-256. Pour les cas de non-concordance entre le verbe et le sujet, voir les récentes remarques de A. Ernout, dans *Rev. Phil.*, 1944, pp. 176 sqq., à propos des *Syntactica* de E. Löfstedt.

2. A l'appui de la note précédente, on distinguera cet accord de Ter., *Eun.*, 841 : *uterque, mater et pater,... erant*, où *uterque* est développé par l'apposition.

Metellus, clarissimi uiri atque amplissimi, uim tribuniciam sustinere potuerunt ; cf. J. Lebreton, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*, Paris, 1901, p. 22). L'exemple de Varron a été diversement commenté ; voir en dernier lieu E. Löfstedt, *Syntactica*, Lund, 1942, I, p. 17. On peut dire que le pluriel n'a rien d'illogique, puisque l'un des sujets n'exclut pas l'autre ; cf. Riemann-Goelzer, *Syntaxe*, Paris, 1897, *Additions*, p. 822. Plus simplement, on peut rapprocher de la construction vulgaire *neuter* + pluriel ; cf. Pl., *Men.*, 785.

2° Syllepses de genre. Quatre exemples du passage de *res*, fém. plur., à *quae*, plur. neutre : 1, 1, 11 (*rebus, quae non arbitror pertinere ad agri culturam*) ; 1, 5, 4 (*de rebus... quae... sint praeparanda*) ; 1, 39, 3 (*de singulis rebus uidendum, quae... facias*) ; 2, 1, 3 (*ex iis rebus, quae... ferret terra*). Inversement, un exemple du passage de *quae à res* : 1, 3 (*quae diiungenda essent..., de iis rebus*). Ces libertés de la langue parlée rappellent des constructions de Plaute : *Merc.*, 337 (*quicquid est quam rem agere coepi*) ; *Stich.*, 82 (*nihil quam ob rem id faciam meruisse arbitror*).

3° Rapports du relatif et de son antécédent. Une survivance de l'état paratactique, en latin ancien, est la reprise, dans la proposition relative, de l'antécédent : Pl., *Epid*, 41 (*est causa, qua causa...*) ; *Rud.*, 997 (*quo colore..., hoc colore*) ; *Merc.*, 1015 (*legem..., qua lege*). Semblable est cette quasi-reprise de l'antécédent dans un précepte de Varron, 1, 13, 5 : *aedificium facere oportet, sub quod tectum...* Nous avons affaire à un tour ancien, qui s'est maintenu dans toute la latinité (cf. Cat., *Agr.*, 136 ; Prop., 2, 1, 63 ; Vitr., 10, 14, 6 ; Hyg., 145 ; Gaius, *Dig.*, 28, 6, 5), avec sa couleur archaïque appropriée aux formules de règles et de lois.

Point n'est besoin d'insister sur l'attraction de l'antécédent du relatif, suivant le paradigme *quas litteras scripsisti mihi...*, qui est de toutes les époques [1], depuis Plaute (*Mil.*, 155 ; 598 ; etc.) et Térence (*And.*, *prol.*, 3), en passant par Varron, 1, 25, 1 (*qui locus optimus uino sit et ostentus soli, ammineum minusculum et geminum eugeneum, heluium minusculum seri oportere*) ; 3, 11, 3 (*quae erunt piscinae, in eas aquam large influere oportet*) [2].

Mais l'ellipse de *in eo* avec *seri oportere* (1, 25, 1) nous amène

1. Cf. *Syntaxe* de Stolz-Schmalz, p. 533 : exemples de Lucrèce, Cicéron, César, Horace, Tite-Live, Tacite. La question de l'attraction du relatif et de l'antécédent du relatif revient sur le tapis ; cf. *Rev. Ét. Lat.*, 1942, pp. 22-23.

2. Autres exemples : 1, 7, 4 (*quae arbores..., eas...*) ; 3, 2, 15 (*in hac uilla qui est ornithon, ex eo uno...*).

à parler de l'omission du démonstratif, antécédent du relatif. Comme Plaute, et beaucoup d'autres, Varron omet volontiers cet antécédent, qui serait un accusatif : 1, 41, 2 (*quae natura minus sunt mollia, uas aliquod supra* (*ea*) *alligant*) ; 3, 7, 10 (*qui iam pinnas incipiunt habere,* (*eos*) *relinquunt in nido*) ; 3, 10, 1 (*ubi anseres aluntur,* (*id*) *chenoboscion appellatis*) ; 3, 16, 6 (*qui accessit,* (*eum*) *pungunt* ; 3, 16, 23 (*erithacen uocant* (*ea*) *quibus fauos.... conglutinant*) ; ou un génitif : 1, 16 2 (*inuectos opportunos* (*eorum*) *quae in fundo opus sunt*) ; 1, 13, 4 (*ministra fundo* (*eius*), *ex ea quod euehatur*) ; 2, 11, 6 (*qui aspargi solent sales,* (*eorum*) *melior fossilis quam marinus*) ; 3, 9, 6 (*quicquam ire intro possit* (*eorum*) *quae nocere solent gallinis*) ; 3, 16, 34 (*faui qui eximuntur, si qua pars* (*eorum*) *nihil habet...*) ; ou un datif : 2, 6, 2 (*gregem qui facere uolt bonum,* (*ei*) *primum uidendum*) ; 2, 7, 11 (*alternis qui admittant,* (*eis*) *diuturniores equos, meliores pullos fieri dicunt*) ; 3, 2, 1 (*bonum consilium,* (*ei*) *qui consulit..., bonum habendum*) ; 3, 7, 8 (*qui habent agrestes columbas,* (*eis*)... *imitandum*) ; 3, 16, 7 (*ut non qui eius conetur disturbare* (*ei*) *resistat*) ; ou un ablatif : 3, 16, 8 (*opturant...* (*ea*) *quam erithacen appellant Graeci*). A rapprocher de Pl., *Amph.*, 652 ; *Capt.*, 574 ; *Curc.*, 581 ; *Mil.*, 355 ; *Bacch.*, 991 ; *Cas.*, 427.

Varron va plus loin : il omet l'antécédent *is* du relatif, alors même que ce démonstratif serait précédé d'une préposition ; 1, 27, 2 (*uere sationes quae fiunt,* (*in eis*) *terram rudem proscindere oportet*) ; 1, 52, 1 (*quae seges grandissima... fuerit,* (*ex ea*) *seorsum in aream secerni oportet spicas*) ; 3, 13, 1 (*quem fundum in Tusculano emit hic Varro...,* (*in eo*) *uidisti... apros et capreas conuenire ad pabulum*) ; 1, 25, 1 (*qui locus...,* (*in eo*) *seri oportere*).

Ce tableau montre l'extension, dans le latin parlé, des libertés dont le relatif a joui par rapport à son antécédent. D'autre part, l'emploi redondant de *is* (Pl., *Mil.*, 352 : *ego... hoc quod ago, id me agere oportet*) se retrouve dans les *R. R.* (1, 40, 1 : *illud quod apparet ad agricolas, id uidendum diligenter*). A noter cette autre construction pléonastique : *ne in eam partem spectet uilla e quibus uentus grauior ex iis partibus adflare soleat*, que la *Syntaxe* Stolz-Schmalz a rapprochée de Pl., *Trin.*, 1023 ; Apul., *Met.*, 9, 16, etc. Enfin l'emploi de *is* est presque redondant en 1, 40, 1 : *semen, quod est principium genendi, id duplex* (cf. Cic., *Inu.*, 2, 87 : *sumptus, qui de publico dari solet, is ab quaestore non est datus*).

*
* *

Syntaxe des cas.

1° Nominatif.

La juxtaposition paratactique de deux sujets (Pl., *Capt.*, 232 : *maxuma pars... homines* = *hominum*) s'est maintenue, semble-t-il, après la période archaïque, dans certains emplois du latin parlé, si l'on en juge d'après 2, 4, 2 : *proauos ac superiores, de Tremelliis nemo appellatus Scrofa* = *neque proauos neque superiorum unus...* De même parataxe, à l'accusatif, en 2, 5, 18 : *exscripta... aliquid legat* = *exscriptorum aliquid...*

L'apposition augmentative ou limitative de *id*, soulignée par *et*, — *que*, *atque*, *quidem*, est une commodité de construction familière connue de Plaute (cf. Lindsay, pp. 47-48), de Cicéron (*Or.*, 171; *Fam.*, 13, 16, 4 ; *Att.*, 12, 9) et de Varron (1, 1, 3 : *et id etiam ignotissimis quoque hominibus*).

2° Génitif.

Doit-on voir un génitif complément du comparatif [1] en 2, 5, 10 : *transmarini Epirotici non solum meliores totius Graeciae* (leçon des mss *VAB*), et le rapprocher de Pl., *Capt.*, 852 (*regum rex regalior*) ou d'Enn., *Trag.*, 56 (*mater optumarum multo mulier melior mulierum*)? Ces génitifs de Plaute et d'Ennius sont plutôt des génitifs partitifs [2] ; d'autre part, le contexte, chez Varron (*totius Graeciae, sed etiam quam Italiae*) montre qu'il faut corriger, comme l'a fait Keil, en : *non solum meliores quam totius Graeciae, sed etiam quam Italiae.*

Quant au génitif *decem annorum*, en 2, 7, 2 (*uidemus ne sint minores trimae, maiores decem annorum*), il n'est pas complément du comparatif *maiores* ; en effet, *decem annorum* s'oppose à *trimae* (nominatif) ; c'est donc un génitif descriptif, correspondant à *decem annorum esse* (à côté de *decem annos natae esse*) ; génitif qui n'a pas cessé d'être usité dans la langue vulgaire avec *natus* exprimé ou sous-entendu [3] ; cf. Pl., *Mil.*, 1079 (tandis que accusatif en *Mil.*, 629) ; Varr., *Men.*, 496 ; Liu., 39, 22, 5 ; *C. I. L.*, 1, 36.

Enfin nous n'insisterons pas sur le génitif du tour *id temporis* (1, 51, 2), qui est de toutes les époques, depuis Plaute ; cf. Pl.,

1. Cf. Stolz-Schmalz, p. 385.

2. Cf. Lindsay, *op. cit.*, p. 13, note. Le génit. complément du comparatif ne semble pas antérieur à Vitruve ; cf. H. Goelzer, *Étude sur la latinité de saint Jérôme*, Paris, 1884, p. 322.

3. Cf. Stolz-Schmalz, p. 363 ; Riemann, p. 121, n. 2.

Mil., 618 (*istuc aetatis*) ; *Merc.*, 290 (*quid aetatis*) ; Cic., *Clu.*, 141 (*id aetatis*) ; *Cat.*, 1,10 (*id temporis*) ; *Phil.*, 8, 5 (*illud aetatis*) ; Tac., *Ann.*, 5, 9 (*id aetatis*) ; 12, 8 (*id temporis*) ; 13, 16 (*id aetatis*) ; 16, 15 (*id temporis*). Nous retrouverons cette construction à propos de l'accusatif de temps.

3° Accusatif.

A l'accusatif de relation jouant le rôle d'un génitif descriptif se rattachent : *id genus* (= *eius generis*, 1, 29, 2 ; 3, 9, 17) ; *hoc genus* (= *huius generis*, 2, 1, 23) ; *omne genus* (= *omnis generis*, 1, 29, 1 ; 3, 6, 3 ; cf. *omnigenus*, 3, 5, 11 ; 3, 5, 14) ; *quod genus...* ? (= *cuius generis...* ? 2, 10, 1). Cette construction est donc abondamment attestée chez Varron. Inconnue de Plaute et de Térence (qui l'emploient avec d'autres substantifs comme *uicem*, *partem*, *ordinem*, etc.), elle se trouve chez Caton, Lucilius, Lucrèce, Catulle, Cicéron, Varron, Horace, Pétrone, Suétone, Aulu-Gelle, Apulée [1]. Ces locutions *id genus*, *hoc genus*, *omne genus*, *quod genus* étaient commodes pour Varron, qui se plaisait à diviser et à subdiviser des espèces et des techniques.

L'accusatif *id temporis* (1, 51, 2) était originellement un accusatif d'extension dans le temps, senti comme tel dans Pl., *Mil.*, 618 (*istuc aetatis*), Cic., *Phil.*, 8, 5 (*illud aetatis*) ; *Fam.*, 6, 20 (*id aetatis*). Or dans l'exemple de Varron (*saepe id temporis anni oriuntur nimbi*), comme dans celui de Cicéron (*quos... id temporis uenturos esse praedixeram*, *Cat.*, 1, 10), l'accusatif n'implique plus une notion de durée, par suite de la confusion des questions *quando ?* et *quamdiu ?* dans les esprits populaires [2]. Et Tacite emploiera de même *id temporis* (= *eo tempore*, point du temps où se produit l'action), *Ann.*, 12, 8 ; 16, 15.

L'accusatif proleptique, autrefois considéré comme un hellénisme, appartenait au latin parlé, comme le montrent les nombreux emplois de Plaute (*Merc.*, 483 ; *Rud.*, 390 ; *Pers.*, 414 ; *Most.*, 389 ; etc). Il y en a plusieurs exemples dans les *R. R.* : 1, 40, 2 (*prima semina uidere oportet ne uetustate sint exucta* ; 1, 2, 8 (*uidet eos fore ut pestilentia dispereant*) ; 2, 5, 18 (*armentarium meum crebro ut aliquid legat curo*) ; 2, 9, 15 (*reliquas canes facit... ut sint in tuto*) ; 3, 10, 4 (*eas cellas prouident ne*

1. Cf. Stolz-Schmalz, p. 357 ; Wölfflin, *Arch. lat. Lex.*, 5, 387 ; A. Ernout, *Commentaire de Lucrèce*, I, p. 239 ; J. Bourciez, *Le « Sermo cotidianus » dans les Satires d'Horace*, Paris, 1927, p. 65.

2. Cf. inversement les fréquents emplois de l'ablatif au lieu de l'accusatif de durée : bien subtile est souvent la distinction entre ce dernier et l'ablatif qui marque « l'espace de temps dans les limites duquel un fait se place ».

habeant in solo umorem) ; 3, 16, 28 (*alii aquam mulsam in uasculis prope ut sit curant*). Ce qui prouve que Tite-Live ne l'a pas remis en honneur par affectation d'hellénisme, ou d'archaïsme [1] ; il n'a pas cessé d'être usité dans la langue parlée.

La construction *utor* + accusatif est parfois considérée comme archaïque et supplantée par *utor* + ablatif ; cf. Lindsay, p. 29. En réalité, la construction transitive, qui fut sans doute la première en date (Pl., *Rud.*, 1241 ; de même *usus est* + accus., *Pseud.*, 385 ; et *abutor* + accus., *Trin.*, 682), n'est jamais tombée en désuétude [2], si l'on en juge d'après les exemples de Cicéron, de Salluste, et de Varron (3, 16, 23 : *quam rem... medici utuntur*).

4° Ablatif.

A l'ablatif de temps se rattachent des ablatifs de substantifs non accompagnés d'adjectifs et désignant une circonstance, comme *occasu solis* (Caes., *B. G.*, 1, 50, 8). La langue parlée dut multiplier ces ablatifs rapides et commodes. On lit chez Plaute : *ludis* (aux jeux, *Pers.*, 436) ; *nuptiis* (aux noces, *Aul.*, 540) ; chez Cicéron : *theatro et spectaculis* (au spectacle, *Att.*, 2, 19, 3) ; chez Tite-Live : *sollemnibus* (les jours de grandes fêtes, 23, 24, 12), etc. Parfois cet ablatif concurrençait l'ablatif avec *in*, de la question *ubi*. Avec d'autres substantifs il côtoyait l'ablatif circonstantiel de manière : de même que Caton dit : *uento austro* (*Agr.*, 31, 2) et Cicéron : *austro* (*Diu.*, 2, 27) = quand souffle le vent du midi, par vent du midi, Varron écrit : *siccitatibus* (= par temps de sécheresse, 1, 31, 5) ; puis Tite-Live : *tranquillo* (= par temps calme, 24, 8, 13, etc.) ; *sereno* (= par temps serein, 31, 12, 5). Ces ablatifs, plus rapides qu'un ablatif absolu ou qu'une subordonnée temporelle pour définir le temps qu'il fait, ont dû foisonner dans les conversations ; et sans doute y doivent être rattachées des constructions comme *tranquillo mari* (Cic., *Rep.*, 1, 14) ; *caelo sereno* (Cic., *Fam.*, 16, 9, 2) ; *bona tempestate* (Cic., *Quint.*, 2, 2, 4) ; *uasto atque aperto mari* (Caes., *B. G.*, 6, 21, 5), classées à tort comme ablatifs absolus [3].

Un fait bien connu de la langue parlée est la facilité avec laquelle se meut l'ablatif de lieu ; cf. Lindsay, p. 35. On ne

1. Exemples cités par O. Riemann, *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 16, note 1 : 23, 10, 3 ; 31, 27, 5 ; 33, 40, 6 ; 34, 61, 4 ; 42, 40, 1 ; cf. *Syntaxe*, p. 317 ; J.-B. Hofmann, *op. cit.*, p. 113.

2. Cf. statistique de Langen, *Arch. lat. Lex.*, 3, 329 sqq.

3. Cf. *Syntaxe* Riemann, pp. 156-158, et note rectificative d'A. Ernout, p. 158, n. 1.

s'étonne pas de rencontrer dans les *R.R.*, des ablatifs de *locus* et de *regio* sans *in*, avec déterminants : *Aliquot regionibus* (1, 34, 2 ; 2, 1, 5) ; *multis regionibus* (2, 10, 7) ; *locis uiridibus* (2, 5, 14). Plus rare est peut-être un ablatif comme *monte Tagro* (= *in monte Tagro*) (2, 1, 19), à rapprocher cependant de *Adriano mari*, Cic., *Att.*, 10, 7, 1. Mais les grammairiens ont, semble-t-il, exagéré l'importance en cette question de l'épithète géographique ou de l'adjectif déterminant le nom commun à l'ablatif. L'ablatif de lieu sans *in* se trouve chez Plaute, Ennius, Attius, Cicéron, Varron, Virgile, Tite-Live, etc. Cette liberté n'avait probablement rien de poétique ; prosateurs et poètes de l'époque impériale n'ont fait qu'utiliser un tour du latin parlé, plus fréquemment que les écrivains de l'époque républicaine ; et nos distinctions (noms propres et noms communs ; déterminants actualisants d'aspect ponctuel et autres épithètes ; lieu considéré dans son unité totale et dans un seul point de son étendue, etc., cf. A. C., Juret, *Système de la syntaxe latine*, Paris, 1933, pp. 258 sqq.) risquent d'être factices.

Quoi qu'il en soit, Varron ne craignait pas d'écrire *aquilone* (= du côté de l'aquilon) en 1, 4, 5 (*immissis fenestris nouis aquilone* = *in muro qui spectat ad aquilonem, ea parte quae spectat ad aquilonem*). De même : *aliquo numero habere* (= faire quelque cas de..., 1, 17, 6), au lieu de *in aliquo numero* (cf. Cic., *de Or.*, 3, 33 ; *Brut.*, 117). Cicéron disait *hostium numero esse* (*Phil.*, 13, 11) [1] ; et César hésitait : à côté de *in hostium numero habere* (*B. G.*, 1, 28, 1), *in hostium numero ducere* (*B. G.*, 6, 32, 1), il a : *hostium habere numero* (*B. G.*, 6, 6, 3) ; *deorum numero ducere* (*B. G.*, 6, 21, 2).

A l'ablatif de lieu sans *in*, on peut encore rattacher : *hoc nomine* (= à cet égard, 2, 1, 14 ; cf. *in hoc nomine*, Cic., *Verr.*, 4, 125), et *quo nomine* (= à cause de quoi, 2, 11, 8 ; cf. *amicitiae nostrae nomine*, Cic., *Fam.*, 12, 12, 3), qui côtoie l'ablatif de cause.

Enfin, un exemple de *alius* + ablatif de comparaison, en 3, 16, 23 (*aliud melle*), qui complète l'histoire de cette construction du latin parlé ; cf. Cic., *Fam.*, 11, 2, 2 ; Hor., *Epist.*, 1, 16, 20 ; 2, 1, 240.

*
* *

1. Tandis qu'on a, dans Caes., *B. G.*, 6, 13, 1 (*qui aliquo sunt numero atque honore*), un ablatif descriptif.

Le verbe.

Il a été question plus haut de la phrase nominale et de l'ellipse des verbes *dicere*, *uenire*, *facere*, *fieri*, etc., à propos du style.

En ce qui concerne l'élimination progressive de la forme passive *coeptus sum*, au profit de *coepi*, avec un infinitif passif, — élimination qui fait que les exemples de *coepi* + inf. passif se multiplient de Salluste (*Cat.*, 51, 40 ; *Hist.*, 3, 80) à Horace (*Epist.*, 2, 3, 22) et à Tite-Live (2, 29, 6 ; 2, 31, 6 ; 24, 19, 6 ; 37, 12, 12 ; 35, 35, 10) —, les *R. R.* offrent cet exemple : *oua quae incubantur habeantne semen pulli curator, quadriduo postquam incubari coepit intellegere potest* (3, 9, 12). Le passage du pluriel *oua* au singulier *incubari coepit* a paru surprenant à certains [1], qui ont voulu corriger en *incubare coepit* (s.-ent. *gallina*) ; mais c'est *semen pulli* qui est sujet de *incubari coepit*, et l'exemple doit être conservé. Au contraire, on a la forme passive *coeptus sum* + inf. passif, en 3, 3, 5 : *piscinae dulces fieri coeptae*.

On sait que la concordance des temps n'était pas observée rigoureusement dans le latin parlé ; par ex., en proposition complétive, Pl., *Men.*, 788 (*quotiens monstraui tibi uiro ut morem geras ?*). De même, dans les *R. R.*, 2, 7, 15 : *maxime institutum (est) ut castrentur equi*, au lieu de *castrarentur* ; 2, 9, 6 : *praecepit... uti ranam obiciat coctam* [2]. Et en proposition interrogative indirecte, 1, 3 : *quae diiungenda essent a cultura cuius modi sint quoniam discretum (est)*, au lieu de *cuius modi essent*.

Relevons aussi des changements de mode — passage du subjonctif à l'indicatif, et vice versa — dans une même subordination : *dum id nobiscum una uideatis ac uenit aeditumus, docete nos...* (1, 2, 12) ; *si... pestilentior est fundus, aut... ager calidior sit* (1, 4, 4) ; *si uicina regio est infesta, si quo neque fructus nostros exportare expediat, neque...* (1, 16, 1) ; *si fundus in Rosia probandus sit, et quod ibi pascitur pecus ac stabulatur recte uilla appellatur* (3, 2, 10) ; *qui si naturalis non est..., neque habeas...* (3, 14, 2) ; *nulla harum adsidit in loco... qui male oleat, neque etiam in eo qui bona olet unguenta* (3, 16, 6) ; *ut... pictores... loculatas magnas habent arculas, ubi discolores sint cerae, sic hic*

1. A. O. Riemann (*Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 208), qui a étudié le fait dans Tite-Live, et qui a voulu distinguer parmi les infinitifs les vrais passifs et les moyens. Distinction bien subtile ! Cf. *Syntaxe* Riemann, p. 229, note 3 d'A. Ernout ; Stolz-Schmalz, p. 491 ; A. Ernout, *Commentaire de Lucrèce*, I, p. 297, *ad* 2, 613.

2. Cf. Sall., *Cat.*, 41, 5 : *Cicero... legatis praecepit ut studium coniurationis uehementer simulent.*

loculatas habent piscinas, ubi dispares disclusos habent pisces (3, 17, 4). Les expliquer par des nuances voulues serait sans doute prêter à l'auteur des intentions qu'il n'eut pas ; ils viennent de ce qu'il y avait flottement entre le subjonctif et l'indicatif, dans la langue parlée, pour *dum* (en attendant que) (cf. subj. dans Pl., *Amph.*, 697 ; *Trin.*, 170 ; indic. dans *Amph.*, 472 ; *Pers.*, 52 ; Ter., *Eun.*, 206) ; et, plus encore, pour *si* (dans le cas où ; cf. Lindsay, pp. 123 sqq.). D'autre part, en 3, 16, 6 et 3, 17, 4, ils viennent de la facilité avec laquelle la relative se met au subjonctif, lorsqu'une nuance consécutive s'ajoute à la valeur du relatif.

Le passage de *si* + subj. à *si* + indic. s'explique autrement en 1, 9, 7 : *Diophanes Bithynos scribit signa sumi posse aut ex ipsa aut quae nascuntur ex iis : ex ipsa, si sit terra alba...* ; *ex iis autem quae enata sunt fera, si sunt prolixa...* La première conditionnelle est introduite dans le système du discours indirect commandé par *scribit* ; la seconde s'en évade, comme si Varron oubliait la distinction annoncée : *aut ex ipsa aut... ex iis*.

Toutes voltes et virevoltes qui donnent aux phrases parlées une marche vivante et sinueuse.

Un emploi vif du futur antérieur *uidero* (= à moi de voir) se rencontre dans les dialogues des comiques. Il se retrouve ici, 2, 15, 13 : *cur hoc fiat, uos uideritis* [1], dit un interlocuteur de Varron ; cf. Cic., *Att.*, 5, 1, 3 (*tu inuita mulieres, ego acciuero pueros*) ; Liu., 1, 58, 10 (*uos uideritis quid illi debeatur*) ; 2, 40, 9 (*de his uideris*). C'est donc au *sermo cotidianus* que Tite-Live a emprunté ce tour ; et plus tard, Pline le Jeune (*Ep.*, 2, 10, 4).

La préférence de la langue parlée pour les constructions paratactiques (cf. Lindsay, p. 66) apparaît dans *licet adicias* (1, 2, 16 ; cf. Plaute) ; *est satius dicas* (1, 2, 26 ; cf. Cat., *Agr.*, 54, 17) ; *uillam urbanam quam maximam ac politissimam habeant dant operam* (1, 13, 7).

Il est inutile d'insister sur le subjonctif consécutif-restrictif *quod sciam* (que je sache) ; cf. Lindsay, p. 69. Après les emplois de Plaute (*Epid.*, 638) et de Cicéron (*Fin.*, 2, 7) se placent ceux

1. A verser au dossier de *uidero, -is, -it*, etc., dont l'emploi a été savamment étudié par F. Thomas, dans le chap. *Futur II et Subj. parfait* de ses *Recherches sur le subjonctif latin*, Paris, 1938, pp. 184 sqq. Confusion entre futur II et subj. parf. ? Quoi qu'il en soit, l'exemple de Varron vient compléter la liste abondante de F. Thomas (Plaute, Térence, Correspondance et dialogues de Cicéron, Tite-Live, Virgile, Ovide, Quintilien, Pline le J., Tacite, Pétrone, etc.) ; ce tour a été courant dans la conversation, à toutes les époques.

de Varron, 3, 1, 8 (*neque explicata tota separatim, quod sciam, ab ullo*) ; 3, 1, 10 (*ego..., quod facere possem, haec ad te misi*).

Plus nombreuses qu'on ne croit, même dans les textes les plus littéraires, sont les omissions du sujet de la proposition infinitive. Les exemples de Cicéron et de César, catalogués par J. Lebreton (*op. cit.*, pp. 377-8) le montrent. Encore un fait qui s'explique par l'influence de la langue parlée, depuis Plaute ; cf. Lindsay, p. 73. Or ces omissions abondent dans les *R. R.* ; cf. 1, 2, 27 (avec *mederi posse*) ; 1, 22, 4 (*scripsisse puto*, s.-ent. *Catonem*) ; 1, 37, 5 (*radices...egisse*, s.-ent. *eam*, à tirer de *cum etiam nunc platanus nouella esset*) ; 1, 38, 2 (*praestare*, s.-ent. *stercus*, qui est comme le titre du développement) ; 1, 69, 2 (*concidisse*, s.-ent. *eum* = *aeditumum*) ; 2, 3, 10 (*dare audisset*, s.-ent. *eas*, à tirer de *qui adduxit capellas ad urbem*) ; 2, 7, 7 (*aiunt nasci*, s.-ent *partum*, de *partus* exprimé plus haut) ; 2, 9, 14 (*putant relinquere gregem*, s.-ent. *eos*, exprimé dans la principale) ; 2, 10, 9 (*quem non peperisse, sed inuenisse putes*, s.-ent. *eam*, représentant *praegnatem*) ; 3, 2, 14 (*capere dicebat*, s.-ent. *eum*, à tirer de *patrono*) ; 3, 7, 10 (*daturum negauit*, s.-ent. *se*) ; 3, 10, 4 (*patiuntur esse cum matre*, s.-ent. *pullos*, à tirer de *cum excudit*) ; 3, 16, 24 (*carpere dicunt*, s.-ent. *apes*, souvent sous-entendu dans le développement consacré à l'apiculture).

Quand le sujet de l'infinitif est une personne indéterminée, ou une personne dont il est facile de sous-entendre le nom, il est normalement omis, et l'attribut est à l'accusatif, suivant le paradigme : *decet esse temperantem* [1]. Cela permit à Varron d'écrire, plus librement : *dandum hordeum, cotidie adicientem* (2, 7, 14), comme s'il y avait *oportet hordeum dare...* ; et *quaedam serenda... prospicientem* (1, 23, 3), comme s'il y avait *quaedam serere oportet...* Même glissement familier, dans une suite de préceptes, de *mandandum...*, *uidendum...*, *prodigendum...*, *obiciendum...*, *tractandum...*, *suspendendum...*, aux infinitifs *imponere...*, *facere...* (s.-ent. *oportet*, 2, 7, 13) ; de même, en 3, 9, 8 : *substernendum...*, *tollere...*, *subicere...* Enfin, il y a, en 2, 11, 10, passage brusque du tour passif personnel au passif impersonnel : *tonsores in Italiam primum uenisse ex Sicilia dicuntur, ...eosque adduxisse P. Titinium Menam* (s.-ent. *dicitur*).

De même que les comiques avaient employé l'infinitif de but avec un verbe de mouvement, aussi bien que le supin en — *um* (cf. Pl., *Bacch.*, 107 ; 354 ; 631 ; 900 ; *Asin.*, 910 ; *Curc.*, 207 ; *Pseud.*, 542 ; *Truc.*, 167 ; Ter., *Eun.*, 528 ; *Hec.*, 345 ; *Phorm.*,

1. Cf. Pl., *Poen.*, 523 : *seruile esse duco festinantem currere.*

102 ; *Turpil.*, 154), Varron, dans les *R. R.*, a usé trois fois de ce tour : 2, 1, 1 (*cum uisere uenissemus*) ; 2, 10, 11 (*in quibus stabulari solent equas abigere*) ; 2, 7, 9 (*equus matrem salire cum adduci non posset*) [1]. Ainsi la construction, évitée par Cicéron, n'a pas cessé pourtant d'appartenir à la langue parlée, et Virgile (*Aen.*, 1, 527-8), Horace (*Od.*, 1, 2, 7-8), Ovide (*Her.*, 1, 37), Properce (1, 1, 12), Tite-Live (42, 25, 8) ne l'ont pas ressuscitée. Par exemple, Virgile la met dans la bouche d'Ilionée, qui parle net et ferme, sans ambages ; sa prière à Didon, plus directe que geignarde, n'est pas exempte d'autres particularités du latin familier. Ainsi le témoignagne de Varron permet de compléter l'histoire d'une construction, qui fut toujours vivante dans le latin parlé, depuis Plaute jusqu'à saint Jérôme, Sulpice-Sévère, Orose, et jusqu'aux langues romanes. [2].

La substitution de l'adjectif verbal en — *ndus* au gérondif, lorque celui-ci est accompagné d'un complément à l'accusatif, ne s'imposait pas dans la langue parlée, comme il appert d'après les exemples de Plaute, de Lucrèce, d'Afranius ; cf. Lindsay, pp. 77-78 ; Juret, *op. cit.*, pp. 190-191. Varron, dans ses préceptes des *R. R.* [3], use fréquemment du tour *uidendum (est)haec*, au lieu de *uidenda sunt haec*, 1, 6, 1 ; cf. 1, 11, 2 ; 1, 20, 1 ; 1, 20, 2 ; 1, 20, 5 ; 1, 21 ; 1, 32, 2 ; 1, 47, 1 ; 1, 51, 2 ; 2, 2, 8 ; 2, 2, 13 ; 2, 2, 18 ; 2, 7, 11 ; 2, 7, 12 ; 2, 9, 10 ; 3, 7, 8 ; 3, 8, 1 ; 3, 9, 4 ; 3, 9, 13 (3 ex.) ; 3, 10, 3 (3 ex.) ; 3, 16, 37. Et il dit : *in supponendo oua* (3, 9, 12), au lieu de *in supponendis ouis* ; « irrégulier et peu correct ! » juge la *Syntaxe* Riemann (p. 507, n. 3) ; mais comme emplois analogues, on cite : *B. Afr.*, 82 (*in circumeundo exercitum*) ; Cic., *Tusc.*, 3, 20 (*a nimis intuendo fortunam*).

Enfin la triple valeur du gérondif (active, passive ou moyenne) offrait à la langue parlée des commodités, d'où les constructions ; *ad domandum proni* (enclins à être domptés, 1, 20, 2) ; *opportunam ad colendum* (propice à la culture, 1, 2, 4) ; *ad medendum appositus* (facile à soigner, 2, 7, 5) ; *idonei ad uendendum* (bons à vendre, 3, 7, 5) ; cf. *Syntaxe* Riemann, p. 513, n. 1.

---

1. Au contraire, le supin en 2, 2, 10 (*exeunt pastum... potum propellunt*) ; 2, 2, 12 (*agere potum*) ; 2, 4, 6 (*pastum exigunt*) ; 2, 4, 19 (*producunt... potum*) ; 3, 17, 5 (*mittere emptum*). Pour *adducere* + infinitif, cf. Afran., *fragm.* 290 ; Hirtius, 8, 19, 8 ; R. Krumbiegel, *op. cit.*, pp. 29-30.

2. Cf. M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, p. 646-7. Ce n'est donc pas un hellénisme, ni un tour poétique, comme les éditeurs de Virgile l'ont écrit, *ad Aen.*, 1, 527-8. Et la liste des exemples est plus longue qu'on ne le dit.

3. Comme Lucrèce, 1, 111, etc. ; cf. A. Ernout, *Commentaire de Lucrèce*, I, p. 41

*
* *

L'adverbe.

Il a été question plus haut des locutions adverviales redondantes ou pléonastiques à propos du style.

Une particularité bien connue de la langue parlée est l'emploi des adverbes de manière avec *esse : pulchre*, *aliter*, *frustra*, *bene*, *male*, *ita*, *sic esse*, etc ; cf. Lindsay, pp. 79-80 ; J.-B. Hofmann, *op. cit.*, p. 166 ; A.-C. Juret, *op. cit.*, p. 142. Ainsi, dans les *R. R. : nonne item*, s.-ent. *est* ? 1, 2, 7 ; *contra*, s.-ent. *est*, 1, 6, 4 ; 3, 6, 1 (cf. Cic., *Clu.*, 84) ; *prope esse*, 3, 16, 28 ; *aliter esse*, 1, 20, 1 (cf. Cic., *Rosc. Am.*, 138).

L'adverbe *eadem*, issu de l'ablatif *eadem* (*opera*), et employé par Plaute (*Capt.*, 293) avec le sens de : par la même occasion, du même coup, se retrouve ici : *narra.., eadem qui sermones sint habiti* (2, 5, 2), dans le dialogue, avec un impératif (cf. Pl., *Pers.*, 445).

La langue parlée substituait volontiers au superlatif de l'adjectif et de l'adverbe la périphrase : adverbe expressif + positif ; cf. Lindsay, p. 80. Ainsi Varron écrit : *uehementer frigida* (1, 12, 1), après Cicéron : *uehementer utilis* (*Balb.*, 60 ; *De Or.*, 2, 216) ; et Horace usera de ce procédé du *sermo cotidianus* dans ses *Satires* (cf. J.-B. Hofman, *op. cit.*, pour les *Lettres* de Cicéron ; J. Bourciez, *op. cit.*, pour les *Satires* d'Horace).

*
* *

La préposition.

Les *R. R.* se placent à un tournant de la voie suivie par plusieurs prépositions en marche vers des emplois nouveaux et vers les langues romanes.

1° *Ad*. Si l'on peut encore expliquer par la proximité la valeur locale de *ad*, quand il s'agit d'exploitations agricoles voisines d'une ville (*ad Cortyniam*, 1, 7, 6 ; *ad Elephantinem*, 1, 7, 6 ; *ad Gadara*, 1, 44, 2 ; *ad Byzacium*, 1, 44, 2), ou de viviers extérieurs à une agglomération (*ad Baulos*, 3, 17, 5 ; *ad Neapolim*, 3, 17, 9), ou même des dépendances de l'exploitation rurale (*ad uillam* [1], 3, 2, 11 ; 3, 3, 2 ; 3, 11, 2 ; 3, 12, 1), voici des passages

1. Mais déjà Cicéron avait employé *ad uillam*, avec la valeur de *in uilla*, cf. *Syntaxe* Riemann, p. 175, n. 2. Dans les exemples de Varron, il s'agit du rucher, des piscines, de l'enclos pour les canards et de la basse-cour adjoints à la villa ; on peut donc hésiter.

où *ad* + accus. = in + ablat. : *ad forum*, 1, 1, 4 ; *ad Hesperidas*, 2, 1, 6. En outre, *ad* = *apud*, en 3, 2, 12 (*ad te* = *chez toi* ; cf. Cic., *Att.*, 10, 4, 8).

On glisse ainsi vers le sens de *ad* = dans le domaine de, au pouvoir de, en 1, 2, 12 : *ad te rudem esse* (c'est à toi qu'appartient le sceptre), où *ad* = *penes* (*cf. apud* = *penes*).

D'autre part la langue parlée tendait à remplacer le datif d'attribution avec les verbes *dandi* par la construction *ad* + *accus* [1]. Ainsi le datif disparaît même, au bénéfice de *ad* + *accus.*, avec *apparere*, verbe où la notion de mouvement est à peine perceptible : *apparet ad agricolas* (1, 40, 1) = se montre aux cultivateurs. Et *inimicus* est construit avec *ad* + accus., au lieu du datif : *utrumque ad corpus alendum inimicum* (2, 2, 19).

2° *Contra.* Employé par Plaute (*Mil.*, 658) comme adverbe avec un ablatif de prix, *contra* est devenu préposition (= en échange de), avec un accusatif de la chose reçue en échange : *poma ueneunt contra aurum* (1, 2, 10).

3° *De.* Cette préposition eut une fortune des plus avantageuses. De bonne heure, elle s'est enrichie de sens dérivés de sa valeur locale : du haut de, en s'éloignant de. Les *R. R.* attestent une grande variété d'emplois et de nouvelles possibilités [2].

Le sens premier subsiste avec des verbes exprimant ou supposant l'action de détacher, de prélever, de s'éloigner, de provenir : 1, 16, 4 (avec *discedere*) : 1, 15, 5 (*exire*) ; 1 , 36 (*deducere*) : 1, 40, 4 (*praecidere*) ; 1, 41, 5 (*surculos de ficeto*, s.-ent. *deplantatos*) ; 1, 43 (*deplantare*) ; 1, 91, 1 (*subsecare*) ; 2, 3, 7 (*pasci*) ; 2, 3, 10 (*capere*) ; 2, 5, 10 (*facere*) ; 2, 5, 11 (*esse*) ; 2, 5, 18 (*exscribere*) ; 2, 10, 11 (*detrahere*) ; 3, 9, 14 (*habere*) ; 3,14, 4 (*adportare*). C'est ainsi qu'avec *pasci* (2, 3, 7) le complément *de agrestibus fructicibus* est déjà voisin du français : manger de l'herbe, et côtoie le partitif.

Au sens premier se rattache aussi *de* + ablatif de matière ; 1, 22, 1 (*de cannabi*) ; 1,55, 5 (*de qua oleum*) ; 3, 9, 2 (*de his qui ornithoboscion instituere uult*).

Non moins cicéronien est *de* + *causa :* 1, 2, 19 (*diuersa de causa*) ; 2, 9, 13 (*duabus de causis*) ; 3, 2, 10 (*simili de causa*) ;

---

1. Voir, en dernier lieu, les remarques d'A. Ernout, dans *Rev. Phil.*, 1944, pp. 185 sqq., qui renvoie à des exemples de Plaute.

2. Les renvois à Varron sont assez nombreux dans la thèse de Mlle A. Guillemin, *La préposition «de» dans la littérature latine...*, Chalon-sur-Saône, 1921. Mais pourquoi le ranger, dans l'historique final, parmi les auteurs de l'époque archaïque, entre Caton et Plaute (pp. 118 et 120) ? Cette illusion d'optique fausse la perspective.

3, 7, 6 (*duabus de causis*) ; la cause étant à l'origine du fait ou de l'état.

L'emploi de *de* = pour ce qui est de, au sujet de, n'est pas davantage innovation de Varron (1, 2, 10 ; 2, 5, 18 ; 2, 7, 6 ; 2, 9, 16 ; 2, 11, 1) ; mais celui-ci jette volontiers en tête d'un développement un ablatif avec *de*, en manière de titre : 1, 19, 3 (*de canibus*) ; 2, 4, 22 (*de numero...*) , 2, 7, 16 (*de medicina*) ; 2, 9, 2 (*de canibus*) ; 2, 10, 10 (*de numero pastorum*).

Enfin *de* + abl. équivalent d'un génitif partitif, dont on cite quelques exemples cicéroniens et césariens, se trouve au moins huit fois dans les *R. R.*, avec *nemo* (2, 4, 2 : *de Tremelliis nemo*) ; ou un superlatif (1, 25, 1 : *de iis miscellas maxime* ; 2, 1, 5 : *de antiquis illustrissimus quisque* ; 3, 16, 19 ; *de apibus optima*) ; ou un comparatif (2, 5, 9 : *de mediis duobus prior* ; 2, 3, 4 : *de capris quod meliore semine eae quae bis pariant*) ; ou un distributif (1, 5, 4 : *de his quattuor partibus singulae*) ; où même avec la valeur de parmi, d'entre (3, 16, 23 : *de iis propolim uocant* = parmi ces produits, on appelle propolis).

En résumé, pour ce qui est de la préposition *de*, et de son histoire, les *R. R.* sont un texte témoin de première importance : en 36 av. J.-C. sont acquis tous les emplois qui font du *de* latin l'ancêtre de notre *de* français.

4° *Extra*. L'emploi de *extra* = en exceptant, sauf (cf. *praeter*) appartient à la langue parlée ; Pl., *Amph.*, 833 ; Ter., *Phorm.*, 98 ; Cic., *Fam.*, 7, 3, 2. Entre Cicéron et Tite-Live (8, 32, 8 ; 26, 24, 3), plaçons un exemple varronien : *extra ostium aluei opturant omnia* (ils bouchent tout sauf l'entrée de la ruche, 3, 16, 8).

5° *In*. L'expression *dare in* + accusatif de la chose objet d'un marché qui se trouve chez Plaute (*Cist.*, 601 ; *Poen.*, 904), se retrouve ici : *duo milia murenarum mutua dedisse in pondus* (avoir prêté deux mille murènes à rendre au poids, 3, 17, 3).

De même, l'emploi de *in* + accus. dans un sens distributif, avec ou sans verbe indiquant l'action de répartir, remonte à Plaute (*Aul.*, 108). Varron en a plusieurs exemples : *in annos singulos plus quinquagena milia e uilla capere* (3, 2, 14) ; *dat in menses singulos hordei singulos modios* (3, 6, 3) ; *si in singulos ternos exigeret pullos* (3, 6, 6) ; *obiciunt triticum siccum, in centenos uicenos turtures fere semodium* (3, 8, 1) ; ce qui nous achemine vers les emplois de Tite-Live (2, 33, 11 ; 22, 23, 6 ; 22, 54, 2 ; etc.).

In + accus., au lieu de l'accusatif seul, pour indiquer la durée (= jusqu'à...), déjà plautinien (*Pseud.*, 128 ; *Stich.*, 535), est aussi varronien : *pariunt in decem annos* (2, 5, 13).

Enfin *in* + accus. surprend en 1, 16, 4 : *in hoc genus* (en cet ordre de choses, à cet égard) ; cf. *in hoc genere*, en 1, 19, 3. Mais on peut rapprocher *in malacum modum* (Pl., *Bacch.*, 355), et *in aliam partem* (Pl., *Most.*, 32), qui jouent le rôle d'un ablatif ou d'un adverbe de manière. Si la nuance finale est encore sentie dans les expressions de Plaute (= de façon à nous la couler douce, ... dans un autre sens) [1], elle ne l'est plus dans notre exemple de Varron, comme dans *in omnes partes* (sous tous les rapports, Cic., *Att.*, 11, 6, 2).

6° *Propter*. Non moins intéressante est la position des *R. R.* dans l'histoire de *propter*, que l'on voit à cette époque glisser de la valeur causale à la valeur finale, très voisine d'ailleurs dans beaucoup de cas, où la fin est le mobile de l'action (cf. *ob* causal et final). *Propter* garde sa valeur causale en 3, 9, 8 (*propter fecunditatem*) ; 3, 9, 18 (*propter fastidium*) ; 3, 9, 19 (*propter penuriam*) ; 3, 9, 20 (*propter similitudinem* ; 3, 10, 5 (*propter cupiditatem* ; 3, 11, 4 (*propter suauitatem*) ; 3, 16, 29 ; 3, 17, 3 (*propter multitudinem*). Mais sa valeur est nettement finale en 2, 5, 12 (*propter feturam haec seruare uolo* = en vue de la reproduction) : encore un tournant remarquable ; on sait en effet que *propter* final est rare à l'époque classique [2].

7° *Secundum*. En ce qui concerne la valeur locale de *secundum*, on aperçoit un léger glissement du sens de : le long de [3] (3, 9, 17 : *secundum Italiam*, à propos de l'île Gallinaria, voisine de la côte italienne) à celui de : tout près de (1, 13, 5 : *secundum aream* ; 3, 16, 12 : *secundum uillam* ; 3, 16, 38 : *secundum aluos*).

*
* *

La conjonction.

Quelques faits ont été notés plus haut, à propos du verbe : syntaxe des subordonnées introduites par *ut*, *dum*, *si*. Reste à signaler :

---

1. Cf. A. Ernout, *Commentaire des Bacchides*, p. 59. On peut rapprocher l'histoire de *in cassum* employé d'abord avec un verbe de mouvement : *cadere* (Pl., *Poen.*, 360 ; Lucr., 2, 1165), et dont la valeur originelle n'est plus sentie avec *pati* dans Verg., *Aen.*, 7, 421 (*incassum* = *frustra*).

2. Cic., *Fin.*, 1, 23 (*propter uoluptatem*) ; Prop., 2, 9, 25 (*uota tuam propter suscepta salutem*) ; Sen., *Contr.*, 2, 5, 3 (*propter liberos* = pour avoir des enfants), cf. Stolz-Schmalz, p. 398.

3. Cf. *secundum litus*, Pl., *Rud.*, 149.

1° la construction *alius* + *quam*, lorque *alius* n'est pas accompagné d'une négation : « peu correcte » juge la *Syntaxe* Riemann [1]. Ici encore, un exemple des *R. R.* : *dextra tibia alia quam sinistra* (1, 2, 15) insère un maillon dans une chaîne assez longue [2] ; cf. Pl., *Pseud.*, 1239 ; Cic., *Inu.*, 1, 26 ; 1, 87 ; Sall., *Iug.*, 82, 3 ; Liu., 1, 56, 7 ; 2, 27, 7 ; 2, 54, 6 ; etc. ; Ov., *Met.*, 15, 256 ; etc.

2° l'emploi de *quam* après *plerique*, traité comme une sorte de comparatif mettant en parallèle deux groupes (majorité et minorité) : *cum pleraque uere quam autumno inserantur* (1, 39, 2). A rapprocher des passages de Plaute où manque le mot comparatif qui appelle *quam : Men.*, 726 ; *Cas.*, 256 ; *Poen.*, 747 (*quam* = *potius quam*) ; *Rud.*, 1114 ; 943 (*non... quam* = *non tam... quam*) ;

3° l'emploi de *praeter si* = sauf si (1, 41, 5) ; la locution ne paraît pas attestée avant Varron ; *praeter*, en perdant du terrain comme adverbe, s'est confiné de plus en plus dans l'emploi prépositionnel ; *praeter si, praeter quod* [3].

4° l'emploi de *exinde ut* = d'après ceci que, selon que (1, 20, 4 ; 1, 24, 3), qui n'est pas, semble-t-il, antérieur à Varron. Plaute avait, dans ce sens, *ut... exin* (*Most.*, 227), *utcumque... exim* (*Poen.*, 754 ; *Epid.*, 49), *proinde ut* (*Pseud.*, 580).

5° De même que chez Plaute (*Capt.*, 1017 ; *Poen.*, 706), *quin* est employé dans le dialogue pour donner plus de poids à une affirmation : *em quin adsum* (mais oui ! me voici ! 1, 56, 1). *Em* donne encore plus de vivacité au mouvement, comme ailleurs *inquam, edepol, hercle* (chez Plaute).

6° Enfin le jeu des conjonctions copulatives n'est pas rigoureux comme dans la prose écrite et châtiée. Voici un exemple significatif : *quod et sustinet saepem ac cogit aliquot corbulas uuarum, et frondem iucundissimam ministrat ouibus ac bubus ac uirgas praebet saepibus et foco ac furno* (1, 15, 1). La distribution des *et... ac* est négligée ; en effet, on attendrait : *et sustinet* (1er terme)..., *et ministrat* (2e terme)..., *et praebet* (3e terme) ; les *ac* uniraient les membres à l'intérieur de chaque groupe ; et l'on aurait pour le troisième : *saepibus, foco furnoque.*

E. de Saint Denis.

---

1. P. 587, n. 1.

2. Liste du *Thesaurus* (s. v. *alius*) qui renvoie aussi à Varr., *R. R.*, 1, 6, 2. Erreur : *quam* n'est pas accroché à *alius* mais au comparatif : *infimis alia cultura aptior quam summis.*

Pour les références à Tite-Live, voir O. Riemann, *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live*, p. 294.

3. *Dre étym.* Ernout-Meillet, s. v. *prae.*

NOTES ET DISCUSSIONS

Marie Delcourt. *Œdipe ou la légende du Conquérant* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, fasc. CIV). Liége et Paris (É. Droz), 1944, 1 vol. XXIII-262 p., XVI fig.

Mme M. Delcourt, de qui l'on a déjà pu lire il y a quelques années un substantiel petit livre sur les légendes et cultes de héros en Grèce, a traité en détail d'une de ces légendes dans un volume de la savante Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége. Il s'agit des origines et des éléments constitutifs de l'histoire d'Œdipe, non des destinées de cette histoire dans la littérature et le culte en Grèce, sujet traité en France par L. Legras et, en Allemagne, par Bethe et surtout Carl Robert.

Quant à ces élément, Mme D. est parfaitement fondée à soutenir que la légende thébaine est faite de la séquence ou plutôt de la juxtaposition d'une série de thèmes dont il est assez facile de retrouver des doublets ou des variantes dans nombre d'autres récits mythiques qui ont eu cours en Grèce ; ces thèmes se sont trouvés, à partir d'un certain moment, agencés en une biographie romanesque dont il était réservé à de grands artistes de dégager l'élément tragique. Il y a lieu de distinguer ainsi cinq ou six épisodes : l'enfant exposé et miraculeusement sauvé ; le meurtre du père par le fils ; la victoire sur la Sphinx et la solution de l'énigme ; l'accès au trône par la conquête de la Princesse ; le mariage incestueux. Dans une suite de dissertations où elle passe en revue chacun de ces épisodes, Mme D. s'est attachée à déterminer avec prudence et sagacité l'apparentement de ces divers motifs dans l'ensemble de la légende hellénique. Très spécialement, les pages sur la Sphinx, en qui l'auteur reconnaît à la fois un démon de cauchemar et un être du type *Seelenvogel* enrichissent de points de vue nouveaux, éclairés d'une intéressante iconographie, la bibliographie du sujet. Mais on trouvera aussi beaucoup à apprendre dans ce qui est dit, par exemple, des diverses significations du coffre dans la légende de Deucalion,

de Persée, d'Eurypyle, ou dans l'excellente analyse des thèmes qui ont pour sujet commun la conquête de la fiancée.

Avec un groupe nombreux d'exégètes modernes de la mythologie et du folklore, Mme D. pense que les éléments traditionnels qu'intègrent les contes populaires et dont est faite la matière légendaire enrobent une substance sociale, — rituelle ou coutumière, — dont ils ont été primitivement destinés à la fois à conserver le souvenir et à donner le commentaire. Partant de ce point de vue, elle s'estime justifiée par les résultats de son analyse, à faire à propos des parties constitutives de la légende d'Œdipe cette observation curieuse et qu'elle rend plausible que chacune a affinité avec un thème d'avènement ou de conquête du pouvoir royal. D'où le sous-titre « la légende du conquérant ». Ainsi interprétée l'histoire d'Œdipe mériterait d'être qualifiée « le plus complet de tous les mythes politiques ».

A vrai dire la démonstration n'a peut-être pas la même solidité pour tous les épisodes de la légende. Elle va de soi pour la conquête de la fiancée royale (encore que les développements de l'auteur fassent également ressortir que le mariage royal exemplifie souvent un rite de mariage collectif). Mme D. tient avec raison que la victoire sur le sphinx n'est qu'un cas assez particulier de l'exploit de la victoire sur le monstre, dont l'histoire folklorique et littéraire offre des exemples exceptionnels en nombre, en antiquité, et en célébrité, et qui a témoigné d'une remarquable vitalité tout au long de cette tradition ; c'est, en effet, l'exploit par excellence qui qualifie le chef, et d'ailleurs le héros autant que le roi (il est vrai que les deux aspects se confondent dans la conception de la royauté conquérante ou plus exactement de la conquête de la royauté qui est le type d'institution que Mme D. a en vue). On en dira autant du motif de l'enfant exposé et miraculeusement sauvé que la légende de personnages historiques a fréquemment annexé.

Quant au motif de l'énigme, sa nature même implique qu'il se combine avec d'autres motifs (découverte de trésor, obtention de pouvoirs magiques, conquête de la fiancée) parmi lesquels l'acquisition de la royauté trouve aussi sa place.

Les deux thèmes qui ont nimbé le personnage d'Œdipe de son *aura* tragique, le meurtre du père et l'inceste avec la mère, sont-ils susceptibles de rentrer dans cette même catégorie générale des mythes « politiques » ? Une des originalités de l'étude de Mme D. est d'avoir étayé cette interprétation d'arguments très dignes d'intérêt. A vrai dire, la donnée d'un combat à mort entre un père et son fils, tous deux ignorant leur identité, — autrement

dit le thème du *Hildebrand* ou de l'épisode de Rustem et Sohrab dans le *Shah Namch* — se suffit en elle-même par son caractère dramatique et suffit à expliquer la grande diffusion du type de contes auquel elle donne lieu. La non-reconnaissance qui conditionne l'épisode peut être motivée de façon diverse et il y a témérité à vouloir, comme l'a fait Potter, en mettre l'intention en rapport avec un état social dans lequel le père n'était pas encore intégré à la famille. Mais il est certain, d'autre part, que ce thème côtoie d'autres thèmes légendaires, en particulier celui de la joute du Vieux Roi et de son successeur, essentiel dans le complexe mythique et rituel bien connu par les travaux de Frazer. Mme D. pense que c'est ce dernier motif qui a caractère original et fondamental et que le duel du père et du fils n'est qu'un motif secondaire enté sur l'histoire de la joute du vieillard et du jeune homme qui implique un mythe de succession (et qui interfère fréquemment avec un thème, à caractère initiatique, de relève des générations). En fait, comme l'observe Mme D. elle-même, rares sont les récits où la lutte du Vieux et du Jeune Roi prend la forme d'un duel du père et du fils. Il faut mettre à part l'histoire de Thésée, qui, par une imprudence commise le jour où il rentre comme triomphateur, cause la mort de son père Égée, affabulation qui semble justement destinée à exclure l'idée de joute. Le Vieux Roi mis à mort par son jeune remplaçant est beaucoup plus normalement son beau-père (cas d'Oinomaos) ou son grand-père maternel (cas d'Acrisius). Encore le motif de la joute est-il fort obscurci dans ce dernier exemple, et il est absent de l'histoire de Télégone aussi bien que de celle d'Œdipe. Le cas des généalogies divines est, naturellement, particulier. Au surplus, une présomption de l'indépendance du thème du combat du père et du fils et de son absence de liaison originelle avec l'idée d'une dévolution de succession, c'est que le fils n'en est pas le vainqueur nécessaire : c'est le père qui tue le fils dans l'épisode de Rustem ; comme c'était vraisemblablement le cas dans la suite du fragment d'Hildebrand.

C'est le motif de l'inceste qui a fait l'individualité de la légende d'Œdipe. Aussi bien lui appartient-il presque en propre, ou du moins il ne se retrouve dans aucune autre légende hellénique qui ait laissé des traces intelligibles. Devons-nous y reconnaître aussi originellement un thème de conquête et de prise du pouvoir? Mme D. qui nous y incite met au service de cette thèse une argumentation séduisante qui s'appuie sur une intéressante documentation concernant l'oneiromantique des Anciens ; elle part de l'idée que rêver qu'on s'unit à sa mère (c'est-à-dire symboli-

quement à la Terre Mère ou à la terre de la Patrie) est par excellence le rêve du conquérant (à moins qu'il ne soit présage de mort). C'est au premier de ces titres qu'il a sa place (Suétone, Plutarque) dans la biographie de César.

On ajoutera qu'ainsi comprise, l'analyse des éléments mythiques d'une légende hellénique n'est pas sans soulever des problèmes qui dépassent ceux mêmes, si intéressants soient-ils, des rapports de la littérature orale et de la littérature écrite, du conte et de la légende. Dans quelle mesure, par exemple, est-on justifié à penser, comme le suggère l'introduction, que des histoires comme celle d'Œdipe « interrogées, ajoute-t-on, avec prudence » peuvent nous renseigner sur la préhistoire du pouvoir souverain chez les Grecs ?

La réponse paraît devoir comporter certaines nuances, et l'on s'y arrêtera d'autant plus que la faveur que connaît présentement l'interprétation de motifs mythiques par un résidu institutionnel n'est pas sans prêter parfois à des affirmations ou à des généralisations aussi abusives que celles qui ont discrédité d'autres principes d'explication qui ont connu pareille vogue.

Une certaine confusion résulte assez facilement du fait que le type d'explication ici visé participe du caractère étiologique, en ce sens que les thèmes de conte auraient été inventés pour illustrer ou expliquer des institutions ou des usages, quelquefois en voie de disparition. Même admise cette interprétation, le cas reste cependant différent de celui de l'anecdote purement étiologique destinée à rendre compte d'une particularité liturgique ou coutumière et qui n'a de sens (et d'intérêt) que dans le milieu où cette particularité se constate (avec cette double conséquence, que l'invention peut en être rapportée, avec certitude, à ce milieu et qu'il est loisible de conclure du mythe au rite, même dans le cas où celui-ci ne serait pas autrement attesté : ainsi, par exemple, quand Pausanias rapporte une tradition qui met en scène Artémis et ses nymphes contraintes à se masquer d'un enduit d'argile, il nous atteste, par le fait, la coutume d'un déguisement local). Au contraire les thèmes proprement légendaires, qui connaissent, en général, une diffusion égale ou supérieure à celle des contes dont ils fournissent la substance, doivent en partie cette diffusion à l'intérêt propre qu'ils ont éveillé au titre anecdotique, romanesque ou dramatique, et à la célébrité même qui en est résultée ; ce serait partir d'un postulat des plus discutables qu'admettre que leur aire de diffusion est nécessairement coextensive de celle des institutions dont ils portent en quelque sorte la marque, mais dont ils ne restent pas nécessairement solidaires. Mme D. a

pris le parti, très légitime, de limiter, ou presque, son enquête aux variantes helléniques des thèmes qu'elle a étudiés ; il ne s'ensuit pas que l'origine de ces thèmes soit hellénique, ni même qu'ils aient pris naissance dans des civilisations (égéenne, indo-européenne) qui appartiennent aux antécédents immédiats de la société hellénique. Or c'est à cette condition seulement qu'on pourrait inférer, en l'absence d'indices plus positifs, que les usages sociaux dont ces motifs apparaissent primitivement solidaires ont été répandus dans les sociétés en question. Il nous semble précisément que certains éléments de la légende étudiée par Mme D. se rencontrent sous une forme à la fois plus archaïque et plus cohérente en dehors du cercle méditerranéen. Ainsi de ce conte soudanien qui lie en un faisceau remarquable — et de plus en un mythe d'avènement — les trois thèmes de la mort du Vieux Roi, de l'énigme résolue et du mariage avec la princesse, dans lesquels Mme D. reconnaît trois segments discontinus de la légende d'Œdipe : la fiancée noire se fait complice à la fois du meurtre de son père et de l'avènement à sa succession de celui qu'elle a élu en donnant à ce dernier le moyen de répondre à l'énigme qui lui est proposée par le Vieux Roi et qui a trait précisément au talisman d'où dépend la vie de celui-ci.

Il ne faudrait pas en conclure toutefois que, détachés de l'ambiance qui a présidé à leur formation, déracinés en quelque sorte, les thèmes mythiques dépouillent complètement les caractères spécifiques qu'ils tirent de ces origines. Justement parce qu'ils sont chargés d'un caractère émotionnel qu'ils ne perdent pas en changeant de milieu, il leur arrive assez normalement de se rattacher à nouveau à des systèmes institutionnels qui, sans être exactement ceux qui leur ont donné naissance et sans présenter les particularités qu'ils devaient illustrer primitivement, en conservent quelque caractère. Des récits qui mettent en scène des héros signalés par une victoire sur un monstre fabuleux ou qui conquièrent le pouvoir par un duel s'incorporent à des mythes de royauté, même dans des sociétés qui n'imposent pas aux futurs chefs des probations de ce genre. Que l'on songe à la façon dont le premier de ces thèmes qui tient déjà une place éminente dans les légendes de Persée, de Thésée, d'Œdipe, autrement dit dans les légendes royales d'Argos, d'Athènes et de Thèbes, sans parler du mythe delphique, est encore traité dans notre haut moyen âge, qui en fait le sujet du Beowulf et si bien que, dès le IXe siècle, le moine de Saint-Gall en incorpore une version rationalisée au récit de l'avènement du premier roi de la race carolingienne. En ce sens on peut parler de thèmes d'avène-

ment, de thèmes éducatifs ou initiatiques, agraires, etc. Et en ce sens aussi il ne paraît pas nécessaire, pour rendre compte de la légitimité d'un certain comparatisme, de postuler comme paraît l'admettre notre auteur (p. XIII) que « le substrat social et la croyance sur laquelle celui-ci est fondé sont partout semblables ».

Ces observations, qui n'impliquent point de critiques, ne tendent qu'à faire ressortir la portée de recherches conduites avec autant de scrupule que de sens de la complexité et de l'intérêt des problèmes auxquels elles touchent. C'est rendre hommage à la méthode dont elles s'inspirent que lui reconnaître le double mérite que l'on doit souhaiter d'abord, semble-t-il, en ce genre d'études, celui de rendre sensible la vie des thèmes mythiques et légendaires en même temps que de mettre en lumière leur rapport avec la vie.

H. JEANMAIRE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

H. Pestalozzi, *Die Achilleis als Quelle der Ilias*. Erlenbach-Zürich s. d. [1945]; in-8°, 52 p.

M. Pestalozzi a le mérite de regarder avec des yeux neufs le problème de la composition de l'*Iliade* et de ses rapports avec le cycle épique. Il s'efforce de montrer que l'*Iliade*, dans plusieurs de ses thèmes et de ses développements, est inspirée de l'*Éthiopide*, que nous ne connaissons guère que par le résumé de Proclos, et qui raconte la mort de Memnon, roi des Éthiopiens, tué par Achille sous les murs de Troie, puis la mort d'Achille lui-même, tué par une flèche de Pâris aidé par Apollon. La pesée des âmes dans l'*Éthiopide* présenterait, selon M. Pestalozzi (p. 13 sqq.), un caractère plus archaïque que celle de l'*Iliade*. Mais cette proposition semble tout à fait douteuse. Dans les monuments figurés que l'on rapporte à l'Éthiopide, c'est Hermès, et non Zeus, qui effectue la pesée : or il s'agit là, contrairement à ce que pense M. Pestalozzi, non d'un trait ancien, mais d'une altération postérieure (cf. Severyns, *Le cycle épique dans l'École d'Aristarque*, p. 319, et surtout le vase mycénien de Chypre publié et commenté par M. P. Nilsson (*Bulletin de la Société Royale des Lettres de Lund*, 1932-1933, II-III), où l'on voit Zeus tenir la balance. — De même si le thème des funérailles d'Achille peut être comparable à celui des funérailles de Patrocle, M. Pestalozzi (p. 29 sqq.) n'est pas parvenu à montrer, je crois, que l'*Iliade* est ici encore influencée par l'*Éthiopide*, ou comme il l'appelle, par l'*Achilléide*. — Il aurait fallu d'ailleurs discuter les raisons pour lesquelles on date l'*Éthiopide* du VIIIe siècle avant notre ère, et la tradition, assez récente il est vrai, qui l'attribue à Arctinos de Milet.

Il est possible que le cycle épique ait recueilli sinon des poèmes, du moins des thèmes épiques qui peuvent être antérieurs à l'*Iliade*. Mais dans l'exemple particulier qu'a envisagé M. Pestalozzi, les arguments qu'il apporte ne semblent pas décisifs.

P. Chantraine.

Hérodote, *Histoires*, Livre IV, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. (Collection G. Budé). Paris, les Belles-Lettres, 1945; 201 p. en majeure partie doubles.

L'édition et la traduction du livre IV d'Hérodote présentent les mêmes mérites que celles des livres précédents : la précision de l'apparat critique, l'exactitude aisée de la traduction, l'érudition solide des notices et des notes.

Le livre IV, consacré à la Scythie et à la Libye, pose toutes sortes de problèmes géographiques qui se trouvent élucidés, dans la mesure du possible, dans les notes et dans les notices. Les notices visent en outre à analyser la composition, capricieuse en apparence, et à discerner au moyen d'indices souvent ténus les sources auxquelles l'historien a eu recours. P. 22 et suiv.,

on verra comment dans les événements dont le théâtre est en deçà de l'Istros, le récit ne comporte guère d'invraisemblances, tandis que dans la narration des événements qui se seraient passés sur le bord de l'Istros, beaucoup de détails sont suspects. Les pérégrinations de Darius jusque sur les bords de l'Oaros (c'est-à-dire de la moyenne Volga) se trouvent en contradiction avec ce que disent d'autres auteurs anciens, et ne sont en soi aucunement croyables. Il doit s'agir là d'une fable qu'Hérodote n'a pas imaginée, mais qu'il a dû entendre raconter dans le Pont : ce récit lui a permis d'introduire dans son ouvrage de la façon la plus commode les renseignements ethnographiques qu'il avait recueillis. M. Legrand admet d'ailleurs qu'Hérodote a dû, au cours de ses voyages, pousser jusqu'à la Russie méridionale et la région d'Olbia.

Dans la notice sur les Λιβυκοὶ λόγοι, M. Legrand démêle avec la même précision les renseignements d'origines diverses concernant l'île de Djerba, recueillis par Hérodote sans qu'il s'aperçoive qu'ils se rapportaient à la même île ; il démêle dans l'histoire de Cyrène une tradition théréenne et une tradition cyréenne.

Le texte se présente de la même façon que dans les volumes précédents, fondé sur un apparat critique détaillé (peut-être trop détaillé)[1] : p. 54, ch. **10**, M. Legrand introduit la correction τὸ δὲ μεῖναι pour τὸ δὴ μοῦνον, cf. *Rev. des Ét. Anc.*, 1938, p. 229 ; — p. 64, ch. **28**, ἐκτὸς pour ἐντὸς ; — p. 68, ch. **35**, αὐτῇσι τῇσι est une correction évidente pour αὐτοῖσι τοῖσι ; — p. 69, ch. **36**, ποιεῦνται pour ποιεύντων ; — p. 69, ch. **37**, ἐν μέσῃ Ἀσίῃ est ajouté au début de la première phrase ; — p. 71, ch. **42**, αὐτὴ pour ἑωυτὴν semble en effet nécessaire ; — plus loin M. Legrand met ἕως entre crochets droits avec Powell : il est en effet invraisemblable que ἕως soit suivi de l'infinitif ; mais on obtient un mot à mot satisfaisant si l'on associe ἕως εἰς, tour qui s'observe en ionien et dans la κοινή ; — p. 94, ch. **76**, l'addition de γενομένου est-elle nécessaire après ἐπιτρόπου ? — p. 108, ch. **99**, M. Legrand écrit ἀκταίῃ pour ἀρχαίῃ, etc... La traduction est, je l'ai dit, à la fois exacte et aisée, et les notes donnent une foule d'indications que l'éditeur a rassemblées en les puisant aux meilleurs sources : cf. p. 64, ch. **27**, la note sur les Arimaspes, etc.

P. Chantraine.

G. Norwood, *Pindar* (The Sather Classical Lectures, Volume 19). Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1945 ; in-8°, 302 p.

Ces conférences ont été données à l'Université de Berkeley en 1943-1944, et se trouvent aujourd'hui réunies dans un élégant volume. Le Pindare que M. Norwood s'est ainsi trouvé amené à écrire, n'est alourdi par aucun pédantisme, ce qui ne veut pas dire (comme le montrent les notes et la bibliographie placées à la fin du volume) que l'auteur soit mal informé. Dès sa première leçon, il indique qu'il entend surtout faire sentir la beauté de l'œuvre de Pindare. Il écarte les problèmes de critique verbale, notre texte ne pouvant plus faire grand progrès. Il parle avec un certain mépris des recherches d'érudition (ce terrain, dit-il, plaisamment, est si riche-

1. P. 47, ch. **1**, une note critique donne σφίσι Stein : σφι codd. Or le texte écrit σφι. Sans doute M. Legrand a-t-il eu l'intention d'introduire le σφίσι de Stein dans le texte, parce que le pronom est un réfléchi indirect. Mais la règle, posée par Bechtel entre autres, que σφίσι est réfléchi et σφι anaphorique, se heurte à bien des exceptions dans les manuscrits.

ment équipé de cartes, stations d'essence, police bien organisée). Il reproche à Wilamowitz sa méthode biographique et pseudo-scientifique (cf. la note de la p. 214) ; tout en proclamant son admiration pour le grand philologue allemand, il observe que son « arrogance intellectuelle l'a empêché de pénétrer certains passages, qui, pour être compris, demandent de la patience et de la sympathie ». Cette attitude de M. Norwood aurait pu le conduire à un dilettantisme assez vain. Mais c'est un philologue exercé, qui sait discuter un texte, et qui connaît fort bien tout ce qui a été écrit sur Pindare. Aussi tout son livre est-il fondé sur une connaissance solide de la langue, sur un sentiment très juste du style de notre poète. Dès le début de son ouvrage, l'auteur indique qu'il fera porter son étude sur quelques points essentiels de l'art de Pindare, par exemple, sur les digressions qui déconcertaient déjà le savant byzantin Eustathe, et plus tard Voltaire, qui s'il célèbre Pindare en vers, le traite dans une lettre à Chabanon de « votre inintelligible et boursouflé Thébain » (voir la note de la p. 240).

Sur la vie de Pindare, M. Norwood n'apporte pas grand'chose de nouveau : il pose en termes raisonnables le problème du « médisme » de Pindare et des Thébains en général. Il évoque également les rapports de Pindare avec ses clients, sa rivalité avec Bacchylide. A propos des clients du poète, M. Norwood trace le portait de Xénophon de Corinthe, à qui est dédiée la treizième Olympique (et également un ἐγκώμιον à propos de l'offrande de cinquante ou cent courtisanes à Aphrodite), et il montre comment Pindare ne devait guère l'aimer.

Dans sa deuxième leçon, après avoir énuméré les œuvres de Pindare (en y comprenant bien entendu ce que nous apprennent les fragments) et donné une idée de l'organisation des jeux, l'auteur indique que le poète ne nous fournit presque aucun détail technique sur les courses et sur les concours, mais qu'il vise surtout à développer des thèmes moraux. Il peint un monde de lumineuse beauté, caractérisé en particulier par cette notion d'ἀΐγλα qui tient une si grande place dans les Odes (cf. p. 33). M. Norwood étudie à ce propos l'expression ἔν ἀργινόεντι μαστῷ au début de la quatrième pythique ; et à ce propos il analyse cette Ode en montrant la disposition du récit sur des plans chronologiques différents, et en concluant que, fait unique dans l'antiquité, la quatrième pythique peint un monde comparable à celui des romans de chevalerie du moyen âge, ce qui pourra sans doute prêter à discussion.

La leçon suivante traite de la philosophie de Pindare. Sur ce point, l'auteur soutient que notre poète est resté entièrement étranger au mouvement scientifique de son temps (en se fondant sur les explications qu'il donne des éclipses ou des crues du Nil) ; mais n'est-il pas abusif de prendre au sérieux ce qui n'est qu'un jeu de l'imagination poétique ? Il est également bien certain qu'il n'y a pas lieu de chercher dans les Odes un système philosophique. Mais en faut-il conclure que la pensée de Pindare est inconsistante, et que son œuvre ne possédait aucune valeur éducative ? Que l'on songe au contraire aux citations de Pindare que l'on relève chez Platon, et au point de vue de Jaeger dans sa *Paideia*.

Les derniers chapitres du livre de M. Norwood sont consacrés à l'art de Pindare. Il montre d'abord quel est le mouvement des Odes, comment elles présentent non des récits, mais des successions de tableaux. Il cherche à justifier la liberté de l'allure, les brusques arrêts, les digressions et montre par exemple (p. 83) comment les fragments d'un péan découvert dans un papyrus expliquent la longue digression sur Néoptolème qui figure dans la *septième Néméenne*. C'est que toutes les Odes possèdent une unité poé-

tique, que M. Norwood s'efforce de dégager avec beaucoup de délicatesse, en définissant ce qu'il appelle le symbolisme de Pindare. Le mot ne doit pas être pris dans son sens strict, mais l'auteur, qui y attache une grande importance, l'emploie parce qu'il songe à l'école des poètes symbolistes français, auxquels il se réfère plus d'une fois. C'est ainsi qu'en analysant la *1re Pythique*, il souligne l'importance du thème de la *musique* et de la *lyre* (p. 101 et suiv.). Dans la *7e Néméenne* (p. 107), c'est l'image du *triple diadème*. Dans la *11e Pythique* (p. 118 et suiv.), c'est l'*abeille* : on notera, à ce propos, la note précise sur l'emploi de βρέμει au vers 30. Dans le détail, certains rapprochements pourront, bien entendu, être mis en doute, par exemple p. 131, lorsque l'expression μέριμναν ἀγροτέραν au vers 60 de la *seconde Olympique* est expliquée par le nom même de Théron qui fait penser à la chasse.

Trois utiles appendices sont consacrés à la *seconde Pythique*, à la *Ve Isthmique*, enfin au mètre et au rythme chez Pindare.

Le livre de M. Norwood montre qu'il est un savant bien informé de ce qui a été écrit sur Pindare, mais il sera surtout précieux parce qu'il est l'œuvre d'un humaniste, sachant mettre en valeur la beauté poétique des Odes qu'il analyse. Il aidera ainsi ses lecteurs à mieux apprécier des poèmes que depuis tant de siècles on admire souvent de confiance, sans être capable de les sentir véritablement.

P. Chantraine.

Euripides, *Bacchae*, edited with introduction and commentary by E. R. Dodds. Oxford, Clarendon Press, 1944 ; in-12, lvi-232 p.

Les hellénistes d'Oxford ont entrepris de publier des éditions commentées des tragédies d'Euripide fondées sur le texte de G. Murray. Cinq tragédies avaient déjà paru : voici aujourd'hui les *Bacchantes*, dues à M. E. R. Dodds. Celui-ci, dans sa préface, présente son ouvrage avec modestie, et proclame tout ce qu'il doit à ses prédécesseurs (s'il ne parle ici de l'édition de Dalmeyda, il la connaît, et la cite nommément dans le commentaire).

Ce n'est pas du point de vue critique que l'édition apporte le plus de nouveautés ; elle donne dans l'introduction une idée de l'histoire du texte. Les *Bacchantes* ne figurent que dans le recueil le plus étendu de L et de P, mais ont dû pourtant appartenir au *Choix*, d'où elles ont disparu par accident. Le texte doit donc être fondé sur L (*Laurentianus* XXXII, 2), jusqu'au vers 755, et sur P (*Palatinus*, 287)[1]. Sur les relations de P et de L, M. Dodds enseigne qu'en ce qui concerne les *Bacchantes*, P est, au moins partiellement, indépendant de L. Ce qui donne un intérêt particulier à l'édition de M. Dodds, c'est que, grâce à *l'Egypt Exploration Society* et à M. C. H. Roberts, il a eu connaissance de deux papyrus inédits (non mentionnés, bien entendu, par P. Collart dans sa liste de 1943, laquelle signale deux papyrus des *Bacchantes* que M. Dodds n'utilise pas). Le premier contient les vers 1070-1136. Il omet les vers 1091, 1092 et ajoute un vers 1104 a. Ses leçons les plus notables sont : χάρα (1087), βρόμον (1805), δ'ἄρ' (1113). L'autre se compose de trois fragments, dont l'un contient des débris des vers 459-71 et 496-508, et dont les deux autres viendraient de la lacune après le vers 1329.

1. Il ne me semble pas que M. Dodds ait indiqué le numéro du *Palatinus* dans son introduction.

La notice de M. Dodds met en lumière l'intérêt des *Bacchantes*. Le développement sur la « religion dionysiaque » constitue une mise au point qui ouvre des vues dans diverses directions : l'exposé fort savoureux fait appel non seulement à Rohde, Wilamowitz ou Nilsson, mais, à l'occasion, à William James, Aldous Huxley, ou encore à des travaux de sociologues ou d'ethnologues consacrés aux demi-civilisés. Sur la légende grecque elle-même, il évoque aussi bien les fragments des tragiques que les peintures de vases. Quant à la tragédie des *Bacchantes* elle-même, il montre son caractère archaïsant, il indique avec tact qu'il ne faut y voir ni une attaque contre la religion, ni une palinodie d'Euripide, et il écarte pour finir les hypothèses fantaisistes de Verrall.

Ce qui importe le plus dans une édition de ce type, c'est le commentaire. Celui de M. Dodds est établi avec soin et compétence. Signalons d'abord qu'au point de vue de la métrique, des analyses précises et explicatives sont offertes au lecteur : on en trouvera un bon exemple dans l'étude de la *parodos*, p. 69-71. Dans le détail, le commentaire discute les principales difficultés de sens et de grammaire. Vers 30, l'accusatif Κάδμου σοφίσματα est correctement expliqué comme une apposition à Σεμέλην... ἀναφέρειν ; — vers 35-36, la ponctuation est bien discutée ; — vers 54, M. D. relève le tour ἀλλάξας ἔχω, mais il est peu exact de dire que le parfait est constitué de la même façon en grec moderne (où ce n'est pas un participe nominatif qui est associé à ἔχω) ; — 112, στέφετε λευκοτρίχων πλοκάμων μαλλοῖς est expliqué de façon ingénieuse, d'après une suggestion de P. Jacobstahl ; — 263, M. D. propose de lire τῆς εὐσεβείας ὦ ξέν' οὐκ αἰδῇ θρόνους, ou de supposer une lacune ; — 284, M. D. donne de bonnes raisons de comprendre σπένδεται comme un passif, etc.

Cette édition des *Bacchantes* est l'œuvre d'un bon philologue et d'un bon humaniste. Elle rendra de grands services.

P. Chantraine.

Euripide. *Le Cyclope*, édition critique et commentée par Jacqueline Duchemin (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fascicule 288). Paris, Champion, 1945 ; xxviii-196 p., in-8°.

Le *Cyclope* d'Euripide a été peu étudié par les philologues. Si l'on met à part les éditions complètes d'Euripide, il n'existe du Cyclope que quelques éditions particulières généralement de caractère scolaire. On louera donc Mlle Duchemin de s'être attachée à l'étude de ce drame satyrique dont le texte présente plus d'une difficulté. Rien n'est malaisé comme l'établissement d'une édition commentée. L'éditeur doit savoir choisir et faire porter ses remarques sur ce qui est important et sur ce qui est difficile, sans céder à la tentation d'apporter à tout prix des solutions nouvelles. Mlle Duchemin n'a pas échappé complètement aux dangers que présentait son entreprise. Son ouvrage aurait sans doute gagné à être abrégé. Certaines notes grammaticales portent sur des points qu'il peut être utile de préciser pour des élèves, ou peut-être pour des étudiants, et ces indications grammaticales ne sont pas toujours exactes : vers 389, il n'est pas vrai que εἰσχέας devrait normalement être au présent : sur la valeur du participe aoriste voir maintenant la *Syntaxe grecque* de M. Humbert, p. 158 sqq.

L'établissement du texte a fait l'objet de tous les soins de Mlle Duchemin, qui est élève de M. Desrousseaux. Elle a personnellement collationné les manuscrits L et P sur photographie, ainsi que les deux *Parisini* 2817 et

2887. L'apparat critique, sensiblement plus complet que celui de l'édition Méridier, est rédigé avec clarté [1].

Le commentaire propose pour l'établissement du texte des explications détaillées, et peut-être trop détaillées : on a parfois l'impression que Mlle Duchemin se livre à des exercices de critique verbale ; et montre longuement, là où il n'y a pas de difficulté réelle, comment une altération a pu se produire. A propos du vers 13, le commentaire ne fait que développer ce que l'apparat critique indique avec une précision suffisante. Les notes exégétiques semblent parfois un peu verbeuses, ainsi au vers 15 où il ne semble pas douteux que ἀμφῆρες δόρυ signifie « gouvernail à deux rames ».

Voici quelques autres remarques : vers 5, je ne crois pas vraisemblable la ponctuation adoptée, et je ne pense pas qu'on puisse conserver ἔπειτά γε : l'emploi de γε affirmatif avec ἔπειτα ne s'observe guère que dans le dialogue, pour souligner une réplique ; — v. 54, l'interprétation de Mlle Duchemin qui écrit στασιωρός avec Scaliger et en fait un vocatif avec le sens de « gardien » me semble bonne ; — v. 60, la correction ἄν ⟨ σ ⟩φι βάλοις paraît plausible ; βάλλειν peut, en effet, s'employer au sens intransitif ; — v. 104, je ne vois pas comment l'on peut dire que θριμύ signifie originellement « fréquent » ; — v. 116, la ponctuation proposée par M. Desrousseaux est bonne ; — de même au v. 140 ; — v. 194, M. Desrousseaux prolonge la réplique de Silène jusqu'à γάρ ; — Mlle Duchemin attribue au coryphée le vers 203 et défend cette attribution par de bons arguments ; — v. 237 il ne semble pas indispensable de corriger ἀποθλίψειν que Mlle Duchemin remplace par ἀποτρίψειν ; ἀποθλίψειν signifie « écraser » (cf. Luc, VIII, 45), ἀπο- ajoute la nuance de « complètement » et n'exprime pas nécessairement l'idée de faire sortir ; — v. 243, comment se construit le datif ᾧ ? — v. 245, διδόντες, correction de Heath, ne semble pas très naturel ; — v. 336, il eût été utile de donner dans la note le sens de ἐμπιεῖν « boire un coup » ; — en s'inspirant d'une remarque de Paley, Mlle Duchemin place le vers 392 après le vers 385 ; — v. 398, Mlle Duchemin défend ingénieusement son interprétation de ῥυθμῷ τινι « selon les règles, pourrait-on dire » ; — v. 447, elle corrige ῥυθμοῖσι νιν en ῥυθμῷ τινι en rapprochant 398.

L'introduction est pleine d'indications et de discussions utiles. Le paragraphe sur la métrique du trimètre pourra paraître un peu long, et celui qui est consacré à la langue un peu rapide. Mlle Duchemin abuse de l'idée contestable qu'en écrivant le *Cyclope* Euripide était pressé par le temps.

On se laisse aller à discuter avec Mlle Duchemin. Mais son édition, établie suivant une bonne méthode, et souvent personnelle, rendra assurément de grands services.

P. Chantraine.

F. Wehrli, *Dikaiarchos* ; et du même, *Aristoxenes* (Die Schule des Aristoteles, Hefte I et II). Bâle, Benno Schwabe, 1944 et 1945 : in-8°, 80 et 88 pages.

On ne saurait être trop reconnaissant à M. Wehrli de s'être consacré à la tâche ingrate, mais combien méritoire, de constituer une sorte de corpus

1. La note du vers 30 τῷδε LP : τε Lc est obscure ; aux vers 283 et 344 la mention de P résulte d'une inadvertance, les vers 244-351 manquant dans ce manuscrit.

de l'école péripatéticienne des IVe, IIIe et IIe siècles avant notre ère, à exception bien entendu d'Aristote et de Théophraste. Il s'agit de fragments souvent courts, dont le texte, lorsqu'il s'agit de l'établir, pose dans chaque cas des questions différentes, dont l'attribution n'est pas toujours sûre, dont le commentaire est malaisé.

Sans bavardage, sans étalage d'érudition, M. Wehrli mène sa tâche à bonne fin dans des fascicules clairs et précis (mais sans table ni index : on demande qu'après l'achèvement de l'entreprise, des index et des tables permettent d'y retrouver les richesses qui s'y trouvent disséminées).

Le premier fascicule, consacré à Dicéarque, contient 118 fragments : sur la vie de Dicéarque, traités sur l'âme, sur la divination, sur la conduite de a vie, vie de la Grèce, traités politiques et historiques, sur Alcée, Proverbes, Description de la terre, etc. Cette énumération donne une idée de la curiosité encyclopédique des disciples d'Aristote. Le détail du commentaire est toujours instructif : ainsi p. 50, à propos de βίοι, ou p. 65, à propos du titre Tripolitikos, ou p. 56, à propos du βίος Ἑλλάδος, qui constitue une espèce de l'histoire de l'humanité dont la tradition remonte aux Sophistes. P. 71, M. Wehrli a raison d'indiquer que les variantes homériques préférées par Dicéarque relativement à l'emploi du pronom ἑός (cf. Γ 244), donnent à croire qu'il avait systématiquement commenté Homère.

Aristoxène, à qui est consacré le second fascicule, est un personnage à qui la philologie moderne s'est plus intéressée qu'à Dicéarque. Après un premier groupe de fragments relatifs à sa vie, aux biographies qu'il a écrites, ses études sur Pythagore, ses παιδευτικοὶ νόμοι et ses πολιτικοὶ νόμοι, la vie d'Archytas, la vie de Socrate, la vie de Platon, les fragments de ses traités sur la musique (περὶ μουσικῆς, περὶ ὀργάνων) à l'exception des traités homériques et rythmiques. Enfin quelques fragments semblent se rapporter à la théorie de l'âme, à des œuvres diverses. Ce fascicule est plus riche que celui qui est consacré à Dicéarque, non seulement en raison de l'intérêt des traités d'Aristoxène, mais aussi parce que les fragments eux-mêmes sont beaucoup plus étendus. Sur Pythagore et son école, sur les théories musicales d'Aristoxène, nous possédons des morceaux importants. Les fragments pythagoriciens nous viennent soit de la vie de Pythagore, de Porphyre, soit de celle de Jamblique, et bien entendu de Stobée, les fragments musicaux se trouvent entre autres, dans le traité *De Musica* qui figure dans les œuvres de Plutarque. Dans le détail, l'établissement du texte présente plus d'une difficulté, et M. Wehrli a été amené à introduire un certain nombre de corrections, dont quelques-unes sont nouvelles : p. 11, fragment 12, je me demande si la correction de Ast ᾤκησαν pour ᾤκισαν est indispensable ; — p. 12, fr. 15 (et ailleurs), la mention *uaria lectio* dans l'apparat critique n'est pas claire ; — p. 18, fr. 34, (Stobée, *Ecl.*, IV, 25, 45), M. W. adopte la correction de Deubner μακρῷ pour μικρῷ ; — p. 20, fr. 39 (Stobée, *Ecl.*, IV, 37, 4) δεῖν οὖν ἔτι est une bonne correction de M. W. pour δέον οὖν ἐστι (on pourrait penser aussi à δέον οὖν εἶναι); — p. 21, fr. 42 a (Ammonius, *De adfinium uocab. differentia*, p. 8), νόμων est une excellente correction pour νόμῳ ; — p. 24, fr. 51 (Cyrille, *Contra Julianum*, VI, 208), M. W. ajoute Ἀριστόξενος avant διὰ δυσμένειαν ; — p. 40 fr. 131 (Athénée, I, 19), M. W. écrit Οἰνώπαν pour Οἰνώναν.

Comme dans le fascicule consacré à Dicéarque, le commentaire est très nourri : cf. p. 63, le paragraphe sur les recherches de synonymie qui remontent à Prodicos, etc.

P. Chantraine.

A. J. Festugière, *Épicure et ses dieux*. Paris, Presses Universitaires de France, 1946 ; 134 p. in-8°.

Dans la collection « Mythes et Religions » que dirige M. P.-L. Couchoud, c'est le R. P. Festugière qui a été chargé d'écrire le volume traitant d'Épicure : il l'a fait avec un souci constant de se reporter aux textes, laissant à Épicure le soin d'exposer lui-même sa doctrine, et n'intervenant que pour éclaircir la pensée du philosophe lorsque l'expression en est obscure — ce qui est assez fréquent —, et la bien situer dans son milieu historique, et philosophique. Le R. P. Festugière connaît admirablement tout ce qui nous reste d'Épicure, et il ne connaît pas moins bien le grec : aussi on le voit dans les notes abondantes où il discute aussi bien le texte original que les traductions qu'on peut en donner : nous avons là des éléments excellents en vue d'une édition nouvelle des Fragments d'Épicure, qui succéderait aux Epicurea d'Usener, toujours précieux, mais aujourd'hui dépassés. L'auteur parle d'Épicure avec une intelligente sympathie ; et son analyse de la religion du philosophe la débarrasse de tous les reproches qu'on lui a faits, faute de l'avoir comprise, ou d'avoir voulu la comprendre : il est peu de philosophies qui se soient fait de la divinité une idée aussi haute et aussi pure. Sous sa forme modeste, cette étude est très approfondie, très personnelle, et très neuve : elle devra être lue de tous ceux qu'intéresse le problème de l'homme, dans ses rapports avec ses semblables, avec l'univers, enfin avec la divinité.

A. Ernout.

Studia Hellenistica, ed. L. Cerfaux et W. Peremans (Univ. Cath. Lovaniensis). Fasc. I. Dr. A. Torhoudt, *Een onbekend gnostisch Systeem in Plutarchus' De Iside et Osiride*. Louvain, 1942, xiii-126 p. in-8°. Prix 50 fr. belges. Fasc. II. Louis Sanders, *L'hellénisme de saint Clément de Rome et le paulinisme*. Louvain, 1943, xxxi-182 p. in-8°.

L'Université Catholique de Louvain, a entrepris une nouvelle collection qui comprendra « des études originales se rapportant aux divers aspects de l'Hellénisme ». C'est là un excellent et courageux projet. Puis-je signaler qu'on souhaiterait, au plus tôt, des rééditions, avec traduction et commentaire, de textes qui, depuis longtemps, sont devenus introuvables ? Ainsi un recueil traduit et commenté des textes gnostiques serait très bien venu, et M. Cerfaux paraît tout préparé à une telle entreprise (le recueil de Völker, Tubingue, 1932, est bon, mais incomplet, et sans traduction ni notes). Ainsi encore le *de Mysteriis* de Jamblique (feu Bidez en avait projeté une réédition), les *Oracles chaldaïques*, dont il faut toujours chercher les membres épars dans le travail de Kroll (1894), le chapitre d'Arnobe sur les *novi viri*. L'ouvrage, certes, ne manque pas. Oserai-je marquer aussi que, dans l'intérêt même de la collection, il serait bon de n'employer que des langues partout connues ? Car je suppose que, somme toute, on veut rendre service et être lu.

Pour le 1er fasc., je ne puis que reproduire le résumé du feuillet d'envoi : « L'auteur établit la dépendance de la gnose valentinienne vis-à-vis de la théosophie gréco-égyptienne, en dégageant du *De Iside et Osiride* de Plutarque un système gnostique qui représente un stade intermédiaire. »

Une opinion assez répandue de nos jours veut voir dans la Ire épître de Clément l'ouvrage d'un auteur purement « judéo-chrétien », sans traces positives ni du paulinisme ni de la culture grecque. M. Sanders s'inscrit en

faux contre cette thèse, et cherche à montrer, par l'analyse de quelques passages, que saint Clément est un disciple fidèle de l'apôtre Paul et qu'il subit nettement l'influence de l'hellénisme. Les passages choisis sont : l'éloge de Pierre et de Paul au ch. V (S., ch. I), le thème de l'exil volontaire aux ch. LIV-LV (S., ch. II), le ch. XXXVI où M. S. veut retrouver des « formules de la gnose philosophique du temps » (p. XXIX et ch. III), les thèmes de la justice au ch. XXXIII (S., ch. V) et de la foi au ch. I (S., ch. VI), enfin quelques lieux où le parallélisme avec saint Paul est manifeste (S., ch. IV).

Ce travail dans l'ensemble est médiocre et, en ce qui regarde du moins l'hellénisme, ne prouve rien. Voici un exemple de sa méthode. Le propos général de la lettre est de guérir les Corinthiens de leurs dissensions intestines. Ces dissensions sont nées du ζῆλος. Les fidèles de Corinthe se jalousent entre eux, et cette jalousie (ζῆλος, φθόνος), mène à l'ἔρις et à la στάσις (III). Pour leur montrer les méfaits de ce vice, Clément leur propose une série d'exemples tirés, d'abord de la Bible (IV), puis des événements récents : ce que les apôtres Pierre et Paul ont eu à souffrir du ζῆλος (V), ce qu'ont eu à souffrir, après eux, les martyrs chrétiens (VI). Dans cet exposé, Clément est naturellement amené à utiliser le mot ζῆλος (seul ou associé à ἔρις, φθόνος), à répéter ce mot (διὰ ζῆλος), à donner des exemples. En outre, parlant des Apôtres, il emploie les mots d'ἀθλητής (et ἠθλησαν), de πόνος, d'ὑπομονή, le verbe μαρτυρεῖν et ainsi de suite. Là-dessus, on veut nous persuader que le mot ζῆλος (seul ou associé), ces répétitions, cet usage des exemples, etc., prouvent une influence directe de la diatribe, et on nous embarque dans toute une digression sur l'« athlète » Hercule (p. 8 ss.). Or, bien sûr, depuis le IIIe s. avant notre ère, la diatribe a utilisé tout cela. Mais, sous Domitien, ce sont là choses si convenues, et dont, pour ne parler que d'eux, les textes pauliniens offraient déjà tant d'exemples, que toute cette pseudo-science est parfaitement vaine. Avec de telles méthodes, on aboutit à ces perles : « Déjà chez Démocrite d'Abdère, qui vivait au Ve et au IVe siècle avant l'ère chrétienne, se rencontre, comme chez Clément, le couple de mots ζῆλος-φθόνος » (p. 4). Ou (p. 60) « Clément nommait la pensée humaine διάνοια. Les *Hermetica* ont souvent le même substantif » : ceci à propos de *I Clem.*, XXXVI où il n'y a pas trace de gnose, en sorte que tout ce ch. III (« La gnose philosophique ») est un hors-d'œuvre inutile.

A.-J. Festugière.

Épictète, *Entretiens*, livre I, texte établi et traduit par Joseph Souilhé. Paris, les Belles-Lettres, 1943 ; in-8°, LXXXVI p. et 116 doubles pages.

Ce premier volume de l'édition d'Épictète de la collection des Universités de France a été révisé par M. des Places, qui, après la mort de J. Souilhé, en a dirigé l'impression. La responsabilité de l'ouvrage appartient néanmoins à J. Souilhé, qui l'a établi avec compétence et avec soin. Une très longue introduction envisage successivement la vie d'Épictète, l'œuvre, le genre littéraire, la pédagogie d'Épictète, la doctrine philosophique, le style d'Épictète, le texte. Les conditions dans lesquelles l'œuvre a été publiée posent un problème controversé. Il est probable que les notes de cours dont Arrien s'est servi pour publier les leçons de son maître en donnent une image fort fidèle. Il est à peu près certain que les Διατριβαί contenaient un plus grand nombre de livres qu'il ne nous en est parvenu : on a même pu se demander si Arrien n'a pas constitué d'autres recueils des œuvres d'Épictète que les Διατριβαί. La tradition manuscrite des *Entre-*

tiens est facile à établir. Tous nos manuscrits remontent à un manuscrit d'Oxford, le *Bodleianus* (Cod. graec. miscellanei 251), de la fin du XIe ou du XIIe siècle, que l'on désigne par le sigle S. Ce manuscrit a été minutieusement étudié par H. Schenkl, qui distingue dans les corrections au moins six mains différentes. Les copies de S n'ont d'autre intérêt que de restituer quelques rares passages mutilés dans l'archétype, ou d'apporter des corrections qui ne sont pas des variantes. Parmi ces copies, J. Souilhé n'a retenu que cinq d'entre elles, qui lui ont paru être la source des principales corrections, en outre l'exemplaire de l'édition de Venise dont s'est servi Upton.

Dans le détail, l'établissement du texte d'Épictète et la traduction offrent des difficultés, la langue du philosophe présentant d'une part des termes techniques, d'autre part des particularités de syntaxe et de style dues surtout à des vulgarismes. Voici quelques remarques : lettre à Lucius Gellius 2, la traduction de ὑπομνήματα par « la mémoire » est peu exacte, le terme est concret et désigne « des notes écrites », etc. ; — I, 1, 16, la traduction de παρακύπτομεν par « penchés » ne rend pas compte de la véritable valeur du mot qui dans la κοινή signifie « se pencher pour voir », d'où « guetter » ; — I, 2, 28, ἐξ αὐτῶν équivaut bien à un génitif, cf. Blass-Debrunner, § 212 ; — I, 5, 4, je crois indispensable d'introduire la correction μηχανησαίμεθ' < ἄν > ; — I, 8, 13, Souilhé ne rend pas le καθήμενον, qui d'ailleurs fait difficulté ; Kronenberg corrige en καθ' ἡμέραν ; — I, 11, 27, la particule ἄν que conserve Souilhé me semble suspecte ; — I, 12, 1, je crois qu'il est difficile de garder οἱ devant λέγοντες.

P. Chantraine.

Dr. M. van Straaten, O. E. S. A, *Panétius, sa vie ses écrits et sa doctrine avec une édition des fragments*. Uitgeverij H. J. Paris, Amsterdam, 1946. Un vol. in-8°, XV-399 p.

Le dernier ouvrage d'ensemble paru sur Panétius date de 1931 [1]. Depuis ce temps ont été publiées, notamment en Allemagne, diverses études importantes, non seulement sur certains points de l'éthique de Panétius [2], mais sur les sources possibles où puiser des fragments du philosophe — je songe surtout à la question si disputée du 2e livre du *De n. deor.* de Cicéron. Ce fait, à lui seul, eût suffi à justifier une monographie nouvelle. Mais ce qui fait le principal mérite du travail de M. S., c'est qu'il nous donne enfin une base solide en rééditant, d'une manière plus complète et plus sûre, les fragments de Panétius.

Ces fragments ne pouvaient être répartis, comme ceux des Présocratiques de Diels, en deux catégories : témoignages et fragments proprement dits, car il n'existe en vérité aucun texte qu'on puisse rapporter directement

1. B. N. Tatakis, *Panétius de Rhodes*, Paris, 1931.

2. Dissertations de Gud Ibscher (Munich, 1934), Lotte Labowsky (Leipzig, 1934), K. Schindler (Munich, 1934), W. Wiersma (Groningen, 1937), articles de G. Nebel (*Hermes*, 1935, 439 ss), R. Philippson (*Rh. Mus.*, 1929 et 1937 ; *Philol.*, 1930 et 1932), M. Pohlenz (*Gnomon*, 1930 ; *Nachr. Gött. Ges.*, 1933), O. Rieth *Hermes*, 1934, 13 ss), Wiersma (*Mnemos.*, 1937, 219 ss), sans compter les ouvrages généraux de M. Polhenz (*Antikes Führertum*, Leipzig, 1934 ; *Grundfragen d. Stoïsch. Phil.*, Göttingen, 1940), O. Rieth (*Grundbegriffe d. Stoisch. Ethik*, Berlin, 1933), Joh. Schmidt (*Ethos*, Leipzig, 1941), et la réédition par A. Gœdeckemeyer de P. Barth, *Die Stoa* (Stuttgart, 1941).

à Panétius. Tout ressortit de la catégorie A des *Vorsokratiker*. Il ne restait donc qu'à classer ces témoignages touchant la personne, les écrits et la doctrine sous un certain nombre de chefs : I-II. Vie et écrits ; III. Traits caractéristiques ; IV. Cosmologie ; V. Anthropologie ; VI. Logique ; VII. Éthique ; VIII. Politique ; IX. Philologie, Histoire, Géographie ; X. Disciples grecs et romains de Panétius. On peut conjecturer avec vraisemblance que les doctrines cosmologiques et anthropologiques sont tirées du π. προνοίας, les doctrines éthiques du π. τοῦ καθήκοντος, du π. εὐθυμίας et de la lettre à Q. Tubero *de dolore patiendo*, les doctrines politiques d'un ouvrage qui peut être un π. πολιτείας, tandis que les renseignements sur les écoles philosophiques, y compris celle de Socrate, proviennent du π. αἱρέσεων.

Ces textes, qui occupent la 3e partie du livre, sont précédés de *Remarques* sur les sources auxquels ils ont été empruntés (2e partie, p. 229 ss.). La source principale des doctrines éthiques est, comme de juste, le *De officiis*. Mais qu'en est-il des doctrines cosmologiques ? Faut-il, comme beaucoup l'ont pensé, en chercher l'expression dans le l. II du *De n. deor.* ? M. v. S. consacre à ce problème une longue discussion (p. 240-255) au terme de laquelle il conclut par la négative. Il commence par établir que les sources du l. II sont multiples (p. 240-246). Parmi ces sources, après K. Reinhardt, il reconnaît d'abord une compilation doxographique (p. 246-252), puis, avec Reinhardt encore, d'autres sources qui ont plus l'allure d'exposés continus. Mais, alors que, dans ces « autres œuvres », Reinhard voulait retrouver d'une part une source stoïcienne et éclectique, d'autre part un ouvrage de Posidonius, et alors que Ph. Finger [1], précisant davantage, pensait distinguer dans le texte de Cicéron trois systèmes cosmologiques, l'un de Panétius, l'autre de Posidonius, le troisième d'Antiochus d'Ascalon, M. v. S. se montre beaucoup plus réservé et estime que nulle part on n'a réussi à prouver une dépendance *certaine* de Cicéron à l'égard de Panétius. Pour établir cette dépendance, « on devrait pouvoir prouver que des thèses, exposées ou défendues par Cicéron, ont été enseignées par Panétius et que lui *seul* en était partisan. Ce n'est qu'au cas où ceci est certain qu'on peut tirer des conclusions sûres » (p. 255).

Ces *Remarques* sont elles-mêmes précédées d'une étude d'ensemble sur Panétius qui se présente comme un commentaire continu des fragments édités dans la 3e partie. La méthode est excellente. On sent que l'auteur a commencé par méditer sur chaque fragment et qu'il ne veut rien avancer qu'il ne puisse garantir par un texte. Ce commentaire est divisé en autant de chapitres qu'en comportent les fragments. L'ouvrage est ainsi tout à la fois prudent et clair.

C'est naturellement sur les doctrines morales du philosophe que M. v. S. s'est étendu le plus longuement (p. 138-202). Il commence par analyser la formule panétienne du τέλος = ζῆν κατὰ τὰς δεδομένας ἡμῖν ἐκ φύσεως ἀφορμάς et marque les différences entre cette formule et celle de l'ancien stoïcisme ὁμολογουμένως τῇ φύσει ζῆν. Le mot φύσις dans l'ancien stoïcisme avait un double sens : il désignait tout ensemble la Nature universelle et la nature individuellement propre à chaque homme. Du fait qu'il met l'accent sur les ἀφορμαί individuelles, Panétius fait passer la morale du plan cosmique à un plan plus empirique où les déterminations de temps et de lieu importent davantage (p. 139-144). C'est ce que confirme une autre différence.

---

1. *Rh. Mus.*, LXXX, 1931, p. 151 ss, 310 ss.

L'ὁμολογουμένως τῇ φύσει ζῆν impliquait surtout un état d'esprit de complet accord avec la Destinée : l'essentiel est cet accord, le contenu de l'acte est à peu près indifférent. De là vient que, la vertu consistant en cet accord, il n'y a en réalité qu'une seule condition du bonheur, la vertu, et que tout le reste est ἀδιάφορον. Il est loisible de tendre aux τὰ κατὰ φύσιν, mais la possession réelle de ces biens naturels n'est nullement exigée pour le bonheur. Au contraire, pour Panétius, la possession réelle de la santé, de la fortune et du pouvoir est nécessaire au bonheur (fr. 110 et commentaire, p. 144-158). Vient ensuite une analyse intéressante du πρέπον et du συμφέρον dans le système de Panétius (p. 158-166), de sa doctrine des vertus où l'accent porte moins sur la connaissance que sur la pratique de l'acte moral (p. 166-191), enfin une « caractéristique générale de l'Éthique de Panétius » (p. 191 ss). D'une manière générale, la morale de Panétius insiste sur les données humaines : l'homme trouve en lui-même la norme de ses actions (p. 194). En second lieu, cette morale renforce l'élément objectif, met l'accent sur le contenu de l'acte plus que sur l'état d'esprit dans lequel on agit (ici d'excellentes remarques sur le κατόρθωμα et le καθῆκον, p. 195-199). Enfin elle tient compte davantage des appétits humains : l'homme moral est celui qui sait diriger et équilibrer ses appétits, la morale panétienne est un « humanisme » (p. 201), et c'est peut-être l'état d'âme de l'homme ainsi tranquille et équilibré que désignait le mot εὐθυμία dans le traité περὶ εὐθυμίας (p. 201-202).

A.-J. Festugière.

Toll (Delight), *The Banquet-Libation of the Greeks*. Dissertation (lithographiée) de Bryn Mawr College. Ann Arbor (Michigan), Edwards, 1943 ; in-8°, VII-114 p.

Les libations du banquet appartiennent spécialement au symposion final. Il s'y joint un autre rite : les coupes sacrées en l'honneur de divinités secondaires. Les sources ne manquent pas : l'épos, le lyrisme, la tragédie nous renseignent sur les coutumes d'une société aristocratique ; la prose et la comédie attiques, sur la vie des Ve et IVe siècles. Après ces considérations préliminaire (p. 1-7), la thèse se divise en quatre chapitres. Le banquet (chap. II, p. 8-37) n'a d'autres éléments cultuels que les libations et les péans au début du symposion ; mais les ablutions, les couronnes, l'encens lui étaient communs avec les sacrifices ; aussi la libation proprement dite (chap. I, p. 38-73), que ces rites préparaient, pouvait-elle être un acte spécifique d'adoration. Parmi les divinités auxquelles on offrait les coupes sacrées (chap. III, p. 74-106), la plus familière est le mystérieux *agathos daimôn* (p. 77-90). La conclusion (chap. IV, p. 107-114) marque les différences entre la libation proprement dite et les coupes sacrées, celles-ci d'ordinaire uniques pour tous les convives, accompagnées d'une mention de la divinité particulière et de moins en moins solennelles à mesure que les dieux perdaient de leur majesté.

Travail consciencieux, sans grande originalité, cette dissertation paraît au courant des dernières études ; elles ne cite pas, cependant, le *Symposion* de Josef Martin (Paderborn, 1931). Les *Fragmenta historicorum graecorum* (p. VII) n'ont pas été édités à Leipzig de 1870 à 1885, mais à Paris (Didot) de 1868 à 1883.

Édouard des Places.

A. Wifstrand, *Eikota, Emendationen und Interpretationen zu griechischen Prosaikern der Kaiserzeit*, V (Bulletin de la Société royale des Lettres de Lund, 1944-1945, 2). Lund, Gleerup, 1945 ; 42 p. in-8°.

Ce cinquième mémoire critique de M. Wifstrand sur le texte d'auteurs tardifs témoigne de la maîtrise dont l'auteur avait déjà fait preuve dans les recueils précédents. Il est consacré à Chariton, Longus, Xénophon d'Éphèse, Achille Tatius, Héliodore.

M. Wifstrand propose un certain nombre de conjectures et de corrections qui devront retenir l'attention : ainsi p. 6, Chariton, IV, 7, 2 ὧδε au sens local pour † τοι αδε † des manuscrits ; — p. 17, Xénophon d'Éphèse II, 13, 5, Ἀνθείᾳ pour Ἄνθειας ; — p. 26, Héliodore, I, 2, 6 θεῶν Ἄρτεμιν pour θεὸν Ἄρτεμιν ; — p. 28, Héliodore, II, 11, 3 < ὁ > ἄγαν ἀνδριζόμενος où il faut voir un substitut du vocatif, de ton ironique ; — p. 34, Héliodore, VII, 28, 6 καθαρός τις ἔλεγχος des manuscrits n'a pas de sens ; M. Wifstrand corrige καθαρός en καθαρῶς, et rattache l'adverbe à ce qui précède : εἰ καὶ συγκαθεύδοι καθαρῶς, τίς ἔλεγχος... ; — p. 35, Héliodore, VIII, 8, ἰῷ φθοροποιῷ pour ιῷ φθοροποιῷ. D'autres conjectures, pour ingénieuses qu'elles soient, peuvent paraître incertaines : ainsi p. 15 pour Xénophon d'Éphèse, I, 6, 1 la correction ἐληλυθόσι δὴ κατὰ ταὐτὰ χρᾷ [δὲ] ὁ θεὸς κοινὰ ἀμφοτέροις... fait peut-être disparaître une gaucherie du texte authentique.

Le principale mérite de M. Wifstrand est que, grâce à sa connaissance de la langue et du style des auteurs de cette époque, il justifie le plus souvent le texte traditionnel que l'on avait abusivement corrigé. P. 10, Longus, II, 5, il faut garder πόνος οὐδείς, et non pas corriger en φθόνος οὐδείς ; — p. 12, Longus, II, 19, l'auteur justifie l'ordre des mots τῶν πρώτων οἰκιῶν παρ' αὐτοῖς ; — p. 13, Longus, IV, 3, M. W. montre que l'emploi de εἶναι avec le participe est usuel dans la description d'œuvres d'art ; — p. 15, Xénophon d'Éphèse, II, 7, 3, l'auteur est d'avis de conserver l'article dans le groupe ἐσθῆτας τὰς Βαβυλωνίους, le tour équivalent à ἐσθῆτας τῶν Βαβυλωνίων ; — p. 16, II, 11, 5, une ponctuation judicieuse permet de faire dépendre κἂν ὀλίγον de δέομαι ; — p. 17, II, 11, M. W. conserve ἐν αὐτῇ τῇ ἡμέρᾳ, le pronom ayant ici presque la valeur d'un démonstratif ; — p. 17, III, 2, 14 δὲ après τελευταῖον doit être conservé ; l'opposition entre μέν avec un participe et δέ avec le verbe principal est assez fréquente dans le grec tardif ; — p. 20, V, 14, 4, M. Wifstrand montre par des exemples que τοιοῦτος καθαρός équivaut à οὕτω καθαρός ; — p. 26, Héliodore, I, 10, 4, note sur εἰς ἐμέ équivalent au datif ; — p. 32 Héliodore, V, 20, 1, note sur l'emploi dans la langue tardive de ἀλλά placé devant un mot au milieu d'une phrase.

Enfin M. Wifstrand montre le caractère précaire des rapprochements sur lesquels on s'appuie pour prétendre qu'Héliodore est antérieur à Achille Tatius (dont nous savons maintenant qu'il remonte au moins au IIIe siècle). Au contraire, le style comme la langue d'Héliodore invitent à le placer au IVe siècle (noter l'emploi de τὸ κρεῖττον « la divinité », λοιπόν, la construction πολὺν τὸν χρόνον pour πολὺν χρόνον).

P. Chantraine.

F. W. Householder Jr., *Literary Quotation and Allusion in Lucian*. New York, King's Crown, Press, 1941 ; XII-104 p.

Ce mémoire, issu de l'enseignement de l'Université Columbia, est composé avec un grand soin. Il contient d'abord une liste des citations, allusions et réminiscences (distinguées entre elles par des sigles, de même qu'un autre

sigle signale les textes qui ne nous sont connus que par Lucien). D'autres tables indiquent la fréquence relative des citations des divers auteurs chez Lucien, puis chez les écrivains contemporains ; la distribution des citations dans les œuvres de Lucien, leur étendue, etc. Les conclusions que l'on peut tirer de ces tableaux répondent bien à ce que l'on attend. Les auteurs les plus cités sont, parmi les poètes, Homère, les Comiques, Euripide, Hésiode, parmi les prosateurs, Platon, Hérodote, Thucydide. Lucien semble s'intéresser à Hippocrate plus que ses contemporains. En revanche il cite relativement peu Démosthène.

L'ouvrage de M. Householder servira aux philologues qui voudront retrouver chez Lucien des citations d'autres auteurs. Il apporte en même temps une contribution utile à notre connaissance de la culture et des goûts littéraires au second siècle de notre ère.

P. Chantraine.

Wilhelm Nestle, *Geschichte der griechischen Literatur, I. Von den Anfängen bis auf Alexander d. Gr.*, zweite verbesserte Auflage (Sammlung, Göschen, 70). Berlin, de Gruyter, 1942 ; in-16, 148 p.

On connaît le succès de la collection Göschen en Allemagne. La petite littérature grecque de M. Nestle qui en était un des meilleurs volumes, paraît en seconde édition refondue. On ne trouvera qu'à louer la netteté du volume, l'adresse avec laquelle l'auteur a su tirer parti des textes récemment découverts, le bons sens avec lequel il choisit l'essentiel pour écarter l'accessoire. Il a su consacrer également à chaque écrivain une notice dont l'étendue correspond assez bien à son importance réelle. Une quinzaine de pages lui permettent ainsi de dire tout ce qui importe sur l'épopée et sur Homère. Bien entendu chaque savant présenterait peut-être les choses sous un aspect plus ou moins différent : il n'était pas bien utile d'indiquer p. 13 des hypothèses bien douteuses sur la préhistoire du vers épique (M. Nestle ne semble pas tenir compte du livre de Meillet sur *l'Origine indo-européenne des mètres grecs*). Au contraire j'aurais insisté davantage sur le caractère artificiel et formulaire de la langue, sur les disparates de l'archéologie homérique. Il était bien difficile aussi de parler de la tragédie, dont l'origine présente encore tant d'obscurités, dans un livre aussi bref. Est-il bien exact de dire (p. 62) « que la tragédie est la réunion d'éléments épiques et lyriques » ? Si l'épopée a fourni à la tragédie des sujets, elle n'exerce pour aussi dire aucune influence sur la structure de la tragédie.

Si l'on peut ici ou là discuter une formule de l'auteur ou douter d'une affirmation un peu risquée, le livre dans l'ensemble est bien venu. Il mérite tout à fait le succès qu'il a connu et qu'il continuera à connaître.

P. Chantraine.

Victor F. Lenzen, *The figure of Dionysos on the Siphnian frieze* University of California publications, III, 1. Berkeley and Los Angeles, 1946 ; in-8° ; iv + 30 p., 6 pl.

L'Université de Californie publie, comme on sait, désormais, une double série d'études, mises en vente séparément, mais qui se groupent en volumes. Les *University of California publications in classical philology* avaient débuté les premières, et vont constituer déjà treize volumes, le vol. XIII étant en

cours. Depuis 1929, des *Publications in classical archaeology* ont fait à leur tour leur apparition ; en 1946, c'est déjà le troisième volume de cette catégorie qui débute. La première dissertation est celle de M. Victor F. Lenzen, qui prendra place en tête avec honneur ; elle est consacrée entièrement à l'étude d'une interprétation litigieuse ; il s'agit de l'exégèse d'une figure de la frise Nord du Trésor de Siphnos, la célèbre Gigantomachie. Nous y reconnaissons, M. P. de La Coste-Messelière et moi, un Héraclès. M. Victor F. Lenzen préfère l'appeler Dionysos. — Il a pour lui l'autorité de G. Lippold (*Phil. Woch.*, 1938, col. 312), à qui j'avais déjà répondu pour ma part (*Rev. arch.* 1938, I, p. 124, n. 5). Mais il a mené son enquête tout à fait indépendamment, et il ajoute de façon fort appréciable au dossier du débat. On voit qu'il a fait intervenir, outre tous les moyens de la documentation archéologique et mythographique, ceux de la zoologie, par ex., dans la question de l'identification de la peau de bête dont le personnage contesté enveloppe son bras tendu. — Là où nous avions pensé voir la *léonté*, dépouille du fauve de Némée, c'est la peau d'*une panthère* que l'« histoire naturelle » ferait identifier ; on aurait à parler ainsi plutôt d'une pardalide, et le porteur deviendrait un Dionysos.

Je rends hommage à toute la science dépensée ; mais nous demandons, M. P. de La Coste-Messelière et moi-même, à rester sur nos positions. C'est ce que M. P. de La Coste-Messelière dit pour sa part dans un article récemment paru (*BCH.*, 1944-1945, p. 27 sqq.). J'attire ici moi-même l'attention de notre contradicteur, si érudit et courtois, sur quelques remarques, qui me semblent affaiblir sa thèse, tout au moins. Je les avais déjà opposées en partie, d'ailleurs, à M. G. Lippold (cf. ci-dessus). Je m'excuse de devoir me répéter : ni la grosse tête du combattant en litige, ni sa coiffure, ni sa musculature, ne me paraissent désigner Dionysos. L'exposé même de M. L., et la documentation graphique qui s'y ajoute, me confirmerait plutôt dans mon point de vue antérieur.

On sait bien, par exemple, par les fragments de vases archaïques ou classiques des planches de la nouvelle publication, que Dionysos est généralement distingué, dans les Gigantomachies primitives, par sa coiffure : — il porte souvent la couronne de lierre, mais les mortaises qu'on voit ici aux tempes ne prouvent pas nécessairement qu'il s'agisse d'un tel ornement, plutôt que du feuillage du peuplier blanc de l'*Altis*. — Dionysos a aussi ses armes à lui : il se sert du thyrse, autant que de la lance. Surtout, avec Dionysos, et pour lui, combattent généralement ses « familiers », la panthère, le serpent (pl. 4, *a*) ; ces auxiliaires, *ici absents*, le serviront encore sur les métopes est du Parthénon. (F. Villard, *R. A.*, 1947, II, 5 sqq.) — D'autre part, la peau de fauve dont le personnage de la frise siphnienne s'est fait une sorte d'égide, attachée directement à son col par le « nœud d'Héraclès », n'a aucune moucheture, ni ocellure ; les grosses pattes sont bien d'un lion ; et la tête aussi, quoi qu'en pense M. L., car elle n'est guère *triangulaire*, tandis que l'art archaïque tout entier a schématisé en triangle les têtes de panthères (*sic*, pl. III, d : vase François) ; en carré, au contraire, les têtes de lions.

Ce qui aurait pu faire le plus hésiter, c'est, j'en conviens, la cuirasse en peau, étroitement ajustée, où G. Lippold, en 1938, a pensé voir *la nébride* ; mais aucun détail ne la spécifie, et rien n'empêche de penser à quelque justaucorps. Je suis moins frappé que M. L. de l'avantage que donnerait à l'exégèse Dionysos la présence de la lance comme arme du personnage. Elle allait d'office avec le rôle de combattant à pied, opposé à des Géants en hoplites, et Héraclès a bien pu s'en servir ailleurs même que dans les

Amazonomachies ou le combat contre Cycnos, car il s'en allait déjà à l'école chez Linos *avec un javelot*. Une remarque générale, enfin : j'ai expliqué récemment encore l'intérêt qu'il y avait à lire la Gigantomachie siphnienne dans la direction du tronçon de la voie sacrée qui la borde, donc d'Est en Ouest (*REA.*, 47, 1945, p. 177, sqq. : cf. p. 211, n. 1). Or, il est parfaitement admissible, ainsi, qu'Héraclès, héros promu à l'Olympe, combatte non loin des services de l'arrière, à côté de déesses, et *à pied* près du char de l'une d'elles, l'Asiatique Cybèle. On verrait moins Dionysos, dieu, en ce rang un peu humilié. Je ne connais au surplus aucun Dionysos bâti en force comme le personnage à identifier, dont la tête dépasse encore celle de Cybèle, quoique celle-ci soit surhaussée dans la caisse de son char. Beaucoup de dieux sont plus petits sur la frise, et ce n'est peut-être pas là un simple hasard.

C'est pour n'être pas taxé d'obstination vaine que j'ai repris ici le détail du débat. Mais je tiens à rendre hommage, en terminant, à la documentation de notre contradicteur. S'il a raison, on reconnaîtra qu'il s'est donné toute la peine nécessaire, en trente pages, pour faire agréer son point de vue, si propre à retenir l'attention.

Ch. Picard.

H. R. W. Smith, *The Hearst hydria, an Attic Footnote to Corinthian history*, University of California Press, Berkeley and Los Angeles ; in-8 ; University of California publications in classical archaelogy, I, n° 10, p. 241-290, pl. 33-37.

M. H. R. W. Smith a consacré, dans les publications archéologiques de l'Université de Californie, une intéressante étude à une grande hydrie attique de la Collection William Randolph Hearst, à San Simeon [1]. La pièce est remarquable par son cachet archaïque et la qualité de ses peintures. Cinq planches, donnant quatre vues d'ensemble et un détail (de la scène où figurent, à l'épaule, trois porte-lances) permet d'en juger commodément.

Les spécimens de vases attiques à figures noires, de la première moitié du vi^e^ s., ou du milieu de ce siècle, restent assez rares ; un des plus nouveaux a été découvert avant la guerre à Vari (E. Buschor, *Gr. Vasen*, 1940, 100, fig. 115). Comparée à ce document, l'hydrie Hearst offre bien des analogies instructives, quoique plus récente. Les deux pièces ont gardé l'embouchure assez étroite, qui persistera souvent d'ailleurs à Athènes et Corinthe (cf. au Louvre, le vase E. 869, apparenté aux amphores tyrrhéniennes (groupe A. Rumpf de Leipzig), deuxième quart du vi^e^ s. ?). Ce qui a fait parfois paraître indûment l'hydrie Hearst beaucoup plus ancienne que celle du Louvre, c'est qu'elle présente une décoration un peu inhabituelle, voire archaïsante. Mais son décor est très soigné (cf., en particulier, les magnifiques coqs qui encadrent les Doryphores, pl. 37).

L'hydrie Hearst interviendra désormais dans la controverse céramographique relative à l'art dit « attico-corinthien ». Ainsi, les trois porteurs de javelots — « des civils armés sans besoin », nous dit M. H. R. W. Smith — mélangent un dessin attique et une polychromie de goût corinthien. Or leur costume correspond à une période très courte des figures noires

1. S. S. W. 9961 ; haut. 0,408 ; diam. max. sans les anses, 0,29. Le décor comporte des ornements végétaux, ou géométriques, des animaux, des sirènes, des oiseaux et trois figures humaines.

attiques, *période dont le point de départ a été le milieu du VIe s.* En faisant acception aussi des ornements floraux — et par comparaison avec les œuvres de Lydos, notamment — on arriverait à une date (limite) ? proche de 560. Mais les récentes découvertes rhodiennes (tombes 2, 10 de Marmaro), tendraient à faire encore abaisser cette chronologie, rapprochant dans le temps la célèbre coupe lacono-cyrénéenne d'Arcésilas, qui serait de 565 : cela amènerait à placer l'hydrie Hearst au milieu du siècle seulement (560-550). L'auteur avertit ici que pour fixer ses dates-limites, il ne s'est pas référé à la chronologie d'H. Payne, pour laquelle, ainsi, ses conclusions indépendantes pourront servir de contrôle. En terminant cette partie de son étude (p. 241-253), il rejette comme dénuée de sens l'expression d'« attico-corinthien » qu'on a trop employée à propos de l'art de l'hydrie Hearst. Il y avait seulement à reconnaître ici des traces de « corinthianisme », dont les animaux de Sophilos, et d'autres, ne sont pas non plus exempts (cf. ici : Sirènes, panthères). Vers le milieu du VIe s., on commençait à imiter l'industrie corinthienne, proche de la décadence.

La seconde partie du travail (p. 254-266) est d'un intérêt plus directement historique, comme son titre l'indique : « *L'archéologie et les dates des Cypsélides.* » M. H. R. W. Smith juge que Beloch a déjà fourni des arguments de premier ordre pour faire abaisser la chronologie de l'ère de ces tyrans. La prospérité de la poterie corinthienne, dit-il, doit avoir été due en partie à l'influence organisatrice de Périandre, notamment dans la première période corinthienne récente des figures noires : l'expansion alors constatée des vases locaux serait en rapport avec la politique maritime du tyran de Corinthe, pour le contrôle de la ligne vitale de l'Adriatique. L'auteur ne met pas en doute la chronologie d'H. Payne, mais il ajoute : « Aussi longtemps que la date de la mort de Périandre flottera entre 587 et le milieu du siècle, cette importante figure historique restera un fantôme pour les archéologues. » Mais ne peut-on essayer de rapprocher archéologie et histoire, en leurs résultats ? Selon M. H. R. W. Smith, le déclin des ateliers de Corinthe à figures noires s'est manifesté lorsque leurs vases ont été imités, couramment, et ainsi concurrencés, au dehors. Or, ne fait-on pas commencer la production chalcidienne vers 550 seulement, trente-cinq ans, ainsi, après la date traditionnelle donnée pour la chute des Cypsélides [1] ? Il eût valu la peine de prêter meilleure attention à cette constatation, nous dit-on, en rétablissant la concomitance d'après elle. M. H. R. W. Smith est amené ainsi à reprendre l'histoire de la céramique corinthienne, dans son évolution dernière. Selon lui, c'est probablement Périandre qui a dédié à Olympie le célèbre coffret de Cypsélos, avec lequel le cratère de Berlin dit du Départ d'Amphiaraos, chef-d'œuvre de la période « aristocratique » récente, présente tant d'affinités. Depuis qu'en 1935, on connaît les tablettes peintes sur bois de Pitsa, près Sicyone, œuvres inscrites et attestées ainsi comme corinthiennes — malheureusement toujours inédites ! — on peut croire que le cratère d'Amphiaraos avait été exécuté d'après un croquis pris directement sur le coffret, qui n'est pas antérieur à 575. Or l'écriture, sur le cratère de Berlin, est plus archaïque que celle du Trésor de Corinthe à Delphes, consécration des Cypsélides. Comment maintenir dès lors la mort de Psammetichos, dernier des Cypsélides, en 584 ou 582 ?

En définitive, M. H. R. W. Smith pense que la chute des Cypsélides cor-

1. Dans leur *Hist. gr.*, G. Glotz et R. Cohen, notons-le, proposent la date de 582 pour la chute des tyrans de Corinthe, après Psammétique ; K. Schefold, *Bildnisse*, 1943, suggère pour la vie de Périandre, les dates de 625-585.

respond, *vers 550* seulement, au déclin constaté du commerce de Corinthe dans l'Adriatique et dans l'Égée ; le meurtre du neveu et successeur de Périandre aurait ruiné l'amitié précieuse de Milet ; et la piraterie des Samiens, toujours hostiles à Corinthe, aurait mis un terme au commerce vers le Sud-Est de l'Égée. Désormais, la chronologie des tyrans de Corinthe s'établirait mieux comme il suit, sans conflit avec Hérodote, et en accord, d'autre part, avec les phases de la peinture corinthienne établies archéologiquement par Payne : Cypsélos : 622-1-592-1 (époque du « Corinthien ancien » de Payne : 625-600) ; Périandre : 592-1-552-1 (« Corinthien moyen », 600-575 ; 1er « Corinthien tardif », dernière phase des figures noires : 575-550) ; enfin, Psammetichos, 552-1-549-8 av. J.-C.

Ch. Picard.

Herbert A. Cahn, *Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos. Ein Beitrag zur Kuntsgeschichte des griechischen Westens* ; 168 p. in-8° et XII planches. Bâle, Birkhäuser, 1944. Prix : 9 francs suisses.

La monographie de H. A. Cahn forme le tome II des *Basler Studien zur Kunstgeschichte*, collection que dirige l'éminent professeur de Bâle, Joseph Gantner. Publiée en 1944, elle était achevée dès 1940 et n'a tenu qu'exceptionnellement compte de la bibliographie (d'ailleurs rare) postérieure à cette date. La numismatique appartient de plus en plus au patrimoine commun des hellénistes ; elle comporte certes des aspects techniques qui l'ont fait considérer longtemps comme une science de spécialistes et d'« antiquaires » ; mais elle fournit à l'histoire politique, économique, religieuse et à l'histoire de l'art (parfois aussi à la philologie et à l'épigraphie) des contributions si importantes qu'elle ne peut plus être négligée par aucun de ceux qui s'intéressent au monde ancien.

Après une introduction (où Cahn affirme l'autonomie des monnaies en face de la grande sculpture) et un résumé de l'histoire de Naxos jusqu'à la destruction de la ville en 403, l'auteur étudie les drachmes, tétradrachmes, didrachmes, hémidrachmes, litres, hémilitres, qu'il répartit en six groupes chronologiques, de 550 à 403, avec une interruption de 490 à 461, période d'asservissement et de déportation. Relevons que Cahn confirme la date basse (*après* 461) des magnifiques tétradrachmes, correctement datés par Ashmole, et que Rizzo, au long d'une polémique qui ne lui fait pas honneur (voir son pamphlet *Maniere « corrette » e metodi corroti di Bernardo Ashmole*, 1939), voulait faire remonter avant 476. Suit une étude métrologique (tableaux détaillés des poids), et une interprétation des images monétaires (intéressante pour le culte de Dionysos ; il n'y a pas une monnaie de Naxos qui ne représente le dieu, ou un de ses emblèmes, ou Silène). Deux pages de conclusion dégagent sobrement les caractères et l'évolution de l'art monétaire naxien : influences attiques et ioniennes, mais aussi traits originaux et inspiration sicilienne (en particulier sens de la nature et de la végétation). Enfin le catalogue proprement dit n'occupe pas moins de 62 pages. Les planches reproduisent, à côté des monnaies naxiennes, quelques monnaies étrangères, vases et sculptures comme termes de comparaison.

Importante étude, bien présentée et digne du maître qui a formé l'auteur : Ernst Pfuhl, mort en août 1940.

Georges Daux.

William Kendrick Pritchett and Benjamin Dean Meritt, *The Chronology of Hellenistic Athens* (Published for The American School of Classical Stu-

dies at Athens) ; xxv-158 p. in-4°. Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1940.

Cet important ouvrage, dont la préface est datée du 28 septembre 1940, n'est parvenu en France qu'après la libération. Il n'est pas possible d'en donner ici un compte rendu détaillé et critique : « c'est essentiellement », disent justement les auteurs, « un livre pour spécialistes... » Malgré sa date et son titre il ne fait pas double emploi avec l'étude presque contemporaine de W. B. Dinsmoor, *The Athenian Archon List in the Light of Recent Discoveries* (1930) ; il l'utilise au contraire comme une base de départ, et fait de même à l'égard de deux autres ouvrages fondamentaux : *The Archons of Athens in the Hellenistic Age* (1931), par Dinsmoor, et *The Athenian Tribal Cycles* (1932) de W. S. Ferguson, maître et pionnier de la jeune école américaine. Le livre offre d'abord un tableau chronologique (archontes, secrétaires du conseil, prêtres d'Asclépios) qui s'étend de 307/6 à 101/0, on y trouve, sous une forme aussi réduite que possible, les références essentielles et l'indication des liens, plus ou moins lâches, qui unissent entre eux une partie des archontes connus. Parmi les chapitres qui suivent, il faut signaler surtout ceux qui se rapportent aux inventaires des prêtres d'Asclépios : ils renouvellent et résolvent bien des questions. En outre des documents inédits (Dinsmoor avait eu d'ailleurs connaissance de certains d'entre eux dès 1939) sont ici publiés, qui intéressent aussi bien le IIe que le IIIe siècle. Devant un ouvrage aussi utile et aussi bien présenté, puis-je exprimer un regret ? C'est que les auteurs n'aient pas ajouté, à leurs index des noms propres et des inscriptions citées, un index général ; car le texte et les notes contiennent toutes sortes d'indications précieuses (sur le formulaire des très rares décrets contemporains de l'administration de Démétrios de Phalère, sur les secrétaires du conseil, sur le calendrier, sur les tribus post-clisthéniennes, etc.).

Le sort d'ouvrages de ce genre est de provoquer aussitôt des corrections et des additions. Elles n'ont pas manqué, du côté américain et sous la plume même des deux auteurs, dans les volumes d'*Hesperia* et de l'*American Journal of Philology* postérieurs à 1940. J'ai essayé pour ma part, dans un article récent, de montrer que la dédicace éphébique *Inscr. de Délos* était mal datée : le prince bithynien qu'elle honore n'est pas le futur Nicomède IV Philopator, mais bien son père, le futur Nicomède III Evergète (ce personnage, tombé au néant de l'oubli, dont Théodore Reinach a, dans une étude admirable, retrouvé la trace et reconstruit la carrière) ; du même coup il n'y a plus de difficulté à disposer de l'année 139/8 en faveur de l'archonte Dioclès (comme y invite une inscription attique, récemment publiée, *Ath. Mitt.*, 1941, p. 228). Mais précisément, c'est grâce à des ouvrages comme celui de Pritchett et Meritt, venant après les deux « sommes » de Dinsmoor, que se constitue peu à peu le cadre où les découvertes nouvelles permettent ensuite d'introduire les ajustements de détail indispensables.

Georges Daux.

Naum Jasny, *The wheats of classical antiquity* (Johns Hopkins University studies in historical and political science, LXII, 4), Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1944 ; in-8°, 176 p.

L'auteur, qui a été fonctionnaire au ministère de l'Agriculture des États-Unis, s'est proposé de fournir aux philologues le point de vue des bota-

nistes sur l'identification des diverses céréales de l'antiquité classique. C'est dire combien son livre pourra être utile pour qui s'intéresse à la botanique ou à l'agriculture dans l'antiquité.

On sait que les pays qui bordaient la Méditerranée dans l'antiquité ignoraient le maïs et le seigle. On cultivait le blé (πυρός, *triticum*) et surtout l'orge (κριθή, *hordeum*), C'est à l'étude des diverses variétés de blé qu'est consacré le livre de M. Jasny. Il y a lieu de distinguer des autres blés les blés « vêtus », qui se différencient par l'adhérence de la balle au grain. La τίφη, qui n'apparaît couramment qu'avec les botanistes contemporains d'Alexandre, est l'engrain. Mais l'ὄλυρα et la ζειά serraient des variétés différentes de l'épeautre proprement dite, lequel serait inconnu dans l'antiquité.

L'étude du πυρὸς σεμιδαλίτης et de σιτανίας d'une part, de *triticum* et *silīgō*, conduit également à de notables précisions. Le σεμιδαλίτης est un blé dur dont on fait de la σεμίδαλις, c'est-à-dire de la semoule (et non de la fleur farine comme traduisent les meilleurs dictionnaires). — Enfin, sur l'extension du blé d'hiver et du blé de printemps dans l'antiquité, l'ouvrage présente encore d'intéressantes remarques.

P. Chantraine.

J. Heurgon, *Recherches sur l'histoire de la religion et la civilisation de Capoue préromaine des origines à la deuxième guerre punique* (Bibl. des Écoles franç. d'Athènes et de Rome, cliv). Paris, 1942, in-8°, 548 p., 8 pl., 2 cartes.

La situation de Capoue dans la plaine campanienne fait songer à celle de Rome dans la plaine latine. Le Vulturne, il est vrai, ne valait pas le Tibre. Cependant l'histoire de Capoue, par bien des traits, rappelle celle de Rome : des deux parts, nous assistons à une conquête étrusque, suivie d'une descente des montagnards ; les Grecs ont exercé sur l'une et l'autre ville leur influence civilisatrice ; la ligue campanienne aurait pu traiter à égalité avec la ligue latine, si les vertus de Rome ne lui avaient assuré le triomphe. C'est donc un très beau sujet qu'a choisi M. Heurgon ; il l'a traité en faisant preuve à la fois d'une critique, d'une érudition, d'une force constructive qu'on ne trouve jamais en défaut. Ajoutez que le style nuancé, la composition intéressante font de cette étude souvent si technique une œuvre très attachante.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de ses analyses. Nous dégagerons seulement quelques questions essentielles. L'introduction géographique est très suggestive ; elle fait bien comprendre que le site de Capoue ne pouvait pas favoriser l'essor d'une capitale ; ce n'est ni une position forte ni un nœud de routes, mais seulement un marché bien situé au cœur d'une plaine d'une extraordinaire fécondité.

Puis M. Heurgon étudie les grands courants des peuples préhistoriques. Il soulève le problème capital de « l'indo-européisation » de la Campanie et il est disposé à la considérer comme très ancienne. Il suit, pour les faits archéologiques, l'interprétation que donne Von Duhn, et, pour les faits linguistiques, celle que donnent Devoto et Ribezzo. Avec Von Duhn, il rattache les Osques à ce flot d'*Italiques inhumants*, qui de l'Italie du Nord serait descendu par les rives de l'Adriatique. Avec M. Devoto, il insiste sur le caractère indo-européen de la langue que devaient parler les Ausones, et qui aurait été apparentée à la fois au sicule et au latin. Il aboutit même à reconstituer toute une grande expansion des Ausones, qui, de leur acro-

pole de Rocca Monfina, auraient poussé jusqu'à la Sicile et presque jusqu'à l'Apulie. Il minimise en revanche l'influence des migrations illyriennes. Nous ne sommes pas bien d'accord avec ces hypothèses. Il nous paraît que l'incinération dut être le rite funéraire des Indo-Européens, et que le rite n'apparaît que rarement et tard en Campanie, — que les Aurunques ou Ausones ressemblent à un vieux peuple refoulé plutôt qu'à un peuple conquérant, — que l'invasion Daunienne en Campanie paraît signifier l'immigration d'éléments, peut-être illyriens, venus de l'Apulie. Mais à vrai dire les éléments d'une solution certaine sont à attendre de l'avenir.

La date de l'invasion étrusque n'est pas moins douteuse. M. Heurgon la croit très tardive ; il la date de 525 environ, du temps où nous est signalée une grande offensive d'Ombriens et de Dauniens contre Cumes ; il suggère que les Étrusques, sachant leur alliée Sybaris, à la fin du VIe siècle, menacée par ses voisins, ont pu vouloir lui tendre la main. Pourtant il aurait été utile d'examiner si les fouilles de Pontefratte près de Salerne ne conseillent pas de préférer une date un peu plus ancienne. — Selon M. Heurgon, Capoue, fondée vers 520, devrait son nom à la gens étrusque des Capii. Je suis frappé, pour ma part, du doublet que semblent former les mots Capys (qui signifierait le faucon) et Volturnum (parent de *vultur*), et c'est plutôt ainsi que j'expliquerais le nom de la ville. M. Heurgon a beaucoup insisté sur l'intensité de l'influence étrusque en Campanie et ses arguments sont très frappants. Il me semble pourtant qu'il faut utiliser avec beaucoup de prudence l'argument qu'on tire des noms de *gentes*, dites étrusques parce qu'elles sont attestées en Étrurie, car l'Étrurie est un creuset de peuples d'origine différente. Mais il est vraisemblable que les industries de Capoue, la céramique et surtout la chaudronnerie, ont dû aux Étrusques leur impulsion première.

La domination étrusque en Campanie fut détruite à la fin du Ve siècle par les Samnites. Alors fut fondée la ligue campanienne, dont Capoue fut la capitale. M. Heurgon attire notre attention sur la nécessité de ne pas confondre « capouan » et « campanien ». Il évite d'employer le terme de ligue romano-campanienne, et préfère celui de romano-capuane. Nous ne sommes pas sûr qu'il ait raison ; il faut examiner à nouveau si ce ne sont pas les écrivains anciens eux-mêmes qui emploient couramment *campanien* au sens de *capouan*. Reconnaissons pourtant que le détail de cette histoire nous est inconnu ; à parler rigoureusement, Rome elle-même, au IVe siècle, ne doit pas être dite capitale de la ligue latine.

L'histoire des relations entre Rome et Capoue fournit à M. Heurgon la matière de chapitres excellents. Nous avons lu avec un plaisir particulier le chapitre consacré aux Decii : il confirme définitivement une hypothèse esquissée par Münzer et par nous-même ; le premier Decius historique est un condottiere campanien de 340 qui a dû jouer un rôle capital dans l'histoire des relations entre Capoue et Rome. M. Heurgon étudie avec grand soin le progrès de la domination romaine ; il estime que l'assujettissement définitif de Capoue eut lieu entre 318 et 312. Notons qu'il utilise, pour définir les relations entre Capoue et Rome au début du IIIe siècle, les textes de Lycophron, que plusieurs études récentes restituent, en effet, à cette époque, contrairement aux théories longtemps en faveur qui prétendaient le rajeunir de cent ans. Il n'entrait pas dans le programme de l'auteur d'étudier la suite de l'histoire de Capoue. Une note importante précise pourtant son point de vue sur la date de constitution des *préfectures* campaniennes.

Plus du tiers du livre est consacré à l'étude de la religion et de la civilisation de Capoue préromaine. Nous avons été heureux de constater que

M. Heurgon insiste, comme nous l'avons fait à plusieurs reprises, sur cette interruption des influences grecques, ce véritable *hiatus* qu'on observe entre 450 et 350. Nous ne pouvons que signaler ici l'intérêt des développements sur la céramique, les bronzes, les peintures surtout. Les problèmes religieux sont examinés avec la même pénétration ; les théories de W. Otto sur l'origine romaine du culte de Juno, de F. Altheim sur l'origine grecque du culte de Diane, sont passées au crible. L'étude la plus importante est consacrée au sanctuaire du fondo Patturelli, d'où proviennent les inscriptions dites *iúvilas*, à l'étude linguistique desquelles l'auteur a consacré sa thèse secondaire. Nous voudrions observer, à ce sujet, qu'il serait capital de savoir comment se présentent ces textes, plaques de terre cuite ou blocs de tuf, lorsqu'on les trouve en place. D'après l'ouvrage de M. Heurgon, le texte n. 14 s'est rencontré sur « quatre plaques de terre cuite identiques fixées aux quatre angles d'un tombeau » (*Études sur les inscriptions osques de Capoue dites iúvilas*, p. 19). S'agit-il réellement d'un tombeau ? Il serait capital de le vérifier. Les inscriptions *iúvilas* suggèrent plutôt l'idée de sacrifices périodiques de rachat célébrés par des vivants, comme au sanctuaire de Meilichios à Sélinonte, que rapproche M. Heurgon, ou dans les *areae* des sanctuaires de Saturne africains. M. Heurgon a d'ailleurs démontré que le Jupiter de Capoue était une divinité plutôt chtonienne qu'ouranienne.

Sur un sujet très difficile, M. Heurgon nous apporte donc un ouvrage d'une richesse exceptionnelle.

André Piganiol.

D. M. Pippidi, *Autour de Tibère*. Bucarest, 1944, 201 p. in-8°.

Nos collègues de Roumanie ont, durant toute la guerre, publié en français et leur Revue et leur Collection. Dans les circonstances que l'on sait, c'était un hommage dont nous apprécions toute la valeur et qui nous touche profondément. En français aussi ce livre de la Collection Iorga. Les maladresses y sont rares, les fautes exceptionnelles, le plus souvent le style est excellent.

Les qualités critiques et historiques de cet essai ne sont pas moindres. M. Pippidi est de ceux qui pensent que Tacite a été très injuste pour Tibère. Si l'historien a eu recours, selon le mot d'Ivo Bruns, à la caractérisation indirecte (il ne porte pas lui-même jugement, mais compte sur l'impression laissée par les réactions des témoins, les *rumores* de la foule et les discours du prince), l'injustice n'en est pas moins certaine. M. Pippidi en donne des preuves nombreuses et pertinentes, mettant en lumière les erreurs volontaires, les déplacements de faits, les contradictions surtout. En second lieu cette injustice M. Pippidi l'explique par la conception de l'histoire œuvre d'art. Un Tibère de Tacite, c'est un peu comme si nous avions un Tibère de Shakespeare ; la formule n'est pas de M. Pippidi, mais elle ne doit pas beaucoup forcer sa pensée. Dans une dernière partie, à laquelle manque d'ailleurs une conclusion nette, M. Pippidi, sans reprendre l'ensemble du problème des sources, montre comment est né le Tibère de Tacite d'un désir de concilier les sources favorables et les défavorables en adoptant « pour clef de voûte » l'hypocrisie. L'information est vaste, le développement nourri, la pensée vigoureuse, mais est-ce toujours assez clair ? Entre la simplification à la Boissier et la complication à la Reitzenstein (que notre temps ne peut pas ne pas préférer), n'y a-t-il pas un juste milieu ?

A ce travail essentiel M. Pippidi a joint cinq articles de moindre importance, mais toujours intéressants. Il n'a pas de peine à prouver que la célèbre épitaphe métrique d'Hypatos trouvée à Capri (*I. G.*, XIV, 902) ne concerne nullement Tibère. La note sur Arruntius, qui durant dix ans fut empêché de rejoindre son poste de légat en Espagne, est plus discutable, car si la critique des explications proposées est convaincante, la partie constructive est fragile. Celle sur la datation du règne de Tibère en Égypte ne fait que corroborer les conclusions de Lang et Hohl, qui ont attiré l'attention sur le fait que la première transmission du pouvoir impérial a demandé environ six semaines. Les deux derniers articles discutent Dion Cassius et il faut surtout en retenir que Tibère a subi l'influence stoïcienne : communément on ne voyait de stoïciens que parmi ses victimes.

En appendice des comptes rendus des livres consacrés à Tibère par MM. Baker, Tarver, Marsh et Ciaceri. Seuls les deux derniers trouvent grâce. Maintenant M. Pippidi nous doit un *Tibère*. Bien que sa sévérité pour autrui puisse le faire hésiter, nous sommes sûr qu'il sera fidèle au rendez-vous. Personne n'est mieux préparé et nous attendons avec impatience et confiance.

Marcel Durry.

Michael Grant, *From Imperium to Auctoritas*, A historical study of *Aes* coinage in the Roman Empire, 49 B. C. — A. D. 14. Cambridge, at the University Press, 1946. 1 vol. in-4°, 510 p., XII pl.

Des voyages incessants, une enquête minutieuse poursuivie pendant des années dans toutes les collections publiques et privées, ont permis à l'auteur de cet important ouvrage de réformer toutes les idées acquises sur le monnayage de bronze romain, de 49 av. J.-C. à la mort d'Auguste, en 14 de notre ère. Le bilan des pièces qu'il a pu ainsi reclasser est en lui-même assez éloquent. Sur 340 séries examinées, il n'en est pas plus de 76 qui aient été jusqu'à présent correctement attribuées, et 120 variétés n'avaient pas encore été publiées ou cataloguées.

Il s'agit d'un monnayage apparemment assez ingrat, et ce n'est pas à une étude d'art que se livre M. Michael Grant. Les pièces sont souvent mal frappées, encore plus mal conservées, les types, sauf exception, en sont l'œuvre de graveurs provinciaux, peu maîtres de leur technique. Mais les résultats acquis par leur examen jettent un jour nouveau sur les conditions mêmes de la prise de pouvoir par Auguste, et sur l'établissement du principat. La numismatique apparaît donc ici comme l'auxiliaire capitale de l'histoire.

Ce n'est pas seulement le choix des types, mais la titulature, qui nous renseignent sur la question contestée de l'*Imperium* ou de l'*Auctoritas* assumés par Octave. L'*Imperium*, c'est le pouvoir du chef d'armées, qu'il conserve d'une façon que l'on peut dire inconstitutionnelle, et qu'il étend à la domination non seulement militaire, mais civile de la République. L'*Imperium majus* dérive de l'autorité assumée par le conducteur des troupes, indépendamment de toute *salutatio*, et qui s'affirme supérieure aux *imperia* particuliers de ses collègues. Le titre d'*Imperator* devient ainsi un attribut personnel et précède le nom particulier du dictateur. Telle est la théorie primitive du principat, que nous voyons s'altérer en l'an 27, et qui sera reprise sous Néron et ses successeurs.

Vers l'an 23, c'est sur une nouvelle base, en effet, que va reposer le pouvoir personnel d'Auguste, cette base, c'est l'*Auctoritas*, au nom de quoi

sont frappées les monnaies. Nous trouvons marquées sur celles-ci les lettres C(*aesaris*) A(*uctoritate*), concuremment avec S(*enatus*) C(*onsulto*). C'est à ce titre qu'Auguste paraît tantôt comme fondateur, tantôt comme restaurateur des cités qui frappent monnaie et se déclarent ses clientes, célèbrent ses jubilés, ou reçoivent sa visite, d'un bout de l'Empire à l'autre.

M. Grant est ainsi amené à considérer le statut respectif des *municipia*, et des colonies, les rapports des cités romaines avec le Sénat, des communautés pérégrines avec le *princeps*. La statistique des légendes monétaires corrobore le dessin général qu'il trace des institutions romaines sous Octave. Nous constatons, en effet, que le titre d'*Imperator* disparaît à partir de l'an 27, et que par conséquent c'est dès lors à un autre principe qu'il est fait appel pour assurer son pouvoir. Ce principe c'est l'*auctoritas*, et son véhicule, pour ainsi parler, c'est la *Tribunicia potestas*, qui permet la collaboration du prince avec le Sénat.

Telle est la vue générale que l'ouvrage de M. Grant nous permet de jeter sur une des périodes les plus intéressantes de l'histoire romaine, celle où, après les guerres civiles, l'autorité cherche une assise stable, hors de la dictature militaire. Il est assez passionnant de relever la trace la plus sûre de ce conflit psychologique dans de petits monuments négligés par les collectionneurs, et d'apparence mesquine, mais en réalité des plus significatifs pour qui sait les interroger. Je ne crois pas que les critiques trouvent souvent en défaut la perspicacité exemplaire de Michael Grant.

Jean Babelon.

Symbolae Van Oven, Leyde, Brill, 1946, 410 p. in-8°.

Ce recueil, composé en l'honneur de l'éminent professeur hollandais à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire, contient 26 articles se rapportant au droit public ou privé de l'Orient ancien, de la Grèce, de Rome, ou de l'Europe médiévale. La plupart de ces mémoires sont dus à des savants hollandais.

Ils intéresseront surtout les historiens du droit, car ils traitent presque tous des questions juridiques. Parmi ceux qui ont le plus de chance d'intéresser les philologues, je citerai celui de M. de Buck (p. 1 à 28) sur certains écrits égyptiens des environs du début du 2e millénaire avant notre ère, qui sont déjà de véritables pamphlets politiques ; — l'article de M. Van Proosdij (p. 29 à 36) sur le sens du mot *meŝaru* en droit babylonien : d'après l'auteur, il signifierait régulariser, [gouverner selon la ligne droite. — L'article de M. Leemans (p. 36 à 63) sur le *kidinnu* babylonien conclut à ne donner à ce mot ni le sens abstrait de « possession », que lui donne Keschaker, ni le sens locatif de « sanctuaire », comme le voulait le Père Scheil. Il le considère originairement comme un symbole, ou un emblème du dieu. — M. F. Schulz (p. 313 à 332) étudie les manuscrits de la *Collatio legum mosaicarum et romanarum*, et propose une nouvelle filiation. — M. Scheltema consacre son mémoire (p. 349 à 380) à Julien d'Ascala, qui a été une source d'Harménopoule.

Henri Lévy-Bruhl.

Carl Ott, *Les berceaux du droit romain*, Neuchâtel, Messeiller, 1946, 47 p. in-8°.

Sous ce titre, M. Ott, professeur de droit romain à l'Université de Neuchâtel, nous présente une esquisse originale des origines du droit romain.

La thèse essentielle de l'auteur consiste à dire que la Rome du ve siècle avant notre ère était plus complexe, plus hétérogène et plus civilisée qu'on ne le croit généralement. A côté d'un élément rural, principalement sabin, aurait vécu une population citadine, infiniment plus évoluée en raison des contacts qu'elle ne pouvait pas ne pas avoir avec ses voisins, notamment les Grecs de Campanie. La loi des Douze Tables ne représenterait donc pas la législation de Rome, mais les coutumes de ses maîtres barbares. Quant au droit, beaucoup plus raffiné, des plébéiens, il aurait formé le premier élément du *jus gentium*, qui devait se développer plus tard.

Pour être acceptée, cette théorie devrait s'appuyer sur des textes, M. Ott n'en cite aucun. Peut-être se réserve-t-il de donner ses preuves dans un autre ouvrage. Jusque-là, on ne peut être que très réservé. Il paraît difficile de penser que, dès la période royale, les Romains aient eu des institutions juridiques évoluées. Autre chose est, en effet, de pouvoir réaliser, par l'effet d'un contrat verbal, des opérations analogues au mandat, à la vente à crédit, etc., autre chose de les effectuer directement, par simple consentement. Or toute l'histoire du droit romain nous porte à penser que ce sont là des conquêtes bien postérieures. Si des institutions dénuées de formalisme eussent coexisté avec les autres à l'époque des Douze Tables, elles n'auraient pas mis tant de temps à s'imposer.

Henri Lévy-Bruhl.

Raphaël Taubenschlag, *The law of greco-roman Egypt, in the light of the papyri* (332 B. C. — 640 A. D.). New York, Herald Square Press, 1944, 488 p. in-8°.

Cet important ouvrage, écrit par un des spécialistes les plus qualifiés de la papyrologie, complétera désormais, partiellement au moins, l'ouvrage de synthèse qu'avaient donné, en 1912, Mitteis et Wilcken, sous le titre *Grundzüge und Chrestomathe der Papyruskunde*. Comme on le sait, et comme l'indique son titre, le précédent ouvrage contenait à la fois de la doctrine et un choix de textes. Celui de M. Taubenschlag ne contient que de la doctrine, mais elle est basée sur une connaissance approfondie des textes de la papyrologie juridique connus jusqu'à la guerre de 1939. Je précise qu'il ne s'agit que du droit privé, entendu au sens large, en y comprenant le droit pénal et la procédure civile. Le livre est précédé d'une introduction sur les rapports entre les diverses législations coexistant en Égypte au cours de la période envisagée, problème particulièrement important, comme on le sait.

Il ne peut être question d'analyser un livre de ce genre. Au surplus, ce seront surtout les historiens du droit qui auront à l'utiliser. Mais tous les linguistes qui auront affaire à des papyrus de l'Égypte ptolémaïque ou romaine, auront nécessairement recours, chaque fois qu'il y sera question, soit directement, soit indirectement, d'une institution de droit privé, à cet excellent ouvrage.

Henri Lévy-Bruhl.

Valentin-Al. Georgescu, Études de philologie juridique et de droit romain, 1. *Les rapports de la philologie classique et du droit romain* (Institut roumain d'études latines, collection scientifique dirigée par N. I. Berescu, t. 3), Bucarest et Paris, 1940, 530 p.

Les études que M. Georgescu a réunies en ce volume étaient déjà connues des spécialistes, mais le savant romaniste roumain a été bien inspiré en les groupant, en même temps qu'il les mettait au courant de la littéra-

ture la plus récente. Comme le dit l'auteur dans son avant-propos, elles relèvent de la même méthode, « à la fois historique et philologique ». J'ajouterais volontiers : « juridique », car certains des problèmes traités par M. Georgescu sont parmi les plus ardus de la science du droit romain.

Dans un premier article, qui intéressera tous les lecteurs de cette *Revue*, l'auteur montre par des exemples bien choisis tout le secours que le philologue est en droit d'attendre du juriste pour l'intelligence d'un grand nombre de textes de la littérature latine. Il préconise une collaboration étroite — éminemment souhaitable, en effet — entre les deux disciplines.

Le mémoire suivant (p. 93-108) : « Recipere et servus recepticius » est une monographie destinée à expliquer le sens de ces expressions dans Aulu-Gelle, N. A., 17, 6, 1 : 6 et 10.

Suit une étude sur « Urbs » (p. 109-126), fondée sur l'idée probable, mais insuffisamment démontrée, que Rome possédait un nom secret, jalousement gardé pour éviter les effets de la malédiction.

L'étude sur le mot « causa », beaucoup plus développée (p. 129-239), constitue un effort méritoire en vue de clarifier cette notion-clé. Il s'agit là d'un premier travail de dégrossissement, plus riche en promesses qu'en résultats substantiels. Toutefois le classement méthodique des textes est d'ores et déjà amorcé, et, en se basant sur ces recherches, M. Georgescu pourra certainement nous donner, dans un avenir que nous souhaitons prochain, une étude définitive sur la *causa*, étude dont il trace les grandes lignes aux pages 227 et 228.

Dans la « Lex contractus » (p. 241-308), dédiée à la mémoire de son maître, M. Collinet, l'auteur reprend le sujet dont il avait commencé l'étude dans sa thèse sur les « Leges privatae ». C'est une intéressante contribution à l'histoire de la notion de contrat. Le mémoire suivant « Causa, contractus, conventio » (p. 309-329), traite d'un sujet analogue.

L'étude sur la formation du concept de mode d'acquisition de la propriété (p. 333-402) donne à l'auteur l'occasion de prendre position sur une question fort débattue à l'heure actuelle : il se rattache formellement aux idées récentes qui contestent l'ancienneté de la notion de transfert de droit. Chemin faisant, il donne son adhésion à cette autre théorie récente, selon laquelle la notion de propriété, et même celle de « res », est restée longtemps ignorée des Romains.

Le dernier mémoire (p. 403-447) traite de la crise des études de droit romain. M. Georgescu ne la nie pas, mais il estime qu'il est possible de la conjurer. Il préconise à cet effet un programme d'études où le droit romain proprement dit, celui qui était pratiqué dans l'antiquité, serait enseigné au cours de la deuxième année, tandis que le droit romain « commun », c'est-à-dire le droit romain européen depuis la renaissance bolonaise jusqu'au XIXe siècle, ferait l'objet d'un enseignement en troisième année. Ce programme paraît avoir peu de chances d'être réalisé en France.

L'ouvrage se termine par de bonnes tables.

Dans l'ensemble, il fait le plus grand honneur à son auteur, qui, maître de sa méthode à la fois juridique, historique, et philologique, est maintenant armé pour nous donner des œuvres originales de plus grande portée.

Henri Lévy-Bruhl.

André Kerényi, *Die Personennamen von Dazien*. Fasc. 9 de la série I des *Dissertationes Pannonicae* publiées par l'Université de Budapest, 1941, in-8° de 303 p.

Le livre ne contient, en allemand, que son titre et un court résumé des résultats statistiques fournis par les listes de noms propres trouvés en Dacie. Tout le reste est en hongrois, même les brèves indications qui suivent les textes, cités *in extenso* tout au long des 2.565 numéros de ce catalogue. Ces textes sont, doit-on penser, la totalité de ceux qui contiennent des noms trouvés en Dacie ; car on est un peu étonné que la plupart soient reproduits d'après le CIL III, et qu'il y ait d'autre part si peu d'autres sources épigraphiques (ce sont les seules auxquelles l'auteur ait puisé ; il n'y en a donc point d'autres, ni historiques, ni littéraires ?) ; seuls ou presque apparaissent en outre l'*Archeologiai Ertésitö* et l'*Anuarul* roumain.

Par contre, les textes sont reproduits en minuscules dans leur totalité minutieuse, et souvent ils sont répétés autant de fois qu'ils contiennent de noms propres différents (par exemple : 409 = 883 = 894 et 895 = 956 = 962 et 963). Les lignes de chaque inscription sont toutes recopiées, même si elles ne conservent qu'une ou deux lettres sans signification ni restitution possible : tel le n° 1568 avec ses 7 lignes pour le seul nom *C. Vic...* ; tel le n° 1577 avec 10 lignes pour *Vip Te...* (sans doute *Ulp.*, mais aucune modification de la copie n'est admise ; ici cependant la possibilité de corriger est du moins signalée, approuvée ou rejetée, le commentaire hongrois ne permet pas de le distinguer).

L'assujétissement à la copie est si total qu'on trouve des étrangetés (ex. : n° 592, ligne 4 : *... oh. vicinidem*) ; des lignes de points sans aucune lettre conservée (n°s 1025 et 1050, finissant chacun par trois lignes de points ; n° 639, avec *[D.]m./[cla]udi (a)e/..,.gene/.....v/.....*).

L'ouvrage, sans préface, comprend deux parties.

Dans la première sont classés les noms d'hommes et de femmes, par ordre alphabétique, chacun accompagné de son texte ; en tout 2.565 numéros, que l'auteur déclare se décomposer comme suit : 1.860 latins ou italiotes ; 184 illyriens ou celtes ; 51 thraces ; 355 grecs ; 67 orientaux (surtout syriens) ; enfin 83 incertains ou fragmentaires. Total 2.600.

Dans la seconde partie les mêmes noms sont reclassés au point de vue du rang social des personnages, cette fois avec seul rappel du numéro qu'ils portent dans la première partie. On distingue par ce moyen les sénateurs, les chevaliers, les tribuns laticlaves, et surtout les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée romaine ; ainsi que les fonctionnaires, et les gens de la famille des uns des autres. Tout ce personnel catalogué dans le plus minutieux détail : par exemple, 30 catégories de sous-officiers légionnaires ou auxiliaires ; 26 classes de fonctionnaires civils.

Ceci pour les noms latins et assimilés. Mêmes divisions, avec moins de subdivisions, parce que les noms sont moins nombreux pour les illyriens, les celtes, les grecs. Quant aux thraces, il n'y a que des sous-officiers ou soldats et leur famille, et comme « civil », un seul esclave : *Butes*. Encore ne voit-on pas bien pourquoi cet individu est catalogué comme Thrace : le nom est milésien, argien, troyen, et même perse ; on connaît un Βούτας Μαχεδών (*IG*, VII, 356) et un *Butus*, père d'un Dace, *Tutius*, vétéran de la flotte de Misène (Diplôme de Vespasien trouvé en 1923 à Lom, Bulgarie ; *RPE*, 1925, n° 68).

Ce Dace n'a probablement pas échappé à M. Kerényi, ce qui inspirerait des doutes sur la valeur exhaustive de ses listes. Mais il l'a probablement dédaigné à cause de la date du Diplôme : 9 février 71. Notre auteur en effet n'établit ses listes qu'à partir de la conquête trajane jusqu'au retrait des Romains, et il déclare, p. 296, ne pas vouloir tenir compte des noms

authentiquement daces trouvés à Rome, ou en Pannonie (prisonniers devenus esclaves) ou en Mésie (colons établis au 1er siècle de notre ère), non plus que des noms historiquement daces, tels que *Scorilo*, *Decebale*, *Diupaneus*, etc.

J'avoue ne pas comprendre les motifs de ces exclusions. Je sais bien que lorsqu'il s'agit des régions balkaniques, il faut toujours penser à des motifs d'ordre patriotique pour expliquer, même dans l'ordre scientifique, les préférences et surtout les exclusions. Mais on n'oserait pas supposer que la proportion des noms thraco-daces, qui serait évidemment très différente si *tous* les noms daces étaient catalogués, serait mal accueillie au cas où elle permettrait de conclure à l'identité des races au N. et au S. du Danube. Cependant rien ne prouverait malgré cela que les constatations onomatologiques, quelles qu'elles fussent, porteraient atteinte aux doctrines admises de la latinité ici, et là du slavisme.

Quoi qu'il en soit, de l'énorme majorité des noms latins dans le recueil établi par M. Kerényi on ne saurait conclure à l'origine latine de tous ces personnages. Il est inexact que 1.860 noms latins « contenus seulement en cinq générations » soient un matériel très riche par rapport à plusieurs millions d'êtres humains qui ont dû habiter la Dacie pendant le même laps de temps. Il est inexact aussi qu'on puisse établir des pourcentages, et dire par exemple que « la continuité locale de la race thrace est une possibilité très insignifiante », que « celle des éléments celto-illyriens est plus de deux fois supérieure (184 contre 51, en réalité trois fois et demie), celle des Grecs quatre fois et demie (355 contre 51, en réalité sept fois).

Tous ces calculs sont dénués de fondement, et en tout cas d'intérêt. La proportion des noms latins au total des noms recueillis est de $\frac{186}{260}$, soit de 71, 54 %. Y aurait-il quelque conclusion à tirer de cela, si quelqu'un s'avisait de prendre au sérieux pareil calcul, que je n'ai fait que pour en montrer l'inanité ?

On doit au contraire appeler l'attention sur un fait qui fut jadis mis en lumière par Matuscu, dans le tome I de l'*Ephimeris Dacoromana*. C'est à savoir que les barbares se sont dissimulés, en très grande quantité, sous des noms latins. Cela est vrai spécialement des soldats ; si bien que lorsque leur patrie n'est pas indiquée (et le plus souvent il en est ainsi), il devient impossible de deviner leur nationalité. En Dacie, pour faire plaisir aux vainqueurs ou pour leur obéir, les Daces se sont plus que partout ailleurs déguisés en Romains. Ou bien, ce qui est peu vraisemblable, il n'y avait plus ne Daces, rien que des immigrés romains. Dans les deux cas, les noms latins ne nous apprendront rien.

En ce qui concerne les noms thraces, que je connais plus particulièrement, qu'il me soit permis de dire que la liste établie par M. Kerényi, par lui déclarée si brève, est encore trop longue. A part « les noms en *Muc-* » comme il le dit un peu dédaigneusement ; à part *Sola*, *Doles*, *Seuthas* et quelques autres, tels *Eptala*, *Esbenus*, *Heptapor*, il n'y a pas de certitude pour des noms comme *Blasa*, *Denzi*, *Diales* (= Ζίαλις ?), *Ditugenius* (= Διτυζῆλις ?). *Prisosta*, f., est douteux ; *Tzino* et *Tzolotus* (= Ζηλωτός, nom grec ?), sont à rejeter. *Rescu Turme* est bien thrace, mais doit se lire *Restucurme*, en un seul mot, d'après la forme Ῥησκουτόρμη connue depuis peu.

Je crois que semblables restrictions et émendations devraient être faites aussi en ce qui concerne le groupe des noms prétendus illyriens. Les uns, comme *Resculus* (cf. *Rescuturme* ci-dessus), comme *Sura* et peut-

être *Surus*, comme *Dizo*, doivent être restitués à la liste thrace ; à d'autres, on a des motifs sérieux de poser des objections : par exemple *Dades*, *Pirusus*, *Sisiata*, *Tetula*, et enfin *Gemelus* (= *Gemellus* ?).

Peu importent, du reste, les rectifications. Car il ne s'agit pas, en réalité, d'une étude onomastique, mais d'un catalogue, dont le principal mérite serait d'être complet, non seulement dans l'espace, mais dans le temps. Nous avons vu que la seconde condition a été volontairement éludée par l'auteur, et que par conséquent les statistiques pourraient être modifiées sans inconvénient, puisque, comme je l'ai prétendu, il est juste qu'elles ne puissent être utilisées en rien. Donc, à quel résultat scientifique, et même à quel usage pratique aboutira, malgré sa minutie, ce catalogue restreint ? Qui aura lu mon exposé et adopté mes critiques le verra sans doute assez mal.

Georges Seure.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

CHERNISS (Harold), *Aristotele's Criticism of Plato and the Academy*, vol. I, rel. XXVIII + 610 pages, in-8°, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1944, Prix : $ 5.

AMATUCCI (Aurelio G.), *La Letteratura di Roma Imperiale* (Storia di Roma, XXV), XV + 421 pages, br., in-8°, Bologna, Licinio Cappelli, 1947.

BRENNAN (Sister M. Josephine, I. H. M.), *A Study of the Clausulae in the Sermons of St. Augustine* (Catholic Univ. of America, vol. LXXVII), XVIII + 126 pages, in-8°, Washington, The Catholic Univ. of America Press, 1947.

CLASSICA ET MEDIAEVALIA (*Revue Danoise de Philologie et d'Histoire*), vol. VIII, fasc. 1, 167 pages, in-8°, Copenhague, Gyldendal, 1946, Prix d'abonnement : Kr. Dan. 23.

FESTUGIÈRE (A.-J.), *Liberté et Civilisation chez les Grecs*, 128 pages, br., pet. in-8°, Paris, Éditions de la Revue des Jeunes, 1947. Prix : Fr. 80.

HOONHOUT (Petrus), *Het Latijn van Thomas van Celano, Biograaf van Sint Franciscus*, 262 pages, br., in-8°, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1947.

HOTTON (James), *The Greek Anthology in France and in the Latin Writers of the Netherlands to the year 1800* (Cornell Studies in Classical Philology, vol. XXVIII), IX + 822 pages, rel., in-8°, Ithaca (N. Y.), Cornell Univ. Press, 1946, Prix : $ 5.

HYDE (Walter Woodburn), *Ancien Greek Mariners*, X + 360 pages, with Maps, rel., in-8°, New York, Oxford Univ. Press, 1947, Prix : $ 5.

LATIN PAPYRI *in the University of Michigan Collection*, edited by Henry A. Sanders, with contr. by J. E. Dunlap (Michigan Papyri, vol. VII), XIV + 126 pages + XVIII Plates, rel., in-8°, Ann Arbor, The Univ. of Michigan Press, 1947.

LÉVY-BRUHL (H.), *Nouvelles études sur le très ancien Droit Romain*, (Publ. de l'Institut de Droit Romain de l'Univ. de Paris, vol. I), 167 pages, br., in-8°, Paris, Recueil Sirey, 1947.

PETRONII ARBITRI *Cena Trimalchionis*, Testo critico e commento di Enzo V. Marmorale, XVIII + 178 pages, br., pet. in-8°, Firenze, « La Nuova Italia », 1947.

PISANI (Vittore), *Crestomazia Indeuropea*, Testi scelti con introduzioni grammaticali, Dizionario comparativo e glossari (seconda edizione accresciuta), XXVII + 198 pages, br., in-8°, Torino, Rosenberg & Sellier, 1947.

SALVATORE (Armando), *Saggio sul Primo Libro dell'Eneide*, 43 pages, br., in-8°, Napoli, Luigi Loffredo, 1947,

SCRIPTORIUM (*Revue Internationale des Études relatives aux Manuscrits*). 1re Année, 1946-47, vol. I, fasc. 1, 192 pages + 20 planches, br., in-8°, Anvers, Standaard-Boekhandel, Prix d'abonnement : Fr. b. 450.

SUELZER (Sister Mary Josephine), *The Clausulae in Cassiodorus* (Cathol. Univ. of America, Studies in Medieval & Renaissance, vol. XVII), VIII +

47 pages, br., in-8°, Washington, The Cath. Univ. of America Press, 1944.

Symbolae Osloenses, Fasc. XXV, 82 pages, br., in-8°, Osloae, A. W. Brøgger, 1947.

Tito Livio, *Libro XXI*, Edicion, estudio preliminar y commentario por Jose Vallejo, con un indice de las notas grammaticales, mapas y otros grabados, CXX + 156 pages, br., in-8°, Madrid, Instituto « Antonio de Nebrija », 1946.

Transactions *and Proceedings of the American Philological Association*, vol. LXXVII, VI + 376 pages + XC pages, rel., in-8°, Lancaster (Penns.), Lancaster Press, 1945.

Van den Bruwaene (Martin), *La Société et les Institutions de l'Antiquité classique* : vol. I, Le Miracle grec, l'Orient préclassique et la Grèce jusqu'à l'époque de Démosthène, 395 pages, ill., br., in-8°, Bruxelles, L'Édition Universelle, 1946.

Virgilio Marone (P.), *L'Eneide, libro I*, commento di Armando Salvatore, recede un saggio di studio sulla lingua e lo stile di Virgilio, LXXXIV + 77 pages, br., in-8°, Napoli, Luigi Loffredo, 1947, Prix : Lire 260.

Westrup (C. W.), *Notes sur la Sponsio et le Nexum dans l'Ancien Droit Romain. Le nouveau fragment des Institutes de Gaius*, 28 pages, br., in-8°, Copenhague, Munksgaard, 1947, Prix : Kr. dan. 2.

Wit (J. de), *Ad Iuvenci Evangeliorum librum secundum commentarius exegeticus*, 169 pages, br., in-8°, Groningae, de Waal, 1947.

Anonymus de Obsidione toleranda, *editio critica quam curavit* Hilda Van den Berg, 112 pages, br., in-8°, Leiden, E. J. Brill, 1947, Prix : Fl. 6.

Cavaignac (Eugène), *Histoire Générale de l'Antiquité* (Publ. de la Faculté des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, fasc. 102), 579 pages, br., in-8°, Paris, Société d'Éditions Les Belles-Lettres, 1946, Prix : Fr. 320.

Cupaiuolo (Fabio), *Considerazioni e divagazioni sul « Catalepton I »*, 28 pages, br., in-8°, Napoli, Rondinella Alfredo, 1943.

Cupaiuolo (Fabio), *L'Esaltazione delle Virtu' Patrie nella Storia di Livio*, 17 pages, br., in-8°, Napoli, Rondinella Alfredo, 1942.

Cupaiuolo (Fabio), *La Versione in Latino, Temi con note, avvertenze e due Appendici di Brani sensa note*, 145 pages, br., in-8°, Napoli, Libreria Scientifica Editrice, 1943, Prix : L. 150.

Dioniso (*Bollettino dell'Istituto Nationale del Dramma Antico*), vol. X, N. S., Fasc. II (avril 1947), pages 83 à 163, br., in-8°, Siracusa, Istituto Nazionale del Dramma Antico, Prix : L. 150.

Hansen (Esther V.), *The Attalids of Pergamon* (Cornell Studies in Classical Philology, vol. XXIX), XXXVI + 464 pages, rel., in-8°, Ithaca (N. Y.), Cornell Univ. Press, 1947, Prix : $ 4.50.

Jørgensen (Peter), *Uber die Herkunft der Nordfriesen*, 162 pages + 1 carte, Copenhague, Munksgaard, 1946.

Jones (Leslie Webber), *Princking Systems in New York Manuscripts* (Estratto di Studi e Testi 126, Miscellanea Giovanni Mercati, vol. VI), 13 pages, br., in-8°, Citta del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1946.

Jones (Leslie Webber), *Princking Manuscripts : The instruments and their significance* (An offprint from Speculum, a Journal of Mediaeval Studies, vol. XXI, n° 4, octobre 1946), pages 389 à 403, br., in-8°, Cambridge (Mass.), The Mediaeval Academy of America.

Martinazzoli (Folco), *Ethos ed Eros nella Poesia Greca* (Biblioteca di Cultura, 27), 503 pages, br., in-8°, Firenze, « La Nuova Italia », Prix : Lire 450.

Paideia, *Rivista Letteraria di Informazione Bibliografica*, Anno II, n° 3 (mars-juin 1947), pages 129 à 190, br., in-8°, Arona, Paideia, Prix d'abonnement : Lire 800.

La Parola del Passato, *Rivista di Studi Classici*, fasc. II (avril-juin 1946), pages 241 à 259, br., in-8°, Napoli, Gaetano Macchiaroli, 1946, Prix d'abonnement : Lire 700.

Periphanaris (Constantin Emm.), *La Théorie grecque du Droit et le Classicisme actuel*, 218 pages, br., in-8°, Athènes, 1946.

Philodemi *adversus Sophistas, e papyro Herculanensis 1005* in lucem protulit F. Sbordone, xv + 183 pages, br., in-8°, Napoli, L. Loffredo, 1947, Prix : Lire 550.

Pisani (Vittore), *Linguistica Generale e Indeuropea, Saggi e Discorsi I*, 226 pages br. in-8°, Milan, Libr.-Editrice Scientifico-Universitaria, 1947, Prix : Lire 700.

Plato's *Earlier Dialectic*, by Richard Robinson, viii + 239 pages, rel., in-8°, Ithaca (N. Y.), Cornell Univ. Press, 1941, Prix : $ 3.

Plutarchus' *Leven van Agesilaus*, door Isaäc Bos, xxx + 227 pages, br., in-8°, Groningen, J. B. Wolters Uitgevers-Maatschappij, 1947.

Raeder (Hans), *Aritoteles'Kritik af Platons Statstheorier*, 24 pages, br., in-8°, Copenhague, Munksgaard, 1947.

Romilly (Jacqueline de), *Thucydide et l'impérialisme athénien* (Collection des Études anciennes), 326 pages, br., in-8°, Paris, Société d'Éditions « Les Belles-Lettres », 1947, Prix : Fr. 700.

Solmsen (Friedrich), *Plato's Theology*, (Cornell Studies in Classical Philology, vol. XXVII), ix + 201 pages, rel., in-8°, Ithaca (N. Y.), Cornell Univ. Press, 1942 : Prix : Sh. 14.

Science & Society, vol. 10 (1946), n° 4, pages 337 à 444, br., in-8°, New-York, Science & Society Incorp., 1946, Prix d'abonnement : $ 1.50.

De Hodierna poesi sermo, *carmen Alafridi Bartoli* & Campana sollemnis, *carmen Hermanni Weller*, 12 + 20 pages, br., in-8°, Amstelodami. Acad. Regia Disciplinarum Nederlandica, 1946.

Somnium Catulli, *carmen Josephi Morabito*, & Verbum, *carmen Victorii Genovesi*, 19 + 14 pages, Amstelodami, Acad. Regia Disciplinarum Nederlandica, 1947.

Theander (Carl), *Atthis et Andromeda* (Ex Erano Rudbergiano (qui est Erani vol. XLIV) seorsum expr.), pages 62 à 67, br., in-8°, Gotoburgi, Elanders, 1946.

Theander (C.), *Lesbiaca* (Ex Erani vol. XLI seorsum expr.), pages 139 à 168, br., in-8°, Gotoburgi, Elanders Boktr., 1943.

Webster (T. B. L.), *Menander : Plays of Social Criticism* (Reprinted from the « Bulletin of the John Rylands Library », vol. 30, n° 2, may 1947), 56 pages, br., in-8°, Manchester, The Manchester Univ. Press, 1947, Prix : Sh. 2.6.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES ORIGINAUX

Pages

P. Chantraine. — Xénophon, *Économique*, VIII, 19..... 46
A.-J. Festugière. — Platon et l'Orient..... 5
W. Georgiev. — Une inscription prétendue éléocrétoise..... 132
G. Posener. — Les douanes de la Méditerranée dans l'Égypte saïte.. 117
E. de Saint-Denis. — Syntaxe du latin parlé dans les *Res Rusticae* de Varron..... 141
J. Schwartz. — Horace, *Art Poétique*, v. 63-69..... 49

NOTES ET DISCUSSIONS

A. Ernout. — Bertil Axelson : *Un poetische Wörter, Ein Betrag zur Kenntnis der lateinischen Dichtersprache*..... 55
A. Jeanmaire. — M. Delcourt : *Œdipe ou la légende du conquérant*.. 163

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

M. Bartoli. — Saggi di linguistica spaziale (**A. Ernout**)..... 71
V. Bertoldi. I. Linguistica storica, Questioni di metodo ; 2e éd. revue; II. La Parola quale testimone della Storia ; III. La parola come mezzo d'espressione (**A. Ernout**)..... 72
Biblia Sacra iuxta Latinam vulgatam t. V, Liber Samuelis ex interpr. Stⁱ Hieronymi ; t. VI, Liber Malachim (**A. Ernout**)..... 112
E. Bignone. — Storia della Letteratura latina, vol. I, Originalità e formazione dello spirito romano. L'épica e il teatro dell'età della repubblica, 2e éd. revue ; vol. II. La prosa romana sino all'età di Cesare ; Lucilio, Lucrezio, Catullo (**A. Ernout**).... 92
Fr. Blass, Grammatik des neutestamentlichen Griechisch, 7e éd. revue par A. Debrunner (**P. Chantraine**)..... 79
G. M. Bolling. — The athetized lines of the Iliad (**P. Chantraine**)... 97
H. A. Cahn. — Die Münzen der sizilischen Stadt Naxos. Ein Beitrag zur Kuntsgeschichte des griechischen Westens (**G. Daux**).. 186
Classical Studies in honor of W. A. Oldfather (**A. Ernout**)..... 87
A. Cuny. — I. Recherches sur le vocalisme, le consonantisme, et la formation des racines en « nostratique » ancêtre de l'indo-européen et du chamito-sémitique ; II. Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes et des langues chamito-sémitiques (**A. Ernout**),..... 73
Épictète. — Entretiens, t. I, texte et trad. par J. Souilhé (**P. Chantraine**)..... 171
Eranos, vol. XLIII, fasc. 1-4, 1945 (**A. Ernout**)..... 87
Eranos Rudbergianus. — Opuscula philologica Gunnaro Rudberg dedicata (**A. Ernout**)..... 88

Euripides. — Bacchae, éd. avec introd. et comm. par E. R. Dodds (**P. Chantraine**) 172
Euripides. — Le Cyclope, éd. critique et comm. par J. Duchemin (**P. Chantraine**) 173
P. Ferrarino. — Cumque e i composti di que (**A. Ernout**) 96
A.-J. Festugière. — Épicure et ses dieux (**A. Ernout**) 176
G. Funaioli. — Studi di Litteratura antica, vol. I (**A. Ernout**) 93
V. Al. Georgescu. — Études de philologie juridique et de droit romain. 1. Les rapports de la philologie classique et du droit romain (**H. Lévy-Bruhl**) 193
VI. Georgiev. — Die sprachliche Zugehörigkeit der Etrusker (**A. Ernout**) 91
P. W. Harsh. — A. Handbook of Classical Drama. (**P. Chantraine**) .. 84
Hérodote. — Histoires, L. IV, texte et trad. par Ph.-E. Legrand (**P. Chantraine**) 169
J. Heurgon. — Recherches sur l'histoire de la religion et la civilisation de Capoue préromaine, des origines à la deuxième guerre punique (**A. Piganiol**) 188
J. Humbert, Syntaxe grecque (**P. Chantraine**) 76
Naum Jasny, The wheats of classical antiquity (**P. Chantraine**) 187
P. J. Jensen. — Det latinske Perfektsystem (**A. Ernout**) 95
Ture Kalén. — Selbständige Finalsätze und imperativische Infinitive im Griechischen (**P. Burguière**) 80
André Kerényi. — Die Personennamen von Dazien (**G. Seure**) 194
Karl Kerényi. — Die Geburt der Helena (**J. Bayet**) 82
Karl Kerényi. — Prometheus : das griechische Mythologem von der menchlischen Existenz (**J. Bayet**), ... 80
Language, Journal of the Linguistic Society of America, vol. 16, n° 2 (av.-juin 1940) (**A. Ernout**) 71
Latomus. — Revue d'études latines, t. IV, 1940-1945 (**A. Ernout**) 93
M. Lejeune. — Précis d'accentuation grecque (**P. Chantraine**) 79
V. F. Lenzen. — The figure of Dionysos on the Siphnian frieze (**Ch. Picard**) 182
Sture Linnér. — Syntaktische und Lexikalische Studien zur Historia Lausiaca des Palladios (**P. Chantraine**) 99
Tite-Live. — Histoire Romaine, t. IV ; texte ét. par J. Bayet et trad. par G. Baillet (**A. Ernout**) 109
A. Maiuri. — La cena di Trimalchione di Petronio Arbitro ; avec texte et comm. (**A. Ernout**) 111
J. Marouzeau. — L'Année philologique, t. XVI, 1942-44 (**A. Ernout**) ... 73
J. Marouzeau. — Traité de stylistique latine ; 2e éd. (**A. Ernout**) 90
Mary C. Miller. — The Elegiae in Maecenatem, avec Intr., texte, trad. et comm. (**A. Ernout**) 110
Sister M. M. Mueller M. A., The Vocabulary of Pope St. Leo the Great (**A. Ernout**) 113
W. Nestle, Geschichte der griechischen Literatur, I. Von den Anfängen bis auf Alexander d. Gr. 2e éd. (**P. Chantraine**) 182
G. Norwood. — Pindar (**P. Chantraine**) 170
J. Van Ooteghem. — Bibliotheca graeca et latina, 2e éd. revue et augm. (**E. de Saint-Denis**) 75
H. Pedersen. — I. Zur tocharischen Sprachgeschichte. II. Lykisch u. Hittitisch (**A. Ernout**) 73
H. Pestalozzi. — Die Achilleis als Quelle der Ilias (**P. Chantraine**) .. 169

Phyllobolia für Peter Von der Mühll zum 60 Geburtstag (**E. des Places**)..... 85
D. M. Pippidi. — Autour de Tibère (**H. Lévy-Bruhl**..... 192
Plautus. — Aulularia, Menaechmi, Mostellaria, éd. Max Niederman (**A. Ernout**)..... 100
T.M. Plavti Epidicvs, ed. with critical App. and Com. of A. L. Wheeler by G. E. Duckworth (**A. Ernout**)..... 99
W. K. Pritchett & Benjamin D. Meritt. — The Chronology of Hellenistic Athens (**G. Daux**)..... 187
Sex Propertii. — Elegiarum liber I (Monobiblos) éd. P.J. Enk; Pars. I, Introd. et texte; Pars II, Commentaire (**A. Ernout**)..... 106
E. K. Rand. — Cicero in the courtroom of St. Thomas Aquinas (**A. Ernout**)..... 101
H. J. Rose. — The Eclogues of Vergil (**E. de Saint-Denis**)..... 102
M. Rozelaar. — Lukrez, Versuch einer Deutung (**A. Ernout**)..... 101
W. Rüegg. — Cicero und der Humanismus. Formale Untersuchungen über Petrarca u. Erasmus (**A. Ernout**)..... 102
Servii in Aeneidem I-II Commentarii. Editio Harvardiana, vol. II (**A. Ernout**)..... 107
H. R. W. Smith. — The Hearst hydria, an Attic Footnote to Corinthian history (**Ch. Picard**)..... 184
M. Van Straten. — Panétius, sa vie, ses écrits et sa doctrine avec une édition des fragments (**A.-J. Festugière**)..... 178
Studia Hellenistica, éd. L. Cerfaux et W. Peremans. Fasc. 1, Dr. A. Torhoudt. — Een onbekend gnostisch Systeem in Plutarchus' De Iside et Osiride. Fasc. II. Louis Sanders, L'hellénisme de saint Clément de Rome et le paulinisme (**A.-J. de Festugière**)..... 176
D. Tabachovitz. — Études sur le grec de la basse époque (**P. Chantraine**)..... 98
R. Taubenschlac. — The law of greco-roman Egypt, in the light of papyri (332 B. C. — 640 A. D.) (**H. Lévy-Bruhl**)..... 193
James W. Thomson. — Ancient Libraries (**A. Ernout**)..... 94
Sister M. D. Tobin C. S. C. — Orienti Commonitorium, A Commentary with an Introduction and Translation (**A. Ernout**..... 113
Delight Toll. — The Banquet-Libation of the Greeks (**E. des Places**). 180
Transactions and Proceedings of the American Philological Association; vol. LXXII, 1941 à LXXIV, 1943. ed. by R. S. Broughton; vol. LXXV, 1944, ed. by. W. E Blake (**A. Ernout**)..... 80
Dom Robert Weber. — Les anciennes versions latines du deuxième livre des Paralipomènes (**A. Ernout**)..... 112
F. Wehrli. — Dikaiarchos; et du même, Aristoxenes (**P. Chantraine**) 174
A. Wifstrand. — Eikota, Emendationen und Interpretationen zu griechischen Prosaikern der Kaiserzeit (**P. Chantraine**)..... 181
Erik Wistrand. — Der Instrumentalis als Kasus der Anschauung im Lateinischen (**F. Thomas**)..... 96
Word. — Journal of the Linguistic Circle of New-York, vol. I, n° 1, april 1945 (**A. Ernout**)..... 71

Le Gérant : P. Laurent.

Imprimerie Protat Frères, Mâcon. — Février 1948. — N°s : impr. 6260, éditeur 81.
Dépôt légal : 1er trimestre 1948.

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES